

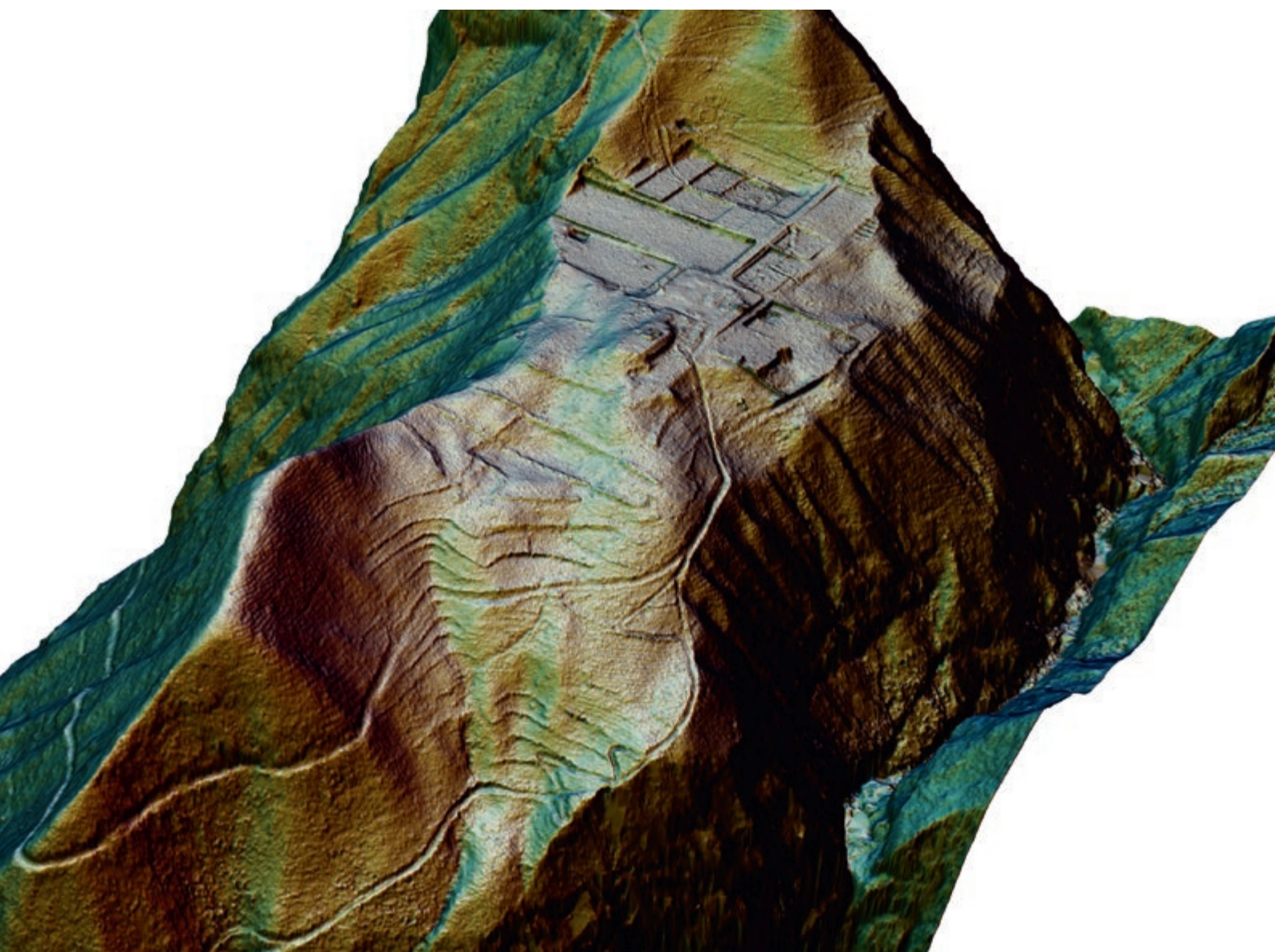
**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
LA RÉUNION**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

2019

BILAN SCIENTIFIQUE

2020



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
LA RÉUNION

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2019

2020

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE L'ÎLE DE
LA RÉUNION**
2019
2020

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Ce bilan scientifique régional a été conçu afin que soient diffusés largement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique, technique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux décideurs, aux aménageurs, aux associations, et à toute personne intéressée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie « travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été proposés par les responsables des opérations.

Toute reproduction ou utilisation des textes et figures devra être précédée de l'accord des auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire et d'ajuster les textes.

Photo de couverture : Modèle numérique de terrain de l'Îlet à Guillaume obtenu par LiDAR. J. Vidal / DAC de La Réunion

Photo de 4^e couverture : Saint-Paul, Lot 3, archéologue en action. V. Motte / DAC de La Réunion

Assistance à maîtrise d'ouvrage : *archéologies*

Coordination et secrétariat d'édition : Virginie Motte, Jonhattan Vidal, Melissa Baffert

Relecture : Virginie Motte, Jonhattan Vidal et Solal Nkuka

Adaptation des illustrations : Jonhattan Vidal

Maquette : Noémie Brion

Impression : NID

février 2022

ISSN 2679-2168 2021

Pour citer cet ouvrage :

Motte V., Vidal J., Baffert M. (dir.) 2022 : MOTTE V., VIDAL J., BAFFERT M. (dir.) 2022 - *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2019 - 2020*. DAC de La Réunion, Service de l'archéologie, ministère de la culture, SDA, 2022, 138 p.

Préface	5
Bilan et orientation de la recherche archéologique	7
Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées	14
Carte des opérations terrestres autorisées ou encadrées	15
Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées	16
Travaux et recherches archéologiques de terrain	18
SAINT-ANDRÉ, Bois Rouge – 2020	18
SAINT-BENOÎT, Les Orangers – 2019	20
SAINT-BENOÎT, Rue Bertin – 2020	21
SAINT-DENIS, 119 rue Jean Chatel – 2017	26
SAINT-DENIS, Îlet à Guillaume – 2019	29
SAINT-DENIS, Place Charles de Gaulle – 2019	35
SAINT-DENIS, 3 rue Militaire – 2020	40
SAINT-DENIS, Case Bleue – 2020	42
SAINT-DENIS, Îlet à Guillaume – 2020	44
SAINT-DENIS, La Redoute – 2020	50
SAINT-DENIS, Nouvelle Entrée Ouest, Phases 2 et 3 – 2020	53

SAINT-JOSEPH - LE TAMPON, Caverne des Lataniers – 2019	60
SAINT-LEU, Ravine du Trou, Bois Blanc – 2019	66
SAINT-PAUL, 156 rue Jules Thirel – 2019	69
SAINT-PAUL, Colline du théâtre – 2019	72
SAINT-PAUL, Entrée Est, Lot 3 – 2019	76
SAINT-PAUL, Entrée Est, Lots 5-9 – 2019	80
SAINT-PAUL, Musée de Villèle – 2019	83
SAINT-PAUL, Rue du Lycée – 2019	87
SAINT-PAUL, 17 route des premiers Français – 2020	90
SAINT-PAUL, 17 rue de Gaulle – 2020	91
SAINT-PAUL, 36-40 rue de Paris - 74 rue Saint-Louis – 2020	94
SAINT-PAUL, Bernica – 2020	96
SAINT-PAUL, Mafate – 2020	100
SAINT-PHILIPPE, Puits des Anglais – 2019	104
SAINT-PHILIPPE, Puits des Anglais – 2020	108
Les missions d'expertise du SRA	112
La gestion des données scientifiques de l'archéologie	118
MAYOTTE – DZAOUZDI, Parc de la résidence des gouverneurs – 2019	121
MAYOTTE – DZAOUZDI, Place de France – 2020	124
Les observations archéologiques dans les TAAF	126
Bibliographie archéologique régionale	132
Liste des abréviations et acronymes	135
Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires	136

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2019

2020

L'archéologie révèle progressivement l'histoire d'un territoire. Par des données tangibles, elle nous éclaire sur l'évolution de notre cadre de vie et de notre société. C'est la noble tâche à laquelle les professionnels investis dans l'archéologie réunionnaise contribuent avec enthousiasme. En 2017, le premier bilan scientifique du service régional de l'archéologie présentait les recherches conduites de 2011 à 2015, illustrant la mise en place active et maîtrisée de cette politique publique de l'État depuis la création du service en 2010. En 2019, le deuxième bilan couvrant la période 2016-2018, signait quant à lui la confirmation d'une politique audacieuse et entreprenante en pleine expansion menée par les acteurs de l'archéologie à La Réunion. Ce troisième bilan scientifique, livré en ce début d'année 2022, est le prolongement de cette ambition et montre un plein déploiement de cette discipline scientifique sur notre île, et au-delà.

La publication régulière des bilans scientifiques de l'archéologie est une priorité de la direction des affaires culturelles, car ce document est destiné à assurer la diffusion rapide des résultats des travaux archéologiques de terrain conduits sur le territoire. Il s'adresse à tous les citoyens, professionnels, passionnés ou curieux, d'ici et d'ailleurs, intéressés par les recherches archéologiques menées à La Réunion.

Ce bilan montre que la stratégie du service pour une meilleure prise en compte de l'archéologie dans l'aménagement a porté ses fruits, notamment grâce à une active collaboration avec les collectivités. Il témoigne aussi du rôle vertueux que joue le développement de projets de recherche rapprochant les institutions pour une montée en puissance de la discipline. Les trente opérations archéologiques qui ont été réalisées durant les deux années que couvre ce bilan illustrent une belle vitalité de l'activité qui a permis aux archéologues d'enrichir la connaissance historique et de travailler sur de nouvelles problématiques. Ces travaux révèlent un patrimoine riche, polymorphe, parfois rare et inédit, mais aussi fragile : je pense en particulier aux vestiges du pénitencier pour enfants de l'Îlet à Guillaume ou à ceux illustrant trois siècles d'histoire de la ville de Saint-

Denis, Place Charles de Gaulle. C'est notre devoir de prendre soin de ce bien commun. Ce service ayant la singularité d'intervenir à Mayotte et dans les territoires inhabités des TAAF, vous découvrirez également dans ce document la richesse des opérations conduites sur ces terres françaises de l'océan Indien.

Un nombre très important de données scientifiques a ainsi été généré et sa gestion est un axe fort de l'action du SRA. Ces dernières années ont été mises à profit pour améliorer les conditions de gestion et de conservation des biens archéologiques mobiliers (base de données, conditionnement, état sanitaire, etc.) et s'impliquer dans le programme d'expérimentation de gestion partagée des données scientifiques de l'archéologie avec l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives). Ce programme, qui offre une belle synergie des forces vives de l'archéologie sur notre territoire, est pérennisé depuis 2020. Parallèlement un projet de création d'un centre de conservation et d'études (CCE) sur l'île est très avancé. L'étude de programmation est en cours en ce début d'année 2022 pour une ouverture du bâtiment à l'horizon 2025.

Enfin, c'est l'une des missions de l'État que de restituer au plus grand nombre les résultats scientifiques obtenus lors des opérations archéologiques. Dans notre département d'outre-mer, le développement de l'archéologie est mené de concert avec une politique dynamique et ambitieuse de valorisation, relayée abondamment par la presse locale et nationale. Pour partager auprès de tous et sensibiliser à une discipline encore relativement nouvelle sur le territoire, de très nombreuses actions de valorisation ont été conduites. Toutes les éditions des rendez-vous nationaux récurrents (Journées européennes de l'archéologie, Journées européennes du patrimoine, Nuit des chercheurs, etc.) ont été l'occasion pour les archéologues de présenter leurs résultats et leur métier devant un public chaque année plus nombreux. Les actions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire mais aussi sous forme numérique. Naturellement, le milieu scolaire a été fortement impliqué dans diverses actions dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Au fil de l'eau, toutes les opérations de terrain qui le permettaient ont fait l'objet de journées portes ouvertes en bonne coordination avec les aménageurs. Ce format rencontre systématiquement un public nombreux.

Et comme un point d'orgue pour marquer les dix premières années de l'archéologie à La Réunion, une belle vitrine de l'archéologie est désormais accessible à tous avec la mise en ligne du site « Archéologie dans l'océan Indien » (<https://archeologie.culture.fr/fr/à-propos/archeologie-ocean-indien>), dans la collection « Grands Sites Archéologiques » du ministère de la Culture.

Je m'associe pleinement à la conservatrice régionale de l'archéologie et à son adjoint pour remercier chacune des personnes impliquées dans le développement de l'archéologie à La Réunion.

Poursuivons la dynamique !

Josée-Marie LO-THONG

Directrice des affaires culturelles de La Réunion

En 2019, 622 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA et 11 diagnostics et quatre fouilles ont été prescrits dans le domaine de l'archéologie préventive. Durant cette même année, sept diagnostics et trois fouilles préventives ont été réalisées sur le terrain par l'Inrap, avec des équipes mixtes métropolitaines et locales, et deux fouilles programmées ont été conduites par le SRA en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels.

Les opérations préventives réalisées en 2019 permettent d'apporter de nouvelles données sur plusieurs thématiques de l'occupation des Bas de La Réunion.

Concernant le phénomène urbain, l'année a été faste avec trois fouilles préventives qui apportent des connaissances encore inédites sur cette thématique.

La fouille du Lot 3 de l'entrée Est de Saint-Paul, berceau du peuplement de l'île, éclaire la vie d'un riche quartier résidentiel où, au XIX^e siècle, les belles demeures se succèdent le long de la chaussée. La fouille a concerné plus particulièrement des arrière-cours où 500 structures correspondent essentiellement à des aménagements sur poteaux. Plusieurs fosses dépotoirs ont livré de nombreux fragments d'objets et restes alimentaires dont l'étude précisera les pratiques de consommation de la classe aisée saint-pauloise du XVIII^e siècle au XX^e siècle. L'ensemble offre une image de l'évolution d'un îlot urbain, entre phases de croissance et périodes de déclin.

À Saint-Denis, c'est un îlot au cœur du tissu urbain qui a été fouillé au 119 rue Jean Chatel. Cinq états d'occupation se succèdent avec des modes de construction élaborés. Ils témoignent de la viabilisation du site puis de la présence de solides bâtiments d'habitation et de dépendances de services. Les fondations évoquent la présence d'un ou de plusieurs étages et les sols reposaient sur des vides sanitaires, eux-mêmes raccordés à un système de drainage. Cet îlot est une parfaite illustration archéologique de la rapide et dense évolution d'une parcelle de centre-ville du XVIII^e siècle à nos jours.

Sur le front de mer de Saint-Denis, la place Charles de Gaulle, fouillée sur 2250 m², révèle la morphologie de la

ville sur son littoral, en lien avec les activités économiques induites par cette connexion maritime. Trois ensembles ont été découverts : des aménagements de voirie dans l'axe de l'ancienne « rue de l'Embarcadère », un vaste espace lié aux établissements de marine qui s'y sont succédé, avec en particulier un entrepôt du XIX^e siècle et à l'extrémité sud-ouest, les fondations de bâtiments du XVIII^e siècle dont un imposant corps de garde.

Les occupations rurales et agricoles ont été illustrées par deux diagnostics relatifs à des projets de carrière permettant d'appréhender de grandes surfaces. Ces opérations, menées aux Orangers à Saint-Benoît et à Bois Blanc, Ravine du Trou à Saint-Leu, ont également été l'occasion d'articuler relevé LiDAR, prospections pédestres et diagnostic afin de mieux cibler les interventions de terrain. Les deux sites présentent des aménagements parcellaires liés à des occupations agricoles. Celui de la Ravine du Trou à Saint-Leu est particulièrement intéressant, puisqu'il montre à proximité des vestiges d'un four à chaux et d'un probable moulin kader, un dense enchevêtrement de murs de terrasses, enclos et chemins, qui sont à relier à l'exploitation d'un vaste espace de 4,5 ha.

Le patrimoine industriel de La Réunion a bénéficié en 2019 de plusieurs opérations préventives qui apportent des informations techniques et chronologiques nouvelles sur ces installations emblématiques de l'histoire de l'île. Un diagnostic sur le site de Villèle à Saint-Paul était ciblé sur des secteurs de l'habitation et ses dépendances ainsi qu'aux abords des bâtiments de l'usine sucrière. De nombreux vestiges inédits parsèment ces derniers : moulin à oléagineux, bâtiments, fosses dépotoir, qui évoquent à la fois des faits perçus par l'étude des archives et des éléments totalement inédits.

Une autre usine de la même commune a fait l'objet d'un diagnostic dans son emprise, celle de Vue-Belle à la Saline-Les-Hauts. Initialement construite en 1827, elle a subi plusieurs évolutions jusqu'à l'abandon de la production du sucre sur ce site en 1970. Le diagnostic a révélé les aménagements effectués au tournant des XIX^e et XX^e siècles liés au transfert et au pesage de la canne à sucre : place pavée, balance à canne et aménagements divers.

Bien que ne se situant pas directement sur le site de l'usine du Baril, le diagnostic de la zone du puits des Anglais à Saint-Philippe donne des résultats directement rattachés à cette exploitation. Les structures observées (trous de poteaux et de piquets) appartiennent à des constructions légères, de type cases, relatives aux logements d'engagés établis à proximité de l'usine sucrière. Le mobilier mis au jour est réduit, reflétant des conditions de vie sommaires et couvre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

Dans le domaine de l'archéologie programmée, deux opérations ont été menées sur le terrain en 2019. La fouille de la colline du théâtre, une hauteur qui surplombe la baie de Saint-Gilles, par une aire ouverte d'environ 200 m² a permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupations du site. Une plateforme carrée de 4 m de côté, édifiée en bordure du plateau comprend un niveau de circulation qui a livré un lot de céramiques chinoises d'importation de la fin du XVIII^e siècle. La morphologie du bâtiment, la situation stratégique du site et la présence de mobilier militaire incitent à y associer une fonction de surveillance. Dans une seconde phase, des murets de pierres sèches et un vaste enclos de 400 m² témoignent d'une pratique d'élevage. Cette opération a également permis de constituer un premier chantier école pour une dizaine d'étudiants.

La deuxième campagne de la fouille de la caverne des Lataniers à Saint-Joseph a été réalisée dans la poursuite des travaux sur le massif du volcan de la Fournaise. Ce secteur garde au travers de quelques lieux le souvenir de la période du marronnage au XVIII^e siècle et de la conquête de cet espace entre la fin du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. Cette opération, menée en collaboration avec l'Inrap, le Parc National, l'OVPF et la Cité du Volcan a consisté à étendre la zone d'investigation afin d'apprécier au plus près la nature et la chronologie fine des différentes occupations depuis le XVIII^e siècle. Une restitution au public de cette recherche est programmée à la Cité du Volcan dans le cadre d'une exposition.

Enfin, en 2019, le SRA a accompagné le Département de La Réunion dans sa réflexion autour du site de l'Îlet à Guillaume. Site historique et espace naturel remarquable qui abrite en particulier les vestiges d'un pénitencier pour enfants, construit en 1864 et dirigé par les « Pères du Saint-Esprit » jusqu'à sa fermeture en 1879. Un relevé LiDAR a été proposé par le SRA qui a rédigé le CCTP, réalisé le suivi technique de l'acquisition, analysé et exploité les données acquises en fin d'année.

La politique de gestion des biens archéologiques mobiliers est restée très active avec l'amélioration des conditions de conservation au centre de stockage de La Providence et la poursuite de l'expérimentation de gestion partagée avec l'Inrap. Début 2019, considérant le taux de remplissage du centre, la DAC a défini un état estimatif des besoins dans la perspective de la création d'un véritable centre de conservation et d'étude. Une étude de faisabilité a été lancée en 2020.

De nombreuses actions de valorisation ont été conduites. Dans le cadre de projets d'EAC avec l'avancée sur une bande dessinée sur l'archéologie et la réalisation d'un projet d'éducation aux médias et à l'information autour des résultats de l'opération archéo-botanique de la paléoforêt de la rivière des Galets (paleoforet.re). Les interventions et séances de médiation ont été nombreuses, que ce soit dans le cadre des journées du réseau Unesco, des journées nationales de l'archéologie, de la nuit européenne des chercheurs, mais aussi par des communications lors de séminaires.

Pour **Mayotte**, 3 arrêtés de diagnostic archéologique ont été prescrits (Dembeni, rectification RN 2 4,7 hectares, Mamoudzou, Doujani 32 hectares et Dzaoudzi, Place de France 3200 m²), venant compléter la liste des opérations prescrites antérieurement. Deux missions dans l'année, dont une coordonnée avec l'Inrap, ont permis de rencontrer les maîtres d'ouvrage de ces opérations pour affiner la programmation et, plus largement, de rencontrer les acteurs de l'aménagement.

En novembre 2018, lors de travaux de réparation dans le parc de la Résidence des Gouverneurs à Dzaoudzi, une structure maçonnée et du mobilier archéologique ont été mis au jour. Consécutivement à cette découverte fortuite un arrêté de fouille d'office a été émis début 2019. L'opération a été menée en mars-avril 2019 par le musée de Mayotte (MuMa, Conseil départemental de Mayotte), sous la direction de Michaël Tournadre. Si ce sondage fortuit n'a qu'effleuré la stratigraphie de Dzaoudzi, il a permis d'étudier les vestiges d'un habitat qui pourrait dater, au plus tôt, de la toute fin du XVIII^e siècle (déménagement du sultanat de Tsingoni à Dzaoudzi) et au plus tard du sultanat d'Andriantsoly (1832-1841). Cette opération s'ajoute à celles précédemment menées à Dzaoudzi qui avaient permis de remonter de quatre à cinq siècles en amont des sources historiques, muettes sur l'occupation de Dzaoudzi avant la fin du XVIII^e siècle.

Ces résultats illustrent, sans surprise, l'important potentiel archéologique de Dzaoudzi.

Les biens archéologiques mobiliers mis au jour sur le territoire du département de Mayotte sont actuellement conservés par l'État-DAC Mayotte dans un dépôt situé dans l'ancienne Caserne de Dzaoudzi (propriété du Conseil départemental) qui accueille les réserves du MuMa. Ce dépôt est mis à disposition de la DAC et du DRASSM à titre gratuit. En 2018, une mission conjointe du SRA et du DRASSM avait initié le travail de préparation du règlement du statut de propriété des biens archéologiques mobiliers mis au jour sur le territoire du département de Mayotte, travail conduit pour identifier les biens archéologiques mobiliers propriétés de l'État en vue de leur transfert au département de Mayotte. La poursuite de la mission, confiée à l'association *archéologies*, a été financée par la DAC Mayotte et réalisée par Delphine Dumarché sur toute l'année 2019. La mission a permis le récolement des inventaires et l'identification des statuts de propriété de l'ensemble des biens archéologiques mobiliers conservés dans le dépôt. Une prolongation reste à conduire afin d'informer les propriétaires de leurs droits et de préparer les documents nécessaires au règlement de propriété.

Dans le domaine de la valorisation, après *archéologies mahoraises*, sixième publication des « Patrimoines cachés » de la DAC Mayotte en 2017, une frise chronologique a été achevée en 2019. Elle illustre les grandes étapes de l'histoire mahoraise : les origines du peuplement, l'expansion commerciale, les débuts de l'Islam, l'âge d'or swahili, les Temps Modernes et la période coloniale. Fruit d'un partenariat entre la DAC Mayotte et l'Inrap, elle a été réalisée avec le concours du Conseil départemental de Mayotte et de la Société d'histoire et d'archéologie de Mayotte (Sham). Comme pour *archéologies mahoraises*, la coordination éditoriale scientifique de la frise a été conduite par le SRA.

Dans les Terres australes et antarctiques françaises, le protocole mis en place conjointement par le SRA et les TAAF en 2018 pour faciliter la remontée d'observations opportunistes par les agents de la Réserve nationale naturelle a montré son efficacité. En 2019 une dizaine de sites à Crozet et Kerguelen ont ainsi bénéficié d'un enregistrement normalisé par des agents de la réserve qui ont informé la mission patrimoine des TAAF. Ils illustrent les grands sujets historiques des îles australes : l'exploitation des mammifères marins, les campements de fortune et les expéditions scientifiques. Ce protocole

permet d'alimenter une carte archéologique des terres australes. On retiendra par exemple un intéressant site de phoquiers probablement du XIX^e siècle dans un abri sous roche en Baie de la Mouche.

Plus au sud, à la demande de la préfète administratrice supérieure des TAAF, le SRA a rédigé un cahier des charges pour la numérisation des vestiges de la base de Port-Martin en Terre Adélie. Ce projet a été examiné et validé par la CTRA et inscrit comme projet phare en commission du patrimoine des TAAF.

Concernant le mobilier, la mission patrimoine des TAAF a organisé sur le district de Kerguelen le rapatriement et le conditionnement sur base des objets fragiles qui étaient présents sur les sites de Port-Jeanne-d'Arc et Port-Couvreux. Cette mission a également été l'occasion pour les TAAF de poursuivre le versement de ses inventaires dans la base de donnée de gestion mise en place par le SRA. 2019 a également vu le retour à La Réunion, avec le concours de l'Inrap, du mobilier archéologique de Tromelin qui était exposé en métropole depuis plusieurs années. Ce mobilier, a été inventorié et conditionné selon les normes du centre de stockage des BAM de la Providence. Quelques pièces majeures ont été exposées à la bibliothèque universitaire de Saint-Denis en fin d'année.

Virginie MOTTE

Conservatrice régionale de l'archéologie

Jonhattan VIDAL

Adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie

En 2020, plus de 600 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA. Dix diagnostics ont été prescrits dans le domaine de l'archéologie préventive de même qu'un arrêté de modification de la consistance d'un projet d'aménagement. Dans le champ de la recherche programmée, deux opérations ont été autorisées. Durant cette même année, en dépit de la crise sanitaire, un nombre important et encore jamais atteint de 17 opérations conduites sur le terrain marque une année riche de recherches archéologiques : 13 diagnostics, deux fouilles préventives et deux fouilles programmées ont été réalisés. Pour donner le contexte, depuis sa création en 2010, le service a autorisé ou prescrit 107 opérations sur l'île : 43 dans le champ du programmé, 64 dans le champ du préventif dont 23 restent à réaliser début 2021.

Les opérations préventives réalisées en 2020 permettent d'apporter de nouvelles données sur plusieurs thématiques de l'occupation des Bas de La Réunion.

Concernant les sujets urbains et maritimes, dans la prolongation des découvertes majeures de 2019, la phase 2 du diagnostic relatif au projet NEO accroît encore notre connaissance de la sensibilité archéologique du front de mer de Saint-Denis. Place Sarda Garriga, les aménagements de l'ancien port, en très bon état de conservation, ont pu être étudiés : murs du bassin, plate-forme portuaire, rampes, chaussée du quai et bâtiment du mât de Pavillon. Dans le parc du Barchois, la digue orientale de clôture du port et un imposant égout de la première moitié du XIX^e siècle ont été observés. Une série de sondages a permis de restituer le profil de l'estran antérieur aux travaux de remblaiement réalisés entre 1808 et 1842. L'ancien chemin de Sainte-Suzanne, qui apparaît sur plusieurs plans dès le XVIII^e siècle, a été plusieurs fois recoupé par les sondages. Ceux-ci ont également révélé des aménagements industriels et artisanaux à la périphérie de la ville. Enfin, en résonance avec les documents d'archives, le secteur entre l'ancienne gare et le cimetière militaire, révèle la présence de dunes de sable du début du XIX^e siècle et le sol du jardin d'une

des maisons de la fin du XIX^e siècle. Les autres traces d'occupation semblent avoir disparu au cours des travaux routiers des années 1970-1980.

D'autres opérations en milieu urbain sur des surfaces plus petites complètent les données sur ce thème. C'est le cas à Saint-Denis pour le projet Case Bleue rue de la caserne où les murs de clôture semblent garder le souvenir des transformations du XIX^e siècle, une attribution chronologique confirmée par les lots de mobiliers découverts. À Saint-Paul, 17 rue De Gaulle, l'opération a mis au jour des vestiges attribués essentiellement au XVIII^e siècle : un puits et deux creusements, dont un profond trou de poteau. Ils correspondent sans doute à une grande propriété majoritairement située hors emprise visible sur le plan de 1806. L'enseignement essentiel de cette opération est la découverte, dans deux des cinq sondages, d'un sol non aménagé représenté par un niveau de sable induré, riche en mobilier, enfoui à 60-70 cm de profondeur et recouvert par une couche de sable littoral remanié. La provenance de cet apport est due à un événement climatique majeur de type cyclone ou à un tsunami. Si la bibliographie nous renseigne sur un tel événement avec le tsunami de 1883, celui-ci est trop tardif par rapport à la datation du sol découvert. Toujours à Saint-Paul, quelques diagnostics rues de Paris et Saint-Louis, nous renseignent sur la stratification et l'origine des encaissements des niveaux archéologiques dans ce secteur.

Enfin, après les marines étudiées à Saint-Denis (Butor en 2017 et place Charles de Gaulle en 2019), sur le front de mer de Saint-Benoît, le terrain de football de « Plateau vert » a révélé des structures maçonnées. L'exploitation de la documentation ancienne permet de formuler l'hypothèse qu'il s'agisse des vestiges de l'entrepôt d'une marine, fondée probablement dès 1846 ou 1848, dont le ponton aurait été emporté par le cyclone de 1848.

Deuxième opération d'archéologie ferroviaire, à l'échelle nationale, le diagnostic du front de Mer de Saint-Benoît a permis d'aborder pour la première fois les vestiges du chemin de fer, inauguré en 1882 et définitivement abandonné en 1976. Conduite

avec une approche globale, intégrant dès la phase terrain la collecte des données iconographiques et archivistiques, l'opération a été menée en étroite collaboration avec l'association Ti Train. Ces éléments ont permis de confronter sources et données de terrain, jusqu'à obtenir une restitution d'un ensemble cohérent de cette gare du km 0. Le sujet a également été abordé à l'occasion du diagnostic sur le front de mer de Saint-Denis.

Le patrimoine funéraire est abordé à Saint-Denis, caserne Lambert, où les sondages ont mis au jour des remblais originaires du démantèlement probable du « cimetière des Blancs », localisé en pied de falaise, majoritairement sous les actuels bâtiments du RSMA. Ces remblais ont livré 26 restes humains épars, ainsi que des stèles funéraires.

Concernant le patrimoine militaire, si la batterie royale de Saint-Denis n'a pas laissé de vestiges, il n'en va pas de même pour la batterie Rouillé, pour laquelle deux sondages ont révélé la base des murs retenant les remblais de galets qui la constituaient. Toujours à Saint-Denis, une première étude du bâti à La Réunion a été conduite sur la redoute, propriété du ministère des Armées, dans le cadre de sa restauration. Édifiée en 1756, la redoute appartenait à un ensemble défensif aménagé aux portes de Saint-Denis et devait permettre de sécuriser la communication entre les quartiers de Saint-Denis et Saint-Paul. Le bâtiment a été utilisé comme prison au moins dès 1768 ainsi que comme poste de garde, et a servi de poudrière avant même la décision de transformer le site en magasin à poudre à partir de 1869. Cette étude s'est traduite par la réalisation d'un levé tridimensionnel du site et d'un modèle numérique 3D. L'analyse stratigraphique des parements a été complétée par l'étude des mortiers prélevés à l'intérieur de la redoute et par un inventaire des graffitis de l'intérieur et de l'extérieur du monument. Le travail extrêmement rigoureux, parfaitement maîtrisé a permis d'établir un phasage chrono-constructif des élévations et à déterminer les périodes d'installation et de modification des éléments d'architecture identifiés. Les résultats de cette opération archéologique constituent une riche documentation pour la conservation par l'étude des données avant restauration.

Les occupations rurales et agricoles ont été illustrées par les opérations conduites à Bernica, Saint-Paul. Plusieurs chemins parcourent les 14 hectares de l'emprise, dont le chemin de Bernica, ancienne route pavée des hauts. Les vestiges de cette route décidée par le gouverneur Antoine Desforges-Boucher, construite à partir de 1719 et achevée en 1793, font probablement partie des plus anciens ouvrages visibles à La Réunion. Des vestiges construits ont été également reconnus. Les résultats de cette opération complètent les rares données disponibles sur l'organisation de ces terroirs aux XVIII^e et XIX^e siècles destinés à une agriculture vivrière des mi-pentes. Ils reflètent une activité encore peu étudiée à La Réunion, tant par les historiens que par les archéologues. Des fenêtres d'étude ont pu être ouvertes à l'occasion de diagnostics préventifs, à Saint-Paul et à Saint-Leu et d'opérations programmées. Chacune de ces études a permis la mise au jour de structures agraires organisées, liées ou non à un habitat.

Les opérations de 2020 ont apporté bon nombre de données nouvelles sur **le patrimoine industriel** de La Réunion. À Saint-Philippe, la fouille préalable à l'aménagement du site du puits des Anglais correspond à l'emplacement du camp des travailleurs de l'usine du Baril, construite en 1861 et aujourd'hui en ruine. Les structures observées appartiennent aux fondations de constructions. Quelques foyers semblent marquer l'emplacement de cuisines, vraisemblablement en extérieur des maisons. Le camp de travailleurs n'est pas qu'un espace de vie, il est aussi un lieu d'activités et une activité de forge est également reconnue. Cette fouille est une première sur les camps de travailleurs à La Réunion et s'insère dans une problématique plus large sur les quartiers serviles. Les conditions de vie des engagés sont essentiellement connues au travers des archives et l'engagisme reste largement méconnu. Il s'agit pourtant d'un pan important de l'histoire de La Réunion.

Dans le domaine de l'archéologie programmée, deux opérations ont marqué cette année 2020. Pour les Hauts, ont été menées les premières prospections dans le cadre d'un programme de recherche qui vise

à exploiter les données de plusieurs relevés LiDAR, réalisés à l'initiative de la DAC et de la Région. Cette exploitation consiste à analyser les relevés, réaliser des missions de terrain et confronter les sources. Une première phase de ces recherches, intitulée « anthropisation du cirque de Mafate » est en cours avec une campagne de prospections pédestres sur 2020 et 2021. Plusieurs secteurs dans lesquels le relevé au laser détecte des vestiges ont ainsi pu être explorés. Les observations menées sur des sites aujourd'hui abandonnés permettent de constater que l'anthropisation du cirque au XIX^e siècle a été suffisamment importante pour que chaque lieu de topographie relativement favorable – même devenu presque inaccessible- ait été aménagé.

L'étude globale, historique, archéologique et archéobotanique, de la colonie pénitentiaire agricole pour enfants de l'Îlet à Guillaume à Saint-Denis, confiée par le Département de La Réunion à l'Inrap, a été une opération phare pour 2020 à la fois dans l'aspect hors-norme de son exécution, sa dimension pluridisciplinaire et pour le sujet étudié. L'étude historique place la colonie qui a existé de 1864 à 1879 dans le contexte de la justice des mineurs au XIX^e siècle, tant en France métropolitaine qu'à La Réunion. Menée de front, l'étude de terrain a consisté à analyser les vestiges de maçonneries et tenter de déterminer les fonctions de chacun des espaces construits. La cartographie fine du plateau, obtenue par un relevé LiDAR en 2019, a été précisée et commentée par un travail mêlant topographie et photogrammétrie. Les résultats de ces premiers travaux ont donc servi de canevas pour l'analyse des 2 km linéaires d'élévations. Dans le même temps, l'étude archéobotanique a tenté de restituer la part de l'aménagement paysager et agricole contemporaine du pénitencier et de la différencier des tentatives de domestication de ce milieu particulier antérieures et postérieures. Cette étude est l'appui indispensable à l'interprétation la plus complète de l'histoire du pénitencier, de sa création à son abandon, en passant par l'évolution de ses constructions et l'interprétation des différents espaces. Les résultats de cette opération seront un atout pour le projet de valorisation porté par le Département.

La politique de gestion des biens archéologiques mobiliers est restée très active en 2020 avec la pérennisation de la gestion des données scientifiques de l'archéologie par l'Inrap, la signature de conventions de gestion avec le DRASSM et les TAAF et le projet de création d'un CCE à La Réunion. Le centre de stockage des biens archéologiques de La Réunion (Parc de la

Providence, Saint-Denis) étant à saturation, la DAC Réunion travaille en effet désormais à l'affectation d'un lieu approprié aux missions d'un véritable centre de conservation et d'étude des données scientifiques de l'archéologie, avec des dimensions adaptées à la dynamique de progression de la discipline et d'accroissement des données. La mutualisation de moyens autour de la conservation préventive dotera notre région ultramarine éloignée d'un équipement unique de référence pour les chercheurs. Trois sites ont été retenus par la DAC Réunion et ont fait l'objet d'une étude de faisabilité. Cette étude, réalisée en 2020-2021 par l'entreprise ABCD, a permis de faire un état des lieux et de définir des besoins. Une étude de programmation est prévue en 2021.

Dans le domaine de **l'éducation aux médias et à l'information**, était initié en 2019 un projet d'éducation aux médias et à l'information avec une classe de CM2 de l'école de La Possession. Ce projet était relatif aux résultats de l'opération archéobotanique de la paléoforêt de la rivière des Galets, laquelle avait été conduite par la DAC, le Muséum, le PNRUN et l'ONF en 2013. Ce dernier a vu l'aboutissement en 2020 d'un site web qui permet à tous de découvrir la paléoforêt de manière ludique tout en se sensibilisant à la construction de l'information scientifique.

Sur le plan de **l'enseignement** à l'université de La Réunion, l'unité d'enseignement libre assurée depuis 2013 par les agents du SRA et divers intervenants de l'Inrap, est devenue en 2020 une unité d'enseignement ouverte dispensant 20h de cours pour une trentaine d'étudiants en Licence, issus de différentes formations. La rentrée 2020 a permis la mise en place d'une unité d'enseignement en archéologie proposée aux étudiants de la troisième année de Licence d'Histoire : 40h de cours sont divisés entre cours magistraux et travaux dirigés assurés par les agents du SRA.

Pour diffuser l'information au grand public, **de nombreuses actions de valorisation** ont été conduites en 2020. Les journées européennes de l'archéologie, en juin, ont constitué l'occasion de proposer, pour cette année de fortes contraintes en raison de la pandémie, une offre numérique permettant au public d'accéder à de nombreux supports valorisant la recherche archéologique des dernières années sur l'île. Vidéos et podcast traitant de nombreuses thématiques, visites virtuelles de sites et ressources documentaires à télécharger étaient disponibles en ligne. Pour la troisième année consécutive, le SRA et l'Inrap ont

participé à la Nuit européenne des chercheurs, organisée par l'Université de La Réunion. Discussion en tête-à-tête, images mystères, les archéologues ont révélé au public les secrets du labo. Le 19 septembre, une journée portes-ouvertes sur le site du Puits des Anglais fut organisée par la mairie de Saint-Philippe, en partenariat avec la DAC et l'Inrap. Animations devant les vestiges de l'usine du Baril et visites du chantier en cours de fouille par les archéologues ont accueilli un public familial. Enfin, depuis 2020, les lecteurs peuvent retrouver toutes les notices scientifiques des opérations archéologiques conduites à La Réunion, à Mayotte et dans les TAAF dans AdIFI (<https://journals.openedition.org/adifi/37946>). Coéditée par le ministère de la Culture et l'INSHS du CNRS, Archéologie de la France – Informations (AdIFI) est une revue numérique d'archéologie constitutive du pôle de revues Gallia. Elle publie en flux continu des notices scientifiques sur toutes les opérations archéologiques menées en France, de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

Pour **Mayotte**, l'année 2020 est marquée par la reprise des opérations préventives. Si après la fouille de Ouangani, Carrefour de Chiconi, en 2014 et le diagnostic de la Mosquée de Tsingoni en 2016, les années 2017 à 2019 n'ont pas permis de réaliser des opérations préventives. Le travail de prescription, lui, n'a pas faibli et offrait six diagnostics supplémentaires à réaliser en 2020, parfois sur de grandes emprises (Mamoudzou 32 ha, Bandrélé 24 ha). Deux opérations de diagnostic, Longoni et Dembeni étaient programmées fin 2020 et une équipe Inrap a fait le déplacement à Mayotte. Si pour des raisons d'impréparation de la part des aménageurs ces deux opérations n'ont pu être conduites, ces disconvenues ont profité à une troisième opération à Dzaoudzi, Place de France, qui a pu être réalisée grâce à la réactivité de la mairie et de l'Inrap. Les résultats archéologiques de cette opération ont été très positifs, avec des vestiges archéologiques qui apparaissent dès 15-20 cm sous la surface par endroits et jusqu'à des profondeurs conséquentes, au-delà de 5 m. Sous cette place, sont conservés les témoignages matériels (structures bâties, sépultures, aménagements de terrain) de plusieurs siècles de l'histoire de Dzaoudzi. Ils sont relatifs à des occupations successives qui remontent au moins jusqu'au XIII^e siècle.

Dans les Terres australes et antarctiques françaises, en cette année 2020 aux missions de terrain limitées, le protocole de collecte des observations opportunistes a néanmoins poursuivi ses effets pour alimenter la cartographie des vestiges des

terres australes. Différents sites ont fait l'objet d'un recensement en bonne et due forme dans les trois districts. On retiendra parmi eux l'identification d'un campement des naufragés du *Meridian* (1853) sur l'île d'Amsterdam grâce à un épandage mobilier significatif.

Une mission de Marie Grima, conservatrice restauratrice spécialiste du métal a été menée pendant l'été austral 2020-21. Celle-ci a permis de réaliser un diagnostic corrosion et d'étudier les possibilités de restauration pour les sites majeurs que sont Port-Jeanne-d'Arc et Port-Couvreux. Un état sanitaire des bien archéologiques stockés sur base au CER (ancien centre d'émissions radio à Port-aux-Français) a également été conduit dans cette mission.

Enfin, cette année a été l'occasion d'expérimenter les premières journées européennes de l'archéologie en version numérique. Une collection de modèles 3D des TAAF a été mise en ligne par le service pour donner à voir au plus grand nombre ces patrimoines du bout du monde.

Virginie MOTTE

Conservatrice régionale de l'archéologie

Jonhattan VIDAL

Adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie

LA RÉUNION

Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées

BILAN SCIENTIFIQUE

2019

2020

	2019	2020	TOTAL
Prospections inventaire (PI)	1	1	2
Fouilles programmées (FP)	2	1	3
Opérations préventives de diagnostic (OPD)	7	13	20
Opérations préventives de fouille (OPF)	3	2	5
TOTAL	13	17	30

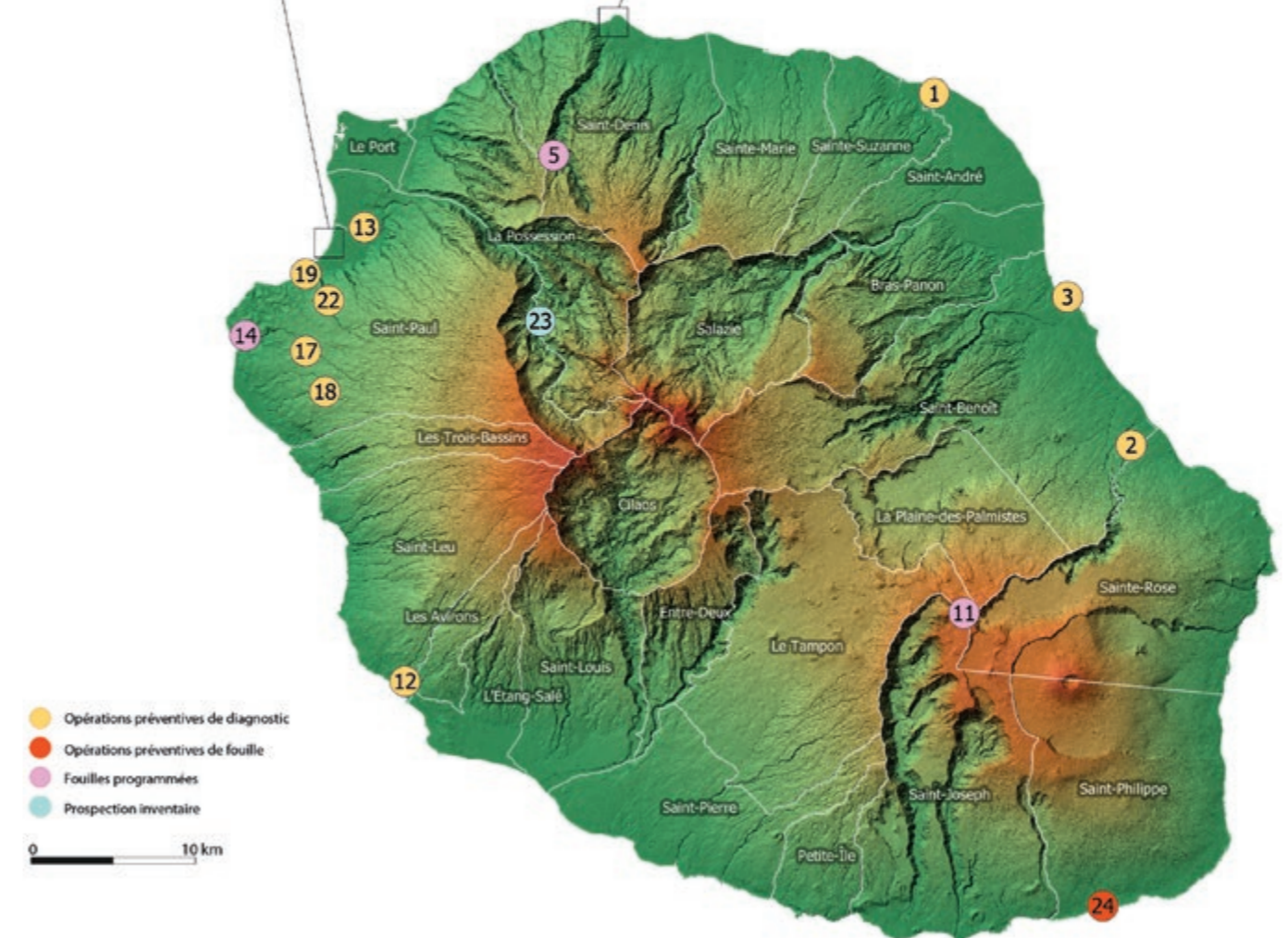
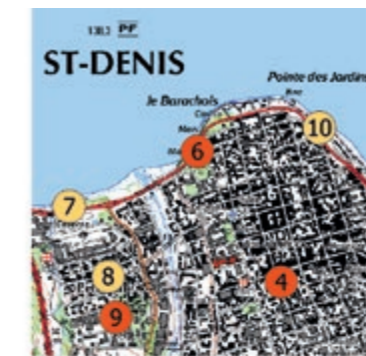
LA RÉUNION

Carte des opérations autorisées ou encadrées

BILAN SCIENTIFIQUE

2019

2020



LA RÉUNION

Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées

2019
BILAN SCIENTIFIQUE
2020

2019
BILAN SCIENTIFIQUE
2020

Le tableau présente les opérations suivies par le service régional de l'archéologie dans le cadre du contrôle scientifique et technique, qu'elles soient autorisées par la direction des affaires culturelles de La Réunion, sous l'autorité du préfet de La Réunion, ou par le Département de recherches archéologiques subaquatiques ou sous-marines, sous l'autorité du ministre de la culture.

COMMUNE(S)	Année	Lieu(x)-dit(s)	Responsable d'opération (organisme)	Type d'opération	Réf. carte
SAINT-ANDRÉ	2020	Bois Rouge	GERBER F. (INRAP)	OPD	1
SAINT-BENOÎT	2019	Les Orangers	CORNEC T. (INRAP)	OPD	2
SAINT-BENOÎT	2020	Rue Bertin	GERBER F. (INRAP)	OPD	3
SAINT-DENIS	2019	119 rue Jean Chatel	MIGEON W. (INRAP)	OPF	4
SAINT-DENIS	2019	Îlet à Guillaume	VIDAL J. (CULT)	PI	5
SAINT-DENIS	2019	Place Charles de Gaulle	DECANTER F. (INRAP)	OPF	6
SAINT-DENIS	2020	3 rue Militaire	CORNEC T. (INRAP)	OPD	7
SAINT-DENIS	2020	9 rue de la Caserne	CORNEC T. (INRAP)	OPD	8
SAINT-DENIS	2020	Îlet à Guillaume	CORNEC T. (INRAP)	FP	5
SAINT-DENIS	2020	La Redoute	GINESTE M.-C. (INRAP)	OPF	9
SAINT-DENIS	2020	Nouvelle Entrée Ouest – Phases 2 et 3	GERBER F. (INRAP)	OPD	10
SAINT-JOSEPH LE TAMPON	2019	Caverne des Lataniers	MOTTE V. (CULT)	FP	11
SAINT-LEU	2019	Ravine du Trou – Bois Blanc	CORNEC T. (INRAP)	OPD	12
SAINT-PAUL	2019	156 rue Jules Thirel	CORNEC T. (INRAP)	OPD	13
SAINT-PAUL	2019	Colline du théâtre	VIDAL J. (CULT)	FP	14

COMMUNE(S)	Année	Lieu(x)-dit(s)	Responsable d'opération (organisme)	Type d'opération	Réf. carte
SAINT-PAUL	2019	Entrée est – Lot 3	BIWER N. (INRAP)	OPF	15
SAINT-PAUL	2019	Entrée est – Lots 5-9	BOLLE A. (INRAP)	OPD	16
SAINT-PAUL	2019	Musée de Villèle	CORNEC T. (INRAP)	OPD	17
SAINT-PAUL	2019	Rue du Lycée	CORNEC T. (INRAP)	OPD	18
SAINT-PAUL	2020	17 route des premiers Français	DECANTER F. (INRAP)	OPD	19
SAINT-PAUL	2020	17 rue de Gaulle	CORNEC T. (INRAP)	OPD	20
SAINT-PAUL	2020	36 rue de Paris	CORNEC T. (INRAP)	OPD	21
SAINT-PAUL	2020	40 rue de Paris	CORNEC T. (INRAP)	OPD	21
SAINT-PAUL	2020	74 rue Saint-Louis	CORNEC T. (INRAP)	OPD	21
SAINT-PAUL	2020	Bernica	CORNEC T. (INRAP)	OPD	22
SAINT-PAUL	2020	Bernica	CORNEC T. (INRAP)	OPD	22
SAINT-PAUL	2020	Bernica	CORNEC T. (INRAP)	OPD	22
LA POSSESSION SAINT-PAUL	2020	Mafate	VIDAL J. (CULT)	PI	23
SAINT PHILIPPE	2019	Puits des Anglais	BOLLE A. (INRAP)	OPD	24
SAINT PHILIPPE	2020	Puits des Anglais	BOLLE A. (INRAP)	OPF	24

Frédéric GERBER (RO)

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'un projet de plateforme de traitement des vinasses¹ déposé par la Société Adrien Bellier, au chemin Bois Rouge à Saint-André. L'opération a été réalisée par l'Inrap du 24 au 27 novembre 2020².

La parcelle de cannes à sucre, située juste au pied de l'usine sucrière de Bois Rouge, couvre quatre hectares³. La plaine de Bois Rouge, à l'extrémité nord-ouest de la commune de Saint-André, correspond à une ancienne baie colmatée, ayant conservé un aspect marécageux, malgré sa mise en culture dès le début du XIX^e siècle. Les terrains sont situés à 3,50m au-dessus du niveau de l'océan en moyenne et sont séparés de celui-ci par un cordon littoral constitué d'un amoncellement de galets. Elle est surtout connue pour son usine sucrière, mentionnée dès 1817 sur le domaine de François-Xavier Bellier-Montrose⁴.

Les 39 sondages réalisés à la pelle mécanique ont montré qu'aucune occupation en lien avec le fonctionnement de l'usine depuis sa création en 1817, ou antérieure à celle-ci, n'est présente sur cette parcelle [Fig. 1 & 2].

La stratigraphie est homogène sur l'ensemble de la zone. Sous les niveaux de labours et de culture actuels, à un peu plus de 0,50m de profondeur, un niveau de limon argilo-sableux brun, épais d'une quinzaine de centimètres, semble correspondre à un paléosol⁵. Le terrain naturel apparaît à 0,75m de profondeur en moyenne. Il prend la forme d'alluvions fines (limons plus ou moins argileux, sables, et argiles), puis grossières (galets, graviers), avec

une couche organique entre les deux (anciens marais). Un des sondages a livré au sommet du paléosol une zone fortement rubéfiée d'au moins 15m². C'est en fait tout le sommet de la couche qui est rubéfié sur plus de 10cm d'épaisseur. Sa position stratigraphique incite à le situer dans une période relativement ancienne. Il serait séduisant d'y voir la trace d'un énorme foyer en lien avec la préparation de la zone avant sa mise en culture au tout début de l'implantation de l'usine sucrière. Toutefois, l'absence de mobilier ne permet pas d'aller plus avant dans cette hypothèse. S'ils n'ont pas permis de découvrir des traces d'occupation pérenne, les résultats du diagnostic permettent de retracer l'évolution du paysage. Les informations géomorphologiques recueillies pourront servir à d'autres opérations archéologiques qui pourraient éventuellement intervenir sur la plaine de Bois Rouge.

1. Résidu de la distillation de liquides alcooliques.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Frédéric Gerber, Mélissa Baffert, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), OMT (topographie).

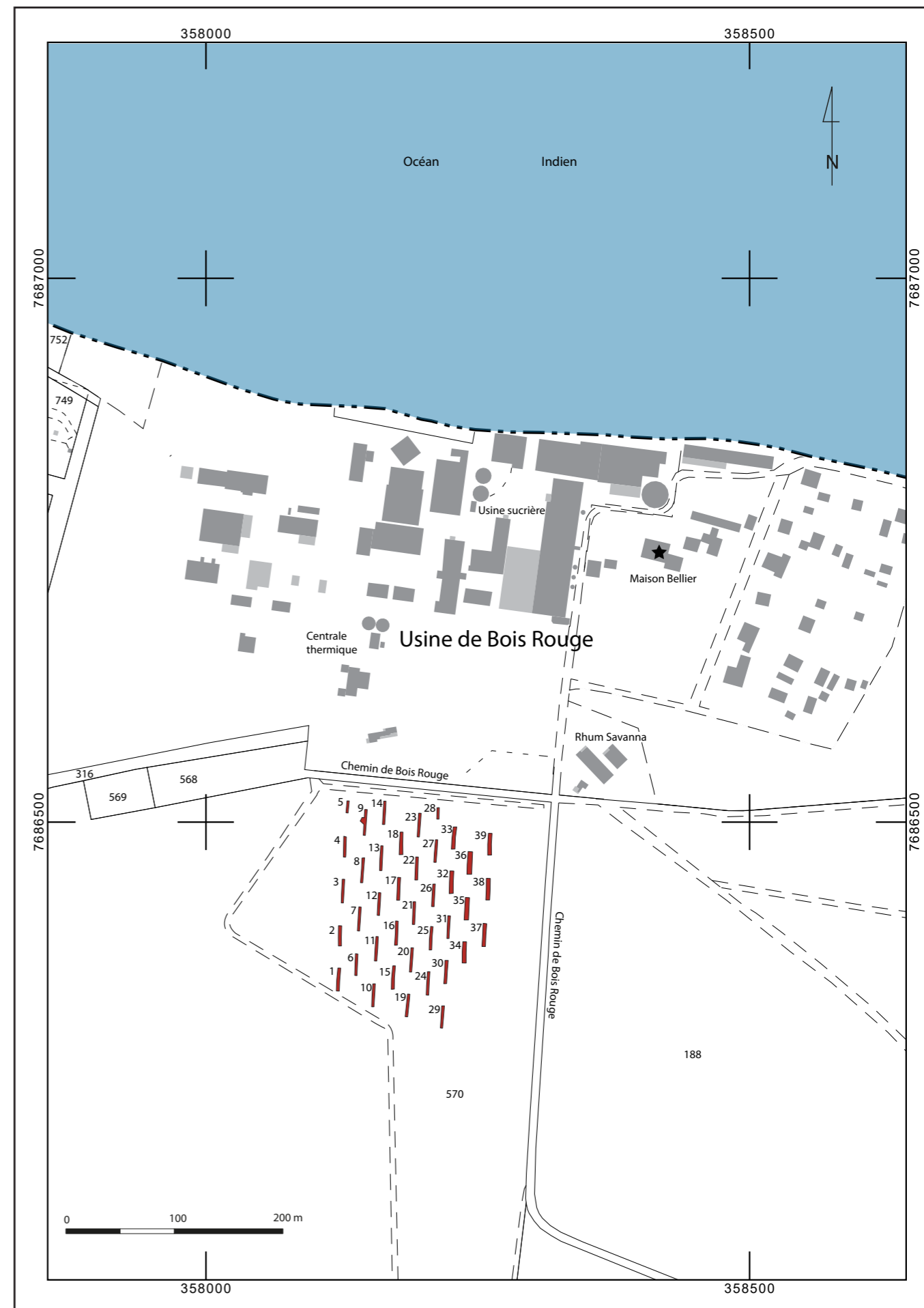
3. Gerber F., Baffert M., 2021 a.

4. Leveneur B., 2007 a et Leveneur B., 2007 b.

5. Sol ancien formé dans des conditions de climat et de végétation différentes des conditions actuelles et enterré sous les dépôts épais plus récents (sols fossiles).



[Fig. 1] : Vue aérienne montrant les sondages réalisés au milieu de la plaine de Bois Rouge (Photo A. Vaccaro / agence Wopé !)



[Fig. 2] : Plan général des sondages (DAO F. Gerber / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite en 2018, préalablement à la réalisation d'une carrière, au lieu-dit Les Orangers à Saint-Benoît. Dans le même contexte et après la méthodologie mise en œuvre pour le site de Bois Blanc à Saint-Leu, des préconisations ont été fournies par le SRA pour la réalisation d'une couverture LiDAR de l'emprise. Un relevé de haute résolution a ainsi été réalisé par la société Arcad ingénierie permettant d'obtenir un MNT précis des 41 ha concernés [Fig. 1].

Après exploitation de ces données, une prospection pédestre a été menée conjointement par le SRA et l'Inrap¹. Elle a permis de caractériser les anomalies topographiques qui apparaissent sur le relevé. Seules

structures anthropiques significatives dans la zone, des amas linéaires de blocs ont été relevés, ils délimitent des parcelles sur des longueurs dépassant la centaine de mètres, et culminent à plus de 10m de hauteur. Ces structures, qui au vu de leurs dimensions considérables n'ont pu qu'être réalisées à l'aide d'engins mécaniques, ont été créées par enlèvement de roches pour rendre ces parcelles praticables dans les années 1980.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Corneec, Fanny Lachery, Jonhattan Vidal (traitement LiDAR) ; moyens techniques : société Arcad (LiDAR).



[Fig. 1] : Orthophotographie et relevé LiDAR de l'emprise du diagnostic (relevé Arcad, traitement J. Vidal / SRA de La Réunion)

Frédéric GERBER (RO)

À Saint-Benoît, un projet de réaménagement d'un secteur de la rue Bertin, sur le site même de l'ancienne gare ferroviaire, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Réalisé par l'Inrap du 7 au 16 décembre 2020¹, il avait pour buts d'évaluer la présence ou non de vestiges liés à son histoire, ainsi que d'explorer les occupations antérieures dans cette zone ; le secteur de Saint-Benoît étant probablement occupé dès le XVII^e siècle².

L'emprise diagnostiquée se trouve sur le front de mer tout près du rivage, en rive droite de la rivière des Marsouins. Elle abrite les ruines du bâtiment voyageur appartenant à l'ancienne gare, bâtie entre 1879 et 1881. Aujourd'hui très dégradés, ces vestiges témoignent d'une gare qui fut pourtant le point de départ, aussi appelé « Km 0 », de la ligne de chemin de fer qui parcourait l'île par le littoral jusqu'à Saint-Pierre, de 1882 à 1962. L'ensemble comportait également un entrepôt de marchandises, un dortoir pour les mécaniciens, ainsi qu'une plaque tournante permettant de faire faire demi-tour aux locomotives, qui repartaient vers Saint-Pierre. Les voies ferrées étaient présentes au nombre de 4 : deux principales et deux secondaires³.

Au total, 19 sondages et fenêtres ont été ouverts durant l'opération de terrain, sur une superficie de 3,5 ha [Fig. 1]. Au niveau de la gare, l'ensemble de la plateforme ferroviaire résulte d'un aménagement anthropique, qui a nécessité l'apport de remblais conséquents. La préparation du terrain pour l'implantation d'une ligne ferroviaire, et à plus forte raison une gare, était très codifiée. En témoigne le Traité pratique de l'entretien et de l'exploitation des chemins de fer⁴, qui aborde notamment la nature et la manière de mettre en place les remblais, ainsi que la pente à leur donner. À la gare de Saint-Benoît, les remblais sont essentiellement composés de galets de plage, recouverts d'une épaisse couche d'argile empêchant l'eau de remonter par capillarité ; matériaux parfaitement adaptés à ces travaux d'aménagement, comme le montrent les récentes découvertes sur Saint-Denis, qui ont mis en évidence une préparation du terrain similaire⁵.

Cette plateforme était aménagée en surface par un pavage composé de galets coupés d'un côté ; leur face plane étant positionnée vers le haut. Ce sol pavé a été retrouvé dans quatre sondages, situés à l'arrière bâtiment voyageur et au nord-ouest de celui-ci, sous l'emplacement actuel d'un terrain de pétanque. Le pavage ne couvre pas toutes les zones de circulation de l'ancienne gare ; et plus près des bâtiments, ce sont des petits galets damés qui forment le sol des espaces de circulation [Fig. 2].

De part et d'autre des bâtiments (bâtiment voyageur et halle à marchandises) ont été retrouvées des traverses de rails métalliques, ainsi que plusieurs sections de voies

encore en place [Fig. 3]. Une interruption dans le pavage, derrière le bâtiment des voyageurs, parfaitement alignée aux traverses retrouvées *in situ* dans le sondage voisin, d'une largeur sans équivoque, indique le passage de rails à cet endroit, aujourd'hui démantelés [Fig. 4].

Si le hangar qui accueillait autrefois les marchandises est connu par les sources historiques, il n'est pas conservé en élévation. Toutefois, ses fondations retrouvées dans les sondages 6, 7, 8 et 18 ont permis de le localiser [Fig. 5]. Deux états ont pu être mis en évidence. Apparaissant à une vingtaine de centimètres sous la surface, les maçonneries des fondations sont faites de galets grossièrement équarris, liés au mortier. Bien conservées, ces fondations ont permis d'identifier les différents murs de l'ancien édifice, qui devait mesurer 8m de largeur et 22,70m de longueur dans son état initial, pour atteindre une longueur totale de plus de 40m avec son extension, mise en place en 1940. Ce local, annexé largement après l'édification de la halle de marchandises, pourrait bien correspondre à l'abri de transbordement des sucres arrivant par camion.

Le bâtiment des voyageurs, quant à lui encore en élévation mais à l'état de ruines, n'est pas concerné immédiatement par le projet de réaménagement. Il a cependant été scanné entièrement en trois dimensions⁶. Ce travail annexe permet de disposer aujourd'hui d'un modèle numérique à partir duquel il est possible d'extraire un plan orthonormé et un relevé des élévations [Fig. 6].

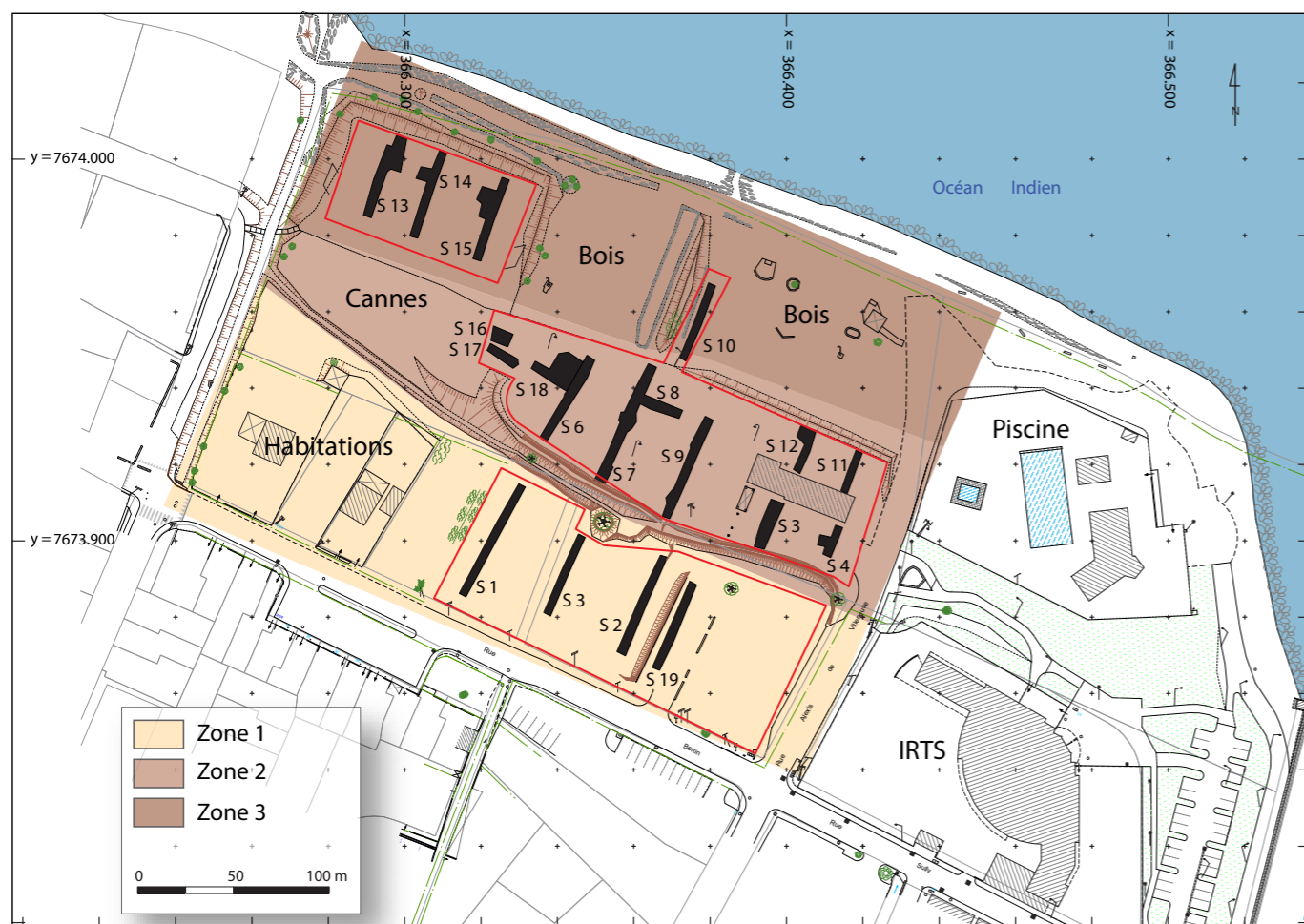
Si aucune occupation antérieure aux aménagements ferroviaires n'a pu être perçue au niveau de la gare, il n'en va pas de même à l'emplacement du terrain de football de « Plateau vert ». Sur cette zone, en bordure nord-ouest de l'emprise, délimitée sur deux côtés par des talus imposants (cordon littoral au nord-est et talus du grand fossé qui longe la rue les Rails dans l'axe de la rue Poivre), une série de fondations parallèles au rivage est apparue. Retrouvés au sein de trois sondages, les murs alignés, construits en pierres taillées dans du basalte, liés entre eux avec une sorte de mortier désagrégé de couleur blanche et intégrant du sable, semblent appartenir à un même et unique ensemble [Fig. 7]. Ils permettent d'imaginer l'existence d'un bâtiment parallèle au front de mer, d'au moins 33m de longueur, et large de 6 m au minimum, soit 200m². L'absence de mobilier ne permet pas de dater ces fondations, mais les recherches ultérieures à leur découverte suggèrent qu'elles pourraient appartenir à l'entrepôt d'une marine, fondée probablement dès 1846 ou 1848. Son ponton aurait été emporté par le cyclone de 1848, mais pas son entrepôt, qui apparaît sur un plan publié en 1854⁷. Cet entrepôt et le ponton reconstruit apparaissent également sur une gravure d'Antoine-Louis Roussin, publiée en 1867. L'ensemble avait disparu en 1876, lors d'un relevé des concessions sur les 50 pas géométriques.

Ce diagnostic apporte de nombreuses informations sur ce secteur très peu étudié jusqu'à présent. Il prouve l'intérêt de la récente discipline qu'est l'archéologie ferroviaire, en offrant son lot de données inédites, autant sur les travaux de mises en place de la plateforme accueillant les bâtiments de la gare (terrassement, mise en place de la canalisation du bras Banane), que sur les bâtiments en eux-mêmes (matériaux et méthodes de construction, états successifs). La collecte et le traitement des données a abouti à la restitution d'un plan de la gare du « Km 0 », dans la seconde moitié du XX^e siècle [Fig. 8]. Les fondations retrouvées sous le terrain de foot sont également d'un intérêt notable, permettant de les associer aux restes d'un entrepôt de marine.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Frédéric Gerber, Mélissa Baffert, Jonhattan Vidal (lasergrammétrie), Christine Fouilloud (mise en page du rapport) ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), OMT (topographie).
2. Gerber F., Baffert M., 2021 c.
3. Boulogne E., 1992 ; Boulogne E., 2012.
4. Goschler C., 1878.
5. Gerber F., Baffert M., 2021 b.
6. Jonhattan Vidal, SRA, DAC de La Réunion : <https://skfb.ly/on7TG>
7. FR ANOM 24 23DFC1530001A : Projet de défense permanente de l'île. Carte annexée à l'avis du Comité [du Génie] en date du 14 mars 1854. Document réalisé à l'encre sur un fond de carte imprimé en 1849 : *Carte des côtes de l'île de La Réunion*, M. Cloué, 1845 et 1846.



[Fig. 2] : Transition entre le sol de petits galets damés et le pavage, sondage 7 (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 1] : Zones accessibles et implantation des sondages (relevé OMT, DAO F. Gerber / Inrap)



[Fig. 3] : Section de voie encore en place, sondage 6 (photo F. Gerber / Inrap)



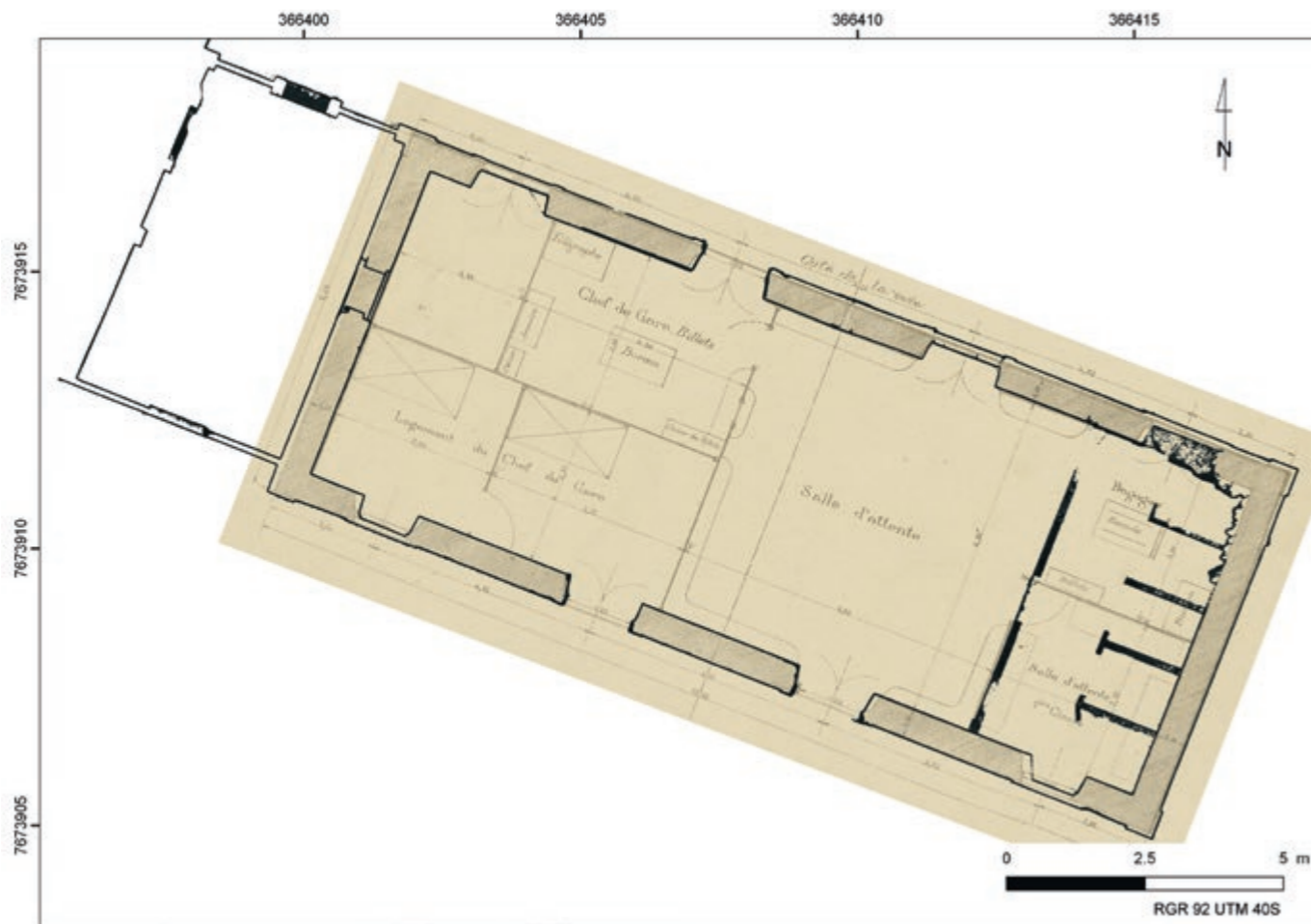
[Fig. 4] : Le pavage interrompu dans le sondage 5, au niveau du passage d'une des voies ferrées (M. Baffert / Inrap)



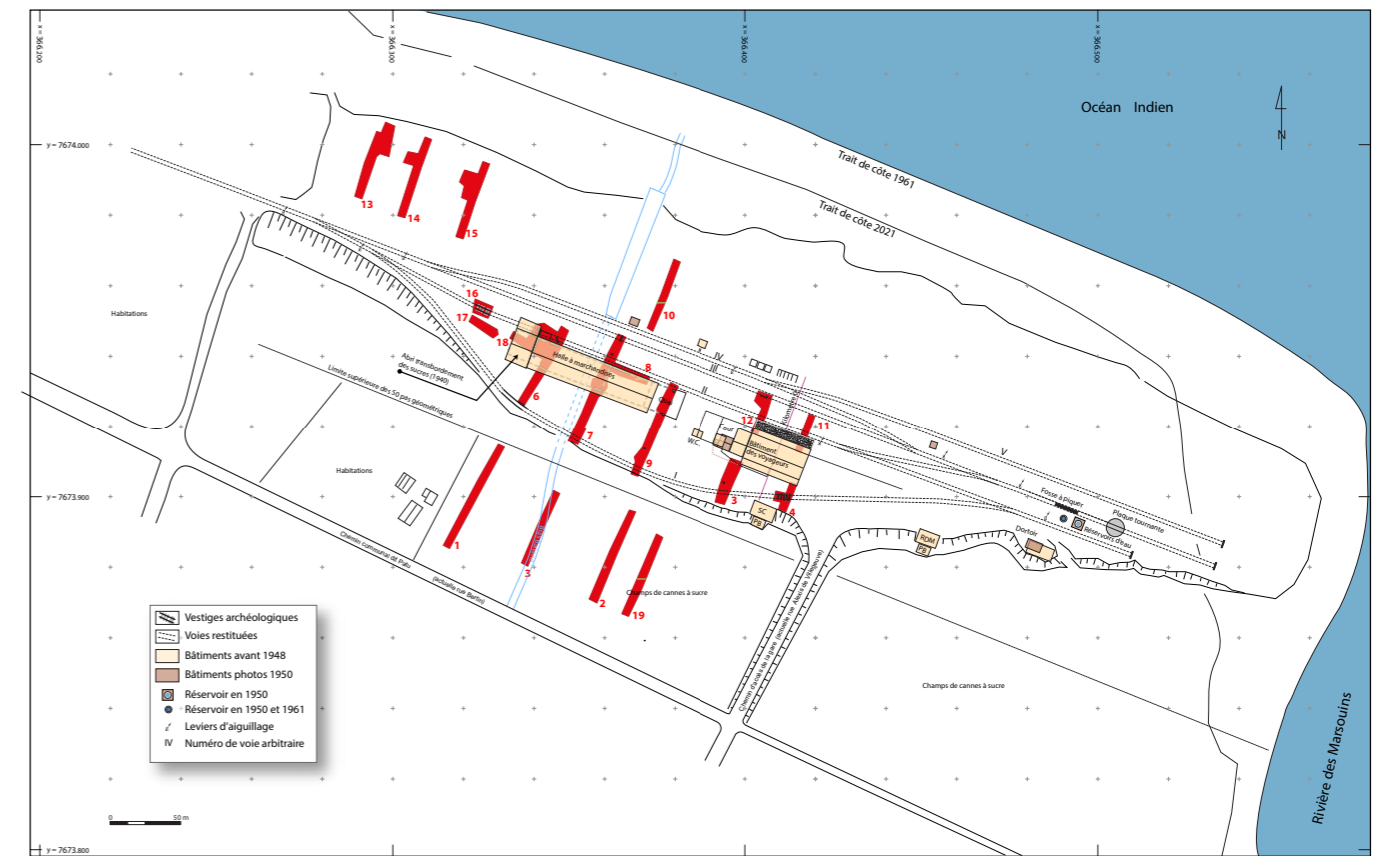
[Fig. 5] : L'angle sud-est de la halle à marchandises : à gauche le mur pignon, à droite le mur méridional, sondage 7 (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 7] : Vue d'ensemble des structures identifiées dans le sondage 13 (photo F. Gerber / Inrap)



[Fig. 6] : Plan orthonormé issu du scan 3D, superposé au plan-type des bâtiments des voyageurs d'une gare de 1^{re} classe (FRAD974_118_FI_074, J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 8] : Plan d'ensemble de la gare de Saint-Benoît reconstitué à partir des divers documents d'archives, des vues aériennes de l'IGN et des vestiges archéologiques (F. Gerber / Inrap)

Wandel MIGEON (RO)

Sur prescription de l'état, une opération de fouille a été réalisée au 119 de la rue Jean Chatel, préalablement à la construction d'un bâtiment de commerces et de bureaux par l'entreprise GHML INVEST¹. Réalisée par l'Inrap², entre les mois de septembre et octobre 2019, la fouille a révélé le potentiel d'étude archéologique d'une maison créole sur 1500m². Elle a confirmé une chronologie générale d'occupation de la parcelle du XVIII^e au XX^e siècle [Fig. 1]³.

L'étude des archives territoriales révèle que la parcelle n°30 du plan Guyomard de 1742⁴ a appartenu à un certain Jean Calvert, né à Saint-Malo. D'abord tonnelier puis lieutenant aide major de la milice bourgeoise en 1743, il est décédé à Sainte-Suzanne en 1766. Si le plan Paradis de 1733 ne révèle aucune construction, il faut attendre le plan Guyomard de 1742 mais surtout celui de Chandelier, en 1808, pour avoir un premier aperçu de la maison Calvert⁵ [Fig. 2]. Le plan signale une grande bâtisse au centre du terrain, encadrée au nord par une zone de jardin et, au sud, par deux bâtiments.

Un relevé pierre à pierre des murs démontre l'ampleur et la complexité des aménagements de la maison Calvert durant 250 ans [Fig. 3]. Après l'examen de la succession relative des murs, un premier bilan révèle au moins cinq phases d'évolution des bâtisses⁶.

Une maison créole a été construite au centre de la parcelle. Elle est accompagnée de bâtiments annexes. Une aire de circulation longée de deux trottoirs pavés et un réseau d'assainissement privé accompagne les bâtisses. L'occupation humaine débute avec une aire dédiée à une activité d'extraction de matériaux basaltiques et/ou argileux au nord-est de l'emprise. Elle est accompagnée d'un bâtiment en bois, de trous de poteaux et de fosses creusées dans le substrat argilo-basaltique.

La seconde phase d'occupation couvre la première moitié du XIX^e siècle. Elle débute par un nivellement général du site caractérisé par la mise en place de remblais de comblement de la zone d'extraction. Un important mobilier (verre, métal, faïence) datable des époques moderne et contemporaine, entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècle a été soigneusement récolté. Cinquante-cinq monnaies ont été identifiées dont une pièce de trente deniers dite « Mousquetaire », Louis XIV, Lyon / Metz, 1709-1713 [Fig. 4].

Un troisième état d'occupation révèle la construction d'un grand mur orienté d'est en ouest. Il délimite une parcelle caractérisée au centre par la construction d'une maison créole. La résidence représente un plan rectangulaire d'une surface de 270m². Elle est associée à l'aménagement d'une probable varangue au sud. Un trottoir assemblé avec des pavés de basalte sur 1 m de large et 19 m de long borde une voie d'accès

engravée. Elle est orientée est-ouest et mesure 4 m de large. Un second trottoir également d'1 m de large est attenant parallèlement à celle-ci au sud. La voie longe trois bâtiments contigus construits face à la résidence au sud. Elle aboutit sur l'aménagement d'un probable portail délimitant une aire ouverte desservant quatre autres bâtiments ainsi qu'un bassin au sud-est de l'emprise. Sept bâtiments sont ainsi alignés au sud le long de la voie. Ils matérialisent probablement les parties domestiques de la maison créole. La résidence était raccordée à un réseau d'assainissement matérialisé par plusieurs branches de canalisations et des puits perdus. Ils témoignent du développement d'un quartier urbain concomitant à la mise en place d'un réseau d'assainissement secondaire privé. Le côté oriental de la résidence est délimité par un grand mur orienté est-ouest. Deux bâtiments de plan rectangulaire sont construits suivant une orientation est-ouest. Ils se rapportent à deux dépendances domestiques pavées de blocs de basalte. Cet ensemble bâti marque le prélude à un agrandissement de la zone construite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Lors d'une quatrième phase, la résidence principale fait l'objet d'une rénovation. Deux nouvelles entrées sont construites à l'est et au nord. Au nord un large perron de 7 m de long et 1,2m de large s'apparente à une nouvelle entrée principale. Une entrée secondaire matérialisée par des marches en basalte ouvre vers l'est. Un des deux bâtiments de plan rectangulaire est agrandi. La réfection des sols exhaussés est associée à un pavage de moellons coniques en basalte. Les deux bâtiments contigus à l'est de l'emprise coexistent. Les murs de l'état précédent sont repris en sous-œuvre et surélevés avec des matériaux basaltiques récupérés. Deux bassins sont aménagés contre le mur nord.

La cinquième et dernière phase se développe au cours du XX^e siècle. Un important réseau d'assainissement et/ou d'alimentation d'eau apparaît orienté depuis le nord vers le sud de la résidence. Une fosse septique en béton est construite devant l'entrée orientale de la demeure. Une partie des bâtiments domestiques est alors condamnée. Au milieu du XX^e siècle, la varangue, la ruelle ainsi que la plupart des bâtiments domestiques ont disparu.

L'histoire d'un quartier résidentiel de Saint-Denis se dévoile peu à peu, la reconstitution de la maison Calvert révélera son évolution au cours des siècles. En particulier, l'étude des mobiliers précisera les modes de vie des occupants qui se sont succédé. L'analyse des matériaux de constructions s'attachera quant à elle à déterminer les techniques employées par les artisans locaux. Par exemple l'étude en cours des mortiers de chaux révèle d'ores et déjà la diversité des modes opératoires dans le temps.

1. Migeon W., à paraître.

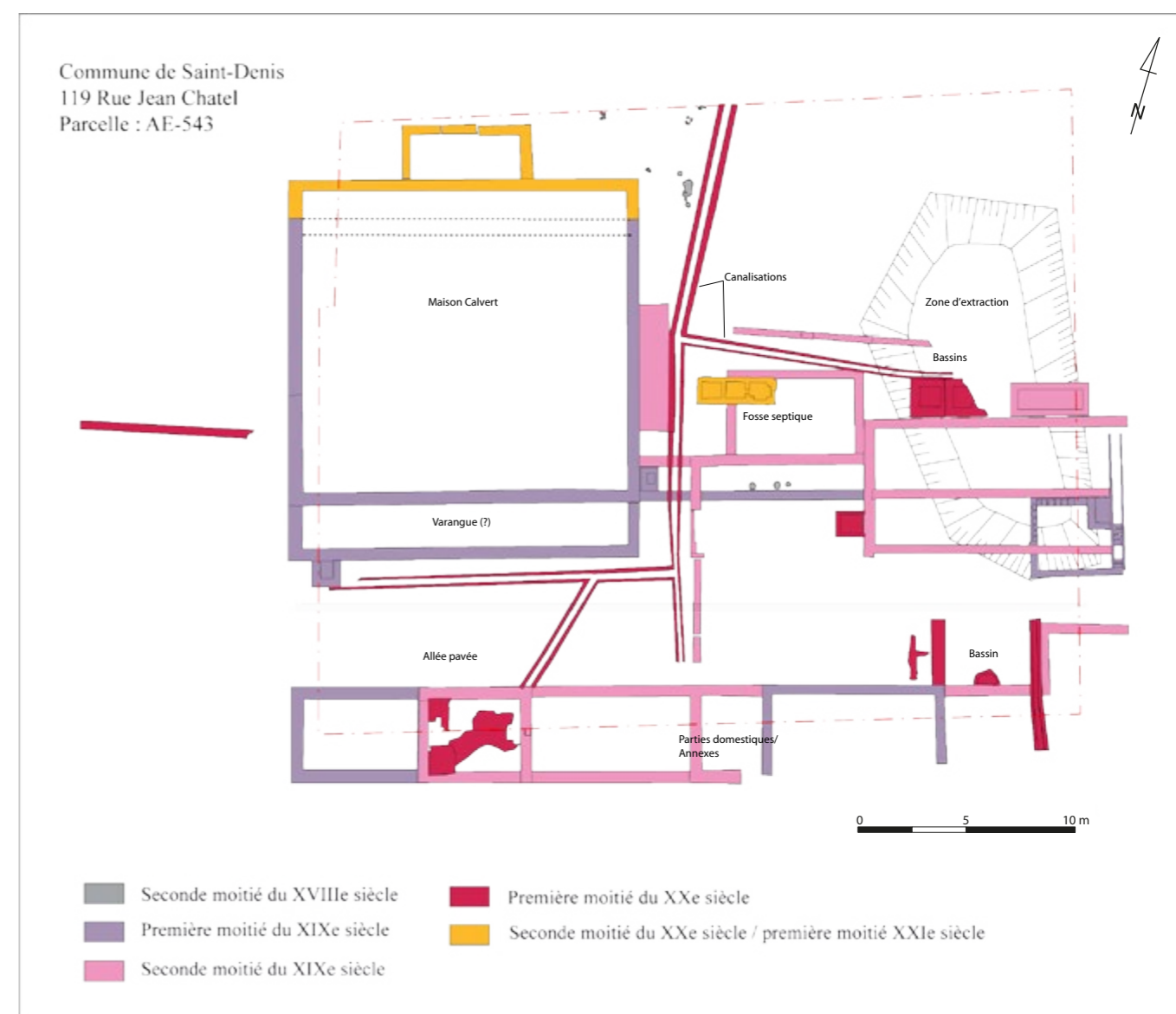
2. Équipe de terrain et de post-fouille : Wandel Migeon, Marine Ferrandis, Manuelle Prié, Serge Dalle, Benoît Oliveau, Thierry Cornec, Thierry Gé (géologie), Vincent Geneviève (numismatie), Anne-Aimée Lichon (étude d'archives), Marina Biron (restauration), Morgane Legros (étude du mobilier), Abel Vaccaro (photos aériennes), Philippe Delaygues (numismatie), Merwan Chettir (stagiaire DAC) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OMT (topographie).

3. Migeon W., 2019.

4. FR ANOM 23DFC0063B : Plan et division du terrain du quartier de St. Denis conformément aux titres de concession, conciliés avec les différents mesurages qui ont été faits au dit quartier. M. Guyomar, 1742.

5. FR ANOM 23DFC0112terA : Plan de la ville de St Denis et de ses environs, Isle Bonaparte, 1808.

6. Migeon W., 2020.



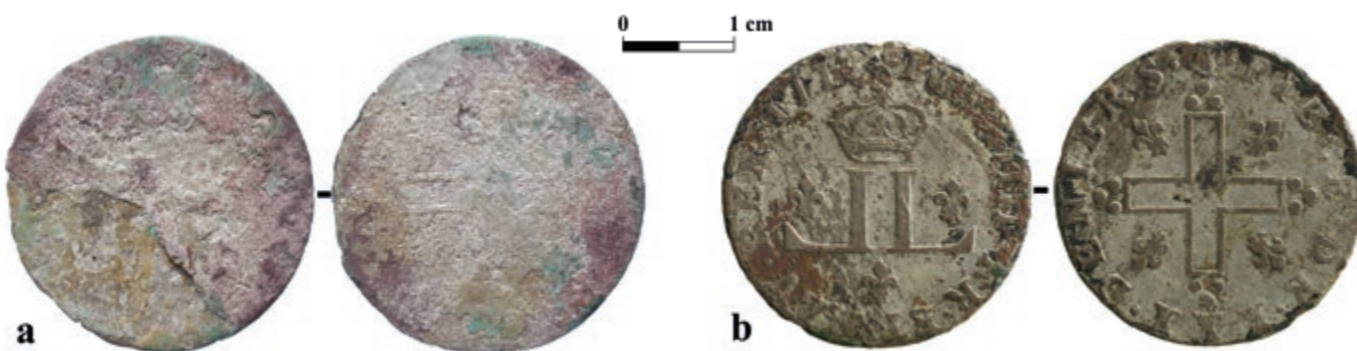
[Fig. 1] : Restitution en plan des états de constructions qui se sont succédés au cours des 250 dernières années (DAO W. Migeon / Inrap)



[Fig. 2] : Localisation de la maison Calvert à Saint-Denis sur le plan de 1808 (DAO W. Migeon / Inrap, ANOM 23DFC0112ter)



[Fig. 3] : Relevé de l'ensemble des structures et vue aérienne du chantier (photo A. Vaccaro / agence Wopé !, DAO W. Migeon / Inrap)



[Fig. 4] : Pièce de trente deniers dite « Mousquetaire », Louis XIV, Lyon / Metz, 1709-1713
a : Monnaie identifiée sur le site du 119 rue Jean Chatel (photo V. Geneviève / Inrap),
b : Musée Carnavalet, numéro d'inventaire NM870, Histoire de Paris (photo W. Migeon / Inrap)

Jonhattan VIDAL (RO)

En 2019, le SRA a accompagné le Département de La Réunion pour l'étude du site de l'Îlet à Guillaume¹. Site historique et espace naturel remarquable, cet îlet isolé culmine à 700 m d'altitude, il est enclavé entre les deux remparts de la rivière Saint-Denis résultant de l'effondrement de la plaine d'Affouches [Fig. 1]. Il abrite en particulier les vestiges d'un pénitencier pour enfants, construit en 1864 et dirigé par les « Pères du Saint-Esprit » jusqu'à sa fermeture en 1879. D'autres phases d'occupation du site sont connues ou soupçonnées, dont une éventuelle fréquentation pendant la période du marronnage avant 1848, une phase d'exploitation agricole antérieure à 1864 et une occupation postérieure à l'abandon de l'établissement.

Devant les contraintes intrinsèques à la nature du lieu (accès difficile, surface étendue, couvert végétal dense), un relevé LiDAR a été proposé de manière à appréhender l'ensemble du site et ainsi détecter et caractériser les vestiges sur 70 ha.

L'acquisition

Pour permettre une véritable réflexion archéologique sur ce site, il était nécessaire de connaître l'ampleur des structures, leur répartition et leur nature. Si une partie des vestiges visibles était connue, les expertises de terrain préalables avaient montré la nécessité d'investigations à l'échelle de l'ensemble du massif pour aboutir à une carte archéologique de l'îlet. La configuration de l'îlet dont seule la partie sommitale est de pente raisonnable et son couvert végétal dense rendent impossible la prospection classique exhaustive. Considérant que les types de structures rencontrées ont nécessairement laissé une signature détectable en microtopographie, un relevé LiDAR, précisément calibré s'avérait parfaitement adapté à la situation.

L'opération, sous la maîtrise d'ouvrage du Département de La Réunion², a bénéficié de l'expertise scientifique du SRA qui a rédigé le CCTP, réalisé le suivi technique de l'acquisition, analysé et exploité les données produites. Le survol par hélicoptère équipé d'un scanner laser³ a été réalisé le 5 septembre 2019 par un groupement entre le cabinet de géomètres Veyland et la société Sintegra. Couplée à cette acquisition LiDAR, une orthophotographie à 10 cm de résolution a été produite⁴. Les données finalisées ont été livrées en décembre 2019.

Les principes de l'acquisition, guidés par un cahier des charges détaillé et ajustés au démarrage de l'opération, ont été définis de manière à pouvoir produire un modèle numérique de terrain (MNT) précis généré à partir d'une densité finale de cinq points au sol par m² sous couvert végétal. Pour atteindre cet objectif, la stratégie et les paramètres⁵ du relevé ont été adaptés au relief accidenté du site et à sa végétation qui cumule plantes tropicales basses et hauts résineux. La réalisation d'une acquisition sur-mesure était facilitée par les dimensions raisonnables

de l'emprise à investiguer (70 ha). La stratégie employée a ainsi permis de produire un nuage de 139 453 660 points géoréférencés (180 pts/m²).

La classification⁶ des points a été réalisée avec un volant important d'édition manuelle et dans une phase d'échange qui a permis une confrontation entre les premières versions des données et les relevés et observations archéologiques que nous avons réalisés au préalable dans ce but. C'est au final un nuage classé dont 3 149 305 points sont attribués au sol qui a été produit [Fig. 2] et à partir duquel un MNT à 25 cm de résolution a été généré.

Détection des vestiges archéologiques

Pour modéliser la morphologie du site grâce à ce MNT il est nécessaire de réaliser des traitements informatiques qui permettent de produire des indices de visualisation des microreliefs. Chaque technique de visualisation correspond mieux à certains types de terrains ou d'anomalies, aussi après une phase expérimentale nous avons à l'usage retenu les indices les plus appropriés pour détecter les anomalies de reliefs dont l'origine est anthropique. On utilise ainsi de manière simultanée et comparative les indices suivants [Fig. 3 & 4] :

- l'analyse de pentes, procédé qui consiste à afficher la valeur de la pente du terrain en pourcentage⁷ ;
- l'ouverture topographique positive⁸ est utilisée à échelle resserrée, elle consiste à afficher pour chaque point la valeur de dominance par rapport à l'environnement⁹.
- le modèle de relief local¹⁰, consiste en une série d'étapes à produire un MNT qui ne contient que les reliefs locaux par soustraction des tendances morphologiques ;
- le *visualisation for archaeological topography* (VAT) a également été utilisé de manière exploratoire¹¹.

Outre ces indices, la visualisation du MNT et du nuage de points en 3D permet de conforter le travail d'interprétation.

Les anomalies de relief correspondent à trois types de signaux primaires : les reliefs positifs, négatifs et les épaulements¹². Un travail d'analyse des indices permet ensuite d'interpréter les données LiDAR pour produire une carte archéologique. Ce travail est réalisé en plusieurs étapes : d'abord par une phase d'interprétation technique de la donnée (vectorisation des anomalies de relief) ; ensuite avec une série de vérifications de terrain¹³ pour confronter les identifications d'anomalies aux types de structures ; enfin une phase d'interprétation archéologique qui combine les différentes sources d'informations.

Au global, ce relevé de 70 ha montre une forte anthropisation de l'ensemble du secteur, un modelage conséquent de l'îlet dont la surface n'a plus grand-chose d'originel dans son relief, et de nombreuses structures bâties. On distingue ainsi trois familles principales de vestiges : 6 km linéaires de cheminements, une surface cumulée de 7 ha d'aménagements de terrain (reliefs, murgers) et plus de 2 km linéaires cumulés de

constructions sur les 5 ha du plateau sommital (murs et murs de terrasses). Si le relevé LiDAR permet d'aller plus en détail dans les reliefs archéologiques, voici les principaux éléments de ce repérage [Fig. 6].

En premier lieu, le chemin qui permettait l'accès au sommet de l'îlet apparaît très nettement. Si les 700 premiers mètres après la passerelle du sentier actuel reprennent précisément ce chemin, on constate grâce au relevé que le sentier moderne s'affranchit ensuite de ce tracé historique. Le chemin ancien en effet sillonne l'îlet en avançant loin sur ses pourtours pour maintenir une pente avec un degré très faible. Il permettait ainsi à des charrettes tirées par des bœufs de gravir cette hauteur. Bien que difficile d'accès aujourd'hui, la trace est large et solidement aménagée par des murs de soutènement. Au sud du relevé, un chemin de même format apparaît également en amont du plateau. Sur les flancs ouest et est de l'îlet, se distinguent également deux fins sentiers. Ils sont aujourd'hui totalement impraticables et uniquement décelables grâce à une légère signature topographique sur le MNT. Ces sentiers sont le vestige de passages pédestres sinueux dans les pentes de part et d'autre du plateau menant directement aux rivières.

Une zone au centre de l'emprise, sur un flanc orienté nord-ouest de pente moins forte, présente des aménagements de terrains. Ceux-ci sont notamment constitués de terrassements ainsi que d'alignements de blocs massifs composés par l'épierrement des surfaces mises en cultures¹⁴. Une chronologie relative est ponctuellement perceptible entre ces structures et ces éléments présentent une morphologie qui semble les distinguer dans le temps des aménagements réguliers du plateau. Au sein d'une partie des espaces ainsi délimités et sur les pentes ouest de l'îlet, on remarque également de larges surfaces modelées en degrés réguliers.

Outre les murs de soutènement de chemins, l'essentiel des structures bâties se trouve sur le plateau sommital sur une surface de l'ordre de 5 ha [Fig. 5]. Une allée principale, soutenue par de longs murs de terrasses dessert l'ensemble des espaces aménagés de part et d'autre. Ces espaces plans, destinés au bétail et aux cultures, sont situés à différents niveaux d'altitude probablement suivant les contraintes topographiques initiales du lieu. Ils sont essentiellement délimités par des murs de terrasse et desservis par des chemins perpendiculaires à la voie principale. Quelques secteurs présentent des murs d'enclos en élévation surmontés de chaperons. Les plus monumentaux murs de soutènements des plateformes atteignent 4 m de hauteur et sont construits en appareil quasi polygonal.

Quelques élévations de bâtiments conservées se distinguent sur le relevé. Les ruines de la chapelle sont nettement visibles bien que conservées sur une à deux assises seulement. Ces vestiges sont par ailleurs situés sur un promontoire naturel dont le flanc ouest a été fortement entaillé. Les vestiges les plus hauts sont deux murs pignons conservés en limite de la terrasse la plus au nord pour l'un et au niveau de l'espace central pour l'autre. En plus de ces constructions le MNT fait apparaître de nombreux aménagements hydrauliques : captage, bassins et canalisations, ouvrant le sujet essentiel de la gestion de l'eau sur l'îlet. Quelques anomalies restent énigmatiques, en particulier une structure alvéolaire au sud-ouest.

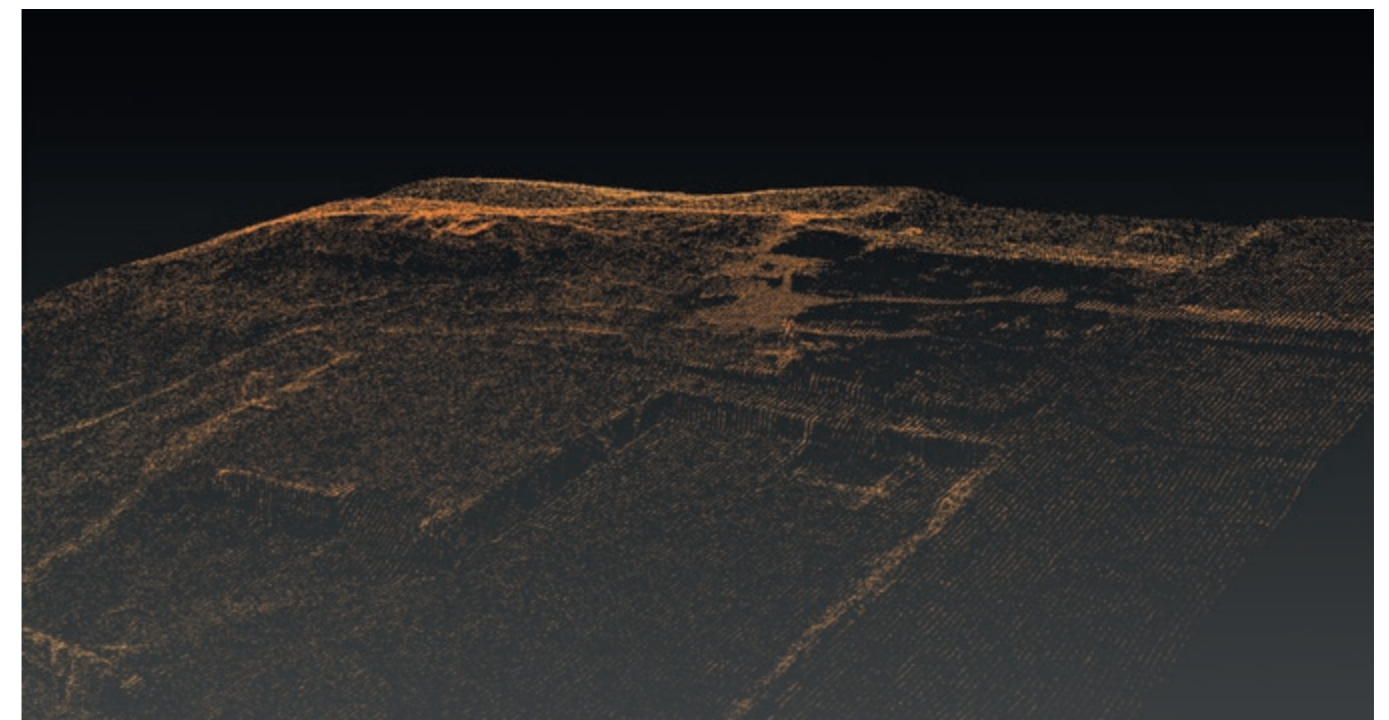
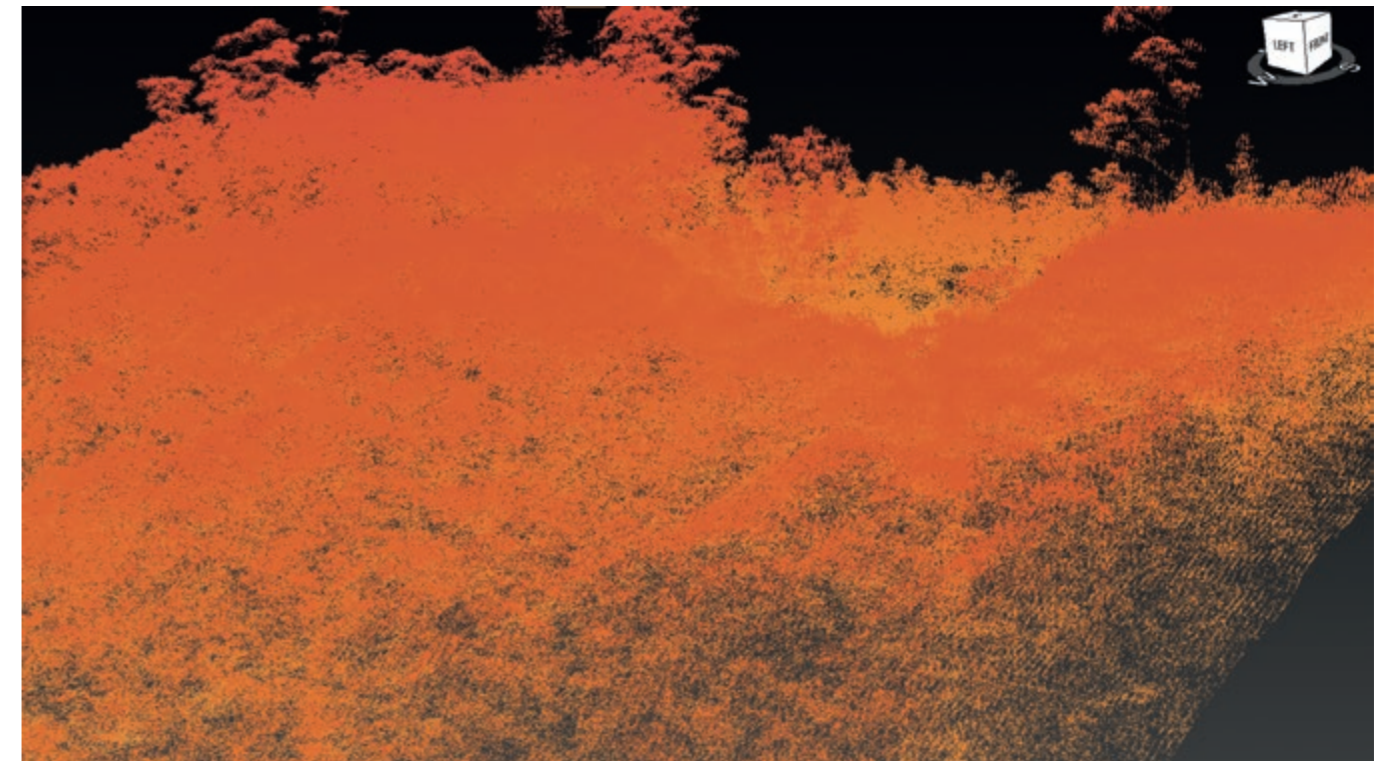
Au final, ce relevé et son exploitation mettent en évidence un site extrêmement anthropisé et au relief entièrement modelé. La multitude de structures détectées et vérifiées sur site permet une cartographie archéologique complète. Ces données et observations mettent en exergue le potentiel du site pour étudier les modes de constructions, la gestion de l'eau, les pratiques agricoles et la vie quotidienne aux différentes périodes d'occupation de l'îlet. Ce relevé et son exploitation n'étaient qu'une étape dans la recherche sur le passé de l'îlet à Guillaume et à l'appui des données LiDAR, un cahier des charges a pu être défini pour une opération de terrain combinant archéologie du bâti (relevé 3D et examen des élévations), étude historique et analyse archéobotanique. Elle a été conduite par l'Inrap en 2020¹⁵. Enfin, ce relevé analysé a été modélisé en 3D également dans un objectif de valorisation de ce site isolé. Le modèle mis en ligne a été l'une des actions marquantes des Journées européennes de l'archéologie numériques de l'année 2020¹⁶.

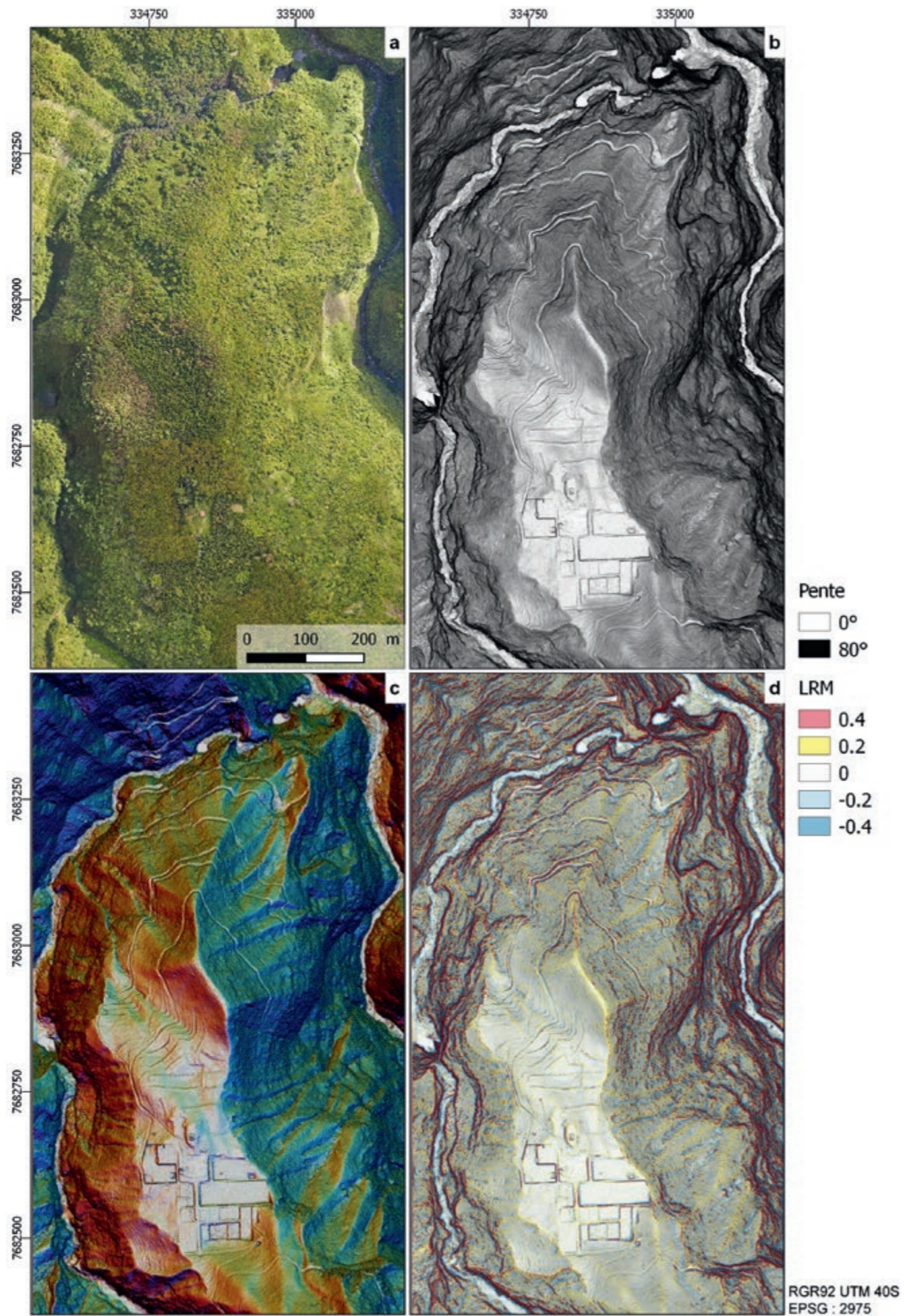
1. Projet piloté par Emmanuelle Thuong-Hime, Pôle Épanouissement Humain, Département de la Réunion.
2. Avec le concours financier du FEADER.
3. Riegl LMS Q560.
4. En rouge, vert, bleu (RVB) et infrarouge (IR).
5. Vol à 450 m du sol à une vitesse de 55 nœuds, bandes parallèles et transversales avec un chevauchement de 70 % des bandes de scan, angle de scan : 60°, fréquence du scanner : 200 khz, 10 impulsions/m², densité moyenne d'émission 40 pts/m², densité moyenne obtenue 180 pts/m², densité sol moyenne 5 pts/m².
6. Filtrage.
7. Plus le terrain présente un fort degré d'obliquité, plus le pixel est foncé.
8. À 2,5 m de rayon, de même que pour le LRM.
9. Yokoyama R. et al., 2002. Cet indice calcule pour un nombre d'azimuts et selon un rayon défini la moyenne des angles zénithaux.
10. *Local Relief Model* (LRM). Hesse 2010. Appliquer cette couche avec une transparence sur les indices précédents est particulièrement efficace.
11. Kokalj Ž. & Somrak M., 2019. Ce procédé nouveau est une combinaison de différentes analyses.
12. Respectivement : bosses, creux et dénivelés (comme un mur de terrasse par exemple).
13. Plusieurs prospections ont été réalisées à l'appui du LIDAR en mobile pour tester des hypothèses d'identification.
14. Que l'on peut désigner comme des murs ou meurgers.
15. Cornec Th., infra.
16. <https://skfb.ly/6SMrY> ; 1600 vues pendant les 3 jours des JEA.



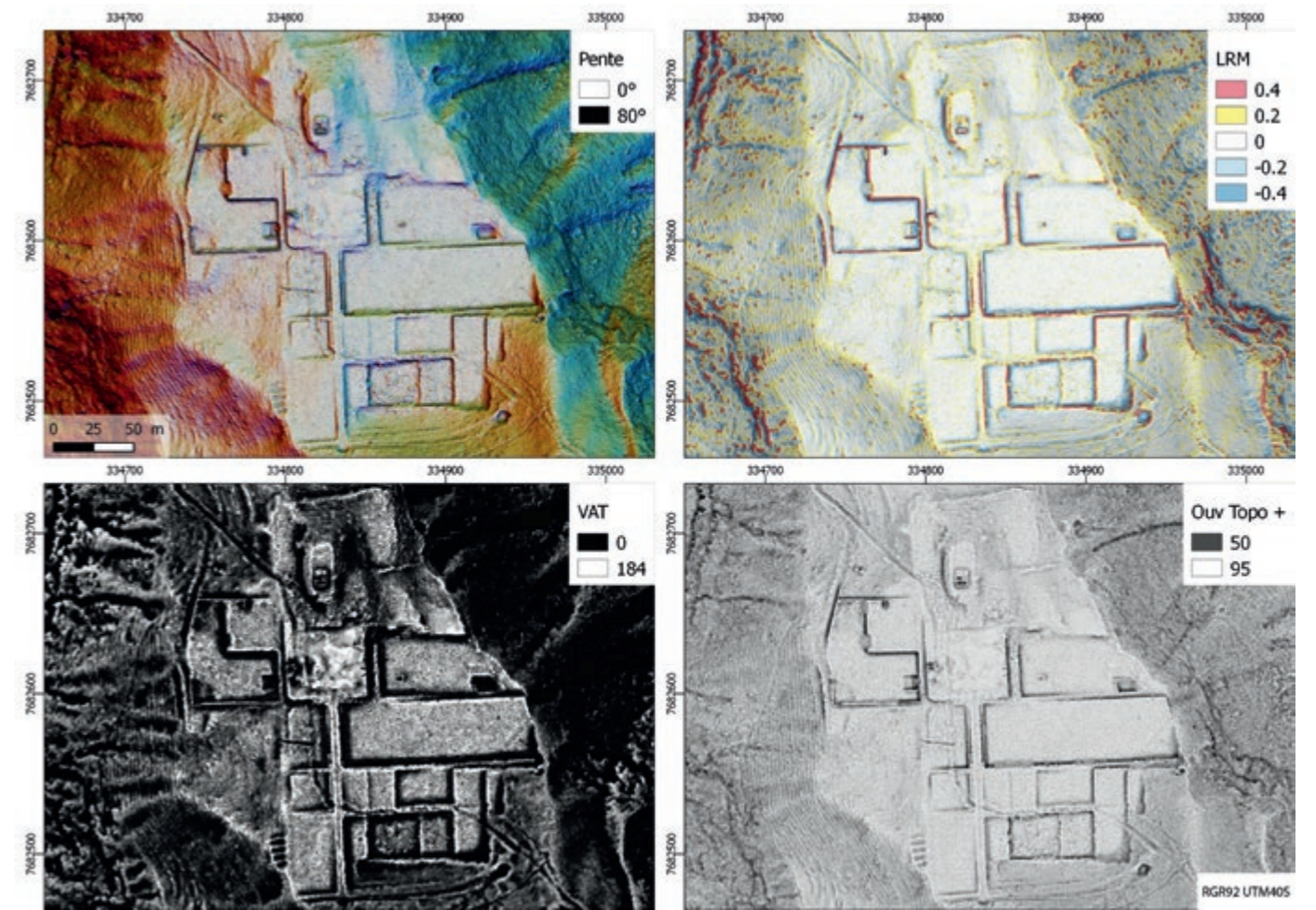
◀ [Fig. 1]: Localisation de l'emprise du relevé sur fond IGN

▼ [Fig. 2]: Extraits nuages de points (J. Vidal / SRA de La Réunion)

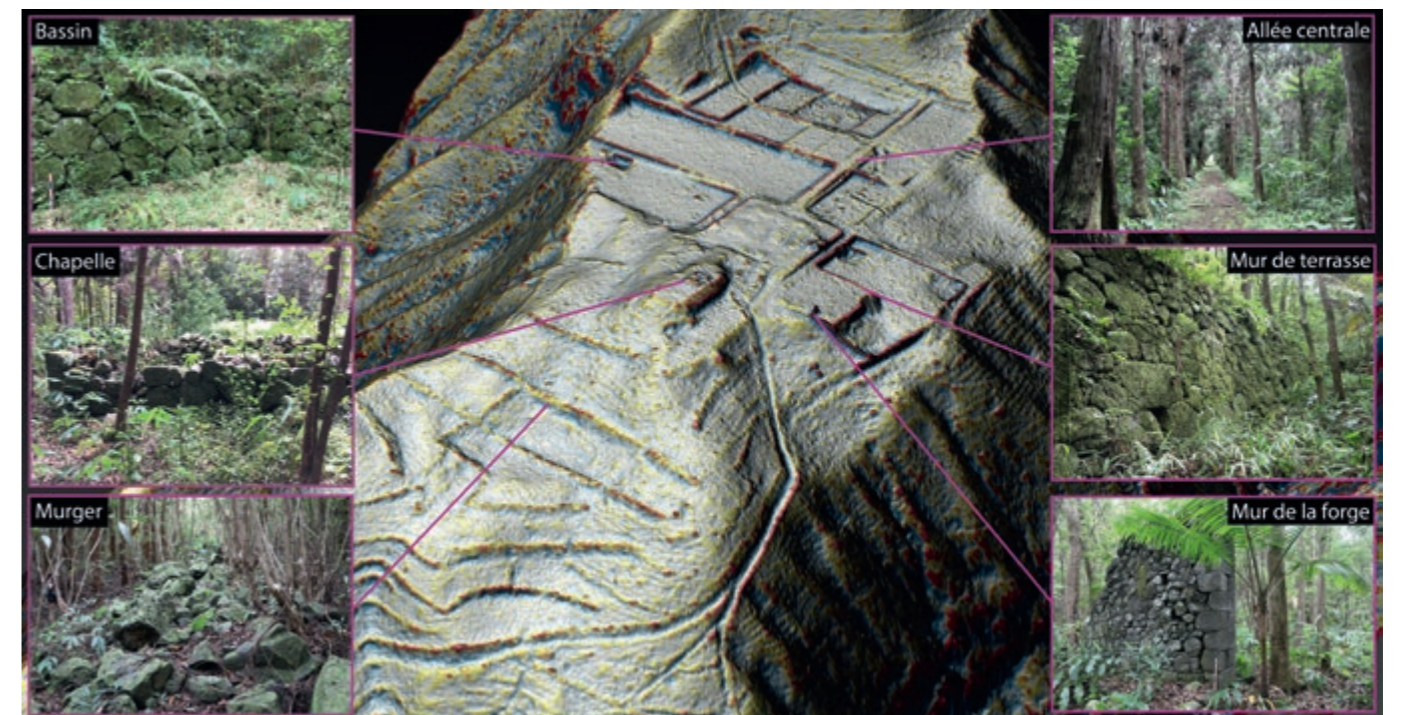




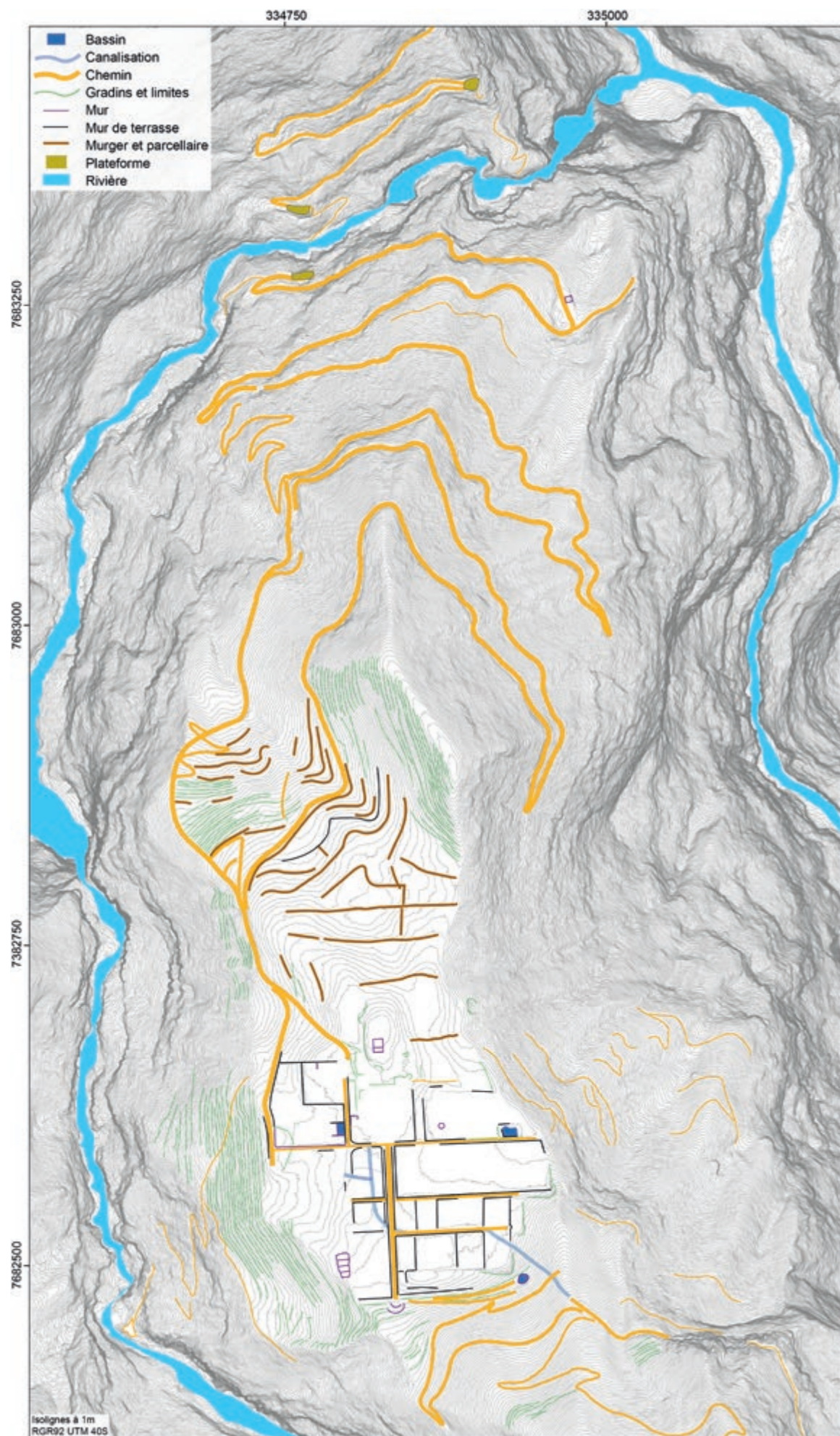
[Fig. 3] : Comparaison de l'orthophotographie et d'indices de visualisation du MNT (J. Vidal / SRA de La Réunion)
 a : orthophotographie à 10 cm ; b : analyse de pentes ; c : visualisation for archaeological terrain ; d : modèle de relief local.



[Fig. 4] : Comparaison d'indices de visualisation du MNT sur le plateau. VAT custom, LRM, VAT flat terrain, ouverture topographique positive (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 5] : Vue 3D annotée du plateau et exemples de vérifications de terrain (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 6] : Carte d'interprétation archéologique du MNT LiDAR (J. Vidal / SRA de La Réunion)

2019

Opération préventive
de fouille

SAINT-DENIS
Place Charles de Gaulle

Moderne, Contemporain

Militaire, commerce, voirie,
entrepôt, embarcadère

Franck DECANter (RO)

Dans le cadre du projet de « nouveau pont sur la Rivière Saint-Denis », une fouille préventive a été réalisée par l'Inrap sur l'ensemble de la place Charles de Gaulle, du 13 mai au 02 août 2019¹. La surface de 2250 m² prescrite par la DAC a été explorée excepté des îlots de préservation du système d'arbres destinés à être conservés et l'emprise du monument honorant le mémoire de Charles de Gaulle.

L'espace correspondant à la place Charles de Gaulle était jusque dans le premier tiers du XX^e siècle occupé par un ensemble d'édifices, dont les constructions se sont échelonnées du début du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle. Dans un premier temps sont implantés des édifices militaires, qui voiseront par la suite un ensemble de bâtiments de commerce destinés aux activités de batellerie, dont les derniers propriétaires seront Jules Vally et Raoul Bédier.

À la fin du XIX^e siècle, dans le but d'aider à la promotion du port de la Pointe des Galets livré en 1886, des sommations de déguerpir sont adressées par le service des domaines à plusieurs entrepreneurs de batelage de la rade de Saint-Denis en 1897². Le domaine public achève sa reprise de possession des parcelles Vally et Bédier par arrêté en 1912³. Elles seront ensuite vendues au CPR⁴ en 1927⁵. C'est donc après cette date qu'il faut situer le démantèlement des infrastructures. Au moment de l'exposition coloniale de 1938, l'îlot est totalement dégagé. Il se transforme en jardin public et plus aucune construction n'y sera implantée, en dehors du monument commémoratif. Seule la tranchée d'installation d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales viendra perturber notablement les niveaux archéologiques dans les années 80.

Les vestiges découverts sur cette emprise peuvent être réunis aux seins de quatre ensembles [fig.1] :

- Des indices d'occupation remontant aux débuts du XVIII^e siècle ;
- Les fondations de deux bâtiments découverts à l'extrémité sud-ouest de l'emprise. Il s'agit du « corps de garde » et de sa cuisine ;
- Des aménagements de voirie découverts en bordure sud de l'emprise, dans l'axe de l'actuelle rue de Nice, anciennement « rue de l'Embarcadère ». C'est cette dernière dénomination qui servira pour désigner cet ensemble ;
- Une aire enclose sur les 4/5^e du site qui correspond aux installations des établissements de marine qui s'y sont succédé. Par commodité, cet ensemble a été nommé « Marine Vally », en référence à son dernier propriétaire privé.

Des indices d'occupation des débuts du XVIII^e siècle

À la base des séquences stratigraphiques, les différents sondages réalisés ont livré des éléments mobiliers au contact, et parfois dans les dépôts de galets sous-jacents. L'ensemble est notamment composé de céramiques, en

particulier chinoises, de déchets de confections de boutons en os et d'une monnaie de un sol, peu usée, frappée à Pondichéry entre 1721 et 1723 pour les îles de France et de Bourbon.

Le corps de garde et sa cuisine

Au sud-ouest de l'emprise, une partie des fondations du « corps de garde » qui apparaît à partir de 1777 sur le plan Banks de Saint-Denis⁶, a été retrouvée. L'épaisseur des murs et la puissance des fondations trahissent sans équivoque le caractère militaire de cette construction [fig.2]. Un plan projet de réparation de cet édifice édité en 1868 par le génie militaire⁷, nous le montre dans état probablement proche de ce qu'il était au moment de sa construction et dans celui tel qu'il apparaîtra sur les clichés de la fin du XIX^e siècle. Ce bâtiment sera récupéré par le CPR⁸, qui le convertira en entrepôt, puis en atelier. Dans les années 1920/30, il est à l'état de ruine.

À proximité, au nord, les fondations d'un second bâtiment sont apparues. La surface occupée est conforme à celle d'un édifice dont les plan et élévation sont illustrés sur une aquarelle de 1822⁹. On y apprend qu'il s'agit de la « cuisine du corps de garde ». On la remarque sur le plan Chandelier en 1808¹⁰.

Cette découverte a été une surprise car était attendu à cet emplacement le magasin de la marine Bédier (dernier propriétaire), un édifice d'une surface bien plus importante que celle de la cuisine, et probablement construit vers 1851. Cette construction est visible sur plusieurs photographies prises depuis le large, ou des débarcadères. D'après un relevé de 1912¹¹, il s'agissait d'un bâtiment à architecture en bois installé sur une fondation probablement peu ancrée. Sur le terrain, les seuls éléments évoquant la présence de cet entrepôt, sont des plombs de sacs collectés dans les gravats comblant une fosse creusée au sein des fondations de la cuisine [fig.3].

La marine Vally / L'aire enclose

D'après les plans à disposition, l'espace bordé par l'ancienne rue de l'Embarcadère au sud, l'actuelle avenue de la Victoire à l'est, l'estran au nord et l'ensemble corps de garde / cuisine à l'ouest, est longtemps resté vide de toute construction en dur. Ce n'est qu'en 1808, sur le plan Chandelier¹⁰, qu'une aire enclose apparaît à cet endroit. Le tracé de délimitation semble sensiblement différent de celui qui encadrera les équipements des établissements qui se succéderont par la suite à cet emplacement. À cette époque, on remarque également que les constructions représentées au sein de cet espace offrent de petites dimensions et se distribuent sans organisation régulière apparente. Ce sont probablement les fondations de l'une d'entre elles qui ont été retrouvées en explorant les remblais encaissant les fondations du grand entrepôt (voir infra), édifice qui les recouperont par la suite. Il s'agit d'un petit bâtiment quadrangulaire dont la surface au sol peut être estimée à un minimum de 42 m².

C'est à partir du moment où un grand entrepôt est construit à l'angle des rues Royale (actuelle avenue de la Victoire) et de l'Embarcadère, que l'existence d'une activité commerciale sur le site devient tangible. La date de son édification est à situer entre 1808 et 1818. Cet intervalle est d'une part défini par le plan Chandelier, où il ne figure pas (alors que d'autres constructions sont représentées) et d'autre part par un plan projet de construction du port, sur lequel l'entrepôt est parfaitement visible et désigné en tant que tel. C'est alors un bâtiment qui occupe une surface de 26m par 10m. Ce dernier document nous le montre associé à deux petites constructions disposées en regard de sa façade nord et encadrant avec lui, une entrée depuis la rue Royale (l'actuel boulevard de la Victoire). Sur le terrain, ce premier état a pu être mis en évidence tout comme l'existence d'appentis adossés à son mur ouest [fig.4]. Les espaces aménagés sous appentis se développent sur une largeur de 2,50m le long du mur ouest, dans le premier état de l'entrepôt. Trois espaces en enfilade construits en dur sont succédés par un appentis de construction plus légère, où des calages de poteaux porteurs et des bases de petits murets faiblement ancrés ont été observés. Au sein de ce dernier ensemble, de grands vases de stockage semi-enterrés ont été mis au jour. Leur fonction n'a pas encore été déterminée [fig.8]. Ce type de céramique, embarquée sur les bateaux pour y stocker des denrées alimentaires (salaisons notamment), était produit en Provence dans le courant du XVIII^e siècle. À cette époque, une activité de marine n'est pas encore certaine.

C'est au début des années 1820 que les activités de marine se sont vraiment développées : un plan projet retenu pour la construction du port du Barachois montre une aire occupée par des bâtiments d'assez grandes dimensions en 1824. En 1859, le plan Penanros¹², nous présente une organisation spatiale au sein de l'enclos conforme à celle découverte sur le terrain. Les infrastructures sont réorganisées et le grand entrepôt est rallongé, condamnant l'entrée depuis la rue de Paris. Un édifice rectangulaire d'orientation est-ouest est adossé au mur sud de l'enclos. Son extrémité est, encadre avec l'extrémité sud du « grand entrepôt », une ouverture débouchant sur la rue de l'Embarcadère. Cette entrée n'est pas créée durant cette phase. On la devine sur une gravure d'Antoine Roussin en 1848¹³. Cet édifice est à mettre en correspondance avec les vestiges d'un bâtiment qui ont été découverts à cet endroit, sous une construction plus tardive. Un mur de partition nord/sud, qui délimite un espace dans l'extrémité ouest de l'enclos, visible sur le plan, a été retrouvé. Cet espace a été interprété comme une zone dédiée à l'élevage et/ou au jardinage, d'après les quelques indices retrouvés sur le terrain (aménagements de bordures notamment).

Au cours du troisième quart du XIX^e siècle, un bâtiment en forme de « L » remplace le bâtiment rectangulaire, toujours à l'angle formé par le mur sud de l'enclos et du mur de partition. Conservé sur 45m², Il présente un pavement interne bien soigné. En 1912, un plan d'inventaire indique qu'il s'agit des écuries¹¹.

À proximité, dans la zone située du côté ouest du mur de partition, une succession de deux fontaines a pu être mise en évidence [fig.5]. Une petite construction de plan carré de 9,5m² a été dégagée. Son ouverture consiste en une absence de mur face à l'ouest et donc à l'abri des vents dominants. Avec les quelques indices que nous y avons collectés, nous avons pu en déduire qu'il s'agissait très probablement d'un boucan.

La rue de l'Embarcadère

La fouille a été l'occasion de réaliser des observations sur un tronçon de l'ancienne rue de l'embarcadère, un nom qui apparaît dès 1777 sur le plan Banks⁶. C'est ainsi que plusieurs séquences d'aménagement de la chaussée ont pu être mises en évidence.

La plus récente comporte de nombreux fragments de pierres concassées. Il s'agit très certainement du ballast de la voie ferrée du CPR dont l'évocation la plus directe réside dans la découverte d'une traverse de chemin de fer en acier. Ensuite, sous une succession de reprofilages des niveaux de circulation, une rue pavée avec écoulement par l'axe central a été caractérisée [fig.6]. Il est probable que c'est elle qui figure en 1831 sous l'appellation « route à ouvrir » sur le plan projet de Guy de la Ferrière, celui qui présente le projet du Barachois sous une forme très proche de ce qui sera réalisé finalement. Au nord, cette chaussée était bordée par une canalisation en pierre avec dalles en couverture, courant le long du mur de clôture sud de la « Marine Vally ». La plupart de ces dalles de couvertures étaient brisées. Les liaisons stratigraphiques entre cette canalisation et les niveaux de chaussée ont entièrement été détruites par le creusement dans les années 80 d'une large tranchée, destinée à l'installation d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales.

Un chantier au cœur de la ville

Cette fouille d'une grande ampleur [fig.9] pour le territoire, aux abords d'un lieu de vie emblématique de la ville de Saint-Denis (le Barachois) a suscité l'intérêt chez les riverains et passants. Deux bâches réalisées par l'Inrap, la DAC et la Région étaient disposées sur les grilles du chantier pour expliquer les raisons de cette opération et le contexte historique. La manifestation annuelle des Journées Nationales de l'Archéologie a permis l'ouverture du chantier au public, notamment des groupes de scolaires, des visites qui ont rencontré un grand succès [fig.7].

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Franck Decanter (RO, étude faunique, identification des monnaies), Manuelle Prié (travail de terrain et recherche en archives), Lætitia Bonelli, Christophe Grancha, Antonio D'Agostino, Robert Abila, Michel Pichon, Morgane Legros, Laurence Serra (étude du verre), Arnaud Coutelas (étude de mortier), Philippe Delaygues (identification des monnaies) ; moyens techniques : MBTP (mécanisation), OMT (topographie).

2. ADR 2Q87 1010891 à 1010896.

3. ADR 2Q49 1020201 à 1020203.

4. Compagnie du chemin de fer et port de la Réunion.

5. ADR 2Q87 n°1.

6. Document non numérisé conservé à la mairie de Saint-Denis.

7. FR ANOM 24 23DFC1172001A : Projet pour 1868 – Bâtiments militaires – Réparer le corps de garde de la place de Saint-Denis.

8. Compagnie du Chemin de fer et Port de La Réunion.

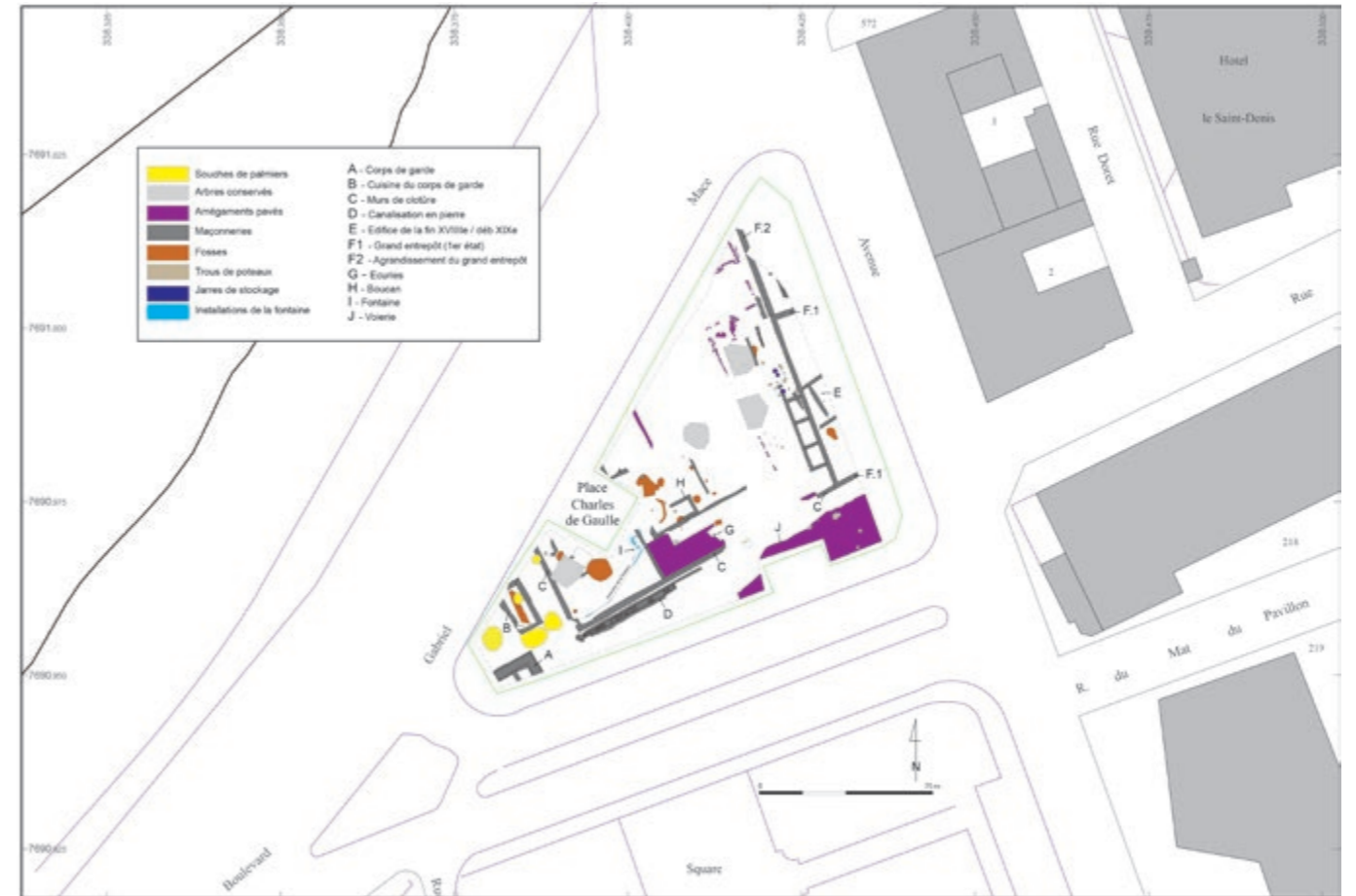
9. FR ANOM 24 23DFC0178001B : Plan et élévation du corps de garde.

10. FR ANOM 23DFC0112terA : Plan de la ville de S' Denis et de ses environs, Isle Bonaparte. F. Chandelier, 1808.

11. ADR S4-37 : Inventaire architectural des établissements Jules Vally, Place du Gouvernement, en date du 25 octobre 1912.

12. ADR CP120.2 : Plan Balzac- Penanros, 1854, sur lequel ont été ajoutés les changements survenus jusqu'en 1865.

13. MLD 1984.07.02.25 : Réception du commissaire général de la République à l'hôtel du Gouvernement. Ile de La Réunion le 14 octobre 1848. L.-A. Roussin, 1848.



[Fig. 1]: Plan général du site (relevé OMT, DAO F. Decanter / Inrap)



[Fig. 2]: Les fondations du corps de garde (photo F. Decanter / Inrap)



[Fig. 3]: Plombs de scellée (photo F. Decanter / Inrap)



[Fig. 5]: Les restes des fontaines (photo F. Decanter / Inrap)



[Fig. 8]: Vases de stockage en cours de fouille (photo F. Decanter / Inrap)



[Fig. 4]: Les fondations du grand entrepôt et de ses appentis (photo A. Vaccaro / Agence Wopé !, DAO M. Baffert)



[Fig. 6]: La rue pavée avec écoulement central (photo F. Decanter / Inrap)



[Fig. 7]: Médiation et visite du chantier par le responsable d'opération à un groupe d'enfants (photo V. Motte / DAC de La Réunion)



[Fig. 9]: Vue aérienne du chantier en cours de fouille (photo A. Vaccaro / Agence Wopé!)

Thierry CORNEC (RO)

Le tracé de la Nouvelle Route du Littoral, à l'entrée ouest de Saint-Denis, a nécessité le déplacement d'une partie du réseau d'assainissement dans l'enceinte de la caserne Lambert. C'est lors du creusement des sondages géotechniques préparatoires, qu'une stèle funéraire avait été découverte en septembre 2019. En amont de ces travaux, un diagnostic a alors été prescrit. L'opération a été menée du 6 au 8 juillet 2020 par l'Inrap¹. Le creusement d'un sondage de 200 m de long [Fig. 3] a permis la mise au jour d'une succession stratigraphique montrant un premier dépôt de matériaux de démolition, suivi par un second, composé d'argiles détritiques². Cette succession est mise en place dans la seconde moitié du XX^e siècle, consécutivement, d'une part, à la construction de la Route du Littoral, dans les années 1960 et, d'autre part, aux travaux d'aménagement de la caserne.

Le mobilier est issu essentiellement de la couche détritique et démontre que ces remblais proviennent du démantèlement probable du « cimetière des Blancs », qui était localisé en pied de falaise, sous les actuels bâtiments du RSMA. En effet, 26 restes humains épars ont été découverts, ainsi que trois pièces funéraires. Une première stèle en basalte, issue d'un sondage géotechnique, est ornée d'une épitaphe incomplète : « *CI GIT J... Jue* ». La seconde, retrouvée lors de l'opération archéologique, comporte une épitaphe gravée dans un cartouche de marbre : « *ICI REPOSE Louis Capazza, né le 18 juin 1849, décédé le 17 7 1855. Regrets éternels* » [Fig. 1]. Enfin, une branche à décor tréflé d'une croix métallique provient des mêmes déblais.

Les fragments de céramiques et de terres cuites collectés sont attribuables aux XVIII^e-XIX^e siècles mais contiennent également des apports du XX^e siècle. Ces remblais contemporains occultent un alignement de galets fichés verticalement [Fig. 2], qui évoque des aménagements de jardins comparables à ceux découverts au square Labourdonnais, à Saint-Denis³ et dans l'enceinte de la caserne, au plus près de la clôture Nord⁴. Un jardin agrémentait donc l'espace compris entre la caserne Lambert et le littoral.

Enfin, la trace d'une ancienne ravine, aujourd'hui canalisée vers l'ouest, semble marquer la stratigraphie occidentale de la tranchée, localisation en coïncidence avec celle portée sur les plans des XVIII^e et XIX^e siècles⁵.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : T. Cornec, M. Baffert et F. Ravoire (étude du mobilier), F. Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : Hydrotech/Eiffage (mécanisation), Eiffage (topographie).

2. Couche à matrice fine provenant du démantèlement d'autres niveaux.

3. Cornec Th., 2018.

4. Cornec Th., 2017.

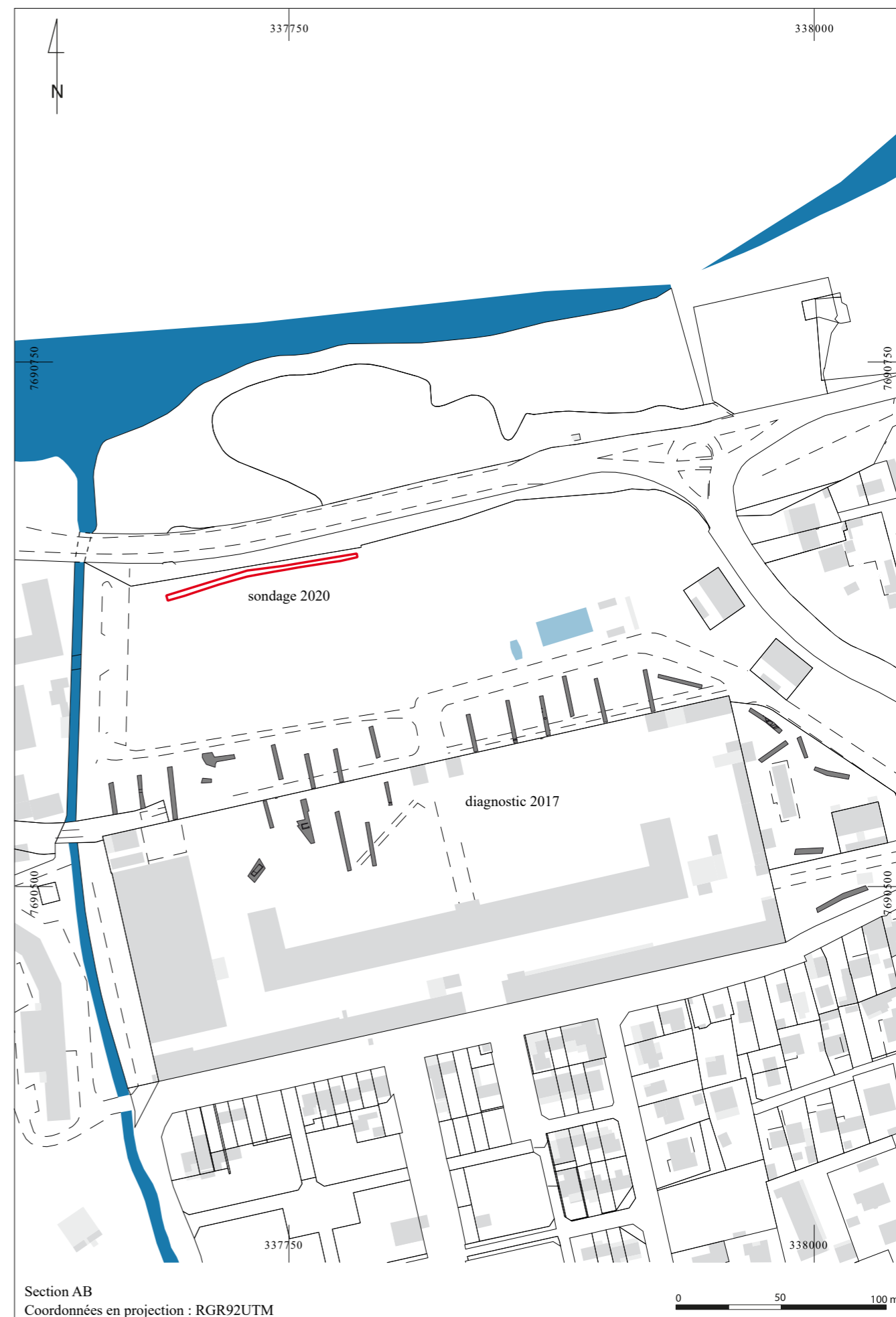
5. FR ANOM 23DFC0030B : *Isle de Bourbon. Quartier St Denis, 1733* ; FR ANOM 23DFC0112terA : *Plan de la ville de St Denis et de ses environs, Isle Bonaparte, 1808* ; FR ANOM 23DFC0367A : *Plan de la ville de St Denis. Feuille n° 6, G. Robin, 1842.*



[Fig. 1] : Stèle funéraire (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 2] : Alignement de galets (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 3] : Localisation cadastrale de l'opération de diagnostic (DAO T. Cornec / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Une opération de diagnostic a été réalisée en amont de la construction de logements dans le quartier de Petite-Île, entre la rivière de Saint-Denis et les falaises limitant le quartier de La Montagne. Elle a été conduite les 2 et 3 juin 2020, par l'Inrap¹. L'emprise de 1700 m² est une parcelle arborée entourée sur trois de ses côtés par une clôture maçonnée, percée par un portail donnant accès à la rue de la Caserne [Fig. 1 & 4]. Une case en bois sur fondations maçonnées, une allée pavée et des bâtiments annexes ont été démolis il y a une dizaine d'années.

Ce secteur de la ville correspond à l'implantation, depuis le XVIII^e siècle, d'installations militaires (redoute et poudrière au sud, batteries côtières, camp puis caserne d'infanterie en 1848 au nord). Un lazaret y est aussi installé à la fin du XVIII^e siècle. La parcelle est toutefois précisément située entre ces deux pôles d'aménagements, où se distinguent, uniquement à partir du début du XIX^e siècle, de grandes propriétés, divisées dans le courant du même siècle. La case détruite est portée sur un plan de 1842², centrée sur la parcelle.

Les cinq sondages creusés dans l'emprise n'ont pu révéler de vestiges enfouis. Seule l'étude des murs de clôture a permis de faire un lien avec cette évolution du parcellaire vue par la cartographie.

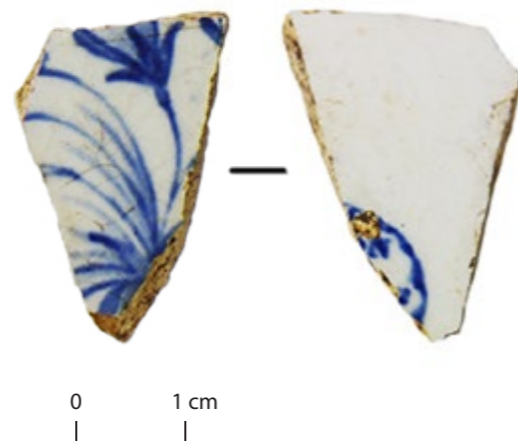
En effet, le mur séparant la parcelle de la rue de la Caserne est percé par un portail – ou barreau – au style architectural appartenant aux années 1850-1860, illustré par des pilastres à chapiteau encadrés de volutes rentrantes [Fig. 3]. Il peut correspondre aux premiers morcellements parcellaires, soulignés par les multiples reprises constatées dans les autres clôtures (y compris le percement d'une porte) qui semblent garder également le souvenir des transformations du XIX^e siècle. La datation de lots de mobiliers découverts dans la stratigraphie de deux sondages vient confirmer cette attribution chronologique, la seconde moitié du XIX^e siècle, correspondant à l'installation de la « Case Bleue »³ [Fig. 3].



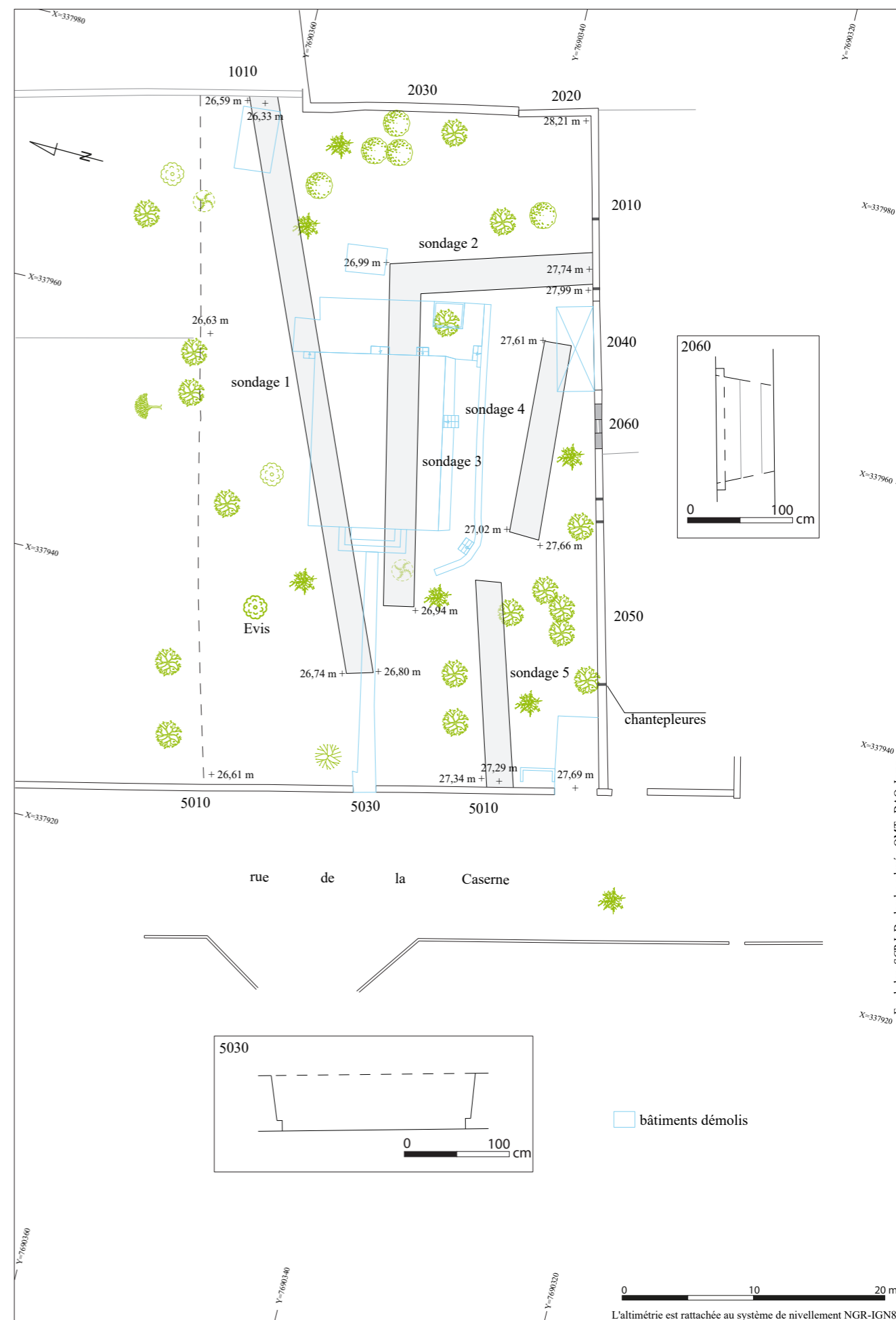
[Fig. 1]: Aspect de la clôture maçonnée sur la rue de la Caserne (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 2]: Détail du pilastre nord et d'une volute (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 3]: Fragment d'assiette en faïence fine de la manufacture de Gien, vers 1870 (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 4]: Implantation des sondages et clôture de la parcelle (DAO T. Cornec / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Le plateau de l'Îlet à Guillaume abrite les vestiges d'une colonie pénitentiaire pour enfants qui a fonctionné de 1864 à 1879. Des missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit, qui gèrent alors la léproserie de Saint-Bernard et le Domaine de La Providence, lieu du premier pénitencier, vont aménager ce plateau situé à 700 mètres d'altitude, naturellement isolé par les remparts de la rivière de Saint-Denis [Fig. 1]. Ils encadrent jusqu'à 200 enfants à la fois pour construire de vastes bâtiments (logements, chapelles, basse-cour, ateliers) et de larges terrasses agricoles. Ils aménagent aussi une adduction d'eau, des bassins et canalisations, ainsi qu'une route depuis La Fenêtre, où l'on peut voir les vestiges de la case du frère Alexandre, étape sur la route depuis Saint-Denis et du frère Isaac, près du Bras Guillaume. Si les aménagements du plateau seront aboutis, cet accès ne sera jamais terminé avant l'abandon du pénitencier malgré la ténacité des Spiritains à mener ces travaux indispensables à la survie de la communauté.

Au pénitencier, les enfants cultivent, récoltent (café, vanille, quinquina...), s'occupent des animaux de la basse-cour et travaillent à la forge ou à la scierie. Les conditions de vie excessivement difficiles imposées par les pères, rarement dénoncées, ajoutées aux tensions entre le monde clérical et la Colonie, désormais laïque et républicaine, accélèrent le déclin du pénitencier. Sa fermeture, décidée en 1871, est définitive en 1879.

Par la suite, l'Îlet est temporairement colonisé avant d'être abandonné jusqu'aux travaux de plantations entrepris par l'Office national des forêts entre les années 1950 et 1970. Le paysage actuel rend compte de ces différentes périodes d'aménagement.

Le Département de La Réunion a confié à l'Inrap une étude historique et archéologique de ce pénitencier du XIX^e siècle. L'enquête historique¹, menée à la fois dans les archives nationales et locales est dirigée par Véronique Blanchard. Elle poursuit trois objectifs : replacer le pénitencier de l'Îlet à Guillaume dans l'histoire nationale de l'enfermement des mineurs, l'inscrire dans l'histoire de la colonie et aborder la chronologie événementielle. Conduire cette analyse multiple, c'est aussi donner de l'épaisseur aux acteurs de cette histoire, Spiritains et jeunes détenus.

L'étude de terrain réalisée en octobre 2020 s'est appuyée sur les premiers éléments historiques pour analyser les vestiges de maçonneries, tenter de déterminer les fonctions de chacun des espaces construits et d'en préciser la chronologie des aménagements par des arguments archéologiques. Enfin, une étude archéobotanique vient compléter ces données de terrain par des prospections pédestres, des prélèvements et une lecture dédiée des archives.

L'étude historique : les colonies agricoles pénitentiaires au XIX^e siècle

L'histoire de la justice des mineurs débute au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles avec les premiers et seconds codes pénaux. Se définissent alors les notions de discernement, le délit de vagabondage et globalement les différents motifs d'enfermement des mineurs, y compris la « correction paternelle ». Les peines infligées se distinguent entre majeurs et mineurs. Ainsi, des modes d'intervention vont maintenant être différenciés, avec la création d'institutions spécifiques pour les enfants, après la création d'espace séparés dans les prisons. À partir des années 1840, vont être créés des lieux d'enfermement alliant les notions de travail et de redressement avec l'ambition de sortir du modèle carcéral : le modèle de ces « colonies agricoles pénitentiaires » se situe à Mettray (Indre-et-Loire) pour les jeunes garçons et pour les jeunes filles, c'est un dispositif différent qui se développe, dans un cadre exclusivement religieux. Le succès de ces « maisons de correction » est tel qu'une loi pour encadrer ces institutions est promulguée le 5 août 1850 intitulée « Loi sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus ». Ce texte fixe entre autre le fait que l'État confie l'instruction « morale, religieuse et professionnelle » des mineurs détenus à la bienfaisance des particuliers. C'est seulement si les créations du secteur privé sont insuffisantes, que l'on pourra envisager d'ouvrir des colonies publiques. S'il n'y a ni grille, ni barreaux, ni murs d'enceinte dans ces institutions, une discipline militaire y règne, ajouté d'un système de punitions renforcé, le travail y est harassant et la formation des enfants est souvent négligée.

À partir des années 1870-1880, l'État considère que les institutions privées (en particulier les religieuses) doivent être remplacées par des institutions laïques et/ou publiques dans une volonté d'améliorer les conditions d'enfermement des mineurs. Une grande enquête lancée en 1872 aboutit à la décision d'une réforme tant des lieux de détention adultes que des lieux de placements des enfants. En dix ans débute un programme de création de colonies publiques et des écoles de préservation pour filles. À la fin du siècle, à l'exception des institutions pour les jeunes filles, il n'y a plus qu'une dizaine de colonies pénitentiaires privées dont celles de Saint-Ilan et de Sainte-Foy.

Le cadre réunionnais

Le cadre politique et social est celui spécifique d'une colonie de l'Empire puis de la République Française. Une île qui connaît en 1848 l'abolition de l'esclavage, la mise en place du système de l'engagisme, une crise économique conséquente. C'est dans ce contexte particulier que le gouvernement de l'île applique la justice, en particulier pour les plus jeunes. Sont reprises à La Réunion les lois de la métropole avec un certain délai mais dans le même esprit.

Ainsi l'ordonnance du 30 décembre 1827 permet l'application du code pénal à La Réunion, et on retrouve dans ce texte les articles 66 et 67 sur le discernement des mineurs. On retrouve également la définition du vagabondage et les réponses pénales afférentes. C'est l'ordonnance du 23 octobre 1805 qui inscrit à La Réunion le code civil avec en particulier la Correction paternelle. Il faut préciser que le ministère en charge du système pénitentiaire dans les colonies, n'est pas à la différence de la métropole le ministère de l'Intérieur, mais celui de la Marine et des Colonies. Il faut attendre avril 1848 pour que la circulaire de séparation des mineurs et des majeurs soit enregistrée à La Réunion et à l'instar de la métropole elle aura de réelles difficultés à être appliquée. La loi de 1850 sur le patronage et les jeunes détenus trouve un écho dans la législation réunionnaise uniquement en 1876. Soit presque à la fin de l'expérience du pénitencier de l'Îlet à Guillaume et de la Providence. Cela n'empêche pas les Spiritains de reproduire à Saint-Denis et dans les contreforts de La Montagne, l'expérience qu'ils ont initiée à Saint-Ilan à partir de 1843 et donc selon un modèle proche des colonies agricoles pénitentiaires de la métropole.

Essor et déclin de la vice-communauté de l'Îlet à Guillaume

C'est donc au cœur des années 1850, à un moment de grande expansion économique sur l'île, alors que l'administration coloniale et les autorités religieuses entretiennent de bonnes relations, que l'idée de la création de la Providence voit le jour, puis celui de la vice-communauté à l'Îlet à Guillaume.

Le pénitencier « perché » est acquis par les spiritains en 1864-1865 pour être finalement abandonné en 1879. Pendant ces quinze années le plateau est intensément investi par la congrégation du Saint-Esprit, les réalisations sont pléthoriques comme le montre le travail dans les archives et sur le terrain.

Il faut retenir que le pénitencier connaît son plein essor, entre 1868 et 1870. La communauté est alors composée de 150 enfants en moyenne, avec jusqu'à 10 frères pour les encadrer, accompagnés de quelques ouvriers. Cette communauté d'hommes et d'enfants a investi un plateau vierge et bâti en quelques années de vastes cases d'habitation, une chapelle, des aménagements pour les animaux, des plantations variées, une irrigation fonctionnelle, un pont suspendu et une route certes inachevée mais néanmoins impressionnante.

L'objectif premier du Supérieur Dubois est d'obtenir des bénéfices économiques de l'entreprise. Les promesses de « bonnes affaires » concurrencent les promesses « morales » et conduisent les missionnaires à privilégier le travail et la production plutôt que le relèvement moral et religieux des enfants. Cette course au rendement économique accapare les responsables et rendent - dans les archives - presque invisibles les silhouettes des jeunes pensionnaires.

Néanmoins l'étude historique a permis d'évaluer qu'un millier d'enfants, entre 8 ans et 21 ans, et ayant souvent 14 ans au moment des faits, ont été conduits à l'Îlet à Guillaume suite à des fugues, des conflits familiaux, des petits vols et parfois dans le cadre de crimes sexuels. Ils sont pour beaucoup restés au moins trois ans à l'Îlet. Il s'agit essentiellement d'enfants créoles et indiens, issus des classes populaires, voire pauvres de La Réunion et, avant d'avoir eu affaire à la justice, ils étaient pour une majorité d'entre eux engagés jeunes chez des patrons de l'île.

Enfin, comme en métropole, la mission de redressement des enfants déviants et délinquants se pense dans un cadre de surveillance et de discipline strictes. À l'Îlet, comme ailleurs, subsistent dans les archives les traces de ces violences institutionnelles : brutalités des frères sur les enfants, âpreté des conditions de vie et nombreux accidents au travail. Le bilan macabre est accablant, puis ce sont *a minima* 14 décès qui sont à déplorer entre les années 1866 et 1875.

Menée de front avec l'analyse archéologique, cette étude historique place la colonie pénitentiaire agricole de l'Îlet à Guillaume dans le contexte de la justice des mineurs au XIX^e siècle, tant en France qu'à La Réunion. Minutieusement décryptées, les archives ont aussi permis de mettre en exergue, parmi la masse des échanges épistolaires entre Spiritains, de précieux descriptifs du pénitencier, détaillant parfois certaines des constructions, et plus rarement ses occupants. Cette analyse est l'appui indispensable à l'interprétation la plus complète de son histoire, de sa création à son abandon, en passant par l'évolution de ses constructions et l'interprétation des différents espaces.

L'étude archéologique

La cartographie fine du plateau, obtenue par un relevé LiDAR en 2019 [Fig. 2], a été précisée et commentée par un travail mêlant topographie et photogrammétrie [Fig. 3]. Les résultats de ces premiers travaux ont donc servi de canevas pour l'analyse des 2 km linéaires d'élévations². Le plateau est ainsi divisé en trois parts de superficies inégales [Fig. 4] : le visiteur aborde l'Îlet par sa partie nord où étaient groupés les logements de la communauté, y compris les chapelles successives. À sa proximité, se tiennent les installations de la basse-cour. Puis, une grande allée rectiligne, qui conduit vers le cimetière, domine et distribue une succession de terrasses, séparées par des rampes d'accès. Quelques escaliers complètent les accès. Enfin, plusieurs bassins et une section de canalisation souterraine démontrent l'importance et la qualité de la gestion de l'eau sur le plateau.

Les bâtiments et les terrasses

La quarantaine de murs de terrasses montés en pierres sèches, sur des hauteurs atteignant parfois plus de 3 m, témoigne de la parfaite maîtrise de cette technique de

construction. Des ressauts, des dévers ou des chaînes d'angle soignées viennent agrémenter les murs les plus hauts [Fig. 5].

L'appareil est irrégulier – pas d'assises et tailles des blocs variables ; les blocs décimétriques et parfois métriques sont invariablement calés minutieusement par des petites pierres et des dalles [Fig. 6].

Un soin particulier semble apporté aux murs de terrasses visibles en premier lors de l'arrivée à l'îlet quand d'autres plus éloignés ou restant invisibles aux visiteurs sont de factures plus frustes.

L'emploi de mortier de chaux est exceptionnel et ne se rencontre que dans deux cas distincts, des reprises et/ou consolidations de murs existants et les élévations de deux bâtiments : d'une part à une pièce à feu, une forge, signalée dans les archives, et d'autre part à une chapelle [Fig. 7].

L'un des enjeux de l'étude archéologique est de tenter de comprendre comment le chantier de construction a pu être mené. C'est l'observation de détail des maçonneries et de leur relation entre elles qui a permis, en premier lieu, de proposer un schéma partiel de l'évolution des travaux. Dans un second temps, il est aussi possible de lier les indices de chronologie relative découverts sur le site à ceux issus du dépouillement des archives.

Les axes de circulation

L'accès à l'îlet se fait par un chemin charrette parfaitement discernable et pour partie encore praticable depuis le Bras Guillaume. Son débouché sur le plateau est marqué par de hauts murs de terrasses, amont et aval. Une première rampe conduit à l'espace des logements de la communauté dont une image de son organisation est proposée par une lithographie de Roussin. De cet espace central, l'accès vers le sud du plateau est dessiné par une longue allée nord-sud, qui mène à un cimetière non exploré lors de cette opération : non évoqué dans les documents consultés, son état actuel reflète plus les entretiens récents et réguliers que l'organisation du XIX^e siècle. C'est à partir de cet axe majeur que sont aménagées, selon une stricte organisation, des rampes donnant accès aux terrasses. Ce plan de circulation est complété par l'aménagement de plusieurs escaliers, entre une rampe et une terrasse ou entre terrasses [Fig. 8].

Les vestiges liés à la gestion de l'eau

Les archives nous apprennent que parmi les premiers travaux engagés est le captage de la source du Bras Citron, située à près de 2 km en amont du plateau. Les terrassements d'accès à ce captage sont encore visibles (et repris par la canalisation construite en 1988).

Plusieurs bassins et une section de canalisation inédite sont les quelques vestiges découverts qui participent à la gestion et la distribution de l'eau sur le plateau, indices auxquels il faut ajouter des mentions de canalisations en bois issues des archives.

Un premier bassin est le premier réceptacle de l'eau sur le site. Situé à l'extrémité sud du plateau, il est de forme circulaire et reste remarquable par le haut mur sud qui devait accueillir une cascade [Fig. 9]. Deux autres bassins de forme rectangulaire sont creusés dans les terrasses. Enfin, un dernier bassin de petite taille est aménagé à la jonction de l'allée centrale et d'une des rampes.

Cette analyse des ruines qui conduit vers une restitution la plus fidèle des vestiges et du programme de construction prévu par les Spiritains est aussi complétée par les résultats de la prospection archéo-botanique³ qui vise à déterminer l'évolution de la flore sur le plateau, en tentant de discerner les apports des Spiritains des travaux agricoles antérieurs et postérieurs.

Les arbres d'intérêts, fruitiers, médicinaux, ornementaux ou rares sur le site sont tous pointés comme les zones de végétation dominante, étude faite, à nouveau, en regard de la lecture des archives.

Les résultats de l'étude de terrain, minimaliste car nécessairement sans impact, a surtout révélé la forte incidence des plantations postérieures à l'abandon du pénitencier. Néanmoins, la comparaison avec les données des archives rend compte de quelques vestiges végétaux, essentiellement de nature ornementales.

Ces archives permettent surtout de mettre en exergue l'importance des cultures à forte rentabilité, selon les Spiritains, café, à la culture pratiquée de manière extensive, vanille, quinquina, tabac. Ces textes aussi soulignent parfois de manière précise, la variété de la culture vivrière, nécessaire à la subsistance de la communauté et source, aussi, de quelques profits. Beaucoup de ces cultures subiront des aléas, pour partie dus au climat peu propice de cet îlet d'altitude, pour partie au manque de savoir-faire des Spiritains.

Les résultats de cette approche scientifique conjointe des ruines monumentales conservées sur ce plateau isolé, qui rend compte des importants travaux d'aménagements conduits sur l'îlet pendant une fourchette chronologique réduite – 1865/1869 -, sera aussi un atout pour le projet de valorisation du site, porté par le Département.

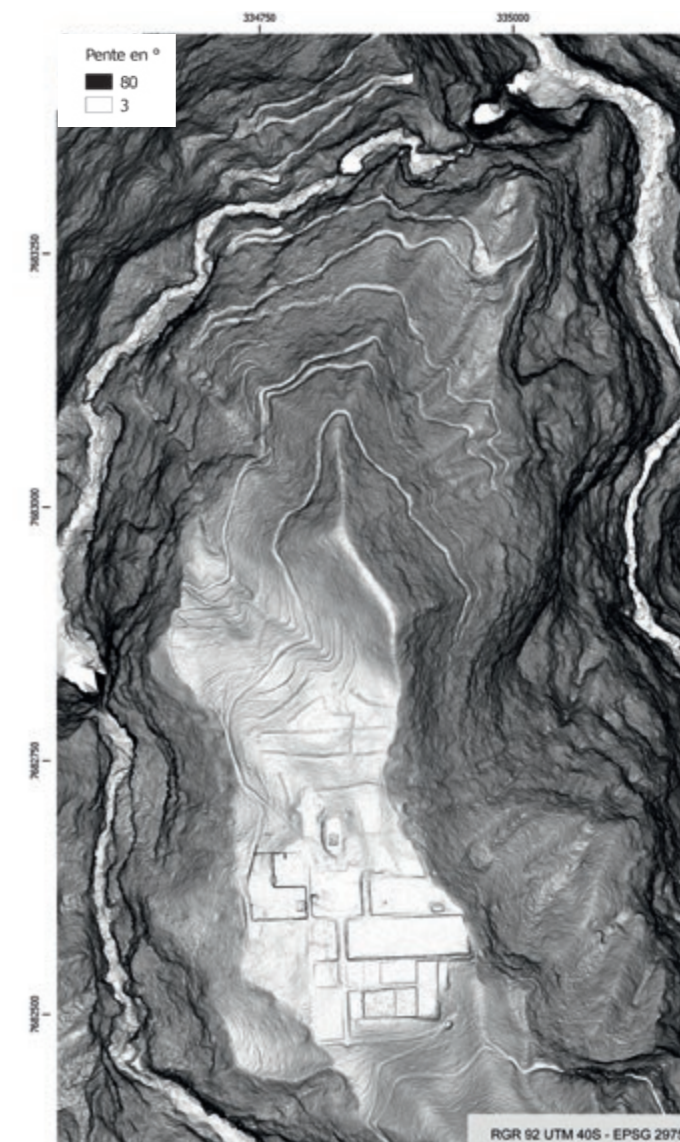
1. Elle tend à compléter et synthétiser les travaux déjà effectués, en particulier par Pascale Moignoux, Bruno Maillard et Aliénor Hortense.

2. Travaux dirigés par Vincent Mialhe (Inrap).

3. Étude menée par Fanny Lachery (Inrap).



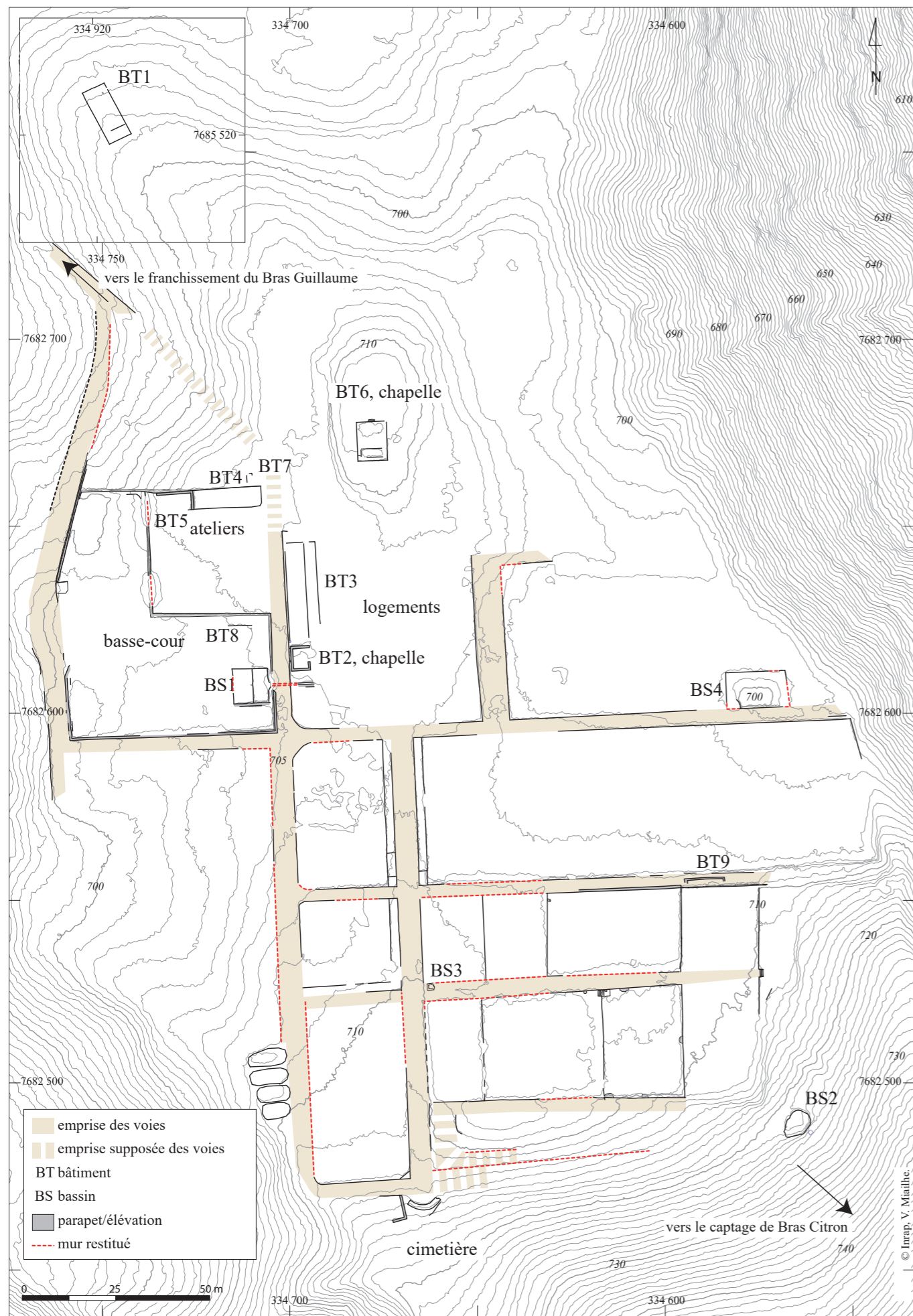
[Fig. 1]: Vue des remparts de la rivière Saint-Denis vers le sud, depuis La Fenêtre (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 2]: Analyse de pentes du plateau de l'îlet à Guillaume obtenu par LiDAR (traitement du MNT J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 3]: Orthophotographies des murs de terrasses (photo T. Corneic / Inrap)



[Fig. 4]: Plan des vestiges (V. Mialhe / Inrap)



[Fig. 5]: Vue du mur de terrasse surplombant l'accès à l'ilet (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Détail de l'appareil du mur 1204 en pierres sèches (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 7]: Vue générale du bâtiment de la chapelle (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 8]: Escalier entre les terrasses (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 9]: Vue du bassin circulaire au sud du plateau, modèle 3D (V. Mialhe / Inrap)

Marie-Christine GINESTE (RO)

Édifiée en 1756 sur proposition du Gouverneur Général des Mascareignes, à la veille de la guerre de Sept Ans¹, la Redoute Bourbon appartenait à un ensemble défensif aménagé aux portes de Saint-Denis et devait permettre de garantir la communication entre les quartiers de Saint-Denis et Saint-Paul [Fig. 1].

Propriété du ministère des Armées, elle est inscrite depuis le 3 avril 2007 et a été classée au titre des monuments historiques le 18 octobre 2018.

Le bâtiment a subi les altérations du temps et a été fragilisé par un incendie en 2003 puis par la dépose de la toiture en 2015. C'est pourquoi, sur la base d'un bilan sanitaire établi en 2016², la conservation régionale des monuments historiques a lancé un programme de restauration en vue de protéger l'édifice et de le rendre à nouveau accessible.

L'étude archéologique du bâti a été réalisée du 10 au 21 février 2020 par une équipe de l'Inrap³ intégrant un spécialiste de l'étude du bâti et un topographe spécialisé en 3D⁴.

Elle s'est traduite par la réalisation d'un levé tridimensionnel du site et la production d'un modèle numérique 3D [Fig. 2]. L'analyse stratigraphique des parements a été reportée sur des orthophotos. Elle a été complétée par l'étude des mortiers prélevés à l'intérieur de la redoute et par un inventaire des graffitis de l'intérieur et de l'extérieur du monument.

La fortification n'ayant connu qu'un seul et bref épisode militaire en 1810, des fonctions autres que purement militaires ont pu se développer⁵. Ainsi, deux grandes périodes se dégagent dans l'histoire du bâtiment : une phase prison avant 1868, puis une phase poudrière. Disposant dès sa création de quatre cellules, le bâtiment a été utilisé comme prison au moins dès 1768 ainsi que comme poste de garde, et a servi empiriquement de poudrière avant même le choix de transformer le site en magasin à poudre à partir de 1869. Cette décision s'est accompagnée des adaptations architecturales nécessaires à cet usage : modification des espaces intérieurs, édification de voûtes en remplacement de la toiture en argamasse⁶, installation de prises d'air, mise en place de chicanes dans les ouvertures... Le monument comporte aujourd'hui un mur central séparant deux salles. Présent dès la création du monument, ce mur a conservé les stigmates des transformations successives et a livré la plupart des éléments de compréhension [Fig. 3].

L'intervention archéologique a eu recours aux plans et coupes anciens, dont il a fallu jauger le niveau d'exactitude, notamment sur la prise de mesures.

Ces plans anciens, qui évoquaient plusieurs phases d'aménagement en magasin à poudre entre 1868 et 1905, ont été confrontés à l'approche stratigraphique des élévations. La combinaison de ces informations a permis d'envisager que l'essentiel des modifications a été apporté avant 1881.

L'analyse des échantillons de mortier prélevés dans des massifs des phases prison et poudrière a démontré que le soin apporté à la construction a été poussé jusqu'à la fin et la mise en œuvre des mortiers. Cette observation est un peu pondérée par l'analyse des élévations. En effet, si les travaux de transformation en poudrière ont été réalisés avec soin, ils l'ont été avec opportunisme et économie en recyclant de manière assez systématique des matériaux provenant des maçonneries démontées. Ainsi, des blocs retaillés ont pu contribuer au montage d'un linteau de porte à l'étage du mur central. Des blocs porteurs d'inscriptions ont été replacés à l'envers ou hors de hauteur d'homme, traduisant aussi cette récupération des matériaux de construction [Fig. 4].

Les graffitis de la redoute font référence à des régiments (insignes, dessins de canon) [Fig. 5], ou à des individus [Fig. 6], parfois associés à des chiffres. Plusieurs profils de coques de bateau ont également été relevés. Ces inscriptions évoquent la marine, l'artillerie et renvoient à la présence récurrente de corps de garde dans l'enceinte de la redoute jusqu'au début du XX^e siècle.

Au final, l'étude réalisée en février 2020 a permis de montrer l'ampleur des remaniements et probablement la réalisation de l'essentiel des modifications avant 1881.

1. Fontaine O., 2014.

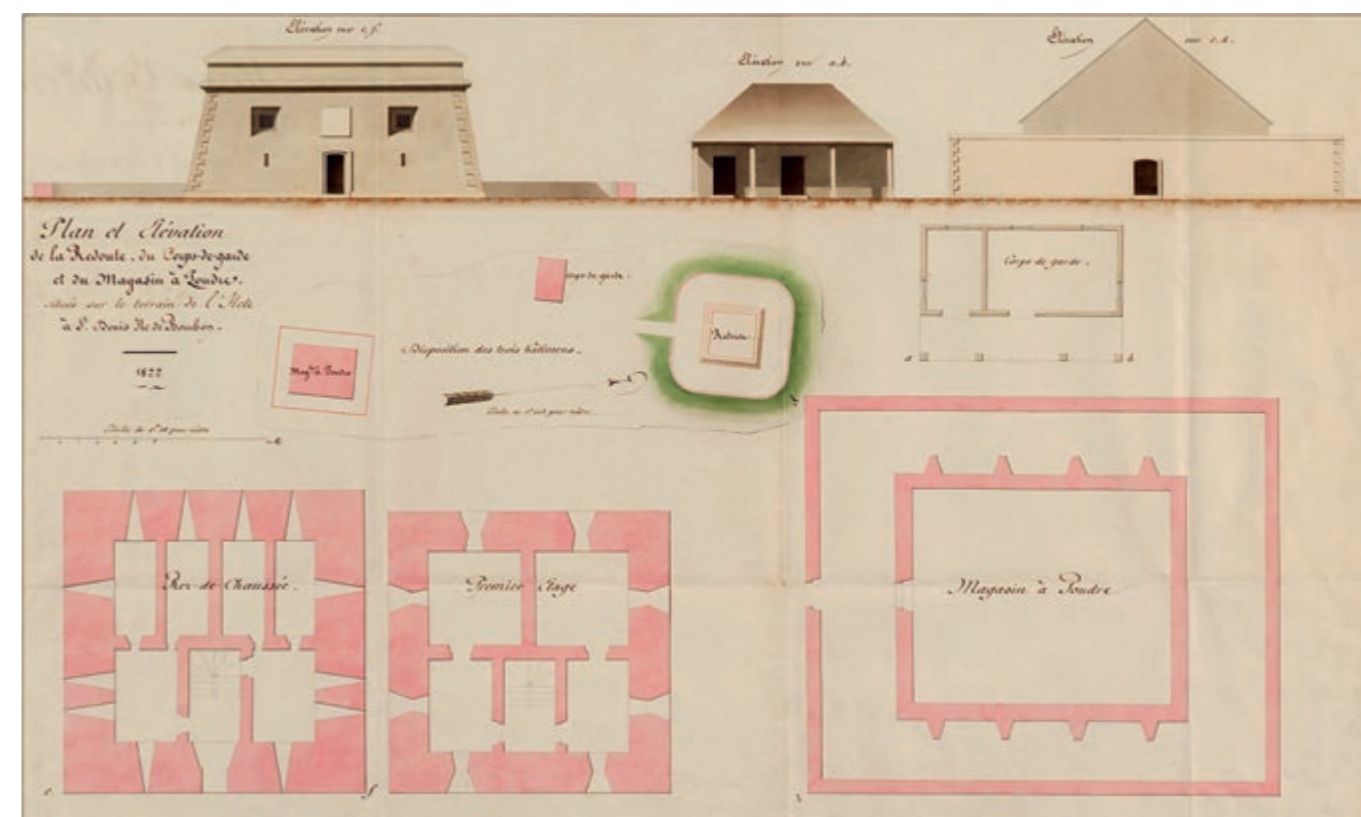
2. Prevost, 2016.

3. Équipe de terrain et de post-fouille : Marie-Christine Gineste, Ludovic Héricotte (étude du bâti), Vincent Miaillhe (topographie et relevés photogrammétriques), Thierry Gé (étude des mortiers), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport).

4. Gineste M.-C., 2021.

5. Odon J.-C., 2019.

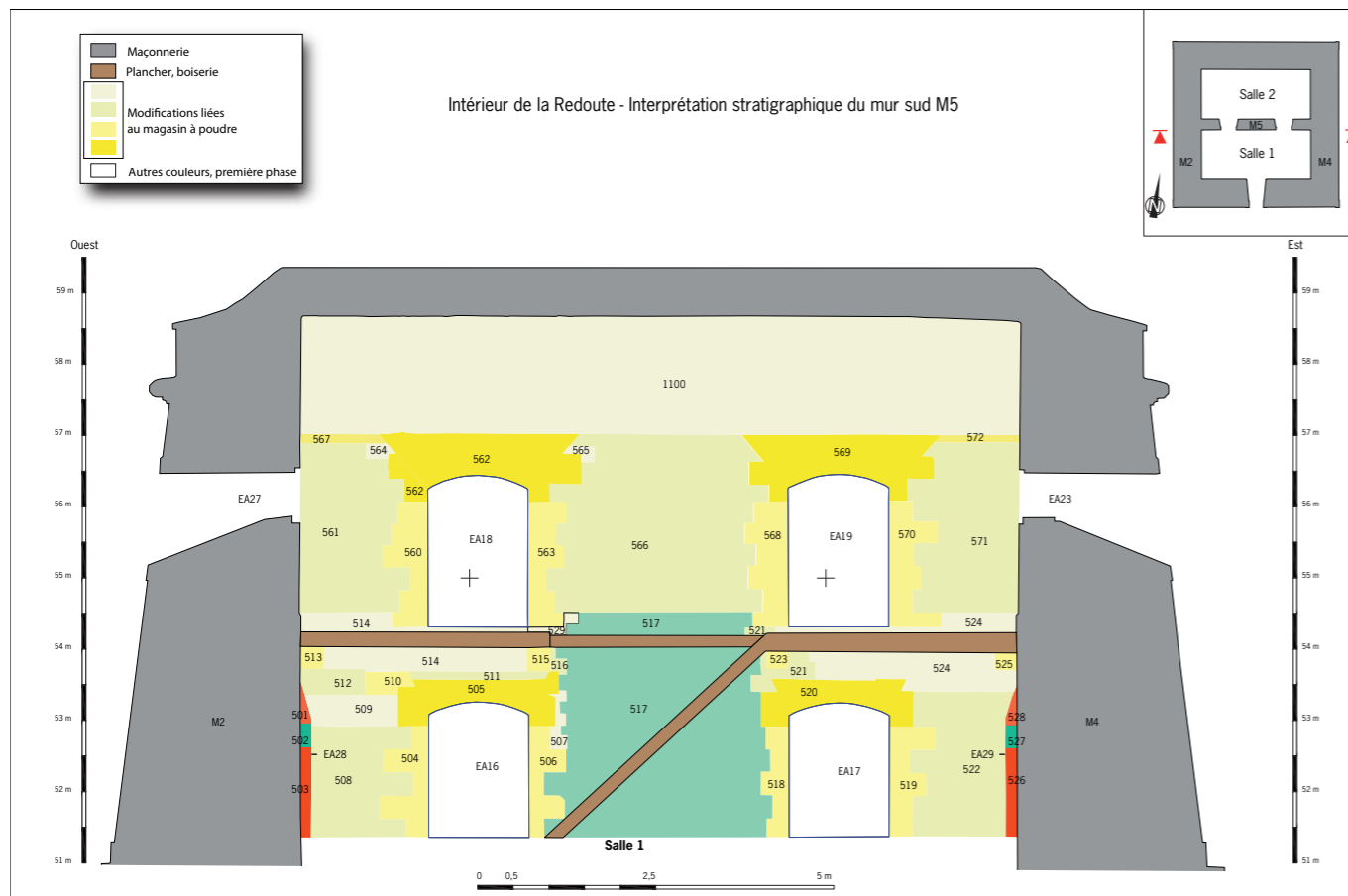
6. Ce terme désigne initialement une technique d'enduit importée d'Inde, par extension il est utilisé pour évoquer des plateformes revêtues d'enduit comme ici une toiture plate.



[Fig. 1]: Plan et élévation de l'ensemble de la redoute composé de la redoute, d'un magasin à poudre et d'un corps de garde, 1822 (FR ANOM24 23DFC0170BS001B)



[Fig. 2]: Vue 3D du site de la Redoute (vue du sud) (V. Miaillhe / Inrap)



[Fig. 3]: Redoute, mur intérieur, paroi sud, rendu stratigraphique des évolutions du monument (DAO V. Miailhe / Inrap)



[Fig. 4]: Bloc avec inscription provenant du premier état de la Redoute réintégré lors de la transformation en magasin à poudre et replacé à l'envers (photo M.-C. Gineste / Inrap)



[Fig. 5]: Graffiti associant des lettres et deux canons croisés (photo M.-C. Gineste / Inrap)



[Fig. 6]: Graffiti au nom d'Edmond Foy (photo M.-C. Gineste / Inrap)

Frédéric GERBER (RO)

Le projet NEO (Nouvelle Entrée Ouest), porté par la Région, la ville de Saint-Denis et la CINOR, correspond au prolongement de la Nouvelle Route du Littoral (NRL), construite entre la Possession et Saint-Denis. Ce nouveau projet d'ampleur prévoit la refonte totale de la bande littorale de la ville de Saint-Denis, en parallèle aux boulevards G. Macé, Joffre et Lancastel. Le projet concernant au total plus de 2 km d'un secteur à fort potentiel patrimonial, marin et militaire en particulier, ce diagnostic a été prescrit conjointement par la DAC de La Réunion et le DRASSM.

Faisant suite à l'opération de diagnostic de 2017¹ « NEO Phase 1 », qui avait elle-même donné lieu à la fouille place Charles de Gaulle en 2019² (cf. notice p. 37), les phases 2 et 3 du diagnostic ont été réalisées en une seule opération archéologique³. Elle a concerné près de 11 hectares, sur une bande de 2,5 km de long entre l'actuelle place Sarda Garriga à l'ouest et le cimetière des volontaires à l'est. L'opération a été conduite par l'Inrap⁴, entre le 21 septembre et le 6 novembre 2020, au sein des zones accessibles. Les axes et espaces de circulation ont été épargnés ; et les arbres (parfois centenaires) et les plantations, préservés. Au total, 52 sondages ont été ouverts [Fig. 1].

Sur les tracés envisagés du projet NEO, des aménagements conséquents des XVIII^e et XIX^e siècles, connus par les sources historiques (écrites et iconographiques), pourraient être affectés. À ce titre, les problématiques de recherches étaient multiples. Pour le domaine maritime, le but était de localiser précisément, de caractériser et de vérifier l'état de conservation des vestiges du port du Barachois (1829-1937) et de rechercher d'éventuels aménagements antérieurs à celui-ci. Concernant le domaine militaire, l'enjeu était d'étudier les vestiges de la batterie Royale et de la batterie Rouillé (XVIII^e-XIX^e siècles) ; et pour le domaine ferroviaire, de rechercher les vestiges enfouis de la gare (1883-1976). Enfin, la dernière portion du diagnostic devait permettre de caractériser l'occupation potentielle de la zone située entre l'ancienne gare et le cimetière militaire des volontaires, à proximité du cimetière de l'Est.

Le diagnostic a débuté sur un des secteurs conservant les vestiges d'une infrastructure parmi les plus emblématiques de l'histoire de la ville de Saint-Denis : le port du Barachois⁵ [Fig. 2].

À la fin du XVIII^e siècle déjà, cet endroit servait d'atterrissage⁶ aux chaloupes, sous la forme d'un simple plan incliné sans aucune protection (« la Calle »). Entre 1818 et 1824, une série de projets d'aménagement ont vu le jour pour l'édification d'un port abrité, accueillant les chaloupes qui assuraient le transbordement depuis les navires restés en mer.

Dès 1819, les travaux débutèrent avec la mise en place d'une longue jetée. Un raz de marée détruisit en partie cette digue en 1829 et créa alors une sorte de bassin, le port était né. Mais ce dernier, en proie aux ouragans et aux courants marins, nécessitait un entretien coûteux et régulier. Après la construction du port à la Pointe des Galets en 1886 (commune actuelle du Port), il fut peu à peu abandonné. L'entrée du bassin finit par être totalement obstruée par les galets rejetés par la houle. Son comblement débuta en 1912 et fut définitivement achevé en 1937, à l'occasion la foire-exposition.

Sous l'actuelle place Sarda Garriga, les sondages ont permis la (re)découverte des aménagements portuaires : le mur délimitant le bassin et la plate-forme portuaire située en surplomb, les rampes et la chaussée du quai bas auquel venaient accoster les chaloupes. Le tout se présente dans un état de conservation remarquable.

Le quai a pu être observé sur 2,20 m de long et pratiquement 3 m de haut [Fig. 4]. Son parement, constitué de gros blocs basaltiques (30x35 cm ; 32x40 cm), liés au mortier de chaux, est couronné par des dalles disposées en boutisse, débordant de 7-8 cm par rapport à ce dernier. Le départ de la rampe occidentale a été dégagé, laissant voir un parement en blocs de basalte de tailles irrégulières, contenant un plot carré de 28 cm de côté et de 13 cm de hauteur, où une tige métallique est insérée [Fig. 3]. Cet élément soutenait le préau installé en avant du mât de pavillon, disposé sur des fines colonnes, probablement en fonte. Le mur marquant la limite portuaire, au sud, a été observé dans deux sondages, sur 3 m de hauteur au maximum, où neuf assises sont conservées. Massif, il est construit en pierres taillées liées au mortier. Sa largeur totale reste inconnue, le mur n'ayant pu être dégagé que sur une quarantaine de centimètres.

Sur ce même secteur, les fondations du bâtiment du mât de Pavillon ont été en partie mises au jour, avec, sur deux angles, un ingénieux système réutilisant des ancrages de marine comme amarres pour les filins qui tenaient le mât servant à communiquer avec les navires de mer. Ce dispositif fut érigé au moment de la construction du port, dès le début du XIX^e siècle. Son emplacement au débouché d'une des deux rampes reliant le quai à la plateforme portuaire et sa physionomie avec son bâtiment quadrangulaire néo-classique servant de socle, pourraient indiquer une inspiration tirée de celui de Pondichéry en Inde.

Dans le jardin public du Barachois, outre les remblais comblant le bassin portuaire, la digue orientale qui fermait celui-ci a pu être observée. Cet ouvrage, relativement bien conservé, possède un parement sur sa partie orientale, constitué de beaux blocs de

basalte taillés (30x45 cm et 45x50 cm), soigneusement ajustés pour former un profil en double courbure, chaque pierre du parement ayant une morphologie unique [Fig. 5]. Les joints sont faits d'un enduit beige/ocre, encore bien conservé. Plus bas, sur la grève, une section de cette même digue résiste au-delà du mur brise lame, au contact direct du ressac. Le mortier de cette construction, rouge à sa base, permet d'alimenter l'hypothèse que la digue ait été construite sur les restes de la jetée Milius du XIX^e siècle. Une photographie prise entre 1897 et le début du XX^e siècle montre cette digue, clairement identifiée dans le sondage 10⁷.

Concernant les infrastructures militaires, si aucun vestige de la batterie Royale ne semble être conservé (il ne reste de cet ouvrage que la base des remblais ayant servi à créer la plateforme qui l'accueillait), il n'en va pas de même pour la batterie Rouillé. Deux sondages ont révélé que la base des murs retenant les remblais de galets qui la constituaient, est conservée. Ces éléments permettent de recaler très précisément les plans de l'ouvrage conservés aux archives départementales et une restitution de la butte d'artillerie a pu être proposée [Fig. 6].

Entre ces deux ouvrages défensifs, une série de sondages a permis de restituer le profil de l'estran⁸ antérieur aux imposants travaux de remblaiement réalisés entre 1808 et 1842, qui apparaissent quand on compare les plans de ces deux dates. L'ancien chemin de Sainte-Suzanne, qui apparaît sur plusieurs plans dès le XVIII^e siècle⁹ a été plusieurs fois recoupé par les tranchées exploratoires. Celles-ci ont également révélé la présence d'un aménagement de bassins du XIX^e siècle, peu profond, dont la fonction reste encore à définir [Fig. 7].

À hauteur de l'ancienne gare ferroviaire, dont les principaux bâtiments (les halles marchandes et le bâtiment voyageurs) sont encore en élévation, les sondages n'ont révélé qu'une couche de ballast au niveau des voies ; rails et traverses métalliques ont été systématiquement récupérés. Le sol pavé, en bordure des longères, est en revanche bien conservé.

Les documents d'archives indiquent pour le secteur entre l'ancienne gare et le cimetière militaire, la présence de dunes de sable au tout début du XVIII^e siècle¹⁰ [Fig. 8], puis de maisons et de jardins dans les années 1870¹¹, et de pavillons qui semblent standardisés, à la fin des années 1940. Si les dunes de sable et le sol du jardin d'une des maisons de la fin du XIX^e siècle ont bien été retrouvés, toutes les autres traces d'occupation semblent avoir disparu au cours des travaux routiers des années 1970-1980.

Les résultats de ce diagnostic se traduisent par la collecte de données nouvelles, et par endroits inédites pour la connaissance de cette partie du littoral dionysien. La mise au jour des vestiges de l'ancien port du Barachois,

ouvrage maritime clé dans l'histoire de la ville et plus globalement pour celle de La Réunion, a suscité l'intérêt de la population. Bien que connus par les sources historiques, les sondages ont permis de documenter les modes de construction de la digue, des rampes, du quai bas, du mât de pavillon – aux installations inventives et peu ordinaires, et de constater leur très bon état de conservation. Les batteries militaires des XVIII^e et XIX^e siècles ont été recherchées, mais seuls les restes de la batterie de Rouillé ont pu être étudiés ; ne subsistant de la batterie Royale que des remblais. Tout comme pour l'ancien port du Barachois, l'identification des vestiges maçonnés de la batterie Rouillé ont permis de recaler précisément leurs plans respectifs.

Visible dès le XVIII^e siècle sur plusieurs plans, le chemin de Sainte-Suzanne, reliant Saint-Denis à Sainte-Suzanne, a été plusieurs fois recoupé par les tranchées exploratoires.

Enfin, la découverte de bassins en bordure du littoral est inédite, et questionne sur les activités en relation avec ces derniers, dans ce secteur en bordure de la ville au XIX^e siècle.

Outre les informations directement issues des sondages, cette opération a été l'occasion d'examiner quelques pièces métalliques d'anciennes marines. Indépendamment du projet NEO, un important ouvrage d'art est en travaux depuis 2019 à l'entrée de la ville : le Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD). Celui-ci permettra le raccord entre la NRL et le futur tracé de NEO. En 2019, des sondages réalisés en mer sur ce secteur, à une trentaine de mètres du rivage, ont mis au jour 15 pièces métalliques en rapport avec les aménagements des pontons (embarcadères/débarcadères) d'anciennes marines situées au Barachois. Consécutivement à cette découverte, un bilan d'observation avait été rédigé par la Confrérie des Gens de la Mer à la demande de Laurent Segelstein, responsable du service Ville d'Art et d'Histoire¹². En 2020, avec la poursuite des travaux, de nouvelles pièces ont été trouvées dont une probable pointe de brise-roche [Fig. 9]. Cet élément, long de 116 cm et 12,5 cm de diamètre, pourrait faire partie d'un système permettant de préparer le terrain en mer en brisant les galets afin d'y enfoncer les pieux.

Les pontons des marines étaient des constructions relativement atypiques dans leur mode de fonctionnement. Hauts d'une dizaine de mètres, avec des pieux pour la plupart coulés d'une seule pièce, ils constituent une véritable prouesse technique, rendue possible par l'industrie métallurgique du XIX^e siècle. Les recherches ont montré que les éléments découverts en 2020 pourraient appartenir au pont Labourdonnais, d'après leur lieu de découverte. De plus, les photographies anciennes montrent que les ponts Petit Pont et Moreau étaient sur pieux de bois. Les ponts utilisant avec certitude des pieux métalliques sont ceux

du Barachois [Fig. 10], Manès et Labourdonnais. Si, pour la reconstruction du pont Labourdonnais en 1874-1875, l'approvisionnement est connu (industries Five-Lille)¹³, l'ouvrage du début du XIX^e siècle n'a pu bénéficier du même fournisseur, cette compagnie n'ouvrant ses portes qu'en 1868.

Ces pièces métalliques sont les seuls vestiges matériels en notre possession qui documentent les anciens aménagements de pontons en mer.

1. Cornec Th., 2018.
2. Decanter F., à paraître.
3. Gerber F., Baffert M., 2021 b.
4. Équipe de terrain et de post-fouille : Frédéric Gerber, Mélissa Baffert (étude du mobilier), Nathalie Busseuil (mise en page du rapport) ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), OMT (topographie).
5. Leveueur B., 2020.

6. Terme utilisé aux XVII^e et XVIII^e siècles pour nommer les berges aménagées en pente douce sur lesquelles viennent atterrir les bateaux à marée basse (équivalent à grève, grève, ou plage).

7. IHOI 18P1.6_PHO.2012.2272.49 : Photographie de La Pauline (français) et le Selly (Italien) en rade St-Denis, quelques heures avant la tempête. Mathieu, Henri (18..-19..?), entre 1897 et le début du XX^e siècle (MADOI, droits réservés)

8. Partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer.

9. FR ANOM 23DFC0030B : *Isle de Bourbon. Quartier St Denis, après 1732*; FR ANOM 23DFC0367A : *Plan de la ville de St Denis. Feuille n°6*, G. Robin, 1842 ; FR ANOM 23DFC1558B : *Plan de la place de St Denis*, A. Durbec, 1873.

10. FR ANOM 23DFC0112terA : *Plan de la ville de St Denis et de ses environs, Isle Bonaparte*, 1808.

11. ADR 974 2 Q 185 : *Saint-Denis. N°3 : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière du Butor et la place Candide pour servir à la révision desdites concessions*, 1877.

12. CGDLM, 2019.

13. Leveueur B., 2020, p. 148.



[Fig. 1] : Plan de l'ensemble des sondages effectués, phases 2 et 3 (relevé OMT, DAO M. Baffert / Inrap)



[Fig. 2]: La Réunion, Saint-Denis - Le Barchois. Saunier, Charles, photographie de 1870 (IHOI 18P1.10_PHO.2012.2277.07, MADOI, droits réservés)



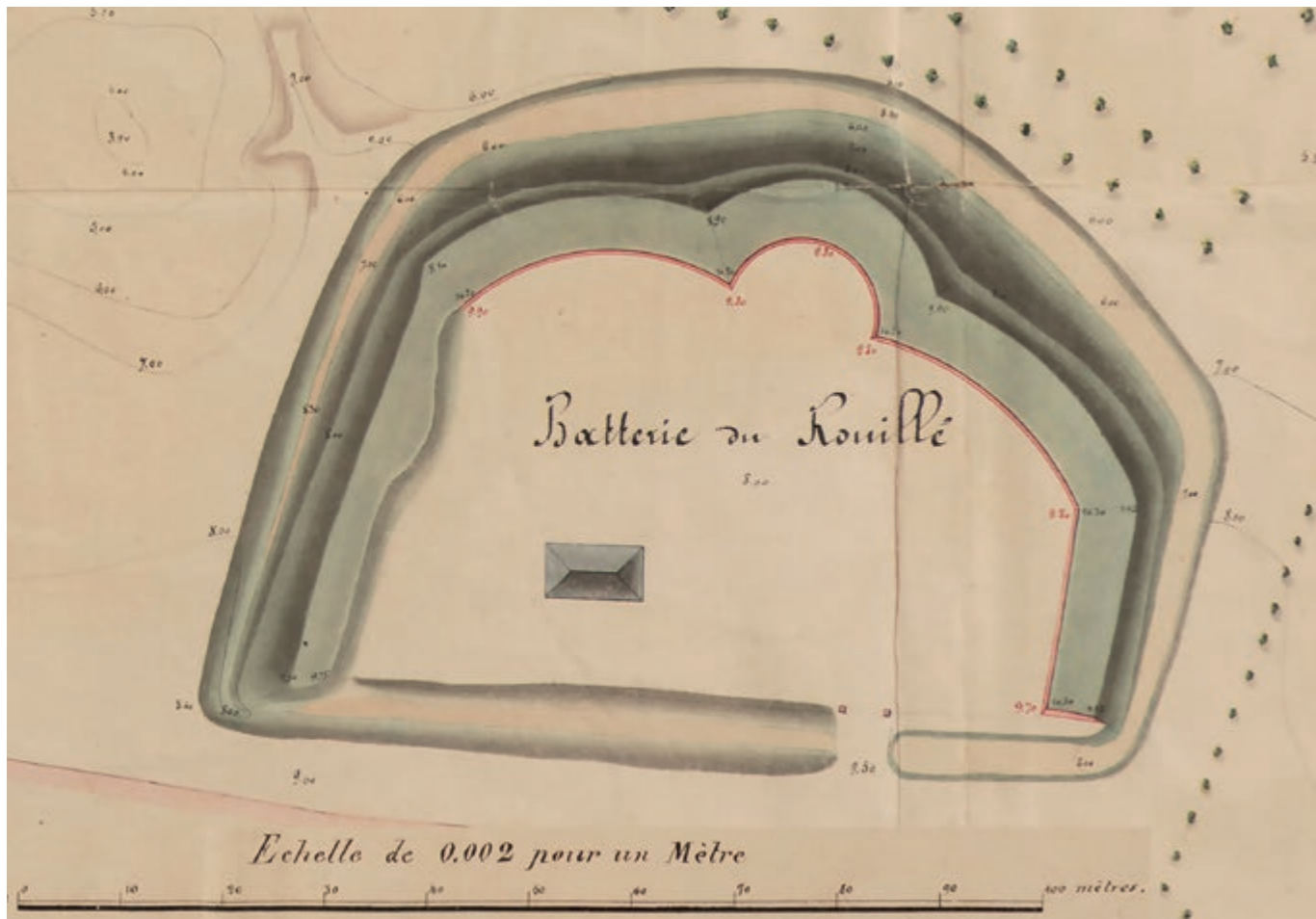
[Fig. 4]: Vue de détail du parement du quai Usc 10 du sondage 3 (photo F. Gerber / Inrap)



[Fig. 5]: Digue orientale du port du Barchois (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 3]: Vue d'ensemble de la rampe orientale (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 6]: Plan de la Batterie de Rouillé, coté en altimétrie, d'après un relevé réalisé en 1862 sous les ordres du chef du Bataillon du Génie, extrait du plan de Projet pour 1863 (FR ANOM24 23DFC0882)



[Fig. 7]: Vue d'ensemble du bassin nord et de ses canalisations (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 8]: Les sables à olivines du sondage 47, qui constituaient les dunes mentionnées dès le XVIII^e siècle (photo F. Gerber / Inrap)



[Fig. 9]: La probable pointe de brise-roche faisant partie d'un système permettant de préparer le terrain (photo F. Gerber / Inrap)



[Fig. 10]: La Réunion, Saint-Denis - Pont Labourdonnais. Chardon, Édouard, carte postale (1903-1930) (IHOI 5F16.144, Conseil Général de La Réunion, Archives départementales, droits réservés)

Virginie MOTTE (RO) & Marine FERRANDIS

Les Hauts de l'île de La Réunion regroupent des espaces escarpés et souvent difficiles d'accès. Des études, prospections et fouilles programmées encadrées par la DAC, ont ciblé la recherche de traces du marronnage, thématique bien développée à La Réunion depuis plus de 10 ans¹.

À la vallée secrète, en 2011, la découverte, aussi extraordinaire que singulière, d'un habitat conservé sans perturbation et pouvant être attribué aux marrons nourrissait l'espoir de développer un véritable axe de recherche. Depuis, les travaux se sont multipliés. Et entre 2013 et 2019, c'est dans le massif du piton de la Fournaise que se concentre la recherche, comptabilisant 8 nouvelles opérations de terrain² [Fig. 1].

Cet engouement tout particulier pour cette région de l'île est à l'origine d'une collaboration entre le SRA de La Réunion et un agent de l'Office National des Forêts, Patrick Pégoud³. Passionné par la discipline et par l'histoire du marronnage, ce prospecteur forestier a porté un grand intérêt aux nombreuses cavités rocheuses découvertes fortuitement lors des missions de terrain dans le massif du Piton de la Fournaise. La présence de quelques pièces de mobilier sur ces sites tels du silex, de la céramique ou des ossements animaux, présageait d'anciennes occupations anthropiques pouvant être en lien avec le marronnage. Un travail archivistique, iconographique, de même que des enquêtes orales, furent ainsi entamés pour tenter de reconstituer les faits historiques datant des XVIII^e et XIX^e siècles et afin de documenter ces vestiges. Outre les informations participant à la connaissance des modes de vie et de survie des Marrons dans les Hauts, cette étude a permis de révéler des sites de marronnage ou de mettre en lumière des sites oubliés, et d'orienter la recherche archéologique.

L'abri HBC13, situé dans la plaine des Remparts, figurait parmi les découvertes de Patrick Pégoud en 2011. Le sondage archéologique qui y a été effectué en 2013⁴, constitua l'amorce des recherches de terrain dans le massif. Les résultats obtenus à l'issue des fouilles suggéraient que cet abri s'apparentait à une occupation temporaire en lien avec une population mobile et modeste⁵. Cependant, il ne fut point possible de déterminer si ces traces étaient celles des Marrons, des chasseurs de Marrons, des Petits-Blancs⁶ ou encore d'anciens braconniers. Afin d'apprendre à distinguer la signature archéologique de ces populations, il était donc nécessaire de multiplier les observations archéologiques et de les croiser aux données historiques, mais aussi ethnobotaniques, toponymiques, archivistiques et orales⁷. Un programme de recherches systématiques a donc été lancé dans le massif ciblant principalement les lieux potentiels de marronnage. Ainsi, en 2014 et 2016, trois prospections pédestres ont été réalisées, une au Piton

Colignet, dans la Rivière des Remparts, et deux au Piton de Coco, dans le Fond de la Rivière de l'Est⁸. Entre 2015 et 2019, quatre opérations archéologiques ont été conduites dans les cavernes Lépinay, de Cotte et des Lataniers, toutes trois situées dans la Plaine des Remparts⁹.

Les investigations archéologiques conduites à la caverne des Lataniers ont permis au service de l'archéologie de poursuivre la recherche sur cette problématique, élargi à l'étude de la conquête de cet espace entre la fin du XVIII^e et le XIX^e siècles. Développer un programme ambitieux autour d'une équipe pluridisciplinaire, pour nourrir la base d'un projet de valorisation à La Cité du Volcan, telles ont été les motivations liminaires autour de ces thèmes.

La caverne des Lataniers, au cœur du Parc national de La Réunion, à la limite des communes de Saint-Joseph et du Tampon, se trouve sur le massif du piton de la Fournaise à l'altitude de 2360 m [Fig. 2]. Elle est accessible par le GR 2, depuis un parking situé sur la RF 5 (route du volcan). La caverne est située sur un ensemble volcanique de grande taille, à la limite de coulées et de projections volcaniques et sous un niveau de projections soudées. Construction « naturelle », elle a subi l'érosion, creusée progressivement par les intempéries et la gravité, puis par les différents utilisateurs. Aujourd'hui, elle mesure environ 27 m², pour un volume d'environ 32 m³ [Fig. 3].

Ces problématiques de marronnage et des premières explorations des hauts, illustrées ici par une collection de pierres gravées laissées par les différents visiteurs dans et autour de la cavité, se devaient d'être enrichies par l'apport de données scientifiques. Ainsi, après une mission conduite en urgence en 2016, a pu être mise en place en 2017 une première opération archéologique, regroupant une équipe pluridisciplinaire, archéologues, géologues, géographes, historiens, archéo-anthracologue, archéozoologue, spécialistes du mobilier, ainsi que des bénévoles passionnés de longue date par le volcan et son histoire.

L'opération de 2017 avait mis en évidence une stratigraphie complexe très bien conservée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la caverne, composée de plusieurs niveaux de circulation et aménagements, démontrant la grande fréquentation du lieu depuis le XVIII^e siècle. Le gîte construit en 1926 au pied de la caverne et connu à travers témoignages et photographies avait été documenté archéologiquement. Enfin elle avait permis d'inventorier, d'étudier et de conserver 72 pierres gravées. Ces pierres disséminées sur le site (en stratigraphie dans les sondages, dans les murs, jonchant le sol à proximité de la caverne ou enchâssée dans le front du toit) sont gravées de nombreux patronymes et dates documentant l'histoire du lieu. Les roches utilisées pour laisser ces « cartes de visite » sont des basaltes trouvés à proximité de la

caverne. Ce sont des morceaux de coulées de lave (entre autres des laves cordées provenant de coulées de type pahoehoe) plus ou moins riches en bulles. Ces roches peuvent présenter une certaine fragilité car la surface est chimiquement altérée en raison de leur âge, compris entre 150 000 ans et 65 000 ans. Certaines de ces pierres gravées ont été utilisées pour la construction des murets de protection et ont été plusieurs fois déplacées. Leur fragilité, la difficulté de lecture et leurs reliefs irréguliers nécessitent pour leur étude plusieurs types de relevés sans contact : relevés numériques réalisés sur la base de photographies prises avec différents éclairages et numérisation 3D [Fig. 4].

L'opération 2019 a permis d'approfondir ces résultats^{10&11}. En reprenant et en agrandissant les investigations de 2017, une coupe transversale depuis le fond de la caverne jusqu'à la rupture de pente, en bord de parvis, a permis d'établir les liens stratigraphiques et chronologiques entre les niveaux du parvis et ceux découverts à l'intérieur de la caverne [Fig. 5]. De nouvelles données sur la nature de l'encaissant des niveaux anthropiques ont été acquises grâce à l'expertise des volcanologues de l'IPGP (PVPF) et des comparaisons entre des datations C14 des couches de la caverne et celles, préalablement effectuées, sur d'autres unités volcaniques d'âge variable dans ce secteur du massif. Ces résultats permettent de faire la part entre des encaissants de scories remaniés, dont l'un peut être daté de 3600 BP, en précisant les processus naturels qui ont contribué à former le début de la cavité des Lataniers et les niveaux anthropisés mêlés de couches cendreuses et de scories, dont les datations les plus fréquentes, tant par le mobilier que par la méthode C14, varient peu entre les XVIII^e et XIX^e siècles.

Le rapport de cette opération 2019 comporte une synthèse de l'étude du mobilier collecté en 2016 et mis au jour en 2017 et 2019, une première synthèse des opérations archéologiques conduites sur les cavernes du massif du piton de la Fournaise de même qu'une étude complétée des 90 pierres gravées collectées lors des opérations 2016, 2017 et 2019 [Fig. 6]. À l'issue de chaque phase de terrain, ces pierres ont été mises en sécurité à la Cité du Volcan, où elles sont aujourd'hui conservées dans le cadre d'une convention¹².

1. Dijoux A.-L., 2014.

2. Saint-Joseph, Abri HBC13, 2013 ; Saint-Joseph, Piton Colignet, 2014 ; Sainte-Rose, Piton de Coco, 2014 ; Saint-Joseph, Caverne Lépinay, 2015 ; Sainte-Rose, Piton de Coco, 2016 ; Saint-Joseph/Le Tampon, Caverne des Lataniers, 2017 ; Saint-Joseph, Caverne de Cotte, 2017 et Saint-Joseph/Le Tampon, Caverne des Lataniers, 2019.

3. P. Pégoud travaillait pour l'ONF, dans le secteur sud de l'île comprenant le massif du piton de la Fournaise, de 1999 à 2019.

4. Abri découvert en 2011 lors de prospections menées dans le rempart donnant sur le Bras de Caron par Patrick Pégoud et Laurent Mallet. Il fut sondé en juin 2013 par une équipe d'archéologues conduite par Anne-Laure Dijoux. Dijoux A.-L. et al., 2016 a.

5. Dijoux A.-L., 2016 b.

6. Le terme de « Petit-Blanc » renvoie à une communauté relativement marginale du temps de la colonie dès le XVIII^e siècle décrite par Alexandre Bourquin dans son ouvrage intitulé « Histoire des Petits-Blancs de La Réunion ». Parallèlement aux Marrons, ils furent les premiers à coloniser l'intérieur de l'île, notamment les cirques et les hauts plateaux, à la recherche de terres cultivables. Bourquin A., 2005.

7. Jacquot É. (dir.), Motte V., Ferrandis M. (coord.), 2017.

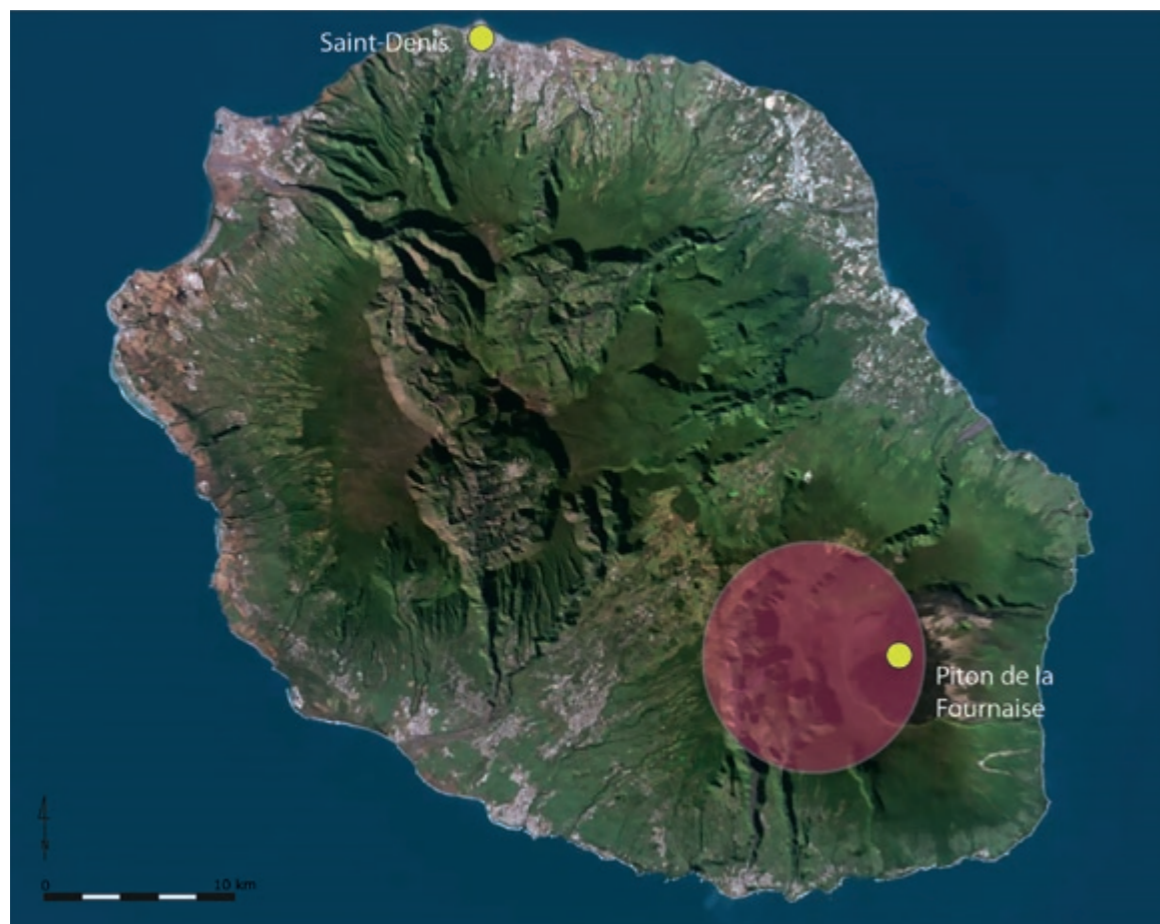
8. Ferrandis M., 2014 a ; Ferrandis M., 2014 b.

9. Ferrandis M., 2016 ; Ferrandis M., 2018 ; Motte V., 2018.

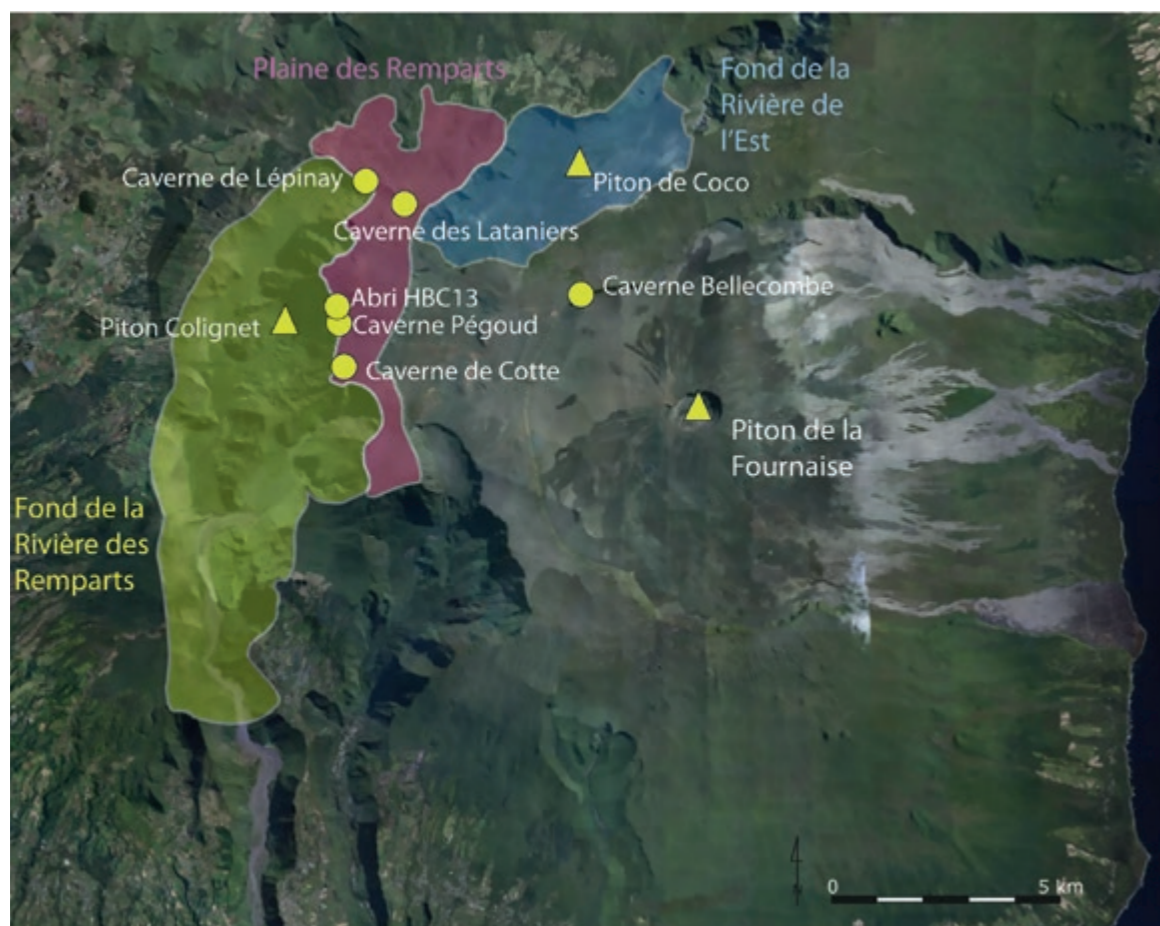
10. Cette opération a bénéficié des apports de Pascal Arnould, Mélissa Baffert, Léo Baret, Yves Baret, Alain Barrère, Christine Bottin, Fabrice Boyer, Pierre Brial, Marie-Laure Chaurand, Thierry Cornec, Sully Damour, Philippe Delaygues, Andréa Di Muro, Hervé Douris, Marine Ferrandis, David Fontaine, Maxime Gatineau, Christian Germanaz, Patrice Huet, Fanny Lachery, Christian Landry, Morgane Legros, Benoît Lequette, Philippe Mairine, François Martel-Asselin, Annie-France Martel-Asselin, Richard Marti, Gabrielle Masanelli, Eddy Moulton, Patrick Pégoud, Jean Perrin, Laurent Perrin, Marie-André Perrin, Lauren Ransan, Jean-François Rebeyrotte, Tanguy Sévat, Abel Vaccaro, Arthur Vaïtilingom, Mona Vergoz, Jonhattan Vidal. Que toutes ces personnes soient vivement remerciées pour leur collaboration.

11. Motte V., 2021.

12. Convention de dépôt provisoire de biens archéologiques entre la DAC et la RMR du 09/09/2020.



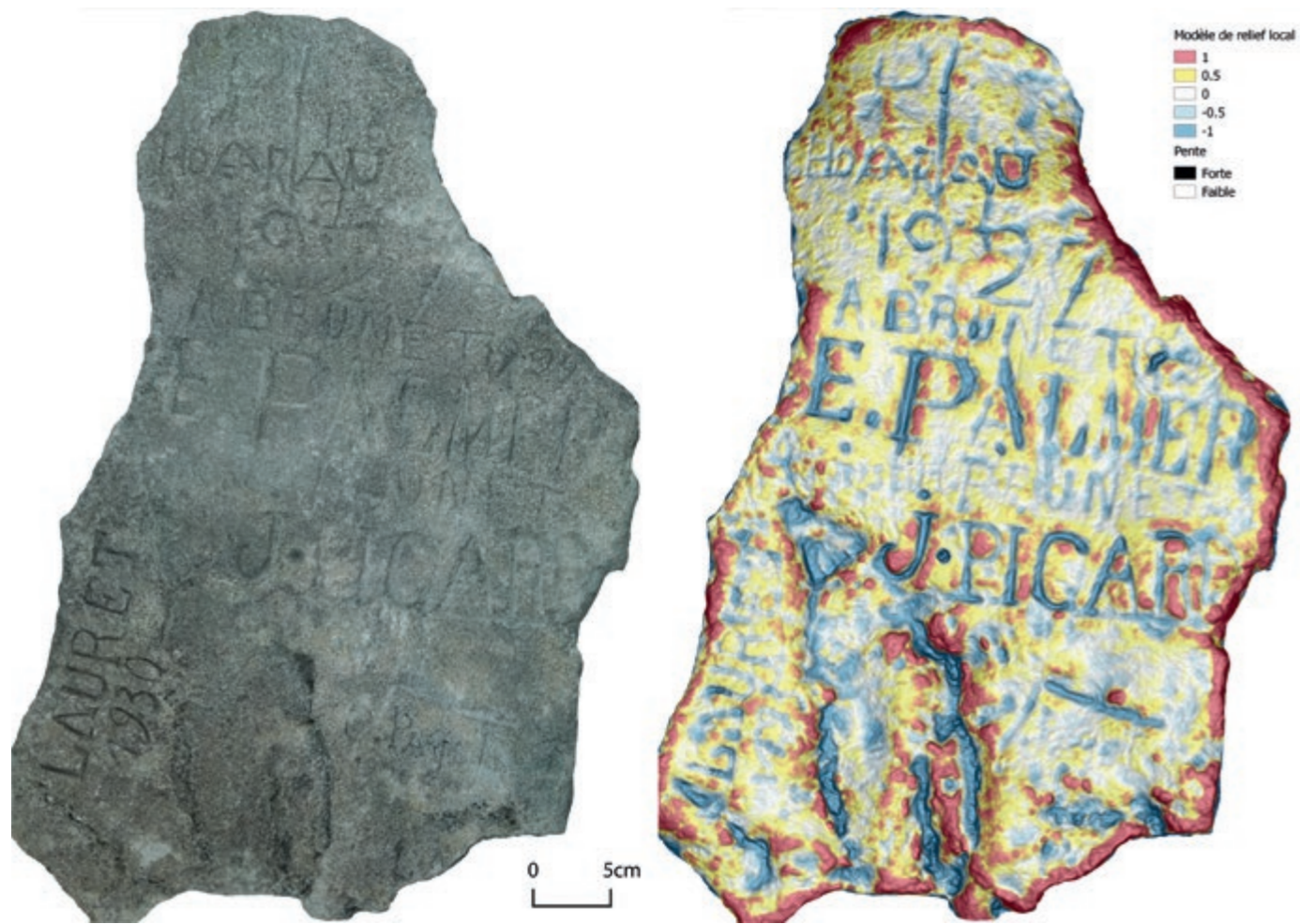
[Fig. 2] : La caverne des Lataniers en 1887/1889 (photo Henry Georgi, collection Jean Perrin)



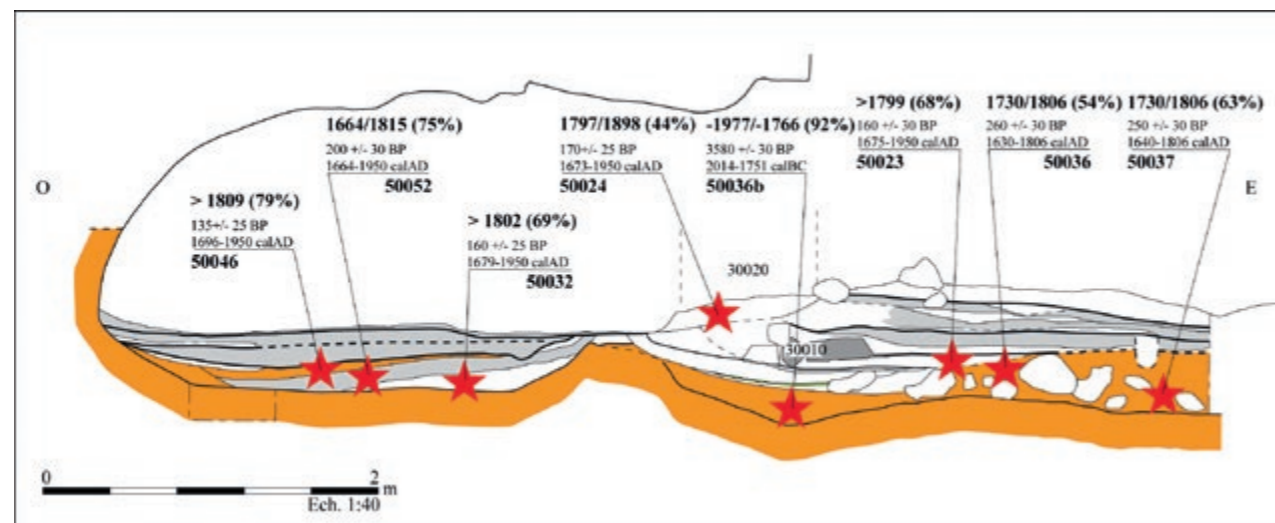
[Fig. 1] : Localisation des zones et des sites ayant fait l'objet d'investigations dans le massif du piton de la Fournaise (DAO M. Ferrandis)



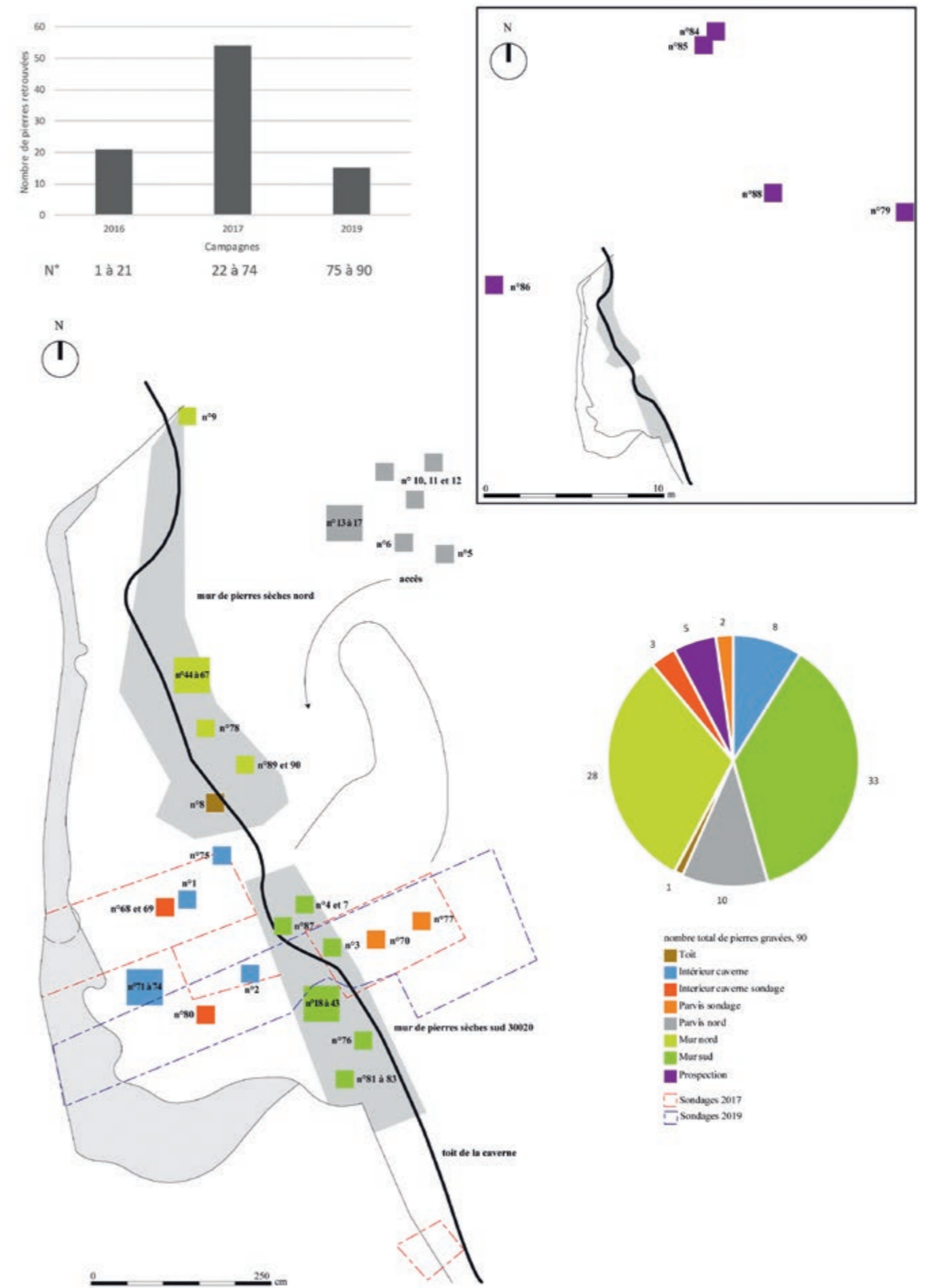
[Fig. 3] : Le sondage 5 en 2019 (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 4]: Vue comparée de la pierre gravée n°5 brute (à gauche) et du modèle de relief local associé à une analyse de pente (à droite) (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 5]: Coupe stratigraphique du sondage 5 (DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Répartition des pierres gravées retrouvées entre 2016 et 2019. (DAO F. Lachery / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

En amont du projet de carrière porté par la SCPR au lieu-dit « Ravine du Trou », dans le secteur de Bois-Blanc à Saint-Leu, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit en 2014. Cette première prescription a été modifiée en 2016, consécutivement à la réduction de la superficie du projet de 47,48 ha à 35,62 ha.

L'emprise du projet, traversée par la route des Tamarins¹, est située en limite sud de la commune, entre les ravines du Trou, au nord, et des Avirons, au sud. L'opération a été conduite par l'Inrap, du 4 au 15 février 2019².

Les difficultés d'accès à ce terrain, accidenté et en friche, ont imposé la mise en place d'une méthode d'intervention particulière, en collaboration étroite avec le SRA et le carrier.

Sur la base d'une image de l'emprise acquise par LiDAR, un secteur réduit a pu être sélectionné, où de nombreuses anomalies de relief révèlent des traces de vestiges potentiels [Fig. 1]. Ce secteur est situé à proximité de ruines : un four à chaux et des bâtiments rappelant un moulin kader [Fig. 2], construit à proximité de bassins et d'une parcelle clôturée, hors emprise de l'opération prescrite [Fig. 3].

L'exploration en prospection pédestre de cette zone réduite (4 à 5 ha) a permis la découverte d'un important réseau de chemins, parfois encore pavés,

pouvant distribuer des espaces clairement mis en culture. L'ensemble des chemins répertoriés au LiDAR ont été explorés ; et d'autres ont été découverts. Les observations ont porté sur les dimensions et les limites de la chaussée, les orientations et les relations entre ces différents axes de circulation.

L'étude cartographique allée aux observations de terrain montre une évolution de ce réseau, certains tracés en interrompant d'autres. Les espaces de cultures sont représentés par des terrassements importants, résultats d'épierrements [Fig. 4].

Malgré la pratique de quelques sondages manuels dans ces secteurs cultivés ou à l'emplacement des chaussées détectées, aucune découverte de mobilier pertinent, d'une part, ni de vestiges de macrorestes végétaux, d'autre part, ne permettent de proposer une chronologie ou une activité agricole spécifique.

1. La route des Tamarins, longue de 33 km, relie les communes de Saint-Paul à l'Étang-salé en longeant le flanc des premières pentes des Hauts de l'Ouest du territoire.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Morgane Legros, Jonhattan Vidal (traitement LiDAR) ; moyens techniques : société Arcad (LiDAR).



[Fig. 2] : Ruine du bâtiment conservé en limite d'emprise de la carrière (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 1] : La zone sud-est plus dense en vestiges archéologiques : vectorisation des anomalies sur fond LRM (DAO J. Vidal / SRA de la Réunion, LiDAR SCPR)



[Fig. 3]: Les secteurs 10 et 11, hors emprise, qui conservent les vestiges d'une usine et d'un four à chaux (relevé OMT, DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 4]: Deux alignements de blocs perpendiculaires entre eux dans le secteur 2, l'un limitant le chemin 5 et l'autre séparant deux terrasses (photo T. Cornec / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Le diagnostic des Longères de Savanna, rue Jules Thirel à Saint-Paul, a été conduit par l'Inrap, du 21 au 31 octobre 2019¹. Ces longères, pour certaines du XIX^e siècle, font partie du quartier organisé autour de l'usine sucrière, construite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, quartier dont il reste de nombreux éléments : cases en pierre des employés de l'usine, balance à canne, maison du directeur, église, par exemple [Fig. 1]. La plupart de ces bâtiments sont toutefois construits dans les dernières décennies de l'exploitation de l'usine, qui ferma ses portes en 1985.

Dans ce secteur, il faut aussi, bien sûr, mentionner la Grande Maison Savanna, bâtiment construit au XVIII^e siècle, d'abord hôpital, puis successivement lazaret, résidence et enfin lieu de stockage temporaire du sucre, avant son abandon progressif dans la deuxième moitié du XX^e siècle. La cheminée de l'usine ainsi que la Grande Maison sont protégées au titre des monuments historiques depuis 1998.

L'emprise de l'opération de diagnostic, ici prescrite en amont de la réhabilitation des longères, était de 7000 m². Toutefois, la superficie disponible n'a atteint que 1500 m², les longères ayant été exclues de l'étude, et des aménagements divers entravant l'exploration de l'emprise totale.

14 sondages ont pu être réalisés dans la cour comprise entre ces bâtiments et ceux de l'usine [Fig.2]. Les sondages 3 et 4 ont permis de croiser le mur nord du bâtiment disparu dans les années 1980. L'alignement de cette fondation, large de 0,60 m et conservée sur une hauteur de 0,50 m, conduit vers un arrachement visible dans le mur de clôture [Fig. 3].

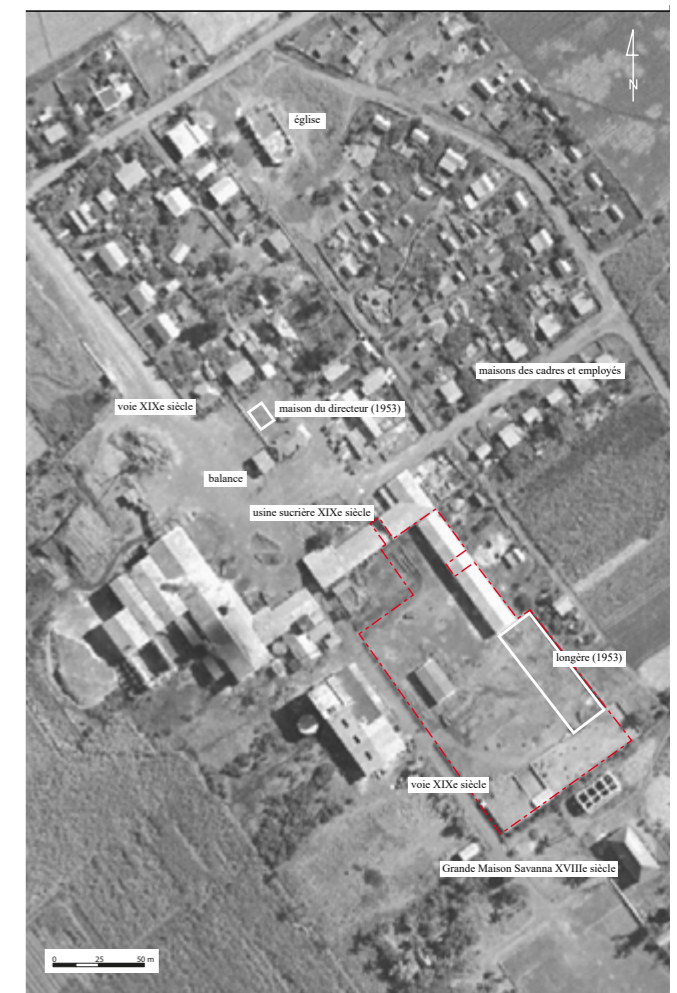
Le sondage 8 a révélé une solide fondation inédite, longue de plus de 7 m, large de 1 m et profonde de 0,65 m [Fig. 4]. Son appareil est occulté d'un badigeon de mortier de chaux blanche. L'arase de fondation est orientée nord-ouest/sud-ouest, soit parallèlement à l'axe de circulation visible sur le plan de 1865. Elle garde les traces d'une élévation disparue. Sa fonction demeure inconnue.

Les sondages 10 et 11, quant à eux, ont permis de cerner l'imposant bâtiment rectangulaire du centre de la cour, de 20 m x 10 m, visible sur le cliché aérien de 1950 [Fig. 5]. Un sol pavé extérieur est en relation avec ce bâtiment [Fig. 6], tandis qu'aucun sol intérieur ni trace d'ouverture n'a pu être décelé. Si de nombreuses reprises se distinguent dans les fondations conservées, aucun indice ne permet de lui attribuer une date de construction ou une fonction première. Sous le pavage,

une construction creusée et rectiligne, évoque grâce à la conservation de quelques dalles de chant disposées contre ses parois, une canalisation. Cet aménagement, ainsi qu'une fosse contenant quelques éléments de mobilier appartenant au XVIII^e siècle, semblent être les seuls témoins d'installations antérieures à la construction du bâtiment (XVIII^e-XIX^e siècles)².

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Marine Ferrandis (gestion et étude du mobilier), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : MBTP (mécanisation), OMT (topographie).

2. Cornec Th., 2019 d.



[Fig. 9]: Environnement de l'emprise du diagnostic (photo Géoportail, DAO T. Cornec / Inrap)

Jonhattan VIDAL (RO)

En 2016, des vestiges inédits ont été repérés par Pierre Brial¹ au sommet de la colline Saint-Gilles² [Fig. 1]. Sur cette hauteur de 118m d'altitude qui surplombe la baie de Saint-Gilles, avaient alors été reconnus des sous-bassements de constructions en pierres sèches et quelques fragments de mobilier céramique.

Un premier travail à partir des données historiques et de la cartographie ancienne disponible ne permettait pas d'identifier cette occupation. Une fouille archéologique programmée a donc été conduite en juillet 2019³ afin d'évaluer le potentiel scientifique du site et d'étudier une partie des vestiges⁴.

La fouille d'une aire ouverte de 200 m² [Fig. 2] a permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupations du site [Fig. 3].

D'abord, une plateforme carrée de 4 m de côté est édiflée en bordure sud du plateau sommital. Elle est constituée d'un solide podium de blocs taillés qui supportait une construction en matériaux périssables [Fig. 4]. La fouille de 2/3 de cet édifice a montré la disparition du niveau de sol de la plateforme, ne laissant pas de trace des implantations de la superstructure. Cependant, le décapage des alentours de la structure a permis d'identifier un niveau de circulation qui a livré un lot de mobilier composé de céramiques chinoises d'importation datées de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle [Fig. 5]. Ce niveau contemporain de l'usage du bâtiment est scellé par une couche d'abandon du site qui a livré, sur tout le pourtour de l'édifice, des dizaines de clous en fer forgé. Ils témoignent de l'écroulement progressif du bardage en bois du bâtiment suite à son abandon.

C'est postérieurement à l'abandon et/ou la destruction de cette première construction sur la plateforme, que sont réalisés les murets de pierres sèches. Trois murs dont l'un recouvre directement le podium délimitent un espace contre le massif rocheux dont la partie en cavité a servi de foyer (c'est le cas encore de nos jours). Plus au nord, un vaste enclos de blocs d'important calibre délimite un espace de 400m². Cet enclos a été fouillé sur 20% de sa surface. Un mobilier très ténu a été retrouvé, il s'agit de céramique glaçurée, de fragments de pipe en terre cuite, et de verre. Les sondages les plus profonds de cette partie nord ont clairement démontré une édification de l'enclos postérieure à l'abandon et au scellement des niveaux de fréquentation initiaux du podium.

À l'ouest de la zone fouillée, se trouvent trois structures massives construites par amas de gros blocs de basalte. Un sondage dans l'une d'entre elle a montré qu'elle était initialement édiflée sur une base carrée, solidement assise et régulière. À l'intérieur de cette structure et au contact du sol, a été reconnu un croisement de fondation à angle droit [Fig. 6]. Ce type de construction

est généralement destiné à recevoir un axe vertical au centre de la structure.

Les résultats permettent d'interroger l'hypothèse d'un rôle de surveillance pour le site de la colline du théâtre. Sa situation topographique d'abord en fait un point stratégique tout à fait majeur en surplomb de la rade de Saint-Gilles. Le site, en covisibilité avec le site de cap Champagne, la batterie et le port de Saint-Gilles, constitue ainsi un trait d'union entre les deux.

À ce titre, le pavillon présente des dimensions parfaitement compatibles avec ceux des pavillons de vigie. Dans cette hypothèse, les structures massives non identifiées à l'ouest du site peuvent trouver une interprétation. La structure F qui a été fouillée partiellement montre une formation destinée à supporter un axe central et peut correspondre à un massif de support de mât de pavillon. L'iconographie issue des archives rend cette construction compatible avec cette fonction. En outre, le niveau antérieur à l'enclos a livré un bouton d'uniforme anglais de la *Royal Artillery* [Fig. 7] qui le plus probablement témoigne d'une fréquentation de ce site par les militaires anglais au moment de la conquête, ou pendant la période d'occupation entre 1809 et 1814.

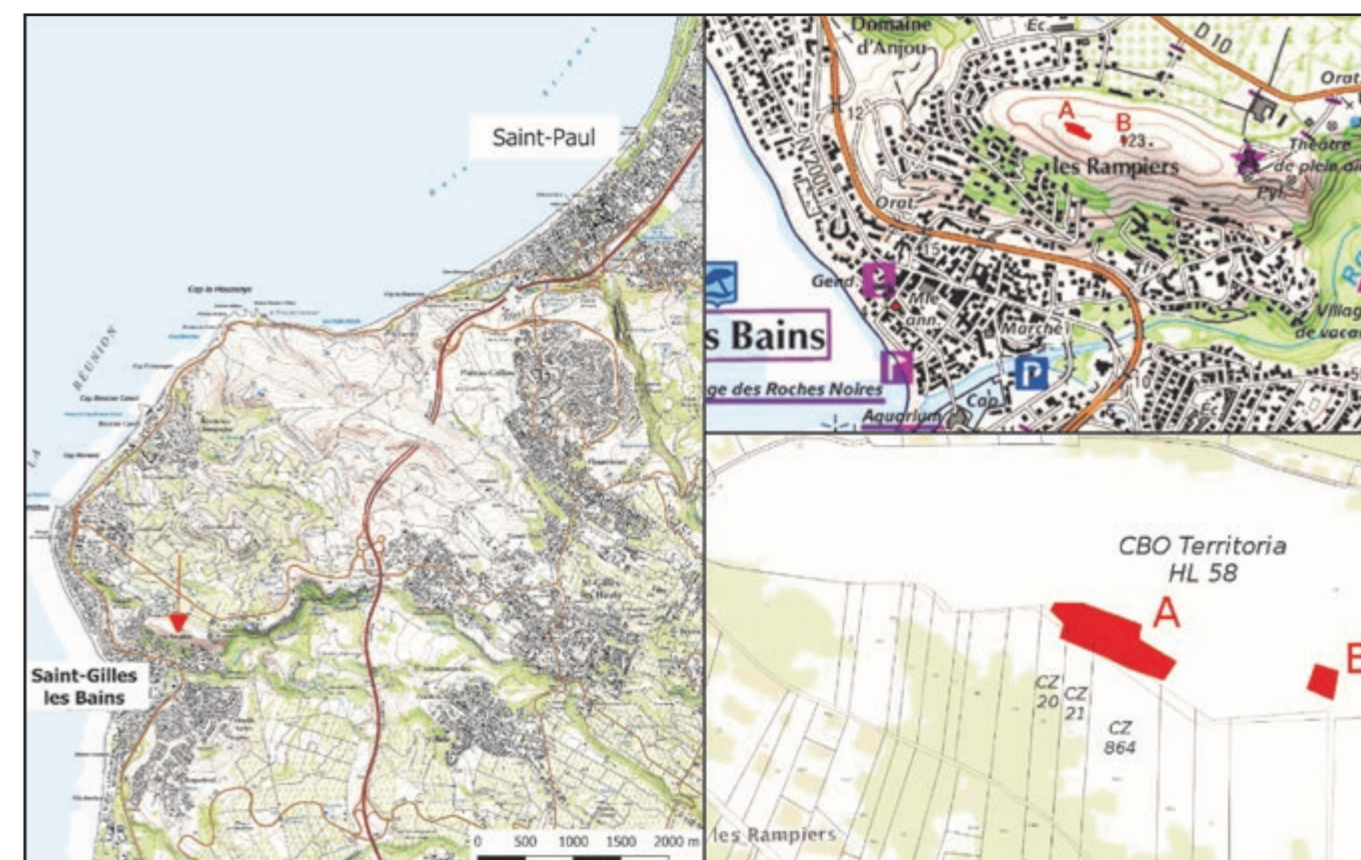
Ainsi, au XVIII^e siècle, ce site était une concession agricole appartenant vraisemblablement à M^{me} Duhal, dans un secteur qui, pour cette zone basse et d'après les observations botaniques, n'était pas mis en culture. Et il est probable, que comme à cap Champagne à la fin du XVIII^e siècle, le lieu ait accueilli, lors d'un changement de propriétaire ou non, un poste de surveillance militaire sur cet espace ouvert dans un contexte de tension avec l'Angleterre.

1. Brial P., 2016 b.

2. Le lieu ne porte pas de toponyme officiel. Il est également désigné « colline du théâtre » en raison de la présence sur ses pentes du théâtre plein air.

3. Équipe de terrain et de post-fouille : Jonhattan Vidal, Merwan Chettir, Thomas Dijoux, Juliette Fruteau de Laclous, Michou Jaonesy, Laura Menigoz, Virginie Motte, Noémie Narayanin, Emérence Nouhaud, Béatrice Populin, Fanny Lachery (étude environnementale, DAO), Morgane Legros (étude du mobilier), Justine Rebeix (recherches archivistiques) ; moyens techniques : OMT (topographie).

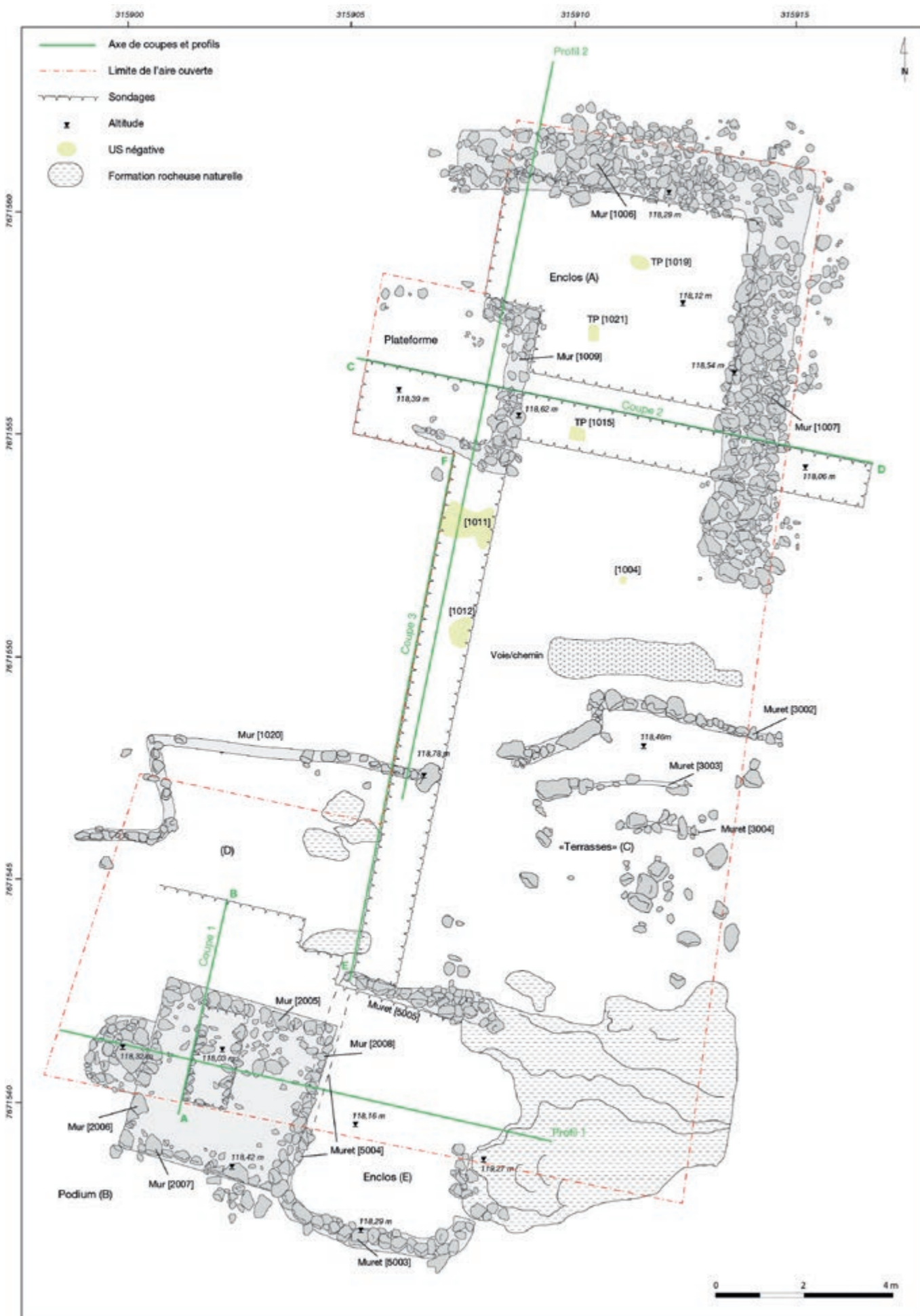
4. Vidal J., 2020.



[Fig. 1] : Localisation du site (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 2] : Vue générale du site en cours de fouille (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



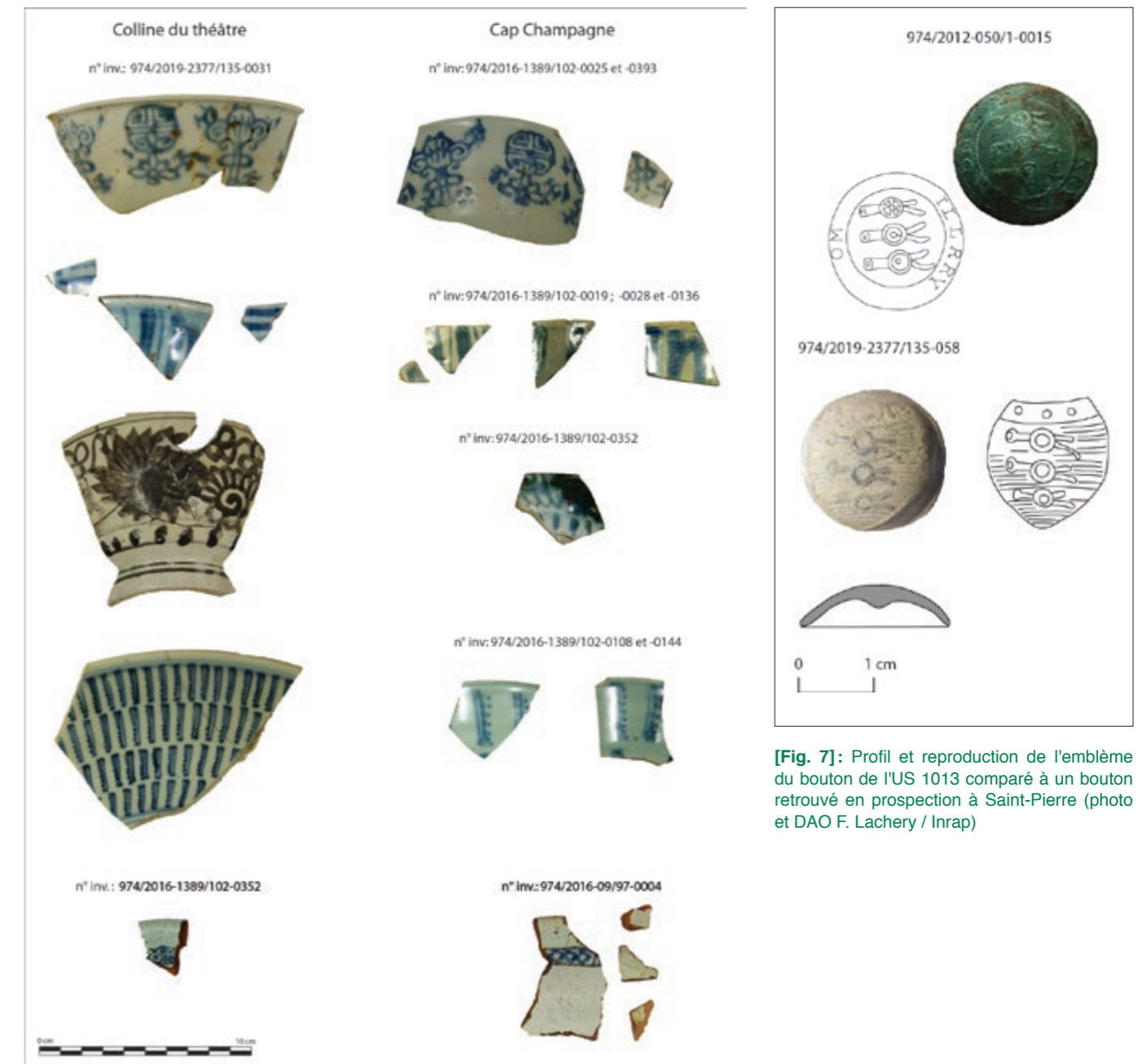
[Fig. 3]: Plan général du site (relevé OMT, DAO J. Vidal / SRA de La Réunion et F. Lachery / Inrap)



[Fig. 4]: Vue zénithale du podium B (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 6]: Vue de la structure F en fin de fouille (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 5]: Mobilier céramique de la colline du théâtre à gauche et comparaison avec le proche site de Cap Champagne, à droite (J. Rebeix / SRA de La Réunion)

Nicolas BIWER (RO)

La fouille des annexes de deux riches propriétés saint-pauloises par l'Inrap en 2019 offre un nouveau regard sur la vie des classes aisées aux XVIII^e-XIX^e siècles grâce aux vestiges et à l'abondance du mobilier découverts.

Située à la lisière du centre historique, la fouille archéologique menée rue du général De Gaulle s'inscrit en amont d'un vaste projet immobilier porté par la SEDRE [Fig. 1]. Elle n'en constitue néanmoins qu'une infime partie. L'opération fait suite au diagnostic réalisé en 2018 par l'Inrap¹ qui avait confirmé les données cartographiques, à savoir l'occupation de la parcelle depuis au moins la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les vestiges présentaient un bon état de conservation malgré les bouleversements qu'a connus cet îlot depuis 1960.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette partie de Saint-Paul est alors un quartier résidentiel où les belles demeures se succèdent tout au long de la Chaussée Royale [Fig. 7]. Précédées par des jardins réguliers, les villas coloniales rivalisent probablement par leur caractère ostentatoire. Elles illustrent les goûts de la société bourgeoise de l'époque et la richesse de ses propriétaires. Les annexes sont installées à l'arrière des parcelles. Si quelques rares villas de maîtres sont encore visibles aujourd'hui à Saint-Paul, ces aménagements fonctionnels ont le plus souvent disparu. La fouille a concerné plus particulièrement ces arrière-cours.

Les aménagements prévus sur près de 4 ha doivent à terme redessiner complètement le paysage de l'entrée de la ville à l'est. Le sous-sol y sera largement remanié entraînant la destruction des vestiges. C'est dans ce cadre qu'une prescription de fouille a été émise par les services de l'État sur une surface de 2363 m² [Fig. 2].

La fouille, effectuée par l'Inrap entre juin et août 2019, a été menée par une équipe de cinq archéologues². Elle devait permettre de documenter cet îlot bâti des XVIII^e et XIX^e siècles. Les résultats pourront être mis en perspective avec les données cartographiques ainsi qu'avec les résultats obtenus lors de la fouille de la route des premiers Français³.

Lors de cette campagne, l'essentiel des vestiges mis au jour correspond à de petites constructions en bois dont les poteaux ont laissé une trace fugace dans le sol [Fig. 2 à 5]. Des fondations maçonnées de bâtiments, les arases d'une citerne ou d'un bassin, deux puits [Fig. 6] ainsi que des fosses dépotoirs ont également été découverts. Une première estimation chronologique du mobilier confirme les datations obtenues lors du diagnostic, celle d'une occupation des parcelles depuis au moins la seconde moitié du XVIII^e siècle.

À ce stade de l'étude, la fonction des unités architecturales n'a pas pu être clairement établie. Les vestiges découverts viennent, cependant, corroborer les informations figurant sur le plan de Chandelier de

1806 [Fig. 7]. La présence de deux concentrations de structures, comportant chacune un puits, confirme la coexistence de deux propriétés distinctes. Sur ce même plan, des petits bâtiments sont visibles à l'arrière des maisons. Ces zones d'annexes accueillent en général les cuisines, écuries, cases pour le personnel, cabanes à outils, etc. Le dépouillement des archives permettra de préciser la nature de ces aménagements.

Du mobilier qui reflète le statut des propriétaires

Au cours de la fouille, plusieurs fosses dépotoirs ont été mises au jour. Ces fosses-poubelles ont la particularité d'être riches en mobilier. Elles ont livré de nombreux fragments d'objets et de restes alimentaires. Le corpus nous renseigne sur la vie quotidienne de ces grandes propriétés urbaines [Fig. 8].

Pour le domaine de la table et de la consommation, céramiques, verres, cristal, couteaux, bouteilles de vin et d'alcool et bocaux sont associés à un lot important de restes fauniques. Il s'agit ici d'animaux terrestres (volailles, porcs, bœufs) et aquatiques (coquillages, poissons, oursins) qui sont actuellement en cours d'étude au muséum nationale d'histoire naturelle (M.N.H.N.).

Des agrafes et crochets métalliques de corset ainsi que des boutons en os se rapportent au domaine vestimentaire. L'hygiène et le soin corporel sont révélés par la présence des flacons de parfum et de pots à onguent importées de France. Ces rejets confirment le caractère domestique des occupations. Il reflète le statut aisé de ces occupants.

Les données acquises, encore brutes au moment de ce bilan, permettront, une fois les études réalisées, de préciser si l'on peut percevoir une évolution du statut des occupants au travers de leurs pratiques de consommation tant alimentaire qu'en produits manufacturés. Elle donnera également un regard neuf par le prisme de l'archéologie sur la nature des échanges commerciaux de l'île avec l'Europe et l'Asie entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle.

Plus largement, cette opération d'archéologie offre une nouvelle perspective sur l'évolution de Saint-Paul durant deux siècles, qui voit progressivement l'ancienne capitale perdre de son influence de Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Port.

1. Cornec Th., 2018 b.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Laurent Bernard, Héléne Civalieri, Milagros Folgado-Lopez, Benoit Oliveau, Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Laurence Serra (étude du verre), Noémie Tomadini (archéozoologie) ; moyens techniques : Entreprise MBTP (mécanisation), OMT (topographie).

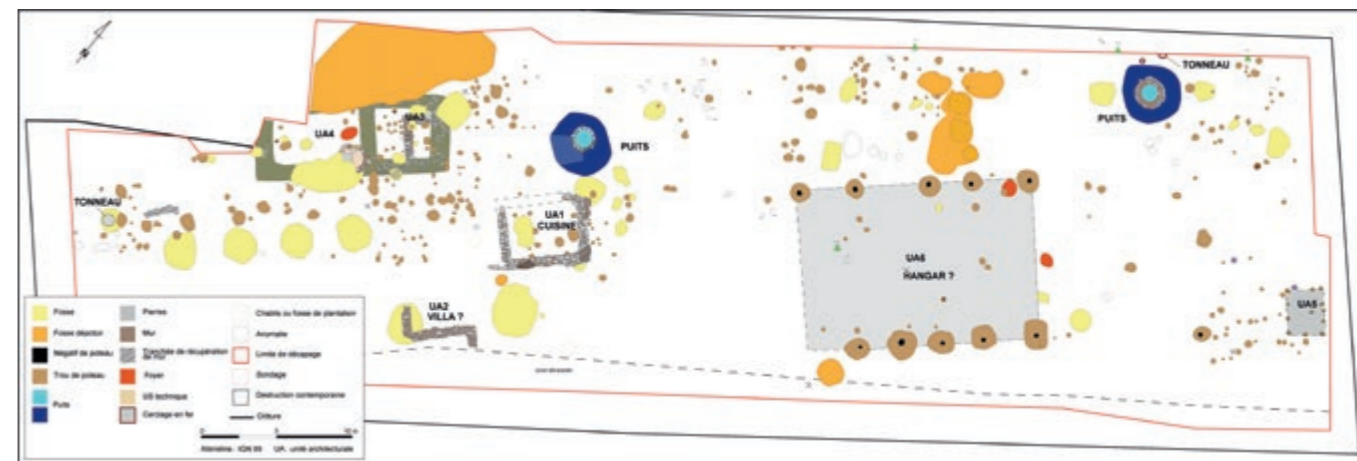
3. Cornec Th., 2021 a.



[Fig. 1] : Localisation de la fouille sur une vue aérienne de l'IGN (DAO N. Biwer / Inrap)



[Fig. 2] : Vue de la parcelle en cours de fouille (photo A. Vaccaro / Nawar Production)



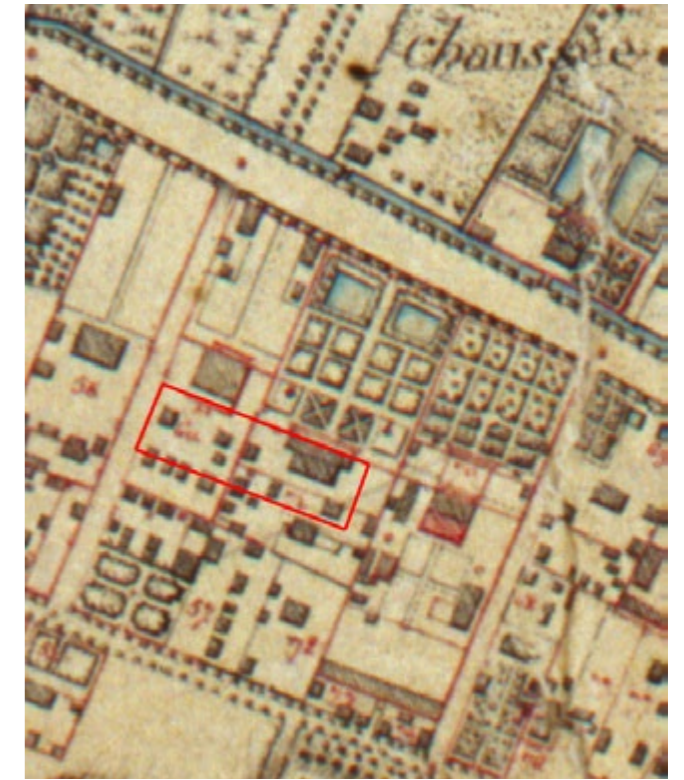
[Fig. 3] : Plan général de la fouille et des vestiges archéologiques (relevé OMT, DAO H. Civalieri / Inrap)



[Fig. 4]: Décapage des niveaux superficiels pour faire apparaître les vestiges (photo M. Folgado-Lopez / Inrap)



[Fig. 6]: Un des puits à eau en cours de fouille (orthophotographie H. Civalleri / Inrap)



[Fig. 7]: Localisation de l'emprise de fouille (en rouge) sur le plan de 1806 (DAO N. Biver / Inrap)



[Fig. 5]: Un site arasé : les fondations de l'UA 1, potentiellement les cuisines (orthophotographie H. Civalleri / Inrap)



[Fig. 8]: Exemple du mobilier découvert lors de la fouille (photo H. Civalleri / Inrap)

Annie BOLLE (RO)

Le projet d'aménagement s'insère dans un vaste programme de restructuration du centre-ville confié par la ville de Saint-Paul à la Société d'Équipement du Département de La Réunion (SEDRE). L'opération de diagnostic archéologique porte sur la création d'un pôle d'entrée de ville, divisé en plusieurs lots. Le présent diagnostic, effectué par l'Inrap¹, correspond au lot 5 (phase 1 de l'opération Entrée Est lots 5-9) et porte sur 4016 m². Il se situe à proximité du lot 3, où une fouille a été prescrite suite au diagnostic archéologique conduit en septembre 2018 par Th. Cornec³, et réalisée par N. Biver en 2019⁴ [Fig. 2].

Une structure (trou de poteau ou fosse) est observée dans le sondage 5, au plus près du diagnostic précité (lot 3) où les vestiges se situent également sur le niveau de sable gris, mais vers 3,30 m NGR, soit 1 m plus haut, suggérant soit un fort pendage du terrain vers le nord-est, soit un décaissement du substrat sableux avant l'installation de remblais récents.

Un parterre, délimité par des tuiles posées sur chant, est mis en évidence dans le sondage 1 [Fig. 3]. Il est en relation avec un espace de jardin, qui pourrait être figuré sur un plan de 1806 [Fig. 1]. Sur ce plan, la zone diagnostiquée se superpose à une partie de deux propriétés, dont les jardins sont disposés en avant de maisons ouvrant par de longues allées ostentatoires sur la chaussée royale (actuelle RN1).

Aucune autre structure du diagnostic n'est clairement interprétable comme un espace de jardin. Le mobilier recueilli dans les différents sondages, notamment dans le sondage 3, est daté de la seconde moitié du XIX^e siècle [Fig. 4]. Il est vraisemblable que les structures observées correspondent à de nouveaux aménagements postérieurs à l'état figuré sur le plan de 1806 [Fig. 5].

Un dépôt marécageux est observé dans le sondage 2, il correspond probablement aux débordements de l'Étang de Saint-Paul, avant que la route digue ne le contienne à l'est de la ville.

Les structures mises en évidence restent souvent difficiles à déterminer. Elles sont couvertes (et possiblement pour certaines arasées) dans les années 2000, avant l'installation de remblais épais parfois de plus de 1 m et de géotextile. Le terrain naturel apparaît vers la côte 2 m NGR, juste au-dessus de la nappe.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Annie Bolle, Fanny Lachery, Morgane Legros (étude du mobilier), Pierre Bâty (DAO), Vincent Mialhe (SIG), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OMT (topographie).

2. Bolle A., 2019 a.

3. Cornec Th., 2018 b.

4. Biver N., à paraître.



[Fig. 1] : Localisation du diagnostic sur le plan de 1806 (DAO A. Bolle / Inrap, FR ANOM 23DFC 112bisA)



[Fig. 2] : Localisation des sondages de diagnostic et différents lots de l'aménagement (relevé OMT, DAO V. Mialhe / Inrap)



[Fig. 3]: Tuiles canal posées sur chant et délimitant un parterre (photo A. Bolle / Inrap)



[Fig. 4]: Pot de lotion cosmétique à base de moelle bovine, commercialisé par le parfumeur L.T. Piver à Paris, vers 1840. Le pot est en faïence fine, produit par les ateliers de Creil et Montereau (photo M. Legros / Inrap)



[Fig. 5]: Murets, constituant de possibles aménagements de jardin (photo A. Bolle / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Dans le cadre des études globales réalisées en amont de la création du musée de l'habitation et de l'esclavage à Villèle, une opération de diagnostic a été prescrite. Elle a été réalisée du 13 au 29 mai 2019 par l'Inrap¹. Cette opération a été ciblée sur des secteurs particuliers de l'assiette de l'habitation, soit une parcelle attenante devant accueillir de nouveaux bâtiments : les abords des deux usines, objets de nouvelles présentations muséographiques, et les longères et cuisine, bâtiments qui seront réhabilités² [Fig. 1].

L'intervention sur ces bâtiments s'en tenant uniquement à en effectuer un relevé précis, les résultats majeurs de cette opération archéologique tiennent dans les nombreuses découvertes réalisées à proximité des élévations des usines sucrières.

Toutefois, le relevé des plans et élévations de deux longères et de la bâtisse regroupant les anciennes conciergerie et cuisine a permis un premier état des lieux. Ces bâtiments, construits à la fin du XIX^e siècle, ont tous deux subis d'importantes refontes récentes, comme la réfection des toitures et des enduits, ou la transformation de certaines ouvertures. Malgré l'ampleur de ces travaux, un bon état général est constaté.

Les vestiges des deux usines sucrières, distinctes, occupent la partie méridionale de l'enceinte muséale. Étendus sur plus de 5000 m², ils sont dominés par une cheminée de section carrée, qui culmine à plus de 22 m de hauteur [Fig. 2]. Les ruines, dégagées dans les années 1990 mais sans étude, ont engendré la destruction de sols extérieurs, et les restaurations empêchent la lecture de certaines arases ou élévations.

Autour du premier ensemble de bâtiments formant la première usine, située au sud de l'emprise, les sondages ouverts ont notamment atteint les maçonneries d'un vaste bassin (sondage 23), ainsi qu'une structure maçonnée constituée de deux massifs circulaires concentriques [Fig. 3]. Une première maçonnerie de 1 m de diamètre est entourée par une seconde de 2,40 m de diamètre et de 0,40 m de large, ménageant ainsi un canal large de 0,35 m, au fond et aux parois tapissés d'enduit, assurant son étanchéité. La documentation consultée n'offre pas d'information concernant cette structure. Il pourrait s'agir d'un moulin à oléagineux. L'angle d'un mur soigneusement maçonné complète les découvertes de ce secteur (sondage 25, [Fig. 4]). Enduit à l'extérieur, les pierres de tailles des angles sont liées au mortier, tandis qu'ailleurs, le liant reste une argile compacte parsemée de nodules de mortier. Ajouté à une troisième section de mur qui dessine un angle droit, une restitution a pu être tentée, laissant apparaître un bâtiment étroit, de près de 4 m de large.

À l'ouest de l'emprise, une partie du système d'adduction d'eau de l'usine a été mis au jour. Le caisson, large de 0,30 m et d'une profondeur de 0,45 m maximum, est

constitué de deux maçonneries à l'appareil irrégulier, construites en tranchée étroite dans le substrat. Il conserve, dans le sondage 20, son tuyau métallique.

Aux abords de la seconde usine, au nord de l'emprise, sols, murs et niveaux de démolition animent une épaisse séquence stratigraphique. Les murs des sondages 29 et 30 sont maçonnés, parallèles entre eux, distants de 1,50 m [Fig. 5]. Un sol lissé de mortier gris apparaît entre les maçonneries de ces deux sondages, et un des murs de ce bâtiment se poursuit dans le sondage 31. Les niveaux de démolition, situés au-dessus de ces structures arasées, sont bien lisibles dans le sondage 29. Le sondage 18 a livré deux canalisations, se croisant, aux conduits en dalles et dallettes, non jointives. Au vu de sa localisation, ce réseau drainant a pu permettre d'assainir le mur pignon oriental de la longère, situé dans l'alignement d'une des deux canalisations [Fig. 6].

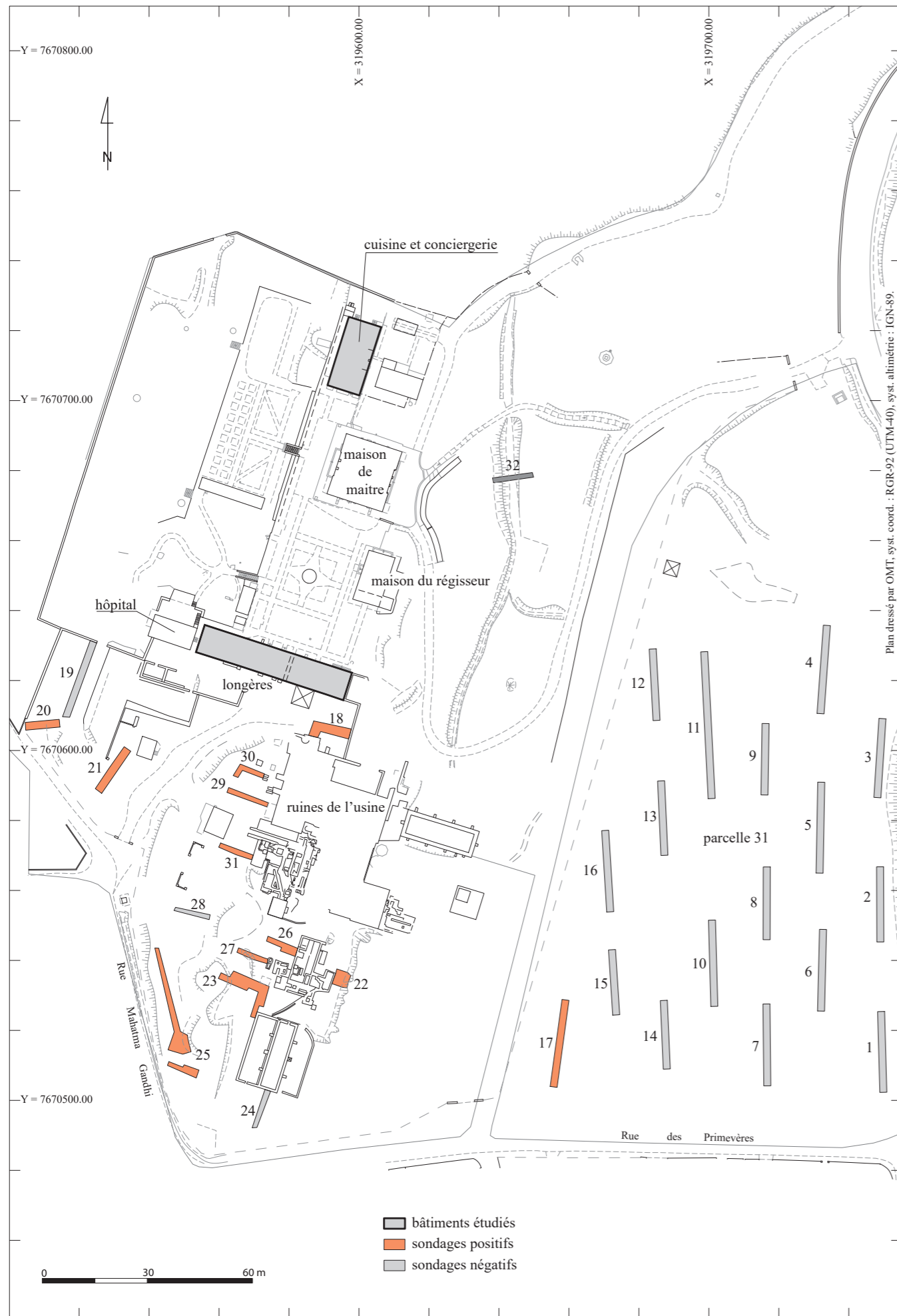
Ce diagnostic a révélé de nombreux vestiges inédits, qui parsèment les abords des usines sucrières : moulin à oléagineux, bâtiments, fosses dépotoir, qui évoquent à la fois des faits uniquement perçus par l'étude des archives auxquels s'ajoutent des éléments totalement inédits, illustrant la complexité du monument, visiblement fréquemment remanié. Le mobilier, quant à lui, est représentatif des activités industrielles et sucrières, mais aussi domestiques. Le régulateur de Watt³ [Fig. 7] et la roue de locomobile sont les seuls exemplaires découverts en contexte archéologique à La Réunion à ce jour.

Les résultats de cette opération pourront être considérés pour le nouveau programme de présentation des vestiges, en raison de leur fragilité et pour leur intérêt dans l'étude de l'histoire de l'usine et du domaine de Villèle, comptant parmi les plus emblématiques de La Réunion.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Fanny Lachery (DAO, gestion et expertise du mobilier métallique), Morgane Legros (étude du mobilier), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OMT (topographie).

2. Cornec Th., 2019 b.

3. Système permettant de réguler la vitesse de rotation d'une machine à vapeur.



[Fig. 1]: Plan du musée, localisation des sondages et des bâtiments étudiés (DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 2]: Les vestiges de la seconde usine (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 3]: Le moulin du sondage 23 (photo T. Cornec / Inrap)



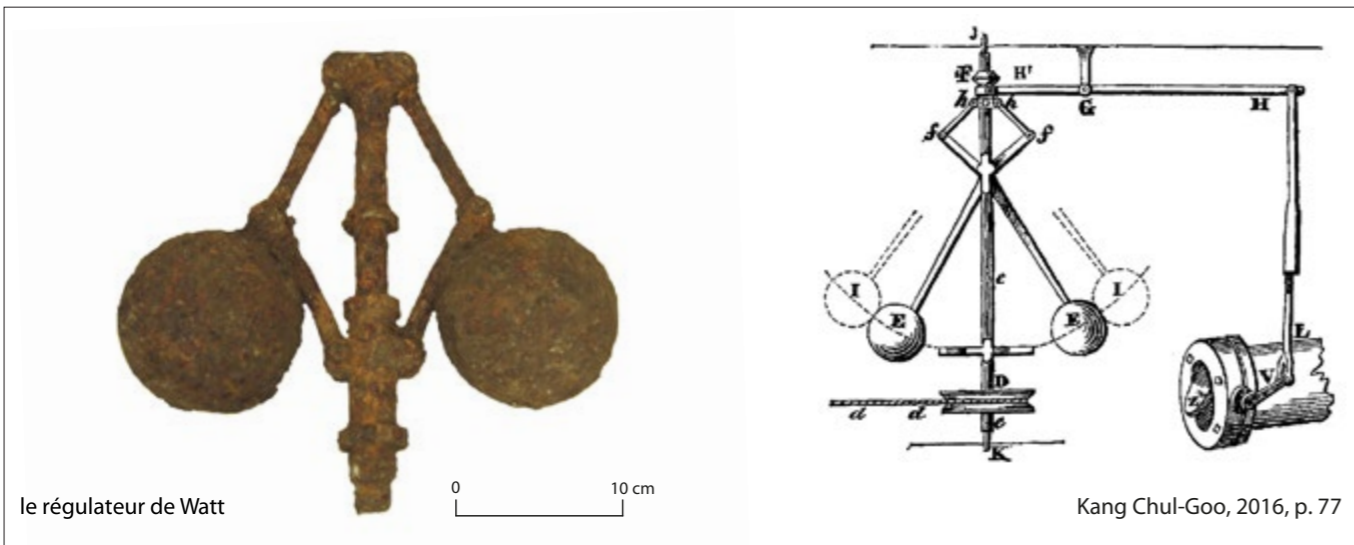
[Fig. 4]: Angle du mur du sondage 25 (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 5]: Les murs et le sol de mortier du sondage 30 (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Canalisation du sondage 18 (photo T. Cornec / Inrap)



le régulateur de Watt

0 10 cm

Kang Chul-Goo, 2016, p. 77

[Fig. 8]: Régulateur de Watt issu de la fosse du sondage 21 (photo F. Lachery / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

En amont du projet de construction d'une médiathèque, dans le quartier de la Saline-les-Hauts à Saint-Paul, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une parcelle voisine de l'usine de Vue-Belle dont la cheminée, de section carrée, est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2002. Les alentours de l'usine gardent le souvenir du passé industriel du quartier Vue-Belle : deux maisons à pignon à redan des « cadres » de l'usine [Fig. 1] et la maison de maître, les écuries, les ruines du parc à bœufs, une balance à canne, l'empreinte de la grue de chargement, un four à chaux transformé en oratoire et un bâtiment Fillod protégé au titre des monuments historiques, ainsi que trois citernes également protégées. L'opération archéologique, conduite par l'Inrap¹, s'est déroulée du 23 au 27 juillet 2019².

La première usine a été construite en 1827/1829, puis une seconde usine a été bâtie en 1865 et modernisée une dernière fois en 1924. Cependant, devant le manque de rentabilité, la production de sucre fut abandonnée en 1970, au profit de l'usine Savannah. Une distillerie a été active dans les années 1990, et en 2005, une partie des bâtiments de l'industrie a été transformée en centre nautique.

Tous les sondages ont mis au jour des vestiges archéologiques, lesquels sont bien conservés [Fig. 2]. Le sondage 1, creusé au sud de l'emprise, a permis de découvrir les restes d'un bâtiment, de plusieurs maçonneries et de sols pavés. Seule la partie sud du bâtiment a pu être explorée, l'autre étant recouverte par une importante dalle en béton. Le vestige subsistant correspond à l'une des balances répertoriées sur le site³,

conservant son mécanisme de pesée en métal [Fig. 3]. Entre ce bâtiment et le sol pavé, une maçonnerie est en lien avec la balance. Dans le sondage 2, un sol pavé a également été mis au jour, identique à celui retrouvé dans le sondage 1. Il montre clairement un fil d'eau, marqué par une dépression sensible [Fig. 4].

Le diagnostic a permis de constater que l'emprise des travaux futurs coïncide avec celle d'aménagements effectués au tournant des XIX^e et XX^e siècles liés au transfert et au pesage de la canne à sucre : place pavée, balance à canne (et son mécanisme de pesée) et aménagements divers (abreuvoir).

Le rapport de cette première opération a été soumis à l'examen du rapporteur scientifique de la commission territoriale de la recherche archéologique en octobre 2019. La commission a validé le principe d'une fouille préventive, qui complètera utilement la connaissance globale de ce quartier qui concentre de nombreux éléments historiques et patrimoniaux. Cette opération a été menée par l'Inrap entre les mois de mars et mai 2021.

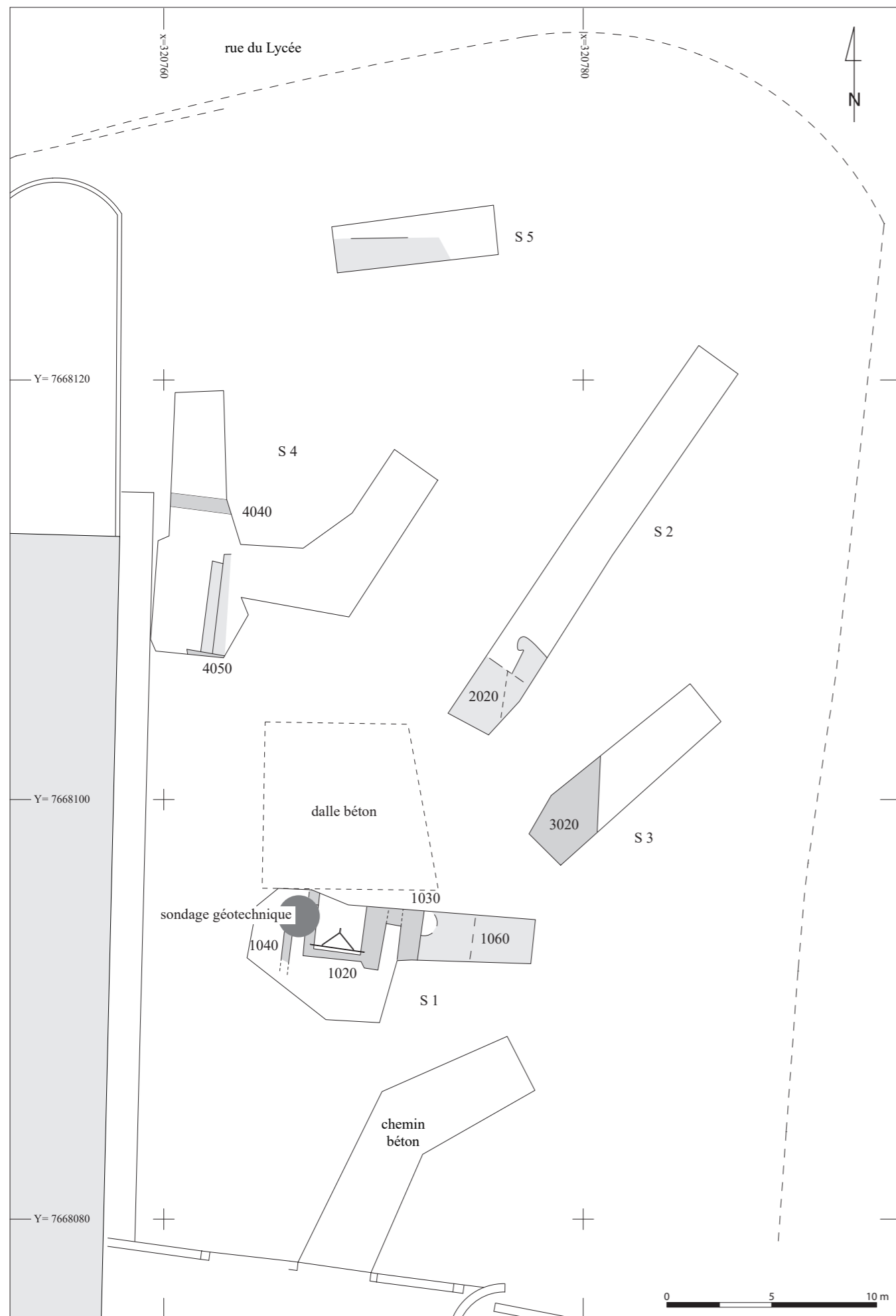
1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Fanny Lachery, Morgane Legros (étude du mobilier), Philippe Delaygues (identification de la monnaie), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OIT (topographie).

2. Cornec Th., 2019 c.

3. En plus de celle encore visible à proximité de l'emprise, une dernière balance a été détruite lors de travaux de réhabilitation de l'usine.



[Fig. 1]: L'une des maisons à pignon à redan (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 2]: Localisation des sondages et des vestiges (relevé OMT / DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 3]: Le bâtiment excavé de la balance, sondage 1 (photo T. Cornec / Inrap)



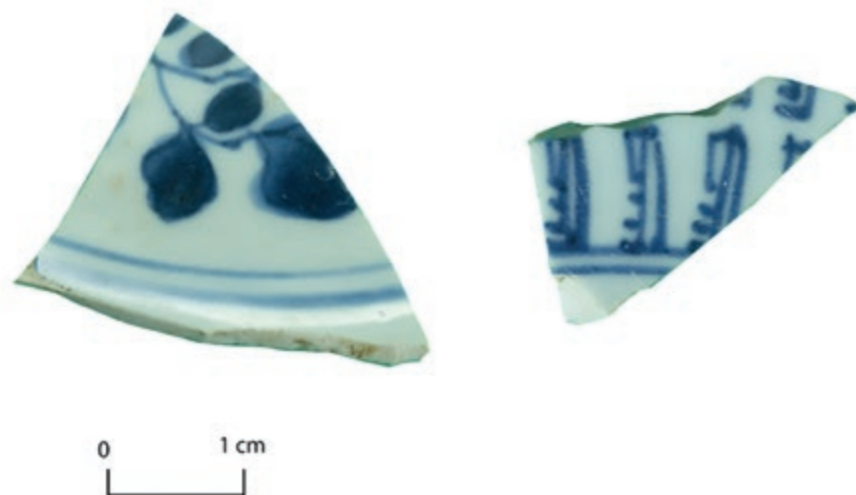
[Fig. 4]: Le sol pavé du sondage 2 et son fil d'eau (photo T. Cornec / Inrap)

Franck DECANTER (RO)

Le diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap, au 17 route des premiers Français à Saint-Paul¹ a été motivé par un projet de construction d'habitations collectives. La surface explorée totalise 874 m². L'opération s'est déroulée sur 4 jours, du 12 au 16 novembre 2020².

L'emprise du projet était initialement occupée par une maison d'habitation détruite quelque temps en amont de notre intervention. Il aurait été intéressant qu'elle fasse l'objet d'une étude du bâti, car son emplacement sur le plan Chandelier nous montre en 1806 un édifice de plan carré. Plus tard en 1865, elle est toujours présente sur un plan anonyme³. Le plan a évolué à partir du carré de base. Deux petites ailes latérales se sont développées de part et d'autre de la façade sud. Bien plus tard, en 1950, une photo aérienne réalisée par l'IGN montre une construction de plan carré qui semble dépourvue de toiture. Elle est retrouvée sur un autre cliché de 1966.

La présence d'une habitation sur cette parcelle depuis au moins les débuts du XIX^e siècle laissait présager des découvertes intéressantes. Les cinq sondages réalisés à l'aide d'une pelle mécanique de 15t, n'ont en définitive livré que de maigres résultats. De l'habitation, il ne restait que des fantômes de fondations. Il n'en subsistait que des fonds de creusement comblés de débris de démolition au sein d'une matrice sablonneuse. On notera que de la



[Fig. 1] : Porcelaines chinoises du XVIII^e siècle (photo F. Decanter / Inrap)

céramique du XVIII^e siècle constitue une bonne partie des éléments recueillis [Fig. 1].

Les restes d'une autre construction ont été mis en évidence dans l'angle nord-est de l'emprise. Il s'agit d'un massif de maçonnerie composé en grande partie de pierres informes auxquelles s'ajoutent quelques moellons, mais aussi des restes de parpaings.

Les séquences stratigraphiques observées dans les sondages montrent, sous une couche de couverture d'une dizaine de centimètres en grande partie composée de débris de démolition, une couche de terre végétale sablonneuse homogène, épaisse de 30cm au sud et qui tend à s'amincir vers le nord. Elle a livré un mobilier céramique dont les datations s'inscrivent de la première moitié du XVIII^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La porcelaine chinoise datable du XVIII^e siècle est relativement abondante. On remarquera que des éléments plus récents sont absents. En dessous, nous trouvons un sable limoneux hétérogène, qui n'a livré aucun mobilier.

1. Decanter F., à paraître.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Franck Decanter, Manuelle Prié ; moyens techniques : 2TR (mécanisation), OMT (topographie).

3. FR ANOM 23DFC1106A : Plan de St Paul et de ses environs, 1865.

Thierry CORNEC (RO)

Un projet de construction de logements dans le centre historique de Saint-Paul, porté par la SHLMR, a conduit à la réalisation d'un diagnostic au 17 de la rue De Gaulle, sur une parcelle de 1109 m² située à quelques centaines de mètres du littoral. L'opération, réalisée par l'Inrap¹, a eu lieu du 9 au 11 juin 2020. Elle a permis la mise au jour de vestiges attribués essentiellement au XVIII^e siècle².

Le littoral de Saint-Paul a été investi dès la fin du XVII^e siècle, peu après les premières arrivées sur l'île. Ce quartier s'urbanise rapidement, et un plan de 1718³ montre la présence de la concession de G. Dallemont dans le secteur précis du diagnostic. Le plan du début du XIX^e siècle permet de détecter dans ce secteur, à l'angle de deux rues déjà existantes, la présence d'une parcelle de forme quadrangulaire, enfermant plusieurs bâtiments⁴. L'emprise diagnostiquée, située au nord-ouest de cette parcelle n'inclut aucune de ces constructions.

Cinq sondages ont été ouverts au sein de l'emprise, encombrée de friches et des ruines d'un bâtiment en béton donnant sur un ancien jardin agrémenté de deux bassins encore visibles [Fig. 1]. Les vestiges ont été découverts dans deux sondages, en limite orientale de l'emprise. Ils se résument à un puits [Fig. 2], utilisé jusqu'récemment, et à deux creusements, dont un profond trou de poteau.

Le puits est installé à 3m de la clôture nord. Le conduit maçonné, d'un diamètre intérieur de 1,60m est épais de 0,35 à 0,4m. Un épais enduit couvre le parement extérieur sur une hauteur de 0,65 m. Cette structure est comblée par des débris et remblais récents, qui laissent voir, sur une hauteur de 0,60 m à 1,50 m, le parement intérieur, fait d'un appareil irrégulier de blocs et de galets de basalte débités.

Le trou de poteau se présente en une concentration de galets, de forme circulaire, aménagé dans une matrice de sable. Son exploration partielle a révélé la présence d'une vaste fosse, d'au moins 1,20m de profondeur. Les limites du creusement, imperceptibles en raison de la nature fluide du substrat sableux, n'ont pu être cernées avec précision. Du comblement du trou de poteau ont été mis au jour du mobilier céramique de la fin du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle (faïence de Delft [Fig. 3] et porcelaine chinoise), des ossements de tortue présentant des traces de découpe et de nombreux fragments de tuyaux de pipe, aussi datés du XVIII^e siècle.

Cette structure rappelle les trous de poteau découverts lors du diagnostic réalisé en 2018, puis de la fouille conduite en 2019 dans la même rue, à 200m au sud-est⁵. De même, lors de ces opérations ont été découverts et fouillés des puits maçonnés, attribuables au XVIII^e siècle, encore en fonction, aussi, jusque récemment. Leur profondeur atteint 4,50m.

Les vestiges découverts lors de ce diagnostic pourraient correspondre à une grande propriété, visible sur le plan de la ville de 1806⁶, majoritairement située hors emprise, à l'est.

L'enseignement essentiel de cette opération est toutefois la découverte, dans deux des cinq sondages, d'un sol non aménagé, sans lien stratigraphique avec les vestiges précédents, représenté par un niveau de sable induré, riche en mobilier exclusivement attribuable au XVIII^e siècle, enfoui à 60-70cm de profondeur et recouvert par une couche de sable littoral remanié [Fig. 4]. La provenance de cet apport est due à un événement climatique majeur de type cyclone, ou à un tsunami.

La bibliographie, riche pour le XIX^e siècle, nous renseigne sur de tels événements, en particulier le tsunami de 1837. Cependant, celui-ci semble très tardif par rapport à la datation par le mobilier du sol découvert. D'autres opérations à Saint-Paul ont donné l'occasion de rencontrer un niveau équivalent, permettant d'engager leur étude sédimentologique et granulométrique, en collaboration avec l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise. Elle tentera de compléter, par l'apport de l'archéologie, les analyses géologiques déjà entreprises sur ces phénomènes complexes impactant le littoral saint-paulois.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Mélissa Baffert et Fabienne Ravoire (identification de la céramique), Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : SMBTP (mécanisation), OMT (topographie).

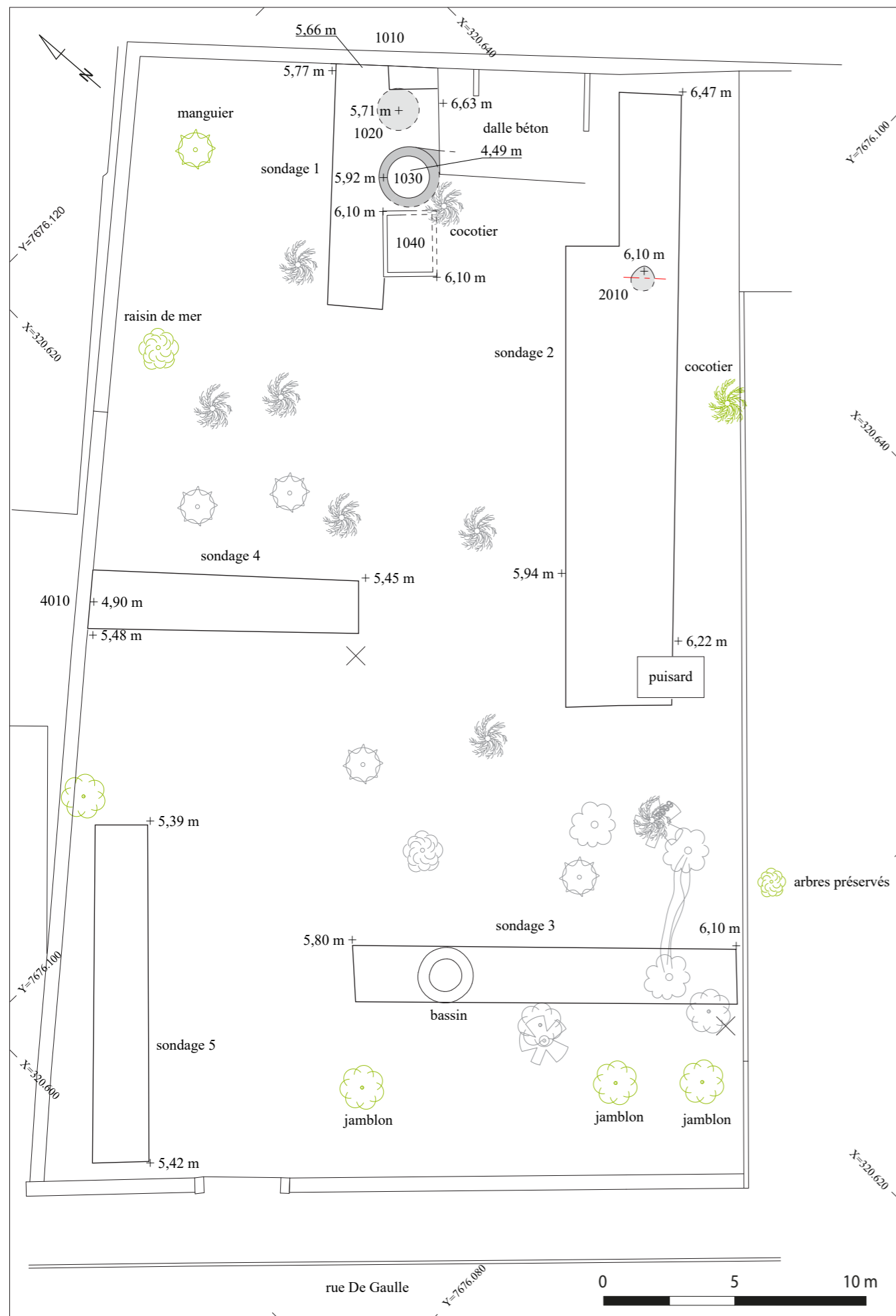
2. Cornec Th., 2020 b.

3. BNF GE SH 1 PF 218 DIV 13P3 : Plan du cartier de St. Paul en l'île de Bourbon / levé & dessiné par Estienne de Champion, extrait, 1718.

4. FR ANOM 23DFC0112bisA : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, F. Chandelier, 1805-1806.

5. Cornec Th., 2018 b et Biwer N., à paraître.

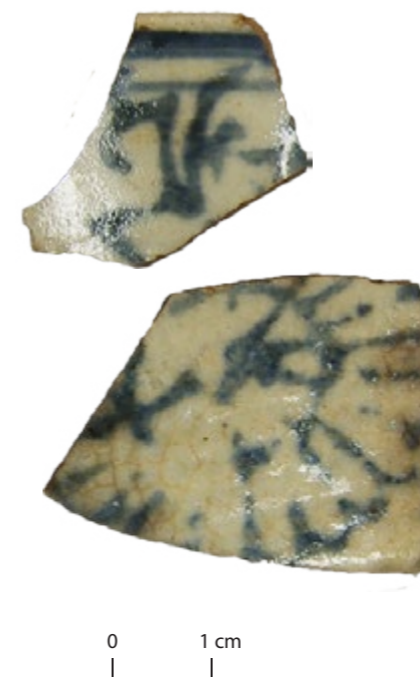
6. FR ANOM 23DFC0112bisA : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, F. Chandelier, 1805-1806.



[Fig. 1]: Implantation des sondages et localisation des vestiges (relevé OMT, DAO T. Corneec / Inrap)



[Fig. 2]: Vue générale du sondage 1 : trou de poteau, puits et bassin (photo T. Corneec / Inrap)



[Fig. 3]: Faïence de Delft de la fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle issue du comblement du trou de poteau (photo M. Baffert / Inrap)



[Fig. 4]: Colonne stratigraphique du sondage 5 (photo T. Corneec / Inrap)

Thierry CORNEC (RO)

Trois opérations de diagnostic ont été réalisées par l'Inrap¹ les 18 et 19 juin 2020, sur des parcelles voisines à l'angle de deux rues du centre historique saint-paulois. L'intervention archéologique était conduite en amont d'une opération de réhabilitation de l'habitat insalubre².

L'étude des plans nous renseigne sur l'évolution de la densité de l'occupation de ce quartier, la création des rues et, pour ce secteur particulier, des constructions existantes aux alentours. Une concession au nom de J. Aubert est mentionnée à proximité des emprises en 1718³. Il faut attendre le début du XIX^e siècle pour voir apparaître d'autres aménagements : la rue Saint-Louis a été créée, et de nombreux bâtiments sont portés dans ce secteur sur le plan de 1806⁴. Une allée, sans doute les prémices de la rue de Paris, est aussi mentionnée. Cette rue est tracée sur un plan postérieur⁵ sans que soient détaillées les éventuelles constructions la bordant. Les emprises des diagnostics ne semblent pas coïncider avec des bâtiments ou des éléments construits majeurs.

Aucun vestige n'a été mis en évidence par le creusement des sept tranchées de diagnostic [Fig. 1]. Le mobilier, peu abondant, est à rattacher à la sphère domestique du XIX^e siècle, comme l'attestent les bouteilles en verre et les fragments de vaisselle de table en porcelaine et en faïence.

Néanmoins, la découverte d'une stratification particulière puis l'analyse de ses constituants revêtent une importance primordiale pour la compréhension des encaissements des niveaux archéologiques dans ce secteur de la ville. En effet, l'analyse permet de mettre en évidence la présence d'apports sableux successifs, très probablement de tempêtes (*overwash*), puis fluviaux. Des successions identiques, voire plus complexes, ont par ailleurs été rencontrées à d'autres endroits de Saint-Paul, vers le Cimetière marin comme dans d'autres secteurs du centre-ville.

Cette différenciation souvent d'origine naturelle, comme ici, interfère parfois avec des niveaux clairement anthropisés, comme le sol découvert lors de l'opération de diagnostic au 17 rue De Gaulle⁶. Ces analyses seront désormais conduites en collaboration avec l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise lors des prochaines opérations préventives dans le secteur historique de Saint-Paul et aideront à l'interprétation des vestiges archéologiques. Si des corrélations pertinentes entre des événements climatiques majeurs et les relations ayant laissé traces dans les archives sont trouvées, cela permettra d'affiner la chronologie relative des occupations archéologiques. Enfin, des éléments liés à des modifications du paysage pourront aussi être mis en exergue, comme dans ce cas, où est suspectée la proximité d'une ravine dont le seul indice de présence encore visible est le déversoir sur l'estran au droit de la rue de Paris.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Mélissa Baffert, Frédéric Vinolas (mise en page du rapport) ; moyens techniques : MBTP (mécanisation), OMT (topographie).

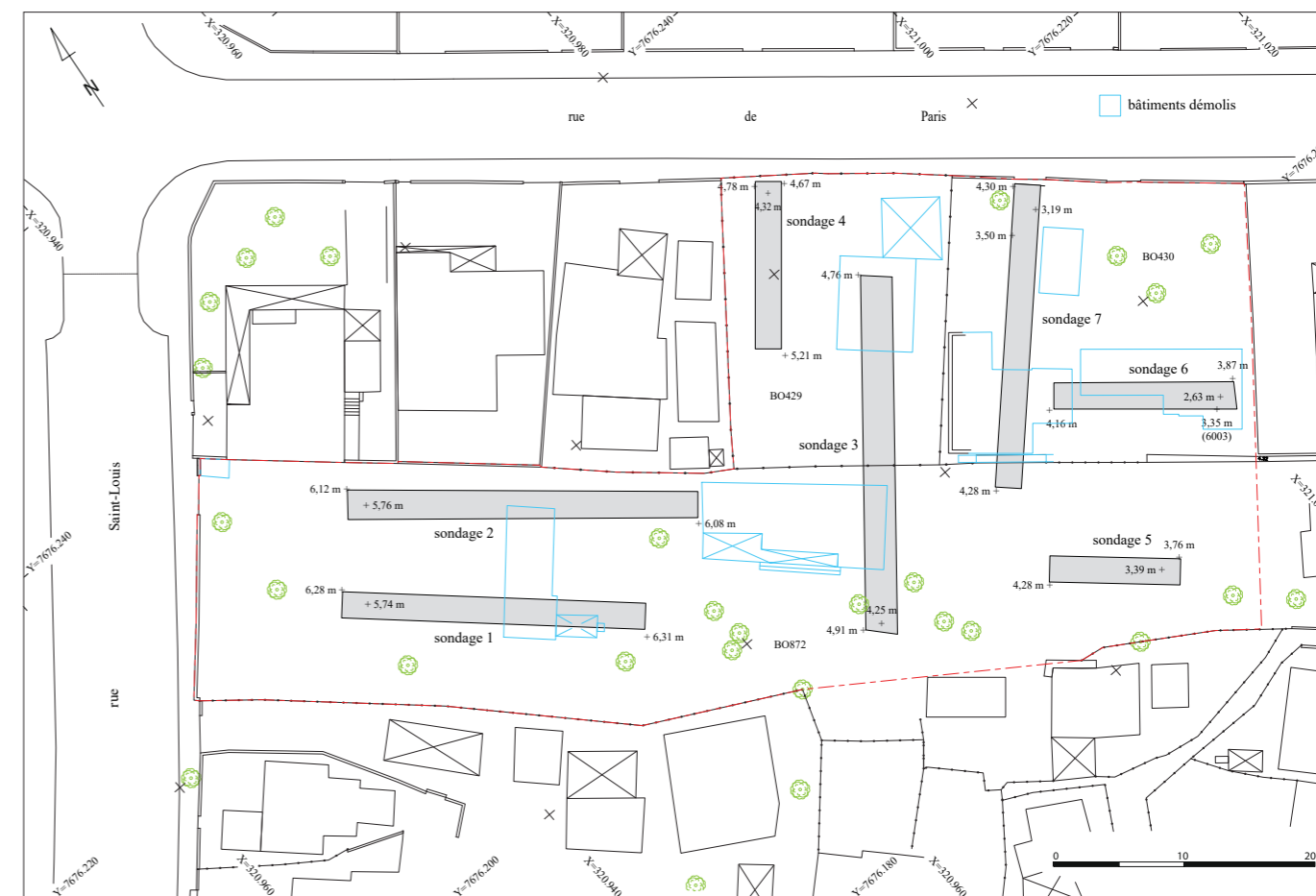
2. Cornec Th., 2020 e.

3. BNF GE SH18 PF218 DIV13 P3 : Plan du quartier de St. Paul en l'île de Bourbon, E. De Champion, 1718.

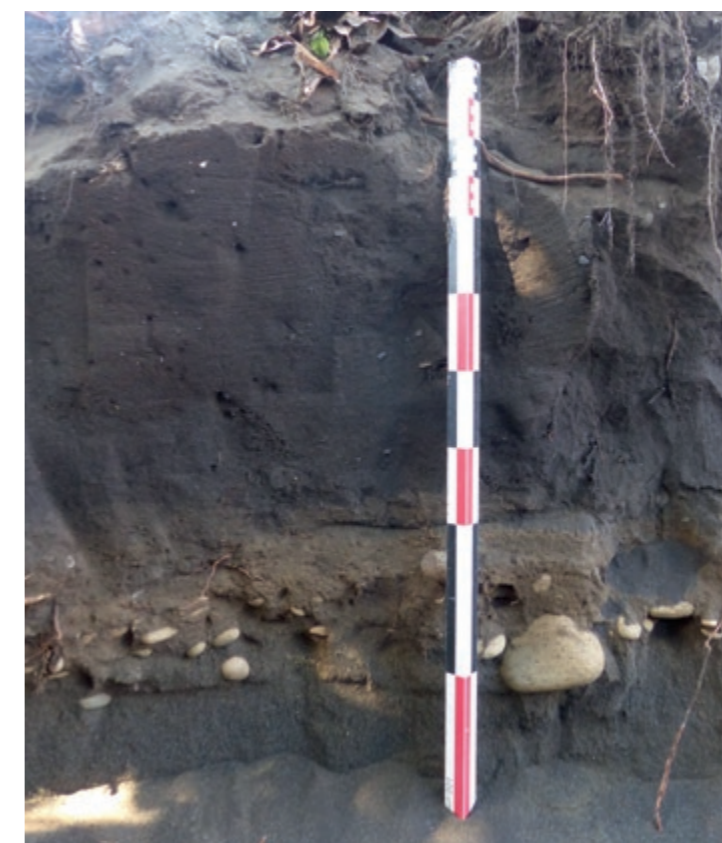
4. FR ANOM 23DFC0112bisA : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, F. Chandellier, 1805-1806.

5. FR ANOM 23DFC1715B : Plan au 1/5000 de la place de Saint-Paul, 1882.

6. Cornec Th., 2020 b.



[Fig. 1] : Localisation des sondages (relevé OMT, DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 2] : Succession de trois niveaux de sables, apports provenant de tempêtes pour le plus profond et fluviaux pour les deux autres, s'échelonnant entre les XVIII^e et XIX^e siècles (analyses A. Di Muro, IPGG/OPPF). © Inrap.

Thierry CORNEC (RO)

Une opération de diagnostic a été prescrite en amont de l'aménagement agricole de parcelles actuellement en friche sur les rives droite et gauche de la ravine Bernica, dans les Hauts de la commune de Saint-Paul [Fig. 1]¹. Elle a eu lieu du 17 février au 6 mars et a été effectuée par l'Inrap².

Un chemin, le contour Manery, et trois parcs à bœufs sont conservés au nord de la limite de l'emprise [Fig. 2]. En raison d'un fort couvert végétal, les 14ha du projet n'ont pu être explorés exhaustivement. La progression a été guidée par les anomalies découvertes sur les photographies aériennes des années 1950 à 1970 [Fig. 3], sur la cartographie du secteur aux XVIII^e et XIX^e siècles³, et par la documentation issue de travaux antérieurs⁴.

Plusieurs chemins parcourent l'emprise. Souvent réduites à des layons ou à des alignements sporadiques de blocs, les 13 sections découvertes se chevauchent peu et ne dessinent pas un réseau organisé. Deux d'entre eux sont particulièrement bien conservés.

Le premier (chemin 3), situé en rive droite, permet d'accéder au fond de la ravine, en amont du bassin Sandrine. Il est régulièrement entretenu (défrichage régulier et reprise des murets bordiers), et très lisible sur sa partie plane, sur la plateau, comme sur sa partie en pente, en pied de falaise où l'embranchement est conservé [Fig. 4]. Ce chemin a été utilisé pour mener les troupeaux de bœufs et de cabris au bassin.

Le second (chemin 9), pavé, est préservé par un épais couvert herbeux. La chaussée est parfaitement conservée, y compris ses bordures, sur une largeur de 3,25m. Les dalles qui le constituent sont régulièrement disposées [Fig. 5]. Ce dernier est aussi le plus ancien découvert lors de cette opération, son tracé rectiligne étant celui du chemin dit de Bernica.

Une part de ces chemins conduit à des vestiges construits. Un premier groupe de deux bâtiments maçonnés se trouve à proximité d'une ravine : l'un pourrait être un moulin, et le second un bassin [Fig. 6]. Le bassin, quadrangulaire (5,70 m x 4,40 m) est intégralement conservé à l'exception des angles, dont les moellons ont été ôtés. L'appareil irrégulier des maçonneries, en blocs de basalte, est partiellement enduit à l'extérieur, et se poursuit sur les parements intérieurs de la cuve, aux angles arrondis. Le second bâtiment est lui, partiellement conservé. Son appareil est irrégulier, et plusieurs empreintes de poutre sont visibles sur les parements intérieurs et extérieurs, dont certaines sont traversantes. Quelques aménagements sont conservés au pied du mur nord, sous forme de murets faits de briques rectangulaires. L'extérieur des deux édifices gardent des traces d'aménagements (terrasses, accès). Quelques pièces de mobilier découvertes en surface permettent de proposer leur fonctionnement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Un second ensemble regroupe trois bâtiments rectangulaires, construits en pierres sèches, probablement les vestiges d'un habitat pérenne, à proximité du rempart droit de la ravine Bernica.

Ce corpus de vestiges est complété par des aménagements agraires, terrasses, murs et murets dessinant un parcellaire [Fig. 7], traces d'épierrement et sillons, ces derniers tracés au siècle dernier.

Les résultats de cette opération complètent les rares données disponibles sur l'organisation de ces terroirs aux XVIII^e et XIX^e siècles, aujourd'hui abandonnés ou livrés à la culture de la canne à sucre, le plus souvent perçue uniquement par l'étude des chemins et quelques opérations archéologiques. Ces témoignages reflètent une activité encore peu étudiée à La Réunion, tant par les historiens que par l'archéologie, que l'on pourrait qualifier d'agriculture vivrière des mi-pentes. Des fenêtres d'étude ont pu être ouvertes à l'occasion de diagnostics préventifs, à Saint-Paul⁵ et à Saint-Leu⁶ et d'opérations programmées⁷. Chacune de ces études a permis la mise au jour de structures agraires organisées, liées ou non à un habitat.

1. Cornec Th., 2020 a.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Thierry Cornec, Manuelle Prié, Blandine Larmignat (mise en page du rapport).

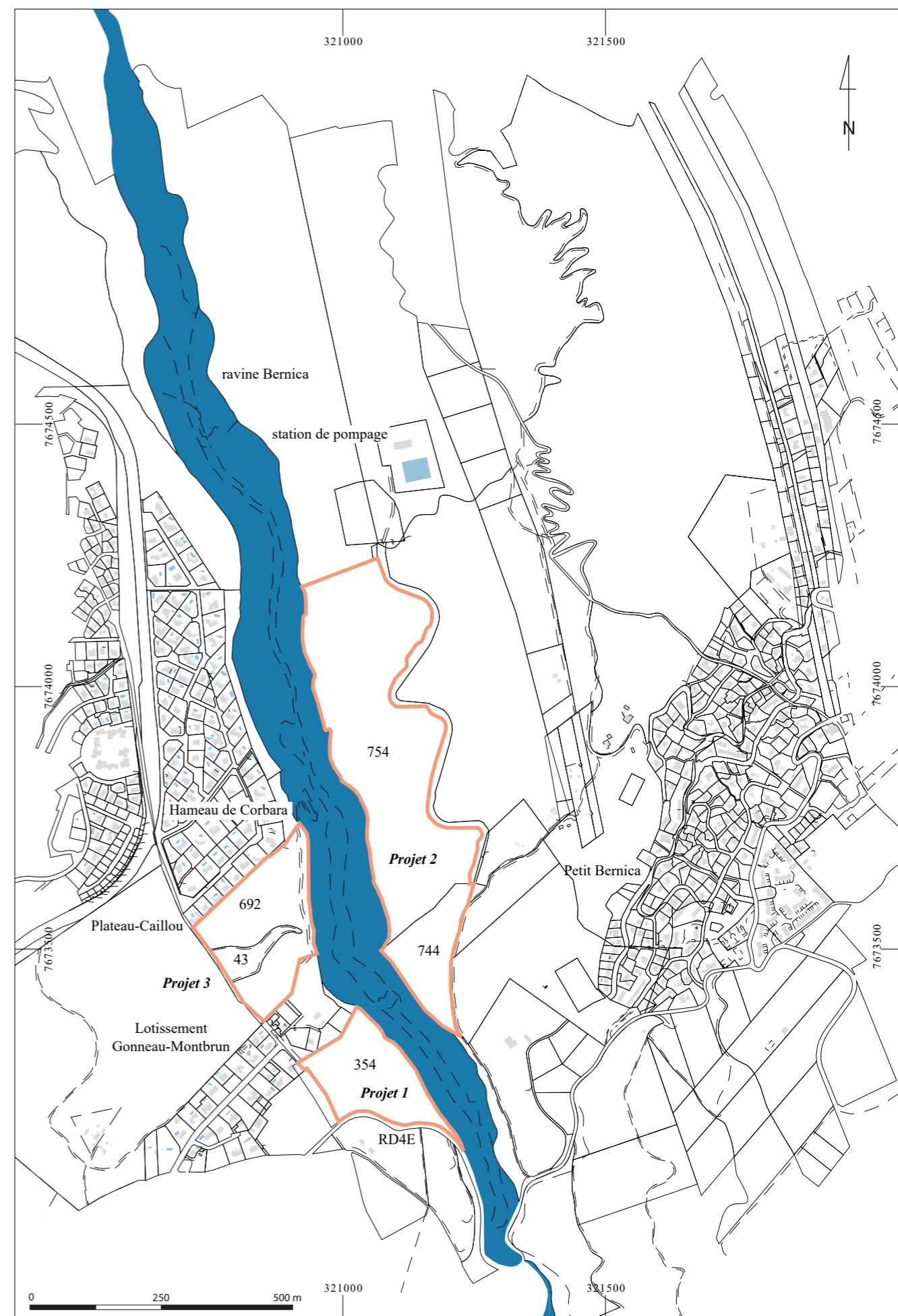
3. BNF GE SH18 PF218 DIV6 P1D : Carte particulière d'une partie de l'île de Bourbon depuis la pointe du Galette jusqu'aux Trois Bassins, 1719 ; BNF GE SH18 PF218 DIV2 P19 : Plan de l'Isle de Bourbon, D. Selhausen, 1793 ; FR ANOM 23DFC0112bisA : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, F. Chandellier, 1805-1806 ; FR ANOM 23DFC1106A : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, 1865.

4. Hoarau L. et coll., 2013 ; Briat P., 2016 ; Lamarque P., 2014 ; De Raeve L., 2020.

5. Martin J.-M., 2015.

6. Cornec Th., 2019 a.

7. Legros M., 2016 a et 2016 b.



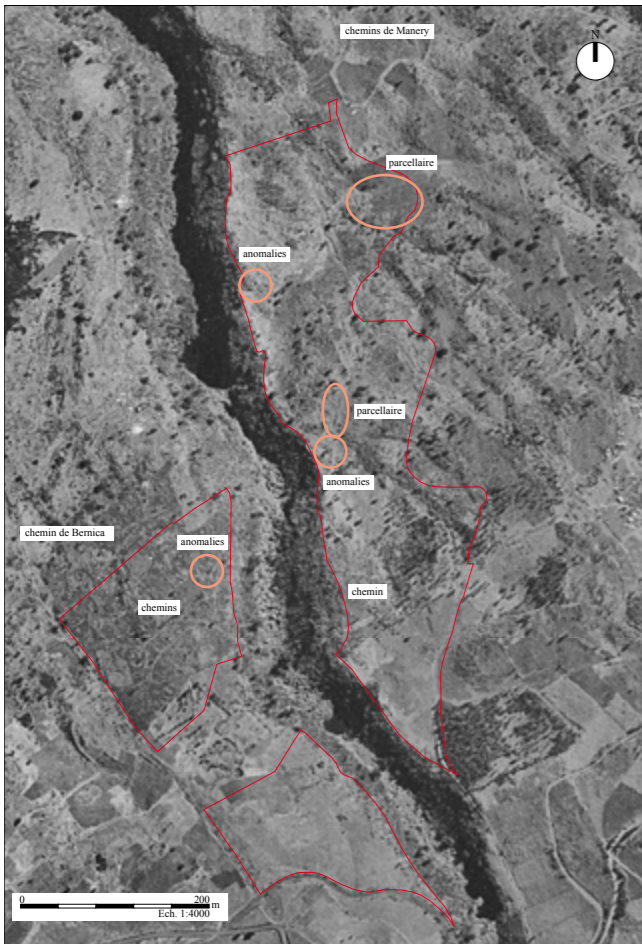
[Fig. 1]: Localisation cadastrale des emprises de prospection (DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 2]: Le chemin contour Manery, au nord de l'emprise des diagnostics (photo CBO Territoria)



[Fig. 5]: Chemin 9, sondage, pavage de la chaussée (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 3]: Localisation des traces anthropiques sur une photographie aérienne de 1950 (DAO T. Cornec / Inrap)



[Fig. 4]: Chemin 3, embranchements vus vers le nord (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 6]: Bassin et bâtiment 2 (photo T. Cornec / Inrap)



[Fig. 7]: Exemple du muret de pierres sèches issus d'épierrement (photo T. Cornec / Inrap)

Jonhattan VIDAL (RO)

Plusieurs relevés LiDAR¹ à visée archéologique ont été réalisés à l'initiative de la DAC et de la Région sur le massif du Maïdo et les cirques de Mafate et Salazie². Un programme de recherche porté par Jonhattan Vidal (DAC de La Réunion) vise à exploiter ces données par l'analyse des relevés, des missions de terrain et le récolement des archives. Une première phase de ces recherches, intitulée « anthropisation du cirque de Mafate » est en cours avec une campagne de prospections pédestres sur 2020 et 2021. Plusieurs secteurs dans lesquels le relevé au laser détecte des vestiges ont ainsi pu être explorés par une équipe qui comprend un archéologue, des agents du Parc national, une archéobotaniste et un géologue de l'OPFV. Les observations menées sur des sites aujourd'hui abandonnés et difficiles d'accès permettent de constater que l'anthropisation du cirque au XIX^e siècle a été suffisamment importante pour que chaque lieu de topographie relativement favorable (zone plane ou replat) ait été aménagé.

Entre Grand Place et l'Îlet à Bourse, le plateau Picard [Fig. 2] et ses alentours révèlent grâce au LiDAR de nombreux aménagements, murs de terrasses et enclos, dont une partie était toujours visible sur des photographies aériennes de 1950 [Fig. 3]. Ces vestiges sont à mettre en relation avec l'exploitation agricole du cirque menée depuis le XIX^e siècle par des Petits-Blancs³. Le plateau Picard, aujourd'hui reboisé de filaos, n'est plus fréquenté et n'a jamais été réaménagé depuis son abandon. Dans les environs, ce sont les vestiges d'un habitat qui ont été découverts, installé au prix de l'artificialisation d'un petit îlet dont la pente est coupée au moyen d'un important mur de terrasse à degrés jouté par un escalier [Fig. 4]. Si les observations botaniques n'ont pas pu établir précisément quelle était l'activité agricole de ce site, on remarque toutefois quelques vieux manguiers qui ont été plantés durant la période d'usage du site. [Fig. 5].

Dans les pentes de la Roche Anchrée, c'est tout un hameau et sa voie d'accès qui ont été révélés par le LiDAR et retrouvés, dans une zone aujourd'hui complètement abandonnée. Le vaste secteur en pente douce comprend de nombreuses terrasses, et des murs, dont certains vestiges conservent un peu d'élévation [Fig. 6]. Les archives mentionnent un village et des projets d'installation plus conséquents dans ce secteur, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le LiDAR montre une falaise active, qui, au fil des éboulements, a détruit le chemin. L'érosion rapide et ses conséquences sont les raisons de l'abandon de cette zone d'habitat.

À la Roche Plate, de nombreux vestiges bâtis, enclos et aménagements parcellaires ont pu être inventoriés [Fig. 7 & 9]. Cette occupation, en lien avec des activités pastorales et agricoles anciennes, peut être rapprochée des découvertes faites à la Plaine-aux-Sables.

Enfin, les « thermes » de Mafate ont été redécouverts. Alors que le thermalisme se développe avec la découverte des sources chaudes de Cilaos en 1819 et Salazie en 1831, une résurgence est identifiée à Mafate en 1853. Sulfureuse, de faible débit et d'une température autour de 30°C, elle est rapidement exploitée pour les qualités curatives qu'on lui prête. Un petit établissement thermal s'y établit en bordure de la rivière. Les curistes s'y rendent en chaise à porteur par la « route coloniale » qui remonte la Rivière des Galets depuis son embouchure.

Un village, Mafate-les-eaux, se développe en pleine mode du changement d'air [Fig. 1]. Mais en 1913, un important éboulis entraîne le débordement de la rivière qui emporte les aménagements présents sur la berge et noie la source dont les eaux se mélangent alors à celles de la rivière. Le site est alors réputé disparu dans cette zone à fort risque d'éboulis. L'exploitation du relevé LiDAR a permis de détecter des structures et de localiser le plus ancien des deux villages [Fig. 10]. Sur place, les soubassements des maisons et quelques fondations ont été étudiés [Fig. 8]. Le mobilier confirme une fréquentation au XIX^e siècle et les observations archéobotaniques mettent en évidence la présence, uniquement dans ce secteur anciennement habité, de plantes ornementales contrastant avec la végétation environnante.

1. Le *Ligth detection and ranging* est une technique de relevé au laser qui permet de modéliser le relief du sol sous la couverture forestière et ainsi de détecter les structures archéologiques.

2. Entre 2012 et 2016.

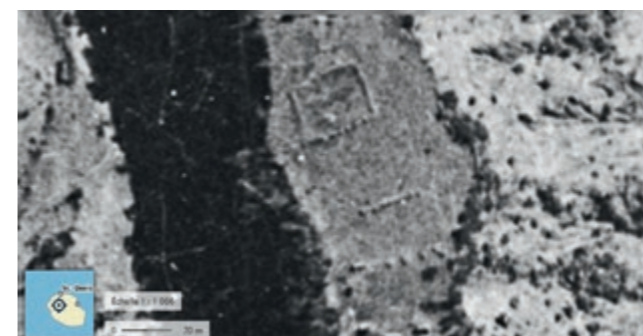
3. Le terme de « Petit-Blanc » renvoie à une communauté relativement marginale du temps de la colonie dès le XVIII^e siècle décrite par Alexandre Bourquin dans son ouvrage intitulé *Histoire des Petits-Blancs de La Réunion*. Parallèlement aux Marrons, ils furent les premiers à coloniser l'intérieur de l'île, notamment les cirques et les hauts plateaux, à la recherche de terres cultivables. Bourquin A., 2005.



[Fig. 1] : Établissement de Mafate, 1870 (lithographie A. Roussin)



[Fig. 2] : Vue du plateau Picard (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 3] : Aménagements anthropiques encore visibles sur une photographie aérienne de 1950 (photo IGN)



[Fig. 4] : Le mur de terrasse étagé de l'habitat proche du plateau Picard (photo F. Lachery / Inrap)



[Fig. 5] : Mangouier présent sur le plateau Picard (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



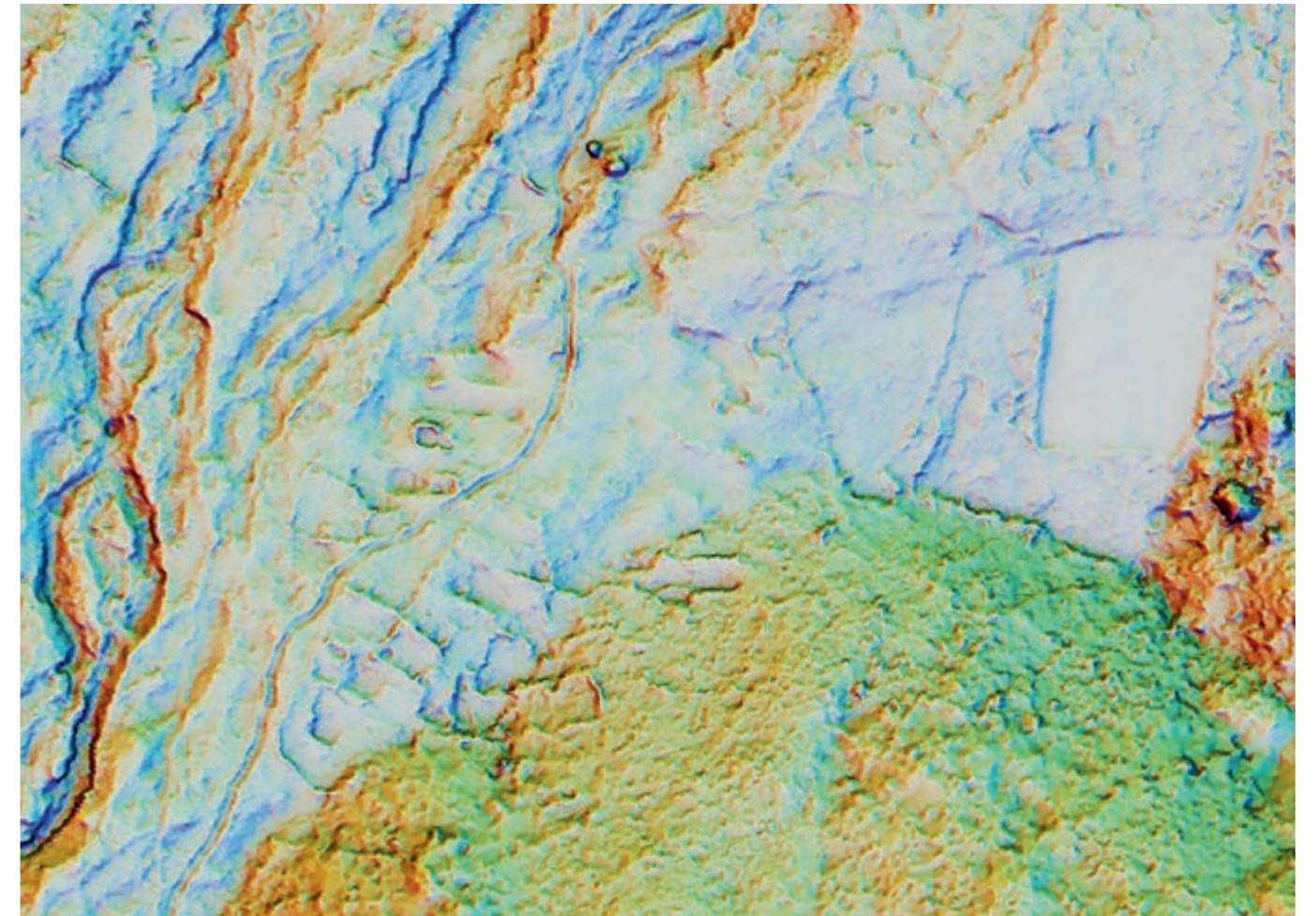
[Fig. 6] : Vestiges encore en élévation du hameau de la Roche ancrée (photo F. Lachery / Inrap)



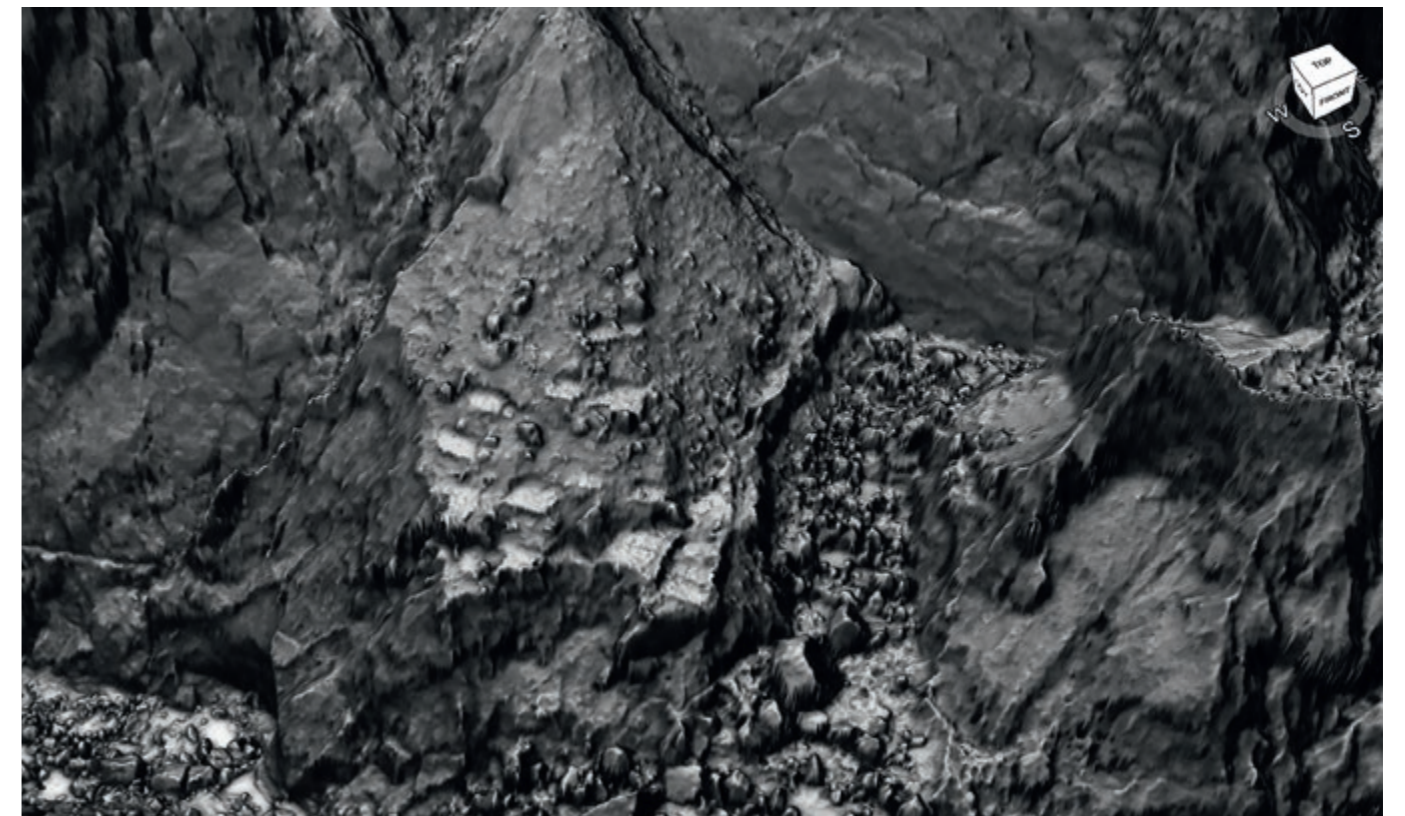
[Fig. 7] : Vestiges bâtis encore en élévation à Roche Plate (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 8] : Mur de terrasse de la maison Bidel (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 9] : Les enclos et aménagements parcelaires de Roche Plate visibles sur le relevé LiDAR (J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 10] : Aménagements visibles sur le relevé LiDAR (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)

Annie BOLLE (RO)

Le projet d'aménagement autour du Puits des Anglais est porté par la commune de Saint-Philippe. Seule la partie nord de l'emprise a pu être diagnostiquée, la bande littorale étant occupée par des plantations de vacoas (pandanus). L'opération de terrain, effectuée par l'Inrap¹, s'est déroulée du 13 mai au 25 mai 2019². Au total, 19 tranchées ont été ouvertes [Fig. 2 & 3].

La zone étudiée est limitée à l'ouest par la ravine Bétail qui borde quelques mètres en amont l'usine du Baril, aujourd'hui en ruine [Fig. 4]. Cette usine sucrière, initialement appelée « Vallée » est construite en 1861 et équipée de moteurs à vapeur. Les plantations de cannes s'installent tardivement dans une zone consacrée jusque-là au café et surtout au girofle. Après la chute du cours du sucre, l'usine cesse son activité sucrière. Elle est transformée en féculerie à manioc et une nouvelle cheminée est construite en 1919.

Le creusement de puits, dont le Puits des Anglais, vers 1820, va permettre de palier à l'absence d'eau douce. Neuf puits sont recensés sur le littoral de la commune de Saint-Philippe. Le Puits arabe et le Puits des Français ont été étudiés par M. Prié³. Le Puits du Baril est nommé Puits des Anglais, peut-être car l'autorisation de son creusement a été donnée vers 1813 par les Anglais à Joseph Hubert. Les travaux sont datés de 1822, il est donc postérieur à l'occupation anglaise de l'île entre 1810 et 1815⁴ [Fig. 6].

Les structures observées (trous de poteau et de piquets, semblent appartenir à des constructions légères, de type cases [Fig. 1]. Des constructions sont attestées sur ce terrain sur deux plans datés de 1874 et par un cliché des années 1920, où des cases disposées en rangées sont données, par une indication manuscrite, comme un camp malgache [Fig. 5].

Aucun foyer n'est observé dans l'emprise des sondages, mais une structure correspond probablement à la vidange d'un foyer. L'arasement des sols a par ailleurs pu faire disparaître leur trace. La présence de fragments de terre crue laisse présumer de l'utilisation de ce matériau dans les constructions des cases ou des aménagements environnants, dont de possibles palissades, dont l'existence est pressentie dans le cadre de ce diagnostic.

Le mobilier mis au jour (verre, céramique, éléments métalliques) est réduit, reflétant des conditions de vie sommaires. Le mobilier couvre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle et comprend des éléments résiduels du XVIII^e siècle.

C'est essentiellement au travers des archives que les logements d'engagés sont connus, établis à proximité de l'usine sucrière. Les premiers règlements précisent que les engagés doivent être logés gratuitement sur les habitations-sucrieries. Les conditions de vie des

engagés semblent avoir été pénibles, même si dans le cas présent, la proximité du Puits des Anglais constitue un avantage certain. Cette problématique de recherche est à rapprocher des travaux réalisés dans la zone caraïbe sur les quartiers serviles. Pour la Martinique, le dépouillement des actes notariés met en évidence une grande diversité des types de logement d'esclaves dès le XVIII^e siècle, avec parfois de très grandes cases divisées en logements⁵. Des fouilles archéologiques ont permis d'étudier plusieurs de ces quartiers, dans le cadre de fouilles programmées⁶ ou préventives⁷.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Annie Bolle, Morgane Legros (étude du mobilier), Pierre Bâty (DAO), Nathalie Busseuil (mise en page du rapport) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OMT (topographie).

2. Bolle A., 2019 b.

3. Prié M., 2014.

4. Prié M., 2014 p. 29-30.

5. Volpe T., dans Moriceau J.-M. et Madeline Ph., 2017.

6. Kelly K., 2013 ; Veuve S., 2001.

7. Serrand N., 2017.



[Fig. 1] : Structures du sondage 3 (photo A. Bolle / Inrap)



[Fig. 2] : Localisation des sondages sur le plan de 1874 (relevé OMT, DAO P. Bâty / Inrap, FR AD 974 2Q 252)



[Fig. 3] : Les sondages ont été réalisés entre les arbres préservés dans l'aménagement (photo A. Bolle / Inrap)



[Fig. 4] : L'usine du Baril (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 5] : Le camp "malgache" (photo fonds Hoarau-Kerbidi, collection privée)



[Fig. 6] : Le puits des Anglais. Le muret qui l'entoure est un aménagement récent (photo A. Bolle / Inrap)

Annie BOLLE (RO)

Dans le cadre d'un projet d'aménagement du site du Puits des Anglais, une fouille préventive a été prescrite. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2019¹ et porte sur une surface de 6500 m². La surface fouillée est inférieure (4700 m²) en raison de la préservation des arbres dans l'aménagement [Fig. 1]. L'opération, confiée à l'Inrap, s'est déroulée du 09 septembre au 17 novembre 2020².

La fouille correspond à l'emplacement d'un camp des travailleurs de l'usine du Baril, située à proximité, de l'autre côté de la ravine Bétail et au nord de l'actuelle route nationale. Les plans du XIX^e siècle indiquent que l'essentiel des constructions et aménagements associés à cette usine se situe entre la ravine du Baril et la ravine Bétail. La zone fouillée semble donc être en périphérie orientale du cœur de l'usine [Fig. 2]³.

L'usine du Baril, initialement appelée « Vallée » est construite en 1861. Elle est établie sur des concessions attribuées dès le début du XVIII^e siècle. Le premier propriétaire de cette usine est Jacques Henry Montbel Fontaine. Celui-ci possède également un embarcadère au Baril et sera autorisé à ouvrir un second pont d'embarcadère au cap Bétail, sans doute à proximité immédiate de l'emprise de la fouille. Sa marine sera soupçonnée d'être un point de chute de la traite interlope de noirs⁴.

Un extrait de l'acte d'adjudication des propriétés de Montbel-Fontaine établi en 1868 la liste des travailleurs attachés à l'exploitation. Ce document recense les noms des 428 travailleurs (hommes et femmes). On y dénombre des affranchis et des engagés chinois, indiens, cafres, malgaches et créoles⁵. Une expertise réalisée en janvier 1873⁶ détaille les terrains, bâtiments et équipements de l'usine. Il y est fait mention d'une case contenant des idoles indiennes, d'où provient vraisemblablement une statue de la déesse Pandialé (Draupadi, [Fig. 3])⁷.

À la fin du XIX^e siècle, l'effectif des ateliers de travail ne cesse de se réduire, consécutivement à l'arrêt de l'immigration de la main-d'œuvre en provenance d'Inde et de la difficulté de recruter d'autres travailleurs⁸.

La fouille correspond à l'emplacement d'un camp des travailleurs de cette usine, établi en bord de mer, sur un littoral agité, mais où la présence du Puits des Anglais permet un accès à l'eau douce.

Les structures observées (trous de poteaux) appartiennent aux fondations de constructions [Fig. 4]. Il s'agit de maisons construites avec des matériaux périssables (bois, feuilles...) dont les plans ne sont pas facilement repérables. Les sols de circulation ont disparu et les reconstructions et réparations inévitables de ces cases ne permettent pas toujours de définir leur plan [Fig. 5 & 6].

Un très grand bâtiment a été fouillé près de la ravine, dont il est perpendiculaire et au plus près de l'actuelle route nationale 2. Le bâtiment est composé de trois alignements de trous de poteaux, distants d'environ 3 m, mais l'extrémité ouest n'est pas connue et la présence de trous de poteau

dans le prolongement d'une des rangées suggère une longueur d'au moins 50 m, soit une superficie minimale de 300 m². L'absence de sols conservés ne permet pas de connaître son organisation interne, ni même s'il ne s'agit pas de plusieurs bâtiments alignés. Ainsi, s'il s'agit d'un unique bâtiment, il pourrait correspondre à un hangar, mais également, en supposant des subdivisions par des parois internes, à des logements.

Aucun indice ne permet de trancher pour les différentes hypothèses. On notera cependant, la présence à proximité immédiate, de fosses ayant servi de poubelles (bouteilles en verre...), ce qui pourrait privilégier l'hypothèse d'habitations.

Quelques foyers semblent marquer l'emplacement de cuisine, vraisemblablement en extérieur des maisons. Une activité de forge est également reconnue [Fig. 7]. Le camp de travailleurs n'est pas qu'un espace de vie, il est aussi un lieu d'activités.

Une limite parcellaire semble matérialisée par un mur [Fig. 9]. Il est recoupé par une vaste fosse qui a servi de dépotoir à l'extrême fin du XIX^e siècle. Son comblement a livré un mobilier abondant : objets en métal, dont des fers d'ânes, des outils, mais également céramiques et surtout verres, parmi lesquels quelques récipients luxueux qui interpellent. Ils pourraient provenir de la maison du maître, rejetés dans un dépotoir en fond de parcelle ? ou provenir du camp de travailleurs, où ils auraient été recyclés, le contenant ayant ici une seconde utilisation ?

Cette fouille est une première sur les camps de travailleurs à La Réunion et s'insère dans une problématique plus large sur les quartiers serviles. Les conditions de vie des engagés sont essentiellement connues au travers des archives et l'engagisme reste largement méconnu. Il s'agit pourtant d'un pan important de l'histoire de La Réunion. Enfin, les études de mobilier et notamment des déchets de métallurgie apporteront des données inédites sur ces activités. Une expérimentation de fusion a été réalisée au Centre des Arts du Feu de Saint-Joseph en collaboration avec le céramiste Claude Berlie-Caillat et le volcanologue Andrea di Muro [Fig. 8].

1. Bolle A., 2019 b.

2. Équipe de terrain et de post-fouille : Annie Bolle, Marine Ferrandis, Manuelle Prié, Patrick Ernaux, Laurent Bernard, Laurence Serra (étude du verre), Fabienne Ravoire (étude de la céramique), Christophe Dunikowski (métallurgie), Morgane Legros (mobilier métallique), Théo Blanchet (DAO), Blandine Larmignat (DAO) ; moyens techniques : STROI (mécanisation), OMT (topographie).

3. Bolle A., à paraître.

4. Issop P., Piras R., 2010, p. 47.

5. Document aimablement communiqué par M. Piras, que nous remercions.

6. Expertise faite les 25, 26, 27 janvier 1873 par M. Colognon et Ch. Dubois.

7. Identification D. Canabady-Moutien (EHESS/CEIAS).

8. Géraud J.-F., Le Terrier X., 2010, p. 59, 111 et 163.



[Fig. 1] : Vue d'une partie de la fouille, le décapage contourne les arbres préservés (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 2] : La fouille à gauche de la route et au fond à droite la balance à cannes près de l'usine du Baril (photo A. Vaccaro / Agence Wopé !)



[Fig. 3]: Divinité recueillie lors de la destruction de la chapelle malbare de l'usine du Baril (photo A. Bolle / Inrap)



[Fig. 4]: Fouille d'une série de trous de poteau de petit diamètre (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 5]: Vue d'une partie de la fouille où se situe la forge (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 6]: Vue zénithale de trous de poteau et d'une structure maçonnée associée à une forge (photo S. Louise)



[Fig. 7]: Scorie de forge coupée (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 8]: Expérimentation de fusion, Centre des Arts du Feu, Saint-Joseph (photo P. Ernaux / Inrap)



[Fig. 9]: Mur parcellaire en cours de fouille (photo P. Ernaux / Inrap)

Mélissa BAFFERT, Virginie MOTTE,
Malika RIVIÈRE, Jonhattan VIDAL

En plus des opérations autorisées et encadrées, les découvertes fortuites signalées au SRA permettent d'effectuer de nouvelles expertises et observations, dont certaines sont significatives pour ces deux années.

Mur Babet (Saint-Pierre)

Sur la rive droite de la rivière d'Abord, à Saint-Pierre [Fig. 1], un mur dont une partie s'est effondrée a dû être détruit par la mairie pour sécuriser la zone. En amont de sa démolition, le SRA est intervenu en effectuant un relevé photogrammétrique de l'élévation¹, pour sauvegarder par la numérisation les informations liées à ce vestige [Fig. 2]. Ce relevé a été rattaché en topographie par OMT.

Au sein de l'élévation de ce mur, on lit des traces d'ouvertures – visibles grâce aux moellons basaltiques soigneusement taillés pour les encadrements – et de rebouchages postérieurs. Ils témoignent d'une évolution de l'urbanisme dans ce secteur de Saint-Pierre.

Les données récoltées serviront de documentation complémentaire pour les opérations préventives qui seront peut-être à mener dans ce secteur en cas d'aménagement futur.

Puits (Saint-Paul)

Dans l'enceinte extérieure de l'EHPAD Georges Martin, au 38 rue Labourdonnais à Saint-Paul [Fig. 3], des travaux ont mis au jour une structure circulaire maçonnée. Avant la poursuite des travaux le SRA en a effectué une expertise et un relevé photogrammétrique.

Cette structure jouxte directement les fondations d'un bâtiment occupé aujourd'hui par la maison de retraite. Elle est apparue à une vingtaine de centimètres de la surface du sol actuel.

La maçonnerie est d'une largeur régulière de 0,42 m. Elle est faite majoritairement de gros blocs basaltiques pas ou peu équarris et assez dégradés, en alternance avec des « plaquettes » plus denses et disposées à plat, surtout utilisées sous le niveau de surface du mur.

Le diamètre externe de la construction fait 2,45 m pour un diamètre interne de 2,03 m [Fig. 4]. La fosse maçonnée est profonde d'1,16 m, depuis son bord jusqu'au fond – en partie conservé. Sous le sol enduis, les fondations de la construction, mélangeant petits cailloux et graviers, sont épaisses d'environ 0,25 m. Elles sont édifiées sur le substrat naturel de sable basaltique et gros galets arrondis. Un escalier de deux marches repose sur le fond de la structure. La première marche est large de 0,31 m, et la seconde de 0,53 m.

Un enduit de ciment taloché – différent de celui du sol, chemise la partie haute de la structure sur 0,58 m à l'intérieur, enveloppe le rebord et s'étale à l'extérieur sur une hauteur d'une trentaine de centimètres. Pour finir, deux tuyaux métalliques sont visibles à une quinzaine de centimètres du rebord.

Les observations ont permis de constater que l'escalier est d'origine. L'enduit d'étanchéité arrondi épouse les côtés de l'escalier. Ce revêtement est le même que celui qui recouvre le fond, indiquant qu'enduit et escalier sont contemporains. Si l'on considère les tuyaux d'arrivée et l'enduit hydraulique qui recouvre le fond et les bords de la cuve, la structure peut être interprétée comme un bassin. Aucun tuyau servant au pompage et à la circulation de l'eau n'a été repéré dans la partie basse du bassin. Son alimentation en eau par les tuyaux en hauteur est manifeste, mais l'évacuation de celle-ci reste indéterminée.

Au centre, l'ouvrage ne semble pas être agrémenté d'un piédestal ou d'une fontaine, comme c'est le cas pour les bassins d'ornementations (connus notamment à la maison Derramond-Barre²) ; sa margelle recouverte d'enduit de ciment n'était pas décorée de carreaux de tomettes ou de pierres de basalte taillées.

Le bassin possède un fond deux fois plus profond que la hauteur de l'enduit extérieur, pouvant indiquer que cette cuve/bassin a été conçu(e) pour apparaître semi-enterré(e).

Cette structure, géolocalisée lors de l'expertise, n'apparaît pas sur le plan Chandelier de 1806³. Cependant, elle se situe dans l'enceinte de ce qui semble être une belle propriété arborée au centre de laquelle trône une demeure. La maison et le bassin pourraient être contemporains, hypothèse appuyée par l'agencement de ces deux éléments.

Bassin bleu (Saint-Paul)

Consécutivement à un signalement, plusieurs médias ont fait état, entre le 10 et le 14 octobre 2020, de la découverte d'un « cimetière d'esclave » dans la région de Villèle à Saint-Paul [Fig. 5]. Le SRA a effectué une visite sur site, le 14 octobre 2020. La zone concernée est située dans un espace de savane, au nord de Villèle et à l'est du canal Bruniquel. Les données historiques et les recherches archéologiques récentes identifient ces environnements comme riches en vestiges liés aux anciennes activités agricoles, notamment d'élevage⁴. Lors de leur expertise, les archéologues ont procédé à un repérage des vestiges dans la zone, à une identification des structures et à une évaluation du potentiel scientifique de chaque site. Les structures archéologiques et les

autres traces ayant fait l'objet d'intérêt par la presse ont été photographiées et relevées au GNSS différentiel pour une localisation centimétrique.

Quatre groupes de structures ont fait l'objet de photographies et de relevés par les archéologues [Fig. 7]. Trois secteurs étaient désignés par les découvreurs ([Fig. 6] : secteurs 2, 3a et 3b), deux autres secteurs ont été intégrés aux observations par le service de l'archéologie en raison de la présence de vestiges ([Fig. 6] : secteurs 1 et [Fig. 4]).

Si les alignements de pierres désignés comme un cimetière ne présentent à l'expertise aucun indice qui vienne corroborer l'interprétation des découvreurs, en revanche les vestiges du secteur 1 associés à des éléments des secteurs 3b et 4, témoignent quant à eux d'une ancienne activité agricole étendue et structurée dans cette zone qui a perduré au moins jusqu'au début du XX^e siècle.

On note la présence sur le secteur 1, d'épais murs maçonnés constitués de gros blocs de basalte [Fig. 7]. Les murs extérieurs sont parementés sur leurs deux faces et composent un édifice régulier. L'élévation est conservée sur l'ensemble du secteur sur environ 50 cm de hauteur. La végétation de savane s'est développée sur le site mais les ruines restent nettement visibles.

Au nord se trouve une vaste cour enclose [Fig. 8], délimitée par 4 murs et dont le mur ouest est percé d'une ouverture d'accès. Cette entrée présente une élévation conservée en maçonnerie d'environ 1 m, ses blocs sont liés par un mortier de chaux.

Les différents éléments de cette structure constituent un ensemble cohérent dans sa construction et son organisation, suggérant une contemporanéité d'occupation et d'abandon. Des vestiges de toles sont présents dans l'espace sud-est. Ils peuvent indiquer un usage de cette structure jusqu'au XX^e siècle.

Bien que ces vestiges ne puissent pour le moment être datés, leur reconnaissance permet d'alimenter les problématiques liées au développement agro-pastoral de la zone. Ces activités sont privilégiées dans les secteurs de savane dès le XVIII^e siècle et constituent la majorité de la fréquentation de ces zones de marge aux XIX^e et XX^e siècles⁵. Dans cette zone, on sait en particulier que la savane sèche au pied des terrains de Mme Desbassayns est mise à disposition pour le pâturage dès le XIX^e siècle⁶.

Glacières (Trois bassins)

En 2020, des agents de l'Office national des forêts et du Parc national de La Réunion ont fait des déclarations de découvertes dans le secteur de la Glacière, au Maïdo,

à Saint-Paul [Fig. 9]. Une journée de prospection a été organisée avec les découvreurs afin de recenser, décrire et enregistrer les vestiges signalés.

À partir des années 1820 et jusqu'à l'apparition des systèmes de refroidissement modernes, un commerce de la glace se met en place. Pour ce faire, dans le secteur d'altitude du Maïdo, les eaux superficielles gelaient la nuit dans des bassins aménagés ou dépressions naturelles avant d'être récoltées au lever du jour. Des pains de glaces allant jusqu'à 25 kg étaient ensuite stockés à basse température dans des puits, puis transportés dans des sacs de jute ("gonis") et de la sciure. Ce transport sur une soixantaine de kilomètres était, jusqu'à l'abolition en 1848, assuré par des esclaves.

Des puits et une glacière aménagée sont visibles sur le parcours reliant le parking du Maïdo au Grand Bénare. La prospection des archéologues et agents de l'ONF et du Parc national a permis de constater l'ampleur des aménagements dédiés à la production de glace dans ce secteur des hauts de Trois-Bassins puisque de nombreuses glacières, creusées dans des cavités volcaniques naturelles, ont été observées [Fig. 10]. Les espaces autour de ces cavernes-glacières sont jonchés de mobilier, ce qui témoigne d'une occupation intense liée à cette activité au XIX^e siècle et début XX^e siècle [Fig. 11 & 12].

1. <https://skfb.ly/ooBSH> : relevé photogrammétrique (J. Vidal / DAC de La Réunion.)

2. Jacquot É., 2016.

3. FR ANOM 23DFC0112bisA : Plan de la ville de St Paul et de ses environs, F. Chandellier, 1805-1806.

4. Cornec Th., 2019 a ; Cornec Th., 2020 a ; Vidal J., 2020.

5. Briffaud S., Germanaz C., 2020 ; Vidal J., 2021.

6. Miranville A., 2014.



[Fig. 1] : Localisation du « mur Babet » à Saint-Pierre (DAO M. Baffert)



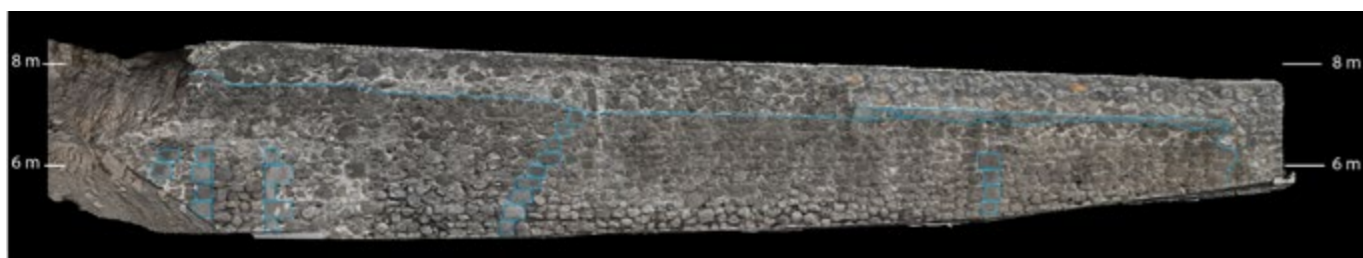
[Fig. 3] : Localisation du bassin dans l'enceinte de l'EHPAD à Saint-Paul (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 5] : Localisation de l'expertise au lieu dit « Bassin Bleu » à Saint-Paul (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 6] : Les groupes de structures identifiés et relevés (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 2] : Le « mur Babet » : relevé photogrammétrique (J. Vidal / SRA de La Réunion)



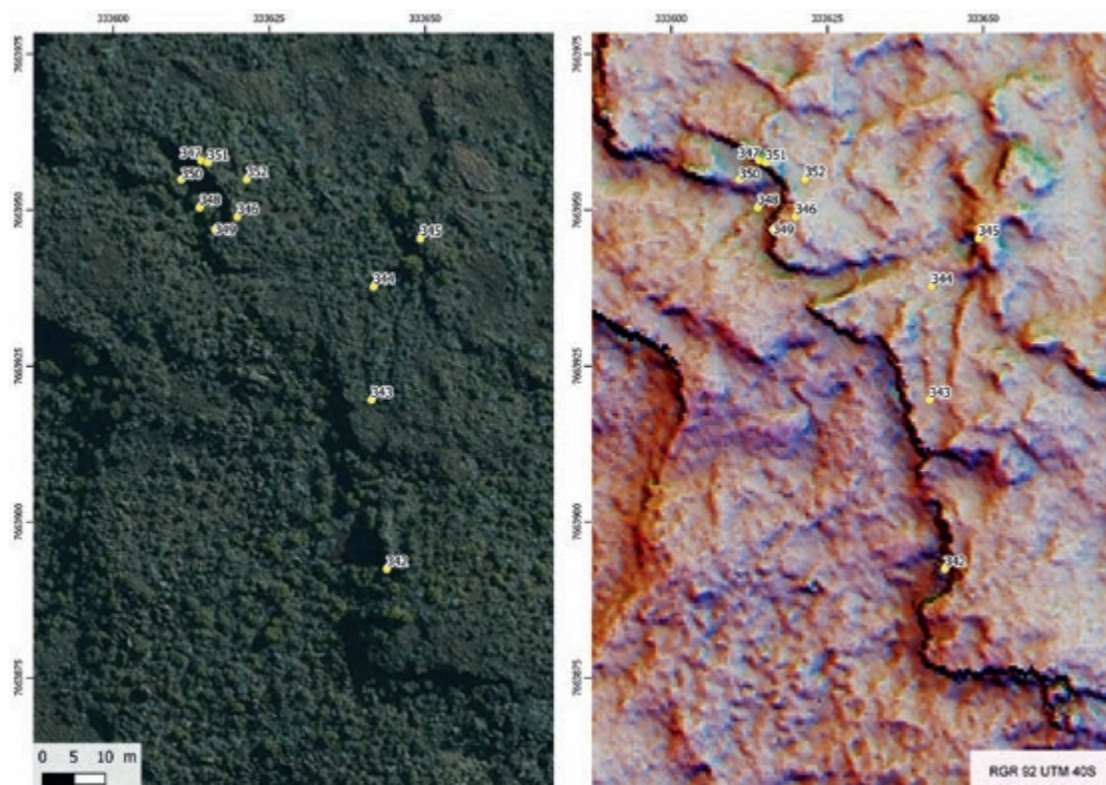
[Fig. 4] : Le bassin en cours d'étude (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 7] : Les murs maçonnés du secteur 1 (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 8]: L'aire enclose au nord du secteur 1 (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 9]: Localisation des glaciers sur orthophoto et LiDAR (DAO J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 10]: Vue de l'entrée d'une glacière (photo J. Vidal / SRA de La Réunion)



[Fig. 11]: Croquis de la grande glacière du site qui en porte désormais le toponyme, 1861 (FRAD974_40F187_1)



[Fig. 12]: Bouteilles en verre du dernier tiers du XIX^e siècle récoltées en prospection (photo F. Lachery / Inrap)

Virginie MOTTE, Jonhattan VIDAL et Fanny LACHERY

À La Réunion, les services de l'État compétents en matière d'archéologie sont le Service régional de l'archéologie (SRA) de la DAC de La Réunion, créé en 2010, et le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Dans l'océan Indien, le Service régional de l'archéologie (SRA) de la Direction des affaires culturelles de La Réunion administre et coordonne la politique publique de protection, d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (Livre V du code du Patrimoine), sur l'île de La Réunion, et dans le cadre de conventions renouvelées en 2016, à Mayotte et dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

À la fin de l'année 2016, de nouveaux locaux destinés à la conservation des données scientifiques de l'archéologie à la charge de l'État ont été affectés par le RPIE à la DAC de La Réunion, dans le Parc de la Providence à Saint-Denis (Centre de stockage de la Providence). Ce centre a pour vocation de conserver et les données scientifiques de l'archéologie (biens archéologiques mobiliers [Fig. 1] et documentation [Fig. 2]) relatives à toutes les opérations conduites à La Réunion, y compris celles antérieures à la création du service, qu'elles soient prescrites ou autorisées par la DAC ou le DRASSM. Il conserve également des données provenant d'opérations menées dans les TAAF. Le centre permet d'assurer l'accessibilité de ces données scientifiques aux chercheurs pour les étudier et il joue un rôle dans la diffusion des connaissances et la valorisation de ces archives du sol auprès du public.

Ce centre est investi aussi par l'Inrap, depuis 2016 et la création d'un premier poste à La Réunion. Ainsi, dans le cadre d'une convention d'occupation DAC/DRFIP/Inrap, le centre sert de base Inrap pour le référent et les collègues CDD locaux et CDI métropolitains venus en renfort pour les opérations réunionnaises. Par ailleurs DAC/DRASSM et Inrap sont associés depuis 2018 dans la mise en œuvre de la politique de gestion des DSA à la charge de l'État par l'Inrap, d'abord dans une phase expérimentale qui a duré deux ans et désormais de manière pérenne depuis 2020.

Le local, d'environ 100m² contient deux bureaux et une salle d'étude et de conservation du mobilier d'une capacité actuelle de stockage du mobilier estimée à 20m³.

La progression de l'activité archéologique préventive et programmée ces dernières années génère un taux d'occupation du centre actuel par les équipes toujours plus important et un afflux continu et progressif de mobiliers. Considérant le taux de remplissage du centre (18m³ en février 2021) et l'accroissement annuel exponentiel, celui-ci arrivera à saturation à très court terme.

En 2019, considérant l'engorgement du site, le RPIE a permis à la DAC de récupérer un ensemble d'espaces d'une superficie d'une trentaine de m² sur le site 41 Rue Rambaud localisé sur la commune de Saint-Denis à moins de deux kilomètres de la DAC de La Réunion et du Centre

de stockage de La Providence. Ce bâtiment, occupé une dizaine de journées par an par la DEAL dans le cadre des examens du code de la route, offrait des espaces libres pour d'autres occupations. Ces espaces ont permis d'entreposer tout ce qui n'est utilisé que ponctuellement ou est trop encombrant au centre de La Providence. En février 2021, ces espaces étaient également saturés et depuis deux autres espaces (un garage et une salle) ont été attribués en supplément.

Il convient désormais de travailler à l'affectation d'un lieu approprié aux missions d'un véritable centre de conservation et d'étude des DSA, avec des dimensions adaptées à la dynamique de progression de la discipline et d'accroissement des collections.

La création d'un centre de conservation et d'étude à La Réunion est nécessaire afin que l'État puisse assurer ses obligations réglementaires. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la politique nationale du Ministère de la Culture, en particulier pour l'application de la Loi LCAP qui confère des responsabilités accrues à l'État en matière de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique.

La vocation du futur CCE pilote de La Réunion est d'être un outil de coordination de la politique régionale en matière de gestion du patrimoine archéologique mobilier en offrant des espaces de conservation, de travail et d'accueil des chercheurs (Inrap, tout autre opérateur ou titulaire d'une autorisation de fouille programmée) et du public. La mutualisation de moyens autour de la conservation préventive dotera cette région ultramarine éloignée d'un équipement unique de référence et d'une meilleure accessibilité pour une valorisation des données scientifiques. La possibilité de disposer de collections de référence ainsi que d'une documentation patrimoniale (archives de fouilles et bibliothèque) réunies au sein d'un même équipement offrira aux chercheurs mais aussi aux étudiants en formation des conditions de travail de qualité.

Trois sites (deux à Saint-Denis et un à Sainte-Marie) ont été retenus par la DAC et ont fait l'objet d'une étude de faisabilité. Cette étude a été réalisée en 2020-2021 par l'entreprise ABCD. Cette étude a permis de faire état des lieux et de définir des besoins. L'estimation des coûts d'investissement ont été chiffrés pour les 3 sites.

Les résultats de cette étude ont conduit la DAC de La Réunion à retenir le site de la rue Pitel pour la construction du CCE pilote. Une étude de programmation est en cours en 2021.

Les missions du CCE

L'objectif du projet de création d'un CCE est de doter le territoire d'une structure qui réponde aux besoins et exigences de la conservation et de l'étude des DSA.

Aussi le CCE assurera un certain nombre de missions fondamentales qui déterminent la fonctionnalité des espaces du bâtiment :

- Assurer la conservation :
 - des biens archéologiques mobiliers issus des opérations archéologiques.
 - de la documentation archéologique produite à la fois sur le terrain et au cours des études effectuées pour la rédaction des rapports d'opérations.
 - de matériaux de référence.
- Assurer la gestion des DSA (règlement du statut de propriété, mouvement, réception des versements réglementaires ...)
- Assurer l'accès de la communauté scientifique (chercheurs, étudiants, professionnels du patrimoine et des musées, bénévoles ...) aux données scientifiques pour en favoriser l'étude et la valorisation.
- Offrir des bureaux et des espaces de traitement et d'étude du mobilier à disposition des chercheurs.
- Permettre le traitement du mobilier par des lieux intégrés (conservation curative et restauration, lavage ...).
- Faciliter la circulation des objets vers les musées et favoriser leur prêt pour des expositions.
- Mener des actions de médiation auprès des publics scolaires et du grand public.

Les partenaires

- Le DRASSM est partie prenante du projet car les BCM découverts dans le DPM de La Réunion sont déjà stockés dans le centre de stockage de La Providence.
- L'Inrap loue un espace de bureau dans le centre de La Providence. Le partenariat s'étendra au nouveau local.
- Ces deux partenaires étaient par ailleurs impliqués avec la DAC pour l'expérimentation de gestion des données scientifiques de l'archéologie par l'Inrap en 2018 et 2019. Cette collaboration se poursuit dans le cadre de la pérennisation de cette mission depuis 2020 et pour une première durée de cinq années.
- Les TAAF sont un partenaire privilégié car une partie de ces BAM sont déjà stockés dans le centre de La Providence, l'autre partie est aujourd'hui conservée en divers endroits ; sur base dans les Terres australes et antarctiques françaises ou en métropole : dépôt archéologique des Milles à Aix en Provence géré par le DRASSM et au Laboratoire LC2R. Le rapatriement de tous les biens conservés en métropole à La Réunion est à l'étude. La décision de les conserver au CCE revient au préfet des TAAF.

• La CRMH de la DAC, pour le stockage et le traitement de matériaux de construction de référence et de biens meubles.

• L'université de La Réunion est un partenaire privilégié. Elle partage l'intérêt de constituer une matériauthèque destinée à fournir des collections de références utiles aux différentes études. Ces collections de références sont à constituer dans les domaines de la géologie (roches et laves), de la botanique (bois, charbons, graines), des matériaux de construction (briques, mortiers, tuiles, etc.). Elle partage également l'intérêt d'associer sous convention une bibliothèque spécialisée en archéologie à la bibliothèque universitaire.

• L'Observatoire Volcanologique du Piton de La Fournaise est partie prenante dans le développement de l'archéologie à La Réunion, multipliant les collaborations dans le champ de l'archéologie préventive et programmée. Il a manifesté son intérêt pour le stockage de collections de référence, le partage des espaces de travail et du matériel d'analyse et il est prêt à faire émerger de nouveaux projets.

• Sur la base d'un constat partagé par tous les partenaires d'un manque sur le territoire en matière de traitement du métal, d'autres partenariats sont à construire. En effet le traitement de pièces métalliques, en matière de stabilisation/déchloruration/dessalement, se révèle constituer un besoin aujourd'hui. Les outils sont inexistant à La Réunion tant en matière d'ateliers que de compétences qui existent par ailleurs en métropole et qui pourraient venir utiliser ces installations si elles existaient (et formations possibles de restaurateurs à terme à La Réunion). Ces besoins concernent des biens mobiliers de La Réunion, des TAAF. Ils concernent également la CRMH pour les divers travaux de stabilisation et restauration de pièces métalliques. Ces objets font l'objet aujourd'hui d'interventions prises en charge par des artisans non spécialisés (pas restaurateurs). Concernant les BAM, la plupart sont envoyés en métropole par le SRA pour traitement, faute d'outils sur place. Des installations pourraient intégrer le futur CCE et être mises à disposition selon des conventions à définir en matière de participation, collaboration ou location à des restaurateurs extérieurs.

• Enfin, le réseau de l'archéologie est en construction et d'autres partenariats pourraient s'envisager.



[Fig. 1]: Exemple de BAM conservés au CCE (photo F. Lachery / Inrap)

Michaël TOURNADRE (RO)

Dzaoudzi fut le siège du pouvoir des derniers sultans de Mayotte, qui l'ont choisie comme lieu de résidence à la place de Tsingoni dans la dernière décennie du XVIII^e siècle, après que celle-ci fut détruite par des pirates malgaches. En 1841, le sultan Andriantsoly céda Mayotte à la France, qui décida d'installer son administration sur « le rocher » et procéda à de grands travaux d'aménagement et de fortification [Fig.3]. L'îlot resta le centre du pouvoir, progressivement jumelé avec Mamoudzou, pendant tout le XX^e siècle et aujourd'hui encore s'y trouvent certaines parties de l'administration de l'État, l'hôpital et la Légion étrangère (DLEM). Ces institutions, historiques pour Dzaoudzi, ont été rejointes en 2015 par le Musée de Mayotte (MuMA) qui occupe l'ancienne caserne (1845) et qui sera définitivement installé dans la Résidence des Gouverneurs voisine.

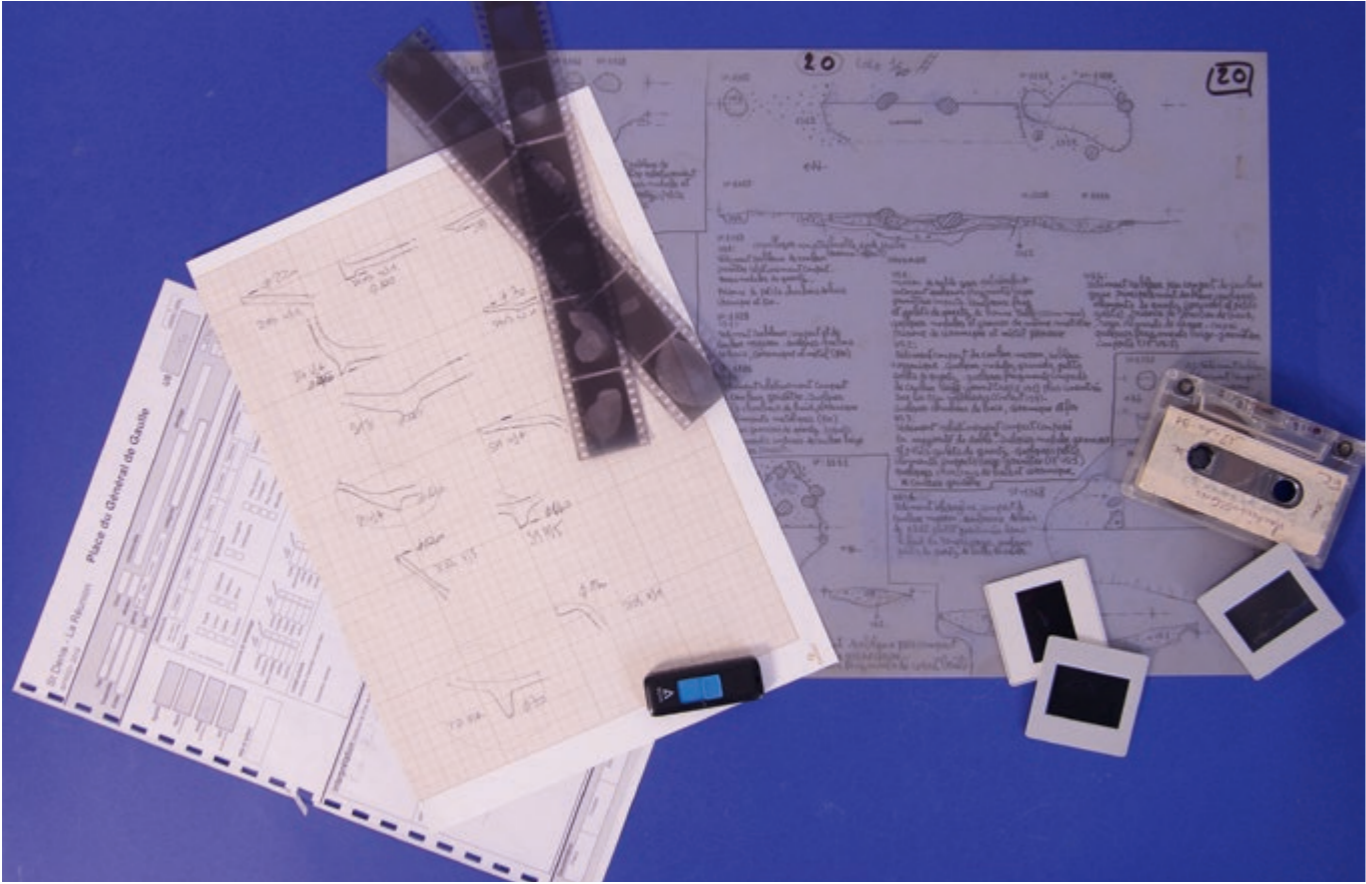
Deux opérations archéologiques menées à Dzaoudzi, en 2011 par Édouard Jacquot¹ et en 2012 par Patrice Courtaud², avaient permis de dépasser de quatre à cinq siècles les sources historiques, qui étaient relativement muettes sur son occupation avant la fin du XVIII^e siècle. La présente fouille d'office a été décidée à la suite de la découverte fortuite, lors de travaux de plomberie en novembre 2018, d'une structure maçonnée accompagnée de mobilier archéologique (céramique, faune marine). L'opération a été menée par le MuMA (Conseil départemental de Mayotte)³, sous l'autorité et le contrôle scientifique de la DAC Mayotte: elle s'est déroulée en mars-avril 2019 et visait à documenter les structures, ainsi que la stratigraphie du secteur⁴ [Fig. 1 & 2].

La contrainte donnée par l'étroitesse de la fenêtre d'intervention [Fig.4] rend difficile toute interprétation certaine de la structure maçonnée, mais une analogie

très probable avec un vestige d'habitat découvert lors de la fouille du PCS peut être faite. En se basant sur les données historiques, la stratigraphie et le faible mais cohérent corpus de céramiques, cet habitat pourrait dater, au plus tôt, de la toute fin du XVIII^e siècle (déménagement du sultanat de Tsingoni à Dzaoudzi) et au plus tard du sultanat d'Andriantsoly (1832-1841). Cette structure est intégralement recouverte par une épaisse couche de gravier rougeâtre induré, qui correspond probablement aux travaux de nivellement opérés sur l'îlot entre 1844 et 1855 ou à une voirie, de la même époque ou plus tardive.

Ce sondage fortuit n'a probablement qu'effleuré la stratigraphie de Dzaoudzi et illustre la transition entre le sultanat et la présence française [Fig.5]. Cette opération s'ajoute aux deux précédentes et toutes trois témoignent, sans surprise, de l'important potentiel archéologique de Dzaoudzi. La pression urbaine, même si elle existe, est modérée sur l'îlot et l'implantation humaine a laissé de larges fenêtres sans construction, en particulier la place de la Liberté et le parc de la Résidence des Gouverneurs, qui pourraient être investiguées à l'avenir et donner des résultats passionnants pour l'histoire du canal du Mozambique.

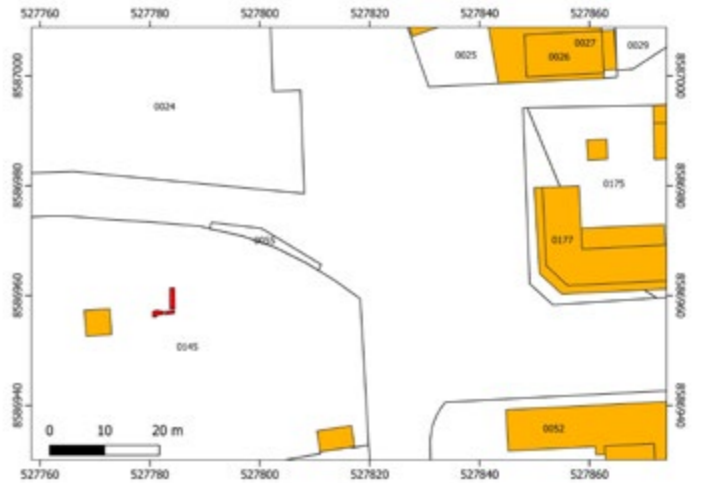
1. Jacquot É., 2016.
2. Courtaud P., 2015.
3. Tournadre M., 2021.
4. Équipe de terrain et de post-fouille : Michaël Tournadre, Kévin Fernandez, Mickaël Rakatozonia, Mary-Noëlle Bessier, Abdillahi Mohamed Mroudjae (relevés topographiques), Martial Pauly, Delphine Dumarché, Caroline Carlon, Corentin Bochaton (archéozoologie).



[Fig. 2]: Exemple de documentation conservée au CCE (photo F. Lachery / Inrap)



[Fig. 1]: Localisation de l'opération de fouille d'office (DAO M. Tournadre / MuMA)



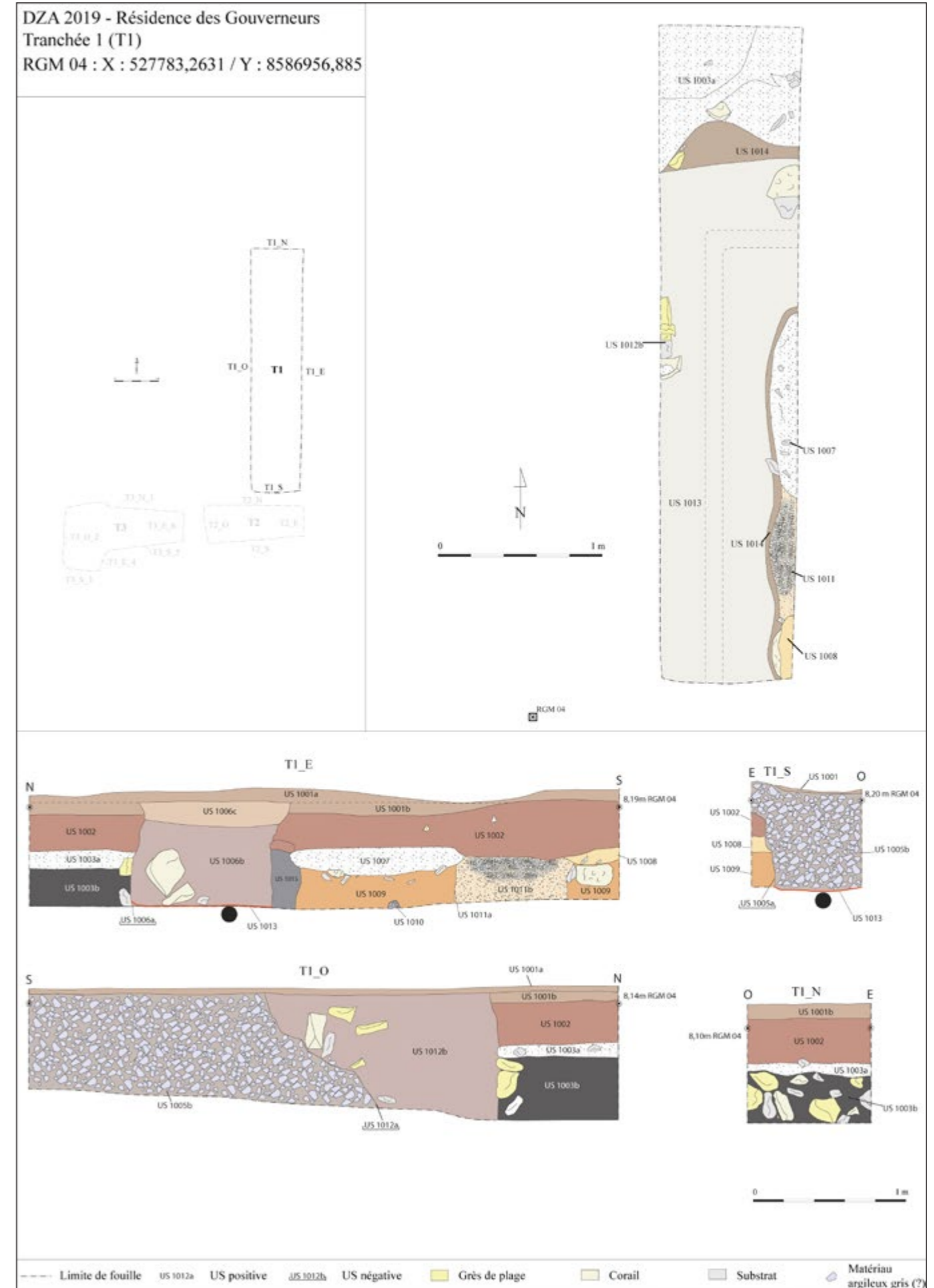
[Fig. 2]: Plan des tranchées de la fouille d'office (DAO J. Vidal / DAC de La Réunion)



[Fig. 3] : Vue de Dzaoudzi (îlot de Mayotte). Prise en 1845, de la grande rade, en face de l'entrée principale. Dessiné d'après nature par M. Varney garde du Génie, 1845 et lithographié par A. Roussin à La Réunion (ANOM 21DFC35)



[Fig. 4] : État des tranchées après redressement des coupes (photo M. Tournadre / MuMA)



[Fig. 5] : Relevés en plan et en coupe de la tranchée 1 (relevé et DAO M. Tournadre / MuMA)

Wandel MIGEON (RO)

À Dzaoudzi, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap^{1 & 2} entre le 7 et le 18 décembre 2020 en amont du réaménagement de la place de France. Le projet est situé dans le centre historique du rocher de Dzaoudzi à une centaine de mètres à l'ouest de la Résidence des Gouverneurs [Fig.1]. L'opération a révélé de très nombreux vestiges bâtis et funéraires sur une séquence stratigraphique particulièrement importante atteignant une amplitude de 5,50 m alors même que le substrat n'a pas été atteint, laissant ainsi espérer des vestiges plus anciens encore.

La phase médiévale rassemble deux séquences. Une première phase calée entre les XI^e et XIII^e siècles (dite Hanyoundrou) correspond aux vestiges d'un bâtiment (F35) [Fig.4 & 5]. Une phase XIV^e-XV^e siècles correspondrait au premier phénomène funéraire identifié (phase dite Kawéni-Acoua) et aux vestiges d'un puits (F36). La période moderne s'étend du XV^e au XVIII^e siècle avec une succession de remblais d'exhaussement de sols de circulation qui caractérise l'évolution du site en milieu ouvert. Au nord de l'emprise, des vestiges d'habitations constituent les éléments d'un quartier de la ville pré-coloniale à l'orientation nord-est / sud-ouest différente de celle des habitations et bâtiments administratifs contemporains du quartier colonial [Fig.2 & 3]. Enfin, les niveaux de nivellement contemporains sont attribués au XIX^e siècle (1844 et 1855).

Au sein de l'emprise de fouille, près d'une quarantaine de sépultures ont été découvertes. En l'état des connaissances, les sépultures semblent se répartir sur une surface de 250 m² et se situent à l'est d'une ancienne mosquée, dont la localisation est connue par des plans

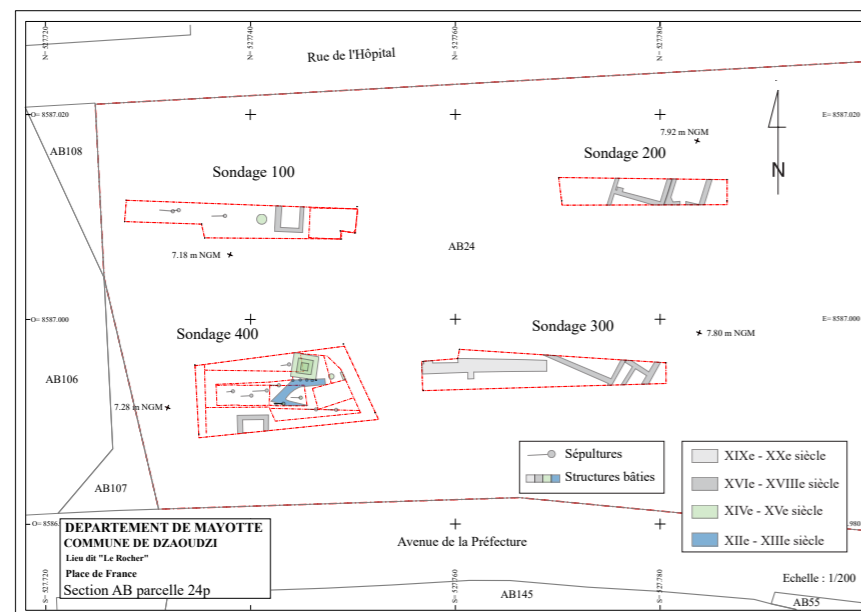
historiques antérieurs à 1844.

Les sépultures [Fig.4 & 5] sont réparties sur plusieurs niveaux stratigraphiques au sein des différentes couches de remblais anthropiques. Dix d'entre elles ont été fouillées et ont pu faire l'objet d'une analyse préliminaire. Les perturbations anthropiques observées sur certaines des tombes mises au jour (recoupements, destructions de tombes antérieures, présence de dépôts secondaires, manipulations anthropiques post-décompositionnelles) traduisent une gestion active de l'espace funéraire et une utilisation apparemment délibérée d'un emplacement restreint pour l'implantation de tombes successives et donc probablement d'un espace funéraire aux limites spatiales contraintes.

Compte-tenu de l'intérêt majeur de ces vestiges pour la connaissance de l'histoire de Mayotte et de la ville de Dzaoudzi, le projet a été modifié en étroite concertation entre la mairie, la maîtrise d'œuvre, le SRA et l'ABF. Le nouveau projet permet la préservation du cimetière et des bâtiments anciens et évite ainsi la réalisation d'une opération de fouille d'archéologie préventive. Il comprendra un espace de valorisation des données archéologiques qui permettra de restituer ces données scientifiques exceptionnelles à la population.

1. Équipe de terrain et de post-fouille : Wandel Migeon, Marine Ferrandis, Michaël Tournadre, Mary-Noëlle Bessier, Muna Achoura Boinaïdi, Noura Maanami, Kevin Fernandez ; moyens techniques : Colas TP (mécanisation), Mayotte topo (topographie).

2. Migeon W., 2021.



[Fig. 1] : Implantation des sondages (relevé Mayotte Topo, DAP W. Migeon / Inrap)



[Fig. 2] : Vestiges de bâtiment et succession de remblais d'exhaussement et de sols de circulation, sondage 100 (photo W. Migeon / Inrap)



[Fig. 3] : Vestiges d'habitat précolonial, phase Tsingoni XV^e – XVIII^e siècles, sondage 200 (photo W. Migeon / Inrap)



[Fig. 4] : Sépultures inhumées au sommet des remblais de comblement et de sols de circulation, sondage 400 (photo W. Migeon / Inrap)



[Fig. 5] : Le puits F36 est construit sur deux états d'occupations antérieures se rapportant à l'arase d'un monument (F35) et une nécropole à inhumations musulmanes, sondage 400 (photo W. Migeon / Inrap)

Laetitia THÉRON

La création en 2018 d'une carte archéologique des Terres australes françaises consécutive à la mission archéologique conduite entre l'OP3 et l'OP4 2018 par Jonhathan Vidal¹ et la mise en place d'un protocole² pour la collecte de données à destination des agents des TAAF œuvrant dans le cadre de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ont permis d'inscrire dans la durée l'organisation de missions régulières destinées à enrichir cet inventaire.

L'enrichissement de la carte archéologique des Terres australes françaises se poursuit ainsi dans le cadre de campagnes d'observations conduites par la mission patrimoine des TAAF lors de chaque campagne d'été sur l'archipel de Kerguelen mais aussi par des observations opportunistes signalées par les agents de terrain tout au long de leur hivernage sur les trois districts austraux. Ces deux dernières années, plusieurs découvertes sont à signaler dans le district de Kerguelen et sur l'île d'Amsterdam.

KERQUELEN

L'archipel de Kerguelen découvert en 1772 par Yves-Joseph de Kerguelen de Trémarec, a été dès la fin du XVIII^e siècle fréquenté par des baleiniers et phoquiens en quête de nouvelles ressources à exploiter. Les premières traces humaines relevées sur l'archipel témoignent ainsi des campagnes de chasse aux baleines, éléphants de mer pour leur huile et aux otaries pour leur fourrure mais aussi de naufrages et des tentatives de survie de certains d'entre eux. Le milieu du XIX^e siècle et le passage de Ross en 1840 marquera le début de l'intérêt des scientifiques pour ce territoire. En 1874, le passage de Vénus devant le Soleil mobilise la communauté scientifique. Trois expéditions (une allemande, une anglaise, une américaine) s'installeront quelques semaines à Kerguelen pour faire leurs observations. L'année 1893 marquera la réaffirmation de la souveraineté française sur l'archipel. C'est dans ce cadre qu'une concession sera accordée à deux français, les frères Bossière, qui y feront des tentatives d'élevage de moutons et y installeront une usine baleinière, la seule sur sol français, la station de Port-Jeanne-d'Arc. En 1950 est installée la base permanente de Port-aux-Français.

Baie de la Mouche³ (janvier 2019⁴)

Située en Péninsule Rallier du Baty, cette baie porte le nom de la chaloupe du *Gros-Ventre*, le deuxième bateau de l'expédition de Kerguelen en 1772. C'est avec la *Mouche* que se fit le premier débarquement sur l'île par Boisgüehenneuc, Mengam et Rosily pour en prendre possession au nom du roi de France. La chaloupe gênante et trop lourde pour être embarquée fut abandonnée au large de cette baie.

Des restes de tonneaux ont été observés sur la plage de l'anse de Larmor, à demi-enfouis dans le sable. En continuant le long du rivage en direction du Nord a été observé un abri naturel sous roche dans lequel se trouve encore du mobilier [Fig. 1]. Un foyer a été observé, des planches en bois, une douelle de tonneau, un reste d'outil en métal ferreux ainsi qu'une pièce en tissu et un morceau de cuir.

Le mobilier observé sur la plage et dans l'abri évoque celui utilisé par les phoquiens au XIX^e siècle. Le récit du capitaine phoquier Joseph Fuller⁵ confirme l'existence d'une caverne en Baie de la Mouche, la plage à proximité étant nommée « plage de la Caverne » en raison de sa proximité avec la cavité.

Golfe des Baleiniers (janvier 2020⁶)

Le Golfe des Baleiniers a été très tôt cartographié, c'est là que se trouvent les plus anciens noms de l'archipel (mis à part ceux donnés par Kerguelen et Cook). L'île du Port fut autrefois nommée Harbours Island par les chasseurs anglo-américains à la fin du XIX^e siècle. L'île apparaît dès 1799 sur la carte dressée par le capitaine Robert Rhodes. C'est là que les tout premiers baleiniers et phoquiens de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle s'installèrent pour chasser et pour mouiller dans des havres sûrs.

Plusieurs abris sous roche ont été observés sur le littoral Est de l'île du Port. L'un d'eux comporte une inscription gravée « GE 1881 » sur sa paroi rocheuse [Fig. 2] et présente du mobilier (restes de cerclages de tonneaux) ainsi qu'un petit muret en pierres sèches dans l'espace situé au sud. L'espace situé au nord est plus exposé et ne présente pas de traces visibles d'origine anthropique.

L'année 1881 correspond à une période où les îles Kerguelen sont très fréquentées par les navires baleiniers et phoquiens américains. Les recherches menées dans la chronologie maritime rassemblée par R.K. Headland⁷ indiquent que six navires se trouvaient dans les eaux des Kerguelen en 1881. Parmi eux, la *Pilot's bride* du capitaine Joseph Fuller fait naufrage cette même année, le 2 octobre 1881 près des rochers du Désespoir. Le récit du naufrage, de la survie et du sauvetage de l'équipage est raconté dans le *Maître de la Désolation*⁸. L'équipage sera sauvé par le *Francis Allyn* en août 1882. Dans son récit, le capitaine Fuller raconte comment l'équipage se réfugia d'abord à Anse Betsy puis part ensuite se réfugier dans un lieu nommé Port de Norton où Fuller a l'habitude d'y déposer des vivres et du matériel. Ce toponyme n'a pu être localisé précisément car il n'y a pas de concordance avec ce lieu dans la Toponymie des Terres australes. Nous savons toutefois qu'il est situé dans le Golfe des Baleiniers.

Un abri remarquable a été observé sur l'île Bellouard qui est située au sud-est de l'île du Port. Il s'agit d'un abri sous

roche avec présence de mobilier [Fig. 3] : trois cerclages de tonneau en métal ferreux, quatre vertèbres de baleine dont deux présentent des traces nettes de découpe, 11 blocs de tourbe, un foyer en pierre sèche dans lequel se trouve un morceau de chaudron et un morceau métallique en V, les restes d'un tonneau (2 éléments de cerclage métallique et 11 douelles visibles). Sous les rochers à proximité de l'abri ont été observés des morceaux de cerclage métallique. L'abri est situé au nord-est d'une petite plage abritée.

Ce site avait été observé en 2011 par Fabrice Le Bouard, ornithologue de la Réserve naturelle. Il a été retrouvé sans difficulté. Cet abri sous roche est caractéristique d'un site utilisé par les phoquiens puisqu'il regroupe du mobilier retrouvé fréquemment sur ce type de site⁹. Les matériaux sont rangés à l'image du morceau de chaudron qui est posé dans le foyer dans l'attente de resservir à nouveau. Pour rappel, l'utilisation comme plats de cuisson des morceaux de chaudrons cassés, rendus inutiles pour la transformation de la graisse en huile était monnaie courante puisqu'il s'agissait de ne rien gaspiller. Fuller l'évoque notamment dans *Le Maître de la Désolation*¹⁰ « comme poêle à frire, nous brisâmes, sur un vieux chaudron à phoque, un morceau d'environ trente centimètres au carré pour y frire notre viande ». De même, les douelles de tonneau sont ordonnées et sont en attente d'être montées, les cerclages ne présentent pas de trace de rivetage. Parmi l'équipe des chasseurs débarqués à terre se trouvait un tonnelier pour le montage des barriques.

Presqu'île Ronarc'h (novembre 2020¹¹)

Au pied du Pouce, non loin de la cabane de Port-Douzième a été observé un important mur en pierres sèches de forme ovale dont la partie la plus haute semble effondrée [Fig. 4]¹². (Dimensions internes : 340 cm x 500 cm Hauteur extérieure : 170 cm Épaisseur du mur : 70-75 cm)

Du mobilier a été observé sur le site : des briques (45 environ), trois bouteilles en verre soufflé brun dans l'abri et une bouteille cassée en dehors.

La présence de briques à pâte biphasée rouge/jaune identiques aux briques observées sur les deux sites connus occupés par l'expédition scientifique anglaise d'observation du passage de Vénus devant le Soleil en 1874 nous a conduit immédiatement à orienter nos recherches vers la possibilité que ce site soit le troisième utilisé par les anglais aux îles Kerguelen. En effet, un site situé près du Pouce « Thumb peak » était évoqué dans le rapport de mission de J.-F. Le Mouël¹³. Cependant, aucune vérification n'avait été menée sur place et celui-ci était déclaré « sans vestiges » dans ce rapport.

Dans *Account of observations of the transit of Vénus, december 8th 1874* figurent l'ensemble des observations faites par les anglais à travers le monde et une partie est consacrée aux observations menées aux îles Kerguelen.

L'on y apprend ainsi l'existence de trois points d'observation aux îles Kerguelen : la Baie de l'Observatoire, l'Anse du Supply, le Pouce. Une carte précise l'implantation des observatoires. Ce document indique une localisation correspondant à l'installation en pierres sèches observée le 27 novembre 2020.

Le compte-rendu précise les conditions d'utilisation du site, la construction du mur a permis l'arrimage d'une tente et les scientifiques ne venaient que ponctuellement faire les observations sur le site, le navire *le Supply* étant au mouillage à Port-des-Iles.

La [Fig. 5] extraite du rapport de la mission ArchaeObs¹⁴ illustre bien l'installation rudimentaire protégeant l'instrument de mesures. En regardant de plus près, dans la photographie, la forme de certaines pierres et leur appareillage, il s'avère que celles-ci correspondent bien à celles observées dans le mur vu sur la presqu'île Ronarc'h.

AMSTERDAM

L'île Amsterdam observée pour la première fois en 1522 par les compagnons de Magellan constitue un lieu de passage important pour les navires en route vers l'Asie ou l'Australie. De nombreux pétroglyphes témoignent de ces escales mais aussi de nombreux naufrages.

Pointe Vlaming (décembre 2020¹⁵)

Un site rassemblant du petit mobilier a été identifié dans le cadre d'observations opportunistes d'agents de la Réserve naturelle (Samuel Uzan-Allard et Clément Legeay). Il est situé à proximité de la Pointe Vlaming, au sud de l'île Amsterdam, le mobilier est épandu à proximité immédiate de la falaise et réparti sur trois espaces plans présentant trois niveaux [Fig. 6]. Du mobilier a été observé en surface :

- nombreux débris en verre (verre brun, vert, blanc),
- fragments d'une tasse en céramique (grès) portant des inscriptions partiellement lisibles "...DON",
- deux boutons en métal non ferreux base cuivre décorés d'ancres marines,
- un bouton sans décor,
- un bouton portant les inscriptions : « W (ou M) . SMITH et __ GRAVESEND »,
- une agrafe de vêtement en métal base cuivre,
- des clous en cuivre,
- des restes non identifiés d'objets en métal ferreux fortement corrodés ,
- quelques pierres semblent avoir été déplacées pour être alignées.

L'inscription présente sur le bouton [Fig. 7] indique la ville de GRAVESEND, port de départ du *Méridian*, navire ayant fait naufrage le 24 août 1853 au sud de l'île Amsterdam.

Pierre Noël, dans son recueil dactylographié et illustré de photographies conservé par la mission patrimoine des TAAF, avait fait état de vestiges de naufragés constatés vers la Pointe Vlaming.

Jean-François Le Mouél avait également obtenu des témoignages concernant des vestiges situés dans ce secteur, mais n'avait pas retrouvé trace de ces vestiges lors de sa mission de 1996.

Le naufrage du *Méridian* - avec à son bord 84 passagers (dont 17 femmes et 41 enfants) pour la plupart émigrant vers l'Australie et 23 membres d'équipage - est relaté par le juge Alfred Lutwyche¹⁶ qui était à bord du navire au moment du drame.

Il nous apprend ainsi les conditions du naufrage ainsi que l'établissement d'un campement de fortune et le sauvetage.

Les naufragés eurent en effet la chance d'être repérés une semaine après le naufrage par le navire baleinier *le Monmouth*. Il leur fallut cependant un ultime effort avant d'embarquer sur le navire, ils durent traverser l'île à pied en plusieurs jours pour atteindre un lieu d'embarquement moins périlleux (probablement situé dans le secteur de la base Martin de Viviers). Le 9 septembre, tous les passagers étaient enfin à bord du *Monmouth*. Le bateau mit alors le cap vers l'île Maurice où il arriva le 26 septembre. La plupart des passagers reprirent la direction de Sydney quelques semaines plus tard et atteignirent ainsi l'Australie le 30 décembre 1853.

Cette redécouverte, fruit d'une observation opportuniste, constitue une avancée importante dans la carte archéologique de l'île Amsterdam. Elle témoigne de l'intérêt de former et sensibiliser les agents travaillant au quotidien sur le terrain.

1. Vidal J. dans Motte V. et al., 2019, p. 124-129.
2. Le protocole a été réalisé en 2018. Il a été conçu sur la base du Protocole Archéologie des Hauts de la Réunion du Parc National de la Réunion et de la DAC de La Réunion écrit par Marine Ferrandis et le service régional de l'archéologie en février 2018.
3. Aymeric Bodin, Laetitia Théron.
4. Théron L., 2019.
5. Fuller J., 2009.
6. Théron L., 2020.
7. Headland, R.K., 1989.
8. Fuller J., 2009.
9. Pearson M., Stehberg, R., 2011 ; McGowan A., 2000.
10. Fuller J., 2009.
11. Théron L., 2021.
12. Le site avait fait l'objet d'une observation opportuniste en 2019 par les scientifiques Aurélie Tasiemski et Bérangère Curtit.
13. Le Mouél J.-F., 1996.
14. Courbon P., Le Mouél J.-F., 2009.
15. Théron L., 2021.
16. Lutwyche A.



[Fig. 2] : Abri sous roche en Baie de la Mouche (photo A. Bodin / TAAF)



[Fig. 1] : Abri sous roche en Baie de la Mouche (photo A. Bodin / TAAF)



[Fig. 3] : Abri de l'île Bellouard (photo L. Théron / TAAF)



[Fig. 4]: Vestiges du troisième observatoire anglais des îles Kerguelen (photo L. Théron / TAAF)



[Fig. 6]: Pointe Vlaming : les trois zones d'épandage de mobilier (photo L. Théron / TAAF)



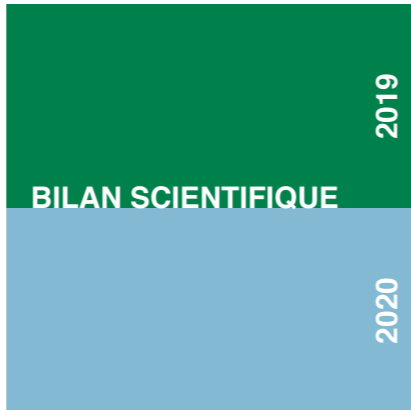
[Fig. 5]: L'observatoire en 1874 (photo Observatoire royal de Greenwich)



[Fig. 7]: Un bouton retrouvé sur le site archéologique (photo L. Théron / TAAF)

LA RÉUNION

Bibliographie archéologique régionale



Ateliers Prévosts, 2016 : ATELIERS PRÉVOST, 2016 – *La Redoute. Étude de diagnostic*. Octobre 2016, 51 p. et 14 p. d'annexes.

Biwer N., à paraître : BIWER N., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, Entrée Est, Lot 3 (rue du général De Gaulle), rapport de fouille archéologique préventive, 2019*. Inrap GSO.

Bolle A., 2019 :

_2019 a : BOLLE A., 2019 a – *La Réunion, Saint-Paul, Pôle entrée de ville, Lot 5, rue des Salins et rue du Général de Gaulle Phase 1, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 63 p.

_2019 b : BOLLE A., 2019 – *La Réunion, Saint-Philippe, Puits des Anglais, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 84 p.

Bolle A., à paraître : BOLLE A., à paraître – *La Réunion, Saint-Philippe, Puits des Anglais, rapport de fouille archéologique préventive, 2020*. Inrap NAOM.

Boulogne É., 2012 : BOULOGNE É., 2012 – *Locomotive ! Le petit train de l'île de La Réunion*. Orphie, 160 p.

Boulogne É., 1992 : BOULOGNE É., 1992 – *Le petit train longtemps*. La Vie du Rail, 192 p.

Bourquin A., 2005 : BOURQUIN A., 2005 – *Histoire des Petit-Blancs de La Réunion (XIX^e-début XX^e siècles). Aux confins de l'oubli*. Karthala, 328 p.

Brial P., 2016 :

_2016 a : BRIAL P., 2016 – *La Réunion, Saint-Paul, Chemin de Bernica, Vestiges de l'ancienne route pavée des hauts*. Rapport de prospection. DAC de La Réunion, 12 p.

_2016 b : BRIAL P., 2016 – *La Réunion, Saint-Paul, Colline de Saint-Gilles, Vestiges d'habitations, rapport de prospection, 2016*. DAC-ol, 15 p.

Briffaud S., Germanaz C. 2020 : BRIFFAUD S., GERMANAZ C., 2020 – *Les savanes de La Réunion, paysage hérité, paysage en projet*. Saint-Denis, Presses universitaires indianocéaniques, 282 p.

Cornec Th., 2017 : CORNEC Th., 2017 – *La Réunion, Saint-Denis, Caserne Lambert, rue de la Caserne, rapport de diagnostic archéologique, 2017*. Inrap GSO, 73 p.

Cornec Th., 2018 :

_2018 a : CORNEC Th., 2018 – *La Réunion, Saint-Denis, route du Littoral, boulevard Jean-Macé, place du Général De Gaulle, square Labourdonnais, projet Nouvelle Entrée Ouest, rapport de diagnostic archéologique, 2017*. Inrap GSO, 150 p.

_2018 b : CORNEC Th., 2018 – *La Réunion, Saint-Paul, Entrée Est, Lot 3 (rue du général De Gaulle), rapport de diagnostic archéologique, 2018*. Inrap GSO, 56 p.

Cornec Th., 2019 :

_2019 a : CORNEC Th., 2019 a – *La Réunion, Saint-Leu, Bois Blanc, Ravine du Trou, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 85 p.

_2019 b : CORNEC Th., 2019 b – *La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Chemin départemental n°6, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 124 p.

_2019 c : CORNEC Th., 2019 c – *La Réunion, Saint-Paul, La Saline-les-Hauts, Rue du Lycée, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 60 p.

_2019 d : CORNEC Th., 2019 d – *La Réunion, Saint-Paul, 156 rue Jules Thirel, Réhabilitation des longères de Savanna, rapport de diagnostic archéologique, 2019*. Inrap GSO, 52 p.

Cornec Th., 2020 :

_2020 a : CORNEC Th., 2020 a – *La Réunion, Saint-Paul, Bernica, Plateau Caillou, Ravine Bernica, rapport de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap GSO, 90 p.

_2020 b : CORNEC Th., 2020 b – *La Réunion, Saint-Paul, 17 rue De Gaulle, rapport d'opération de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap GSO, 50 p.

_2020 c : CORNEC Th., 2020 c – *La Réunion, Saint-Denis, 3 rue Militaire, rapport d'opération de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap GSO, 45 p.

_2020 d : CORNEC Th., 2020 d – *La Réunion, Saint-Denis, rue de la Caserne, Case Bleue, rapport d'opération de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM, 39 p.

_2020 e : CORNEC Th., 2020 – *La Réunion, Saint-Paul, 36, rue de Paris, 40 rue de Paris, 74 rue Saint-Louis, rapport d'opération de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM, 54 p.

Cornec Th., 2021 :

_2021 a : CORNEC Th., 2021 a – *La Réunion, Saint-Paul, Route des premiers Français, rapport de fouille préventive, 2018*. Inrap GSO, 384 p.

_2021 b : CORNEC Th., 2021 b – *La Réunion, Saint-Denis, Îlet à Guillaume, rapport d'opération*, Inrap NAOM, 528 p.

Courbon P., Le Mouël J.-F., 2009 : COURBON, P., LE MOUËL J.-F., 2009 – *Mission archéologique en baie de l'Observatoire, îles Kerguelen, 2006-2007*. Rapport. Paris, Saint-Pierre, TAAF, 60 p.

Courtaud P., 2015 : COURTAUD P., 2015 – *Site du Bouilleur (Daoudzi). Rapport de sondage, 13-15 septembre 2012*. Marseille, DRASSM. Mamoudzou, Préfecture de Mayotte / DAC. 26 p.

Decanter F., à paraître : DECANter F., à paraître – *La Réunion, Saint-Denis, Place du Général De Gaulle, projet du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD), rapport de fouille archéologique, 2019*. Inrap GSO.

Decanter F., à paraître : DECANter F., à paraître – *La Réunion, Saint-Paul, 17 route des premiers Français, rapport de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM.

De Raeve L., 2020 : DE RAEVE L., 2020 – *Étude complémentaire sur les chemins pavés de Saint-Paul. Phase 2 : diagnostic historique, patrimonial, paysager, archéologique et urbanistique et Phase 3 : Hiérarchie, Préconisations pour le PLU, Constats et propositions*. Agence Bruno Decrock. 47 p. et 13 p. (Plus

fiches synthétiques par chemin, 44 p. et annexes, 1/tableau des caractéristiques par chemin ; 2/ repérage des tronçons à prospection archéologique souhaitable.)

Dijoux A.-L., 2014 : DIJOUX A.-L., 2014 – « L'archéologie du marronnage à La Réunion : le site de la "vallée secrète" dans le cirque de Cilaos. », dans DELPUECH A., JACOB J.-P. (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. La Découverte, Inrap, p. 245-260.

Dijoux A.-L., 2016 :

_2016 a : DIJOUX A.-L., 2016 a – *Rapport de sondages archéologiques sur le site « HBC13 »*. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 81 p.

_2016 b : DIJOUX A.-L., 2016 b – *Recherche et étude de sites archéologiques de marronnage à l'île de La Réunion*. Thèse de doctorat, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 375 p.

Ferrandis M., 2014 :

_2014 a : FERRANDIS M., 2014 – *La Réunion, Saint-Joseph, Fond de la Rivière des Remparts, Piton Colignet, 2014, Rapport de prospection archéologique*. DAC-ol, Association archéologies, 22 p.

_2014 b : FERRANDIS M., 2014 – *La Réunion, Sainte-Rose, Fond de la Rivière de l'Est, Piton de Coco, 2014, Rapport de prospection archéologique*. DAC-ol, Association archéologies, 14 p.

Ferrandis M., 2016 : FERRANDIS M., 2016 – *La Réunion, Saint-Joseph, Plaine des Remparts, La caverne Lépinay, 2015, Rapport de sondage archéologique*. DAC-ol, Association archéologies, 54 p.

Ferrandis M., 2018 : FERRANDIS M., 2018 – *La Réunion, Saint-Joseph, Caverne de Cotte, rapport de fouille archéologique*. DAC de La Réunion, Association archéologies, PNRUN, 89 p.

Fontaine O., 2014 : FONTAINE O., 2014 – *Défense et défenseurs de l'île Bourbon (1665-1810)*. Paris, L'Harmattan, collection Chemins de la Mémoire, série Histoire de l'océan Indien, 572 p.

Fuller J., 2009 : FULLER J., 2009 – *Le maître de la désolation : 35 ans aux îles Kerguelen*. Gingko éditeurs, 414 p.

Géraud J.-F., Le Terrier X., 2010 : GÉRAUD J.-F., LE TERRIER B., 2010 – *Atlas historique du sucre à l'île Bourbon / La Réunion (1810-1914)*. La Réunion, Saint-André, Océan éditions, Saint-Denis, université de La Réunion, 189 p.

Gerber F., Baffert M., 2021 :

_2021 a : GERBER F., BAFFERT M., 2021 a – *La Réunion, Saint-André, Chemin Bois Rouge, Plate-forme sur la ZI de Bois Rouge, rapport de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM, 50 p.

_2021 b : GERBER F., BAFFERT M., 2021 b – *La Réunion, Saint-Denis, Nouvelle Entrée Ouest Phases 2 et 3, rapport de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM, 306 p.

_2021 c : GERBER F., BAFFERT M., 2021 c – *La Réunion, Saint-Benoît, Rue Bertin, rapport de diagnostic archéologique, 2020*. Inrap NAOM, 120 p.

Gineste M.-C., 2021 : GINESTE M.-C., 2021 – *La Réunion, Saint-Denis, Plaine de la Redoute, avenue de Cilaos, rapport de fouille archéologique préventive, 2020*. Inrap NAOM, 255 p.

Goschler Ch., 1878 : GOSCHLER Ch., 1878 – *Traité pratique de l'entretien et de l'exploitation des chemins de fer*. Tome 1. Paris, Noblet et Baudry, 1870-1878, 740 p.

Headland R.K., 1989 : HEADLAND, R.K., 1989 – *Chronological list of Antarctic expeditions and related historical events*. Cambridge University Press, 740 p.

Hermann P., 1909 : HERMANN P., 1909 – *Histoire et géographie de l'île de la Réunion*. Librairie Delagrave, 60 p.

Hesse R., 2010 : HESSE R., 2010 – LiDAR-derived Local Relief Models – a new tool for archaeological prospection. *Archaeological Prospection* 17 (2), p. 67-72.

Hoarau L. et coll., 2013 : HOARAU ET COLL., 2013 – *Réalisation d'une étude sur les cheminements d'antan de la commune de Saint-Paul*. 2 volumes, 79 et 39 p.

Issop S., Piras R., 2010 : ISSOP S., PIRAS R., 2010 – *Saint-Philippe d'hier et d'aujourd'hui*. SURYA Editions, 336 p.

Jacquot É., 2016 : JACQUOT E., 2016 – *Saint-Denis, Maison Déramond-Barre, Jardin, Rapport de sondages, 2011*. DAC-ol, 16 p.

Jacquot É., Pauly M., Pradines S., Dumarché D., Brial P., M'Trengoueni M., 2016 : JACQUOT É., PAULY M., PRADINES S., DUMARCHE D., BRIAL P., M'TRENGOUENI M., 2016 – *Mayotte, Dzaoudzi, Poste de commandement de sécurité, Rapport de sauvetage urgent, 2011*. Mamoudzou, DAC Mayotte. 48 p.

Jacquot É. (dir.), Motte V., Ferrandis M. (coord.), 2017 : JACQUOT É. (dir.), MOTTE V., FERRANDIS M. (coord.), 2017 – *Bilan scientifique régional, Île de La Réunion, 2011-2015*. DAC-ol, 196 p.

Jacquot É., Motte V., Vidal J., 2019 :

_2019 a : JACQUOT É., MOTTE V., VIDAL J., 2019 – « L'écosystème de l'archéologie française, mis en place à l'île de La Réunion : L'expérience du dernier-né des services régionaux de l'archéologie (2010-2019) », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°157-158, p. 38-43.

_2019 b : JACQUOT É., MOTTE V., VIDAL J., 2019 – « L'archéologie de l'esclavage redonne voix à ceux qui en sont privés dans les archives écrites », dans *Île de La Réunion, Regards croisés sur l'esclavage, 1794-1848*, 2^e édition enrichie, Département de La Réunion, Epica éditions, p. 29-35.

Kelly K., 2013 : KELLY K., 2013 – « La vie quotidienne des habitations sucrières aux Antilles : l'archéologie à la découverte d'une histoire cachée », In Situ, 20, 2013 [en ligne], 17 p.

Kokalj Ž, Somrak M., 2019 : KOKALJ Ž., SOMRAK M., 2019 – Why Not a Single Image? Combining Visualizations to Facilitate Fieldwork and On-Screen Mapping. *Remote Sensing*. 11(7):747.

Lamarque P., 2014 : LAMARQUE P., 2014 – *Ville de Saint-Paul, Île de La Réunion. Réalisation de 3 diagnostics patrimoniaux sur les périmètres n°6, La Saline, n°7, Ouest, n°8 Centre-Ouest de la commune de Saint-Paul. Patrimoine historique et culturel bâti, patrimoine archéologique*. Art2 Conseil, Idem's. Mairie de Saint-Paul.

Legros M., 2016 :

_2016 a : LEGROS M., 2016 a – *La Réunion, Saint-Joseph, Forêt départementale-domaniale de la rivière Langevin, Cap Blanc, Vestiges d'un village déserté. Rapport de prospection*. DAC de La Réunion, 33 p.

_2016 b : LEGROS M. 2016 b – *La Réunion, Saint-Paul Cap Champagne, Vestiges d'une vigie du XVIII^e siècle. Rapport de sondages archéologiques*. DAC océan Indien, 92 p.

Le Mouël J.-F., 1996 : LE MOUËL J.-F., 1996 – *Rapport de la mission patrimoine aux îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, campagnes de 1995 et 1996*. Rapport à Monsieur le Ministre des DOM-TOM et à Monsieur l'Administrateur supérieur des Taaf. Paris, TAAF, 211 p.

Leveneur B., 2017 :

_2017 a : LEVENEUR B., 2017 a – *Bois Rouge : histoire de la sucrerie de 1817 à 1912, première partie*. Revue du Cercle Généalogique de Bourbon, n° 97, septembre 2007, p. 3761-3768.

_2017 b : LEVENEUR B., 2017 b – *Bois Rouge : histoire de la sucrerie de 1817 à 1912, seconde partie*. Revue du Cercle Généalogique de Bourbon, n° 98, décembre 2007, p. 3809-3813.

Leveneur B., 2020 : LEVENEUR B., 2020 – *Le Barachois. Saint-Denis-sur-Mer, 1733-1963*. Epsilon éditions, 300 p.

Lorion D. et Villeneuve N., 2007 : LORION D. ET VILLENEUVE N., 2008 – *Les risques littoraux à l'île de la Réunion. Travaux & documents*. Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, Approches des littoraux réunionnais et martiniquais, p. 169-191.

Lutwyche A. : LUTWYCHE A. – *Récit du naufrage du Meridian sur l'île d'Amsterdam*. Consultable sur le site internet de la National Library of Australia (nla.gov.au)

Martin J.-M., 2015 : MARTIN J.-M., 2015 – *La Réunion, Saint-Paul, Plaine Défaud, rapport de diagnostic archéologique, 2015*. Inrap GSO, 64 p.

McGowan A., 2000 : MCGOWAN A., 2000 – On their own: towards an analysis of sealers' sites on Heard Island, In *Papers and Proceedings of the Royal Society of Tasmania*, volume 133 (2).

Migeon W., 2019 : MIGEON W., 2019 – *Fouille du site 119 rue Jean Chatel à Saint-Denis*. Académie de l'île de La Réunion, 2019 : bilan d'une année archéologique à La Réunion, Bull. 2020, vol. 36, p. 286-288.

Migeon W., à paraître : MIGEON W., à paraître – *La Réunion, Saint-Denis, 119 rue Jean Chatel, rapport de fouille archéologique préventive, 2019*. Inrap NAOM.

Migeon W., 2021 : MIGEON W., 2021 – *Mayotte, Dzaoudzi-Labattoir, Place de France, rapport de fouille archéologique préventive, 2019*. Inrap NAOM, 183 p.

Miranville A., 2014 : MIRANVILLE A., 2014 – La vie quotidienne des esclaves chez Madame Desbassayns. Saint-Gilles-les-Hauts, Association Kan Villèle, impr. 56 p.

Motte V., 2018 : MOTTE V., 2018 – *Le projet « Caverne Volcan », Caverne des Lataniers, rapport de fouille programmée 2017*. DAC-ol, 2 vol., 92 et 166 p.

Motte V., Cornec Th., Cornec J., Georges P., Vidal J., 2019 : MOTTE V., CORNEC Th., CORNEC J., GEORGES P., VIDAL J., 2019 – « 2018 : bilan d'une année d'archéologie à La Réunion », *Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion*, vol. 35, p. 315-326.

Motte V., Vidal J., Prié M. (dir.), 2019 : MOTTE V., VIDAL J., PRIÉ M. (dir.), 2019 – *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2016-2018*. DAC de La Réunion, Service de l'archéologie, ministère de la culture, SDA, 134 p.

Motte V., Biwer N., Bolle A., Cornec Th., Decanter F., Georges-Zimmerman P., Migeon W., Lachery F., Vidal J., 2020 : MOTTE V., BIWER N., BOLLE A., CORNEC Th., DECANTER F., GEORGES-ZIMMERMANN P., MIGEON W., LACHERY F., VIDAL J., 2020 – « 2019 : bilan d'une année d'archéologie à La Réunion », *Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion*, vol. 36, p. 273-296.

Motte V., Huet P., 2020 : MOTTE V., HUET P., 2020 – « La Cité du Volcan : valorisation touristique de la recherche scientifique et archéologique du Piton de la Fournaise », *Actes des troisième Entretiens du patrimoine de l'océan Indien, "Patrimoines, mises en valeur et retombées touristiques"*, 2-4 octobre 2017. ENSAM, La Réunion, p. 173-177.

Motte V., Vidal J., à paraître : MOTTE V., VIDAL J., à paraître – « L'archéologie terrestre », dans Bernard Y.-M., (dir.), *Patrimoine des communes de La Réunion*. HC éditions, fondation Clément, p. 34-43.

Motte V., Vidal J., Huet N., Reboul L., Cornec Th., Lachery F., 2019 : MOTTE V., VIDAL J., HUET N., REBOUL L., CORNEC Th., LACHERY F., 2019 – *Gestion des données scientifiques de l'archéologie. Rapport de la mission d'expérimentation de gestion de l'Inrap du 15 octobre 2018 au 31 décembre 2018. Centre de stockage des données scientifiques de Saint-Denis de La Réunion (océan Indien)*. Ministère de la culture, préfecture de La Réunion, DRASSM, Inrap, 92 p.

Motte V., Vidal J., Huet N., Reboul L., Cornec Th., Lachery F., 2020 : MOTTE V., VIDAL J., HUET N., REBOUL L., CORNEC Th., LACHERY F., 2020 – *Gestion des données scientifiques au centre de stockage du mobilier de La Réunion en 2020. Centre de stockage des données scientifiques de Saint-Denis de La Réunion (océan Indien)*. Ministère de la culture, préfecture de La Réunion, DRASSM, Inrap, 90 p.

Motte V., à paraître : MOTTE V., à paraître – *Le projet « Caverne Volcan », Caverne des Lataniers, rapport de fouille programmée 2019*. DAC-ol, 2 vol.

Odon J.-C. et al, 2019 : ODON J.-C. Et al, 2019 – Une brève histoire de la conquête de l'île de La Réunion : la conquête anglaise de juillet 1810. APVPM. Sainte-Clotilde.

Pearson M., Stehber R., 2011 : PEARSON M., STEHBER R., 2011 – *Geographical and technological influences on the location, nature and conservation of the nineteenth century sealings sites in the South Shetlands islands*, IPHC, ICOMOS.

Prié M., 2014 : PRIÉ M., 2014 – *Le patrimoine archéologique du littoral de Saint-Philippe, Rapport de recherches documentaires et de repérages sur le terrain, 2014*. DAC-OI, 58 p.

Serrand N., 2017 : SERRAND N., 2017 – *Guadeloupe, Port-Louis, Route de La Piéta. Éléments des quartiers servile et résidentiel des habitations sucreries Barbotteau et Rodrigues, rapport de fouille archéologique préventive, 2017*. Inrap GSO, 2 vol., 538 p. et 266 p.

Thérond L., 2019 : THEROND L., 2019 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d'été 2018-2019, Terres australes et antarctiques françaises*, avril 2019, 68 p.

Thérond L., 2020 : THEROND L., 2020 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d'été 2019-2020, Terres australes et antarctiques françaises*, avril 2020, 152 p.

Thérond L., 2021 : THEROND L., 2021 – *Mission Patrimoine, Rapport de mission campagne d'été 2020-2021, Terres australes et antarctiques françaises*, mai 2021, 134 p.

Tournadre M., 2021 : TOURNADRE M., 2021 – Dzaoudzi (Mayotte Petite Terre), Parc de la Résidence des Gouverneurs, rapport de fouille archéologique d'office 2019, Conseil départemental de Mayotte – Musée de Mayotte (MuMA), 109 p.

Veuve S., 2001 : VEUVE S., 2001 – *Martinique, Saint-Pierre, Habitation Perrinelle, ancienne maison des Jésuites, rapport de fouille archéologique, 2001*. Afan, 8 p. ?

Vidal J., 2020 : VIDAL J., 2020 – *La Réunion, Saint-Paul, Colline du théâtre, Saint-Gilles, rapport de fouille archéologique programmée, 2019*. DAC de La Réunion, 154 p.

Vidal J., Brial P., Cornec T., Lachery F., Legros M., Motte V., 2021 : VIDAL J., BRIAL P., CORNEC T., LACHERY F., LEGROS M., MOTTE V., 2021 – Nouvelles archéologiques dans le paysage sous le vent. Actes du séminaire « patrimoine paysage sous le vent » à l'école supérieure d'art de La Réunion, p 67-77.

Volpe T., 2017 : VOLPE T., 2017 – *Le logement des esclaves des plantations à la Martinique au XVIII^e siècle*, dans : Moriceau J.-M. et Madeline Ph. (éd.), *Les Petites Gens de la terre, Paysans, ouvriers et domestiques (Moyen Âge – XXI^e siècle)*, bibliothèque du pôle rural n°4, Presse Universitaires de Caen, MRSH, coédition, 2017, p. 223-234.

Yokoyama R. et al., 2002 : YOKOYAMA R. et al., 2002. - Visualizing topography by openness : a new application of image processing to digital elevation models. *Photogrammetric Engineering & Remote Sensing*, vol. 68, n° 3, p. 257- 265.

2TR : Terrassement Transport Revalorisation

ADR : Archives départementales de La Réunion

ANOM : Archives nationales d'outre-mer

APVPM : Association pour la Préservation et la Valorisation du Patrimoine Militaire

BAM : Bien archéologique mobilier

BCM : Bien culturel maritime

BNF : Bibliothèque nationale de France

BSR : Bilan scientifique régional

CEIAS : Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du sud

CGDLM : Confrérie des gens de la mer

CPR : Compagnie du chemin de fer et port de la Réunion

CRMH : Conservation régionale des monuments historiques

DAC : Direction des affaires culturelles

DAO : Dessin assisté par ordinateur

DPM : Domaine public maritime

DRASSM : Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

DRFIP : Direction régionale des finances publiques

DSA : Données scientifiques de l'archéologie

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

IHOI : Iconothèque historique de l'océan Indien

Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives

JEA : Journées européenne de l'archéologie

JEP : Journées européennes du patrimoine

LiDAR : Light detection and ranging

MADOI : Musée des arts décoratifs de l'océan Indien

MBTP : Moellonnage bâtiments travaux publics

MLD : Musée Léon Dierx

MNT : Modèle numérique de terrain

MuMA : Musée de Mayotte

NPRSD : Nouveau pont sur la rivière Saint-Denis

OIT : Océan Indien topographie

OMT : Outre-mer topographie

ONF : Office national des forêts

OVPF : Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise

PNRun : Parc national de La Réunion

RF : Route forestière

RMR : Réunion des musées régionaux

RN : Route nationale

RO : Responsable des opérations

RPIE : Responsable de la politique immobilière de l'État

SEDRE : Société d'équipement du département de La Réunion

SHLMR : Société d'habitations à loyer modéré de La Réunion

SIG : Système d'information géographique

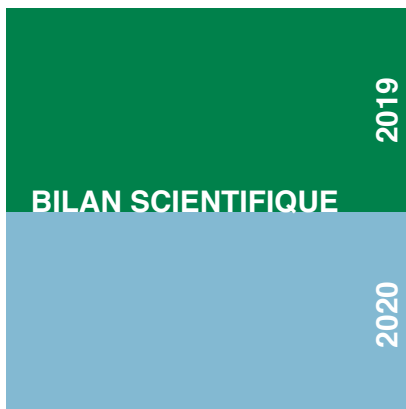
SRA : Service régional de l'archéologie

STROI : Société de terrassement et de recyclage de l'océan Indien

TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

LA RÉUNION

Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires



NOM	TITRE	FONCTION	PÉRIODE
Virginie MOTTE	Conservateur du patrimoine	Conservatrice régionale de l'archéologie Responsable d'opération	Depuis mars 2017
Jonhattan VIDAL	Ingénieur d'études	Adjoint à la conservatrice régionale de l'archéologie Responsable d'opération	Depuis août 2017
Maryse DAMBREVILLE	Adjointe administrative	Secrétariat au pôle des patrimoines	Depuis 2014
Nassera ISSAOUNI	Adjointe administrative	Secrétariat au pôle des patrimoines	Depuis 2020
Mohand KEMMACHE	Secrétaire administratif	Coordinateur Programme 175	De septembre 2018 à février 2020
Annie HOARAU	Attachée d'administration de l'État	Cheffe de la cellule financière – Adjointe à la secrétaire générale	D'octobre 1986 à février 2021

Cette équipe du service régional de l'archéologie de la DAC de La Réunion a bénéficié des apports ponctuels de :

Mélissa BAFFERT (vacataire DAC et contractuelle Inrap et *archéologies*)

Lætitia BONELLI (vacataire DAC et contractuelle Inrap et *archéologies*)

Merwan CHETTIR (stagiaire université Bordeaux Montaigne)

Marine FERRANDIS (contractuelle Inrap et *archéologies*)

Juliette FRUCTEAU DE LACLOS (stagiaire université de La Réunion)

Justine GODERON (stagiaire Lyon 2)

Fanny LACHERY (contractuelle Inrap et *archéologies*)

Morgane LEGROS (contractuelle Inrap)

Manuelle PRIÉ (contractuelle Inrap et *archéologies*)

Justine REBEIX (stagiaire université Bordeaux Montaigne)

Pauline ROLLAND (stagiaire INP)

Mathieu TAILAMEE (stagiaire SciencesPo collège universitaire)

Leurs compétences ont profité par exemple au secrétariat du service, au développement de l'archéologie programmée ou encore à la valorisation des résultats scientifiques auprès du public. Elles ont également aidé à la mise en place du centre de stockage des biens archéologiques de La Réunion, à la définition du zonage de présomption de prescription archéologique de Saint-Paul, ou encore au secrétariat d'édition des bilans scientifiques régionaux. L'équipe remercie chacune de ces personnes pour son implication dans le développement de l'archéologie à La Réunion.



LISTE DES BILANS

POUR LA PÉRIODE 2016-2018

- | | | | | | |
|-----|-------------------------|------|--------------------|------|--|
| ■ 1 | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 7 | HAUTS-DE-FRANCE | ■ 13 | PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR |
| ■ 2 | BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 8 | ÎLE-DE-FRANCE | ■ 14 | GUADELOUPE |
| ■ 3 | BRETAGNE | ■ 9 | NORMANDIE | ■ 15 | MARTINIQUE |
| ■ 4 | CENTRE-VAL DE LOIRE | ■ 10 | NOUVELLE-AQUITAINE | ■ 16 | GUYANE |
| ■ 5 | CORSE | ■ 11 | OCCITANIE | ■ 17 | LA RÉUNION |
| ■ 6 | GRAND EST | ■ 12 | PAYS DE LA LOIRE | ■ 18 | DÉPARTEMENT DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES
SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES |